

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 45
Tuesday, June 2, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 45
le mardi 2 juin 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Statements of Condolence and Congratulation / Déclarations de condoléances et de félicitations	1
Introduction of Guests / Présentation d'invités	6
Statements by Members / Déclarations de députés	6
Oral Questions / Questions orales	11
Virtual Care / Soins virtuels	11
Community Care Clinics / Cliniques de soins communautaires	25
Statements by Ministers / Déclarations de ministres	27
Rapports de comités / Committee Reports	35
Dépôt et première lecture de projets de loi / Introduction and First Reading of Bills	36
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House	36
Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41	36
Point of Order / Rappel au Règlement	54
Point of Order / Rappel au Règlement	55
Point of Order / Rappel au Règlement	68
Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	90
Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45	90
Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	95
Debate on Second Reading of Bill 49 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49	96

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick
(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick
(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 45
Assembly Chamber,
Tuesday, June 2, 2026.

(The House met at 1 p.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

13:00

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, one might say that Stephen Lamb of Sussex could sell water to a fish. He was a successful car salesman, a great outdoorsman, a sports fan, and a dedicated family man. He passed away on April 13.

Steve grew up in Saint John, later moving to Sussex, where he was employed at Lamb Ford Sales for many years. He then moved on to be the General Manager at Lamb Auto Sales. He was proud of his vehicles, and he remembered every customer who bought a car from him. Steve was also a former member of the Sussex golf club and the Sussex chapter of Ducks Unlimited.

In his younger years, Steve was an avid hockey player and always had a passion for golfing, especially with his Tuesday night friends. He loved to hunt and had great adventures in Newfoundland and Labrador, always in pursuit of the big rack. He enjoyed fishing and being in the woods, and he was a fan of the Toronto Raptors and the Toronto Blue Jays. Oh, and he really liked to win at whatever he was doing.

13:05

Stephen will be deeply missed by his wife Marion, children, grandchildren, and many friends and family members. On behalf of all New Brunswickers, I offer my sincere condolences to Stephen's family and friends. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Hogan: Madam Speaker, I rise today in sympathy and respect to speak about the passing of Doreen Thomas, of Woodstock, at the age of 98. Doreen was

Jour de séance 45
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 2 juin 2026

(La séance est ouverte à 13 h sous la présidence de **l'hon. M^{me} Landry**.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, on peut dire que Stephen Lamb, de Sussex, pourrait vendre de l'eau à un poisson. C'était un vendeur de voitures prospère, un grand amateur de plein air, un amateur de sports et un père de famille dévoué. Il est décédé le 13 avril dernier.

Steve a grandi à Saint John et a déménagé plus tard à Sussex, où il a travaillé chez Lamb Ford Sales pendant de nombreuses années. Puis il est devenu directeur général chez Lamb Auto Sales. Il était fier de ses véhicules, et il se souvenait de chaque client qui lui avait acheté une voiture. Steve était aussi un ancien membre du club de golf de Sussex et de Canards Illimités, section de Sussex.

Lorsqu'il était jeune, Steve était un fervent joueur de hockey et a toujours eu une passion pour le golf, surtout avec ses amis le mardi soir. Il aimait la chasse et a vécu de grandes aventures à Terre-Neuve-et-Labrador, toujours à la poursuite d'un grand mâle. Il aimait la pêche et être dans la forêt, et il était partisan des Raptors de Toronto et des Blue Jays de Toronto. Ah, et il aimait vraiment gagner à tout ce qu'il faisait.

Stephen manquera profondément à sa femme Marion, à ses enfants, à ses petits-enfants, ainsi qu'à ses nombreux amis et membres de la famille. Au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick, je tiens à présenter mes sincères condoléances à la famille et aux amis de Stephen. Merci, Madame la présidente.

M. Hogan : Madame la présidente, c'est avec compassion et respect que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion du décès de Doreen Thomas,

a mainstay at the Woodstock United Baptist Church, serving her Lord and Saviour as a Sunday school teacher, through the church prayer ministry, and as a camp chief at Shiktehawk. Doreen and her husband, Fred, were married for 78 years and were well-known Woodstock merchants, starting Thomas the Florist and, later, Thomas Men's Wear.

Whether it was swimming, playing tennis or shuffleboard, biking, or walking, Doreen loved being active. She loved baking, quilting, making ceramics and floral arrangements, and playing the piano. She loved cheering for the Blue Jays and playing games with her family and friends. I ask my colleagues to join me in expressing condolences to Doreen's children Anna, Joan, Robert, and Ruth, grandchildren, great-grandchildren, great-great-grandchildren, and many relatives and friends.

L'hon. M. D'Amours : Merci, Madame la présidente. Nous soulignons avec une grande fierté la reconnaissance exceptionnelle accordée aux pompiers du service des incendies d'Edmundston, qui ont eu l'honneur de recevoir le prestigieux certificat de courage de l'Association des chefs pompiers du Nouveau-Brunswick.

Les récipiendaires, soit le capitaine Daniel Breau, le capitaine Jason Bélanger, le chef Jacques Doiron, le pompier Karl Therrien, le lieutenant Patrick Fournier, le lieutenant François-Michel Saucier et le pompier Pierre-Luc Rossignol, se sont distingués par une intervention exemplaire menée en août 2025. Grâce à leur sang-froid, à leur coordination et à leur rapidité d'action, ils ont réussi à sauver la vie d'un homme dans des conditions extrêmement périlleuses tout en préservant son domicile. Leur dévouement, leur courage et leur professionnalisme illustrent parfaitement les valeurs fondamentales du métier de pompier.

J'adresse mes félicitations sincères à chaque récipiendaire pour cette réalisation remarquable qui inspire toute la communauté d'Edmundston et témoigne d'un leadership inspirant et d'un dévouement exceptionnel constant. Merci, Madame la présidente.

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, I would like to congratulate Poley Mountain on its new chapter of

de Woodstock, qui était âgée de 98 ans. Doreen était un pilier à la Woodstock United Baptist Church, où elle servait son Seigneur et Sauveur en tant qu'enseignante à l'école du dimanche, par l'intermédiaire du ministère de la prière de l'église et en tant que chef de camp à Shiktehawk. Doreen et son mari, Fred, ont été mariés pendant 78 ans et étaient des marchands bien connus de Woodstock, ayant ouvert Thomas the Florist et, plus tard, Thomas Men's Wear.

Doreen aimait être active, que ce soit en pratiquant la nage, en jouant au tennis ou au jeu de palets, en faisant du vélo ou en marchant. Elle aimait faire la cuisine, coudre des courtepointes, faire de la céramique et des arrangements floraux et jouer du piano. Elle aimait encourager les Blue Jays et jouer aux cartes avec sa famille et ses amis. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour transmettre nos condoléances aux enfants de Doreen, soit Anna, Joan, Robert et Ruth, à ses petits-enfants, à ses arrière-petits-enfants, à ses arrière-arrière-petits-enfants et à ses nombreux proches et amis.

Hon. Mr. D'Amours: Thank you, Madam Speaker. We are very proud to highlight the exceptional recognition granted to the firefighters from the Edmundston fire department, who had the honour of receiving the prestigious New Brunswick Association of Fire Chiefs Certificate of Courage.

The recipients, Captain Daniel Breau, Captain Jason Bélanger, Chief Jacques Doiron, firefighter Karl Therrien, Lieutenant Patrick Fournier, Lieutenant François-Michel Saucier, and firefighter Pierre-Luc Rossignol, demonstrated excellence during an exemplary response in August 2025. Thanks to their composure, coordination, and quick action, they saved a man's life in extremely perilous conditions and still preserved his home. Their dedication, courage, and professionalism perfectly illustrate the fundamental values of the firefighting profession.

I extend my sincere congratulations to each recipient for this remarkable achievement that inspires the entire Edmundston community and demonstrates inspiring leadership and continued exceptional dedication. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, j'aimerais féliciter Poley Mountain pour sa nouvelle

growth and expansion following the acquisition of 110 acres of adjoining land. For 69 years, Poley, in Waterford, has been a treasured part of my riding, bringing families, athletes, tourists, and outdoor enthusiasts together. What began as a modest ski hill with a T-bar and jeans-wearing skiers has continued to evolve thanks to vision, ambition, and strong local support. This latest investment is a bold step toward strengthening its offerings. The plans being explored include expanded recreational opportunities, enhanced mountain biking experiences, and future accommodations that will help establish Poley as a premier four-season destination.

I want to commend General Manager Jamie Hare, President Michael MacNeil, the board, the staff, the volunteers, and the many community-minded shareholders who continue to invest in the future of Poley Mountain. I can't wait to see it all unfold while I'm enjoying the slopes. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Madam Speaker, I'd like to congratulate the recipients of this year's Lieutenant-Governor's Award for Excellence in Land Conservation: Eric and Jane Hadley. Through a lifetime of hard, hands-on work, Eric and Jane have shaped and expanded New Brunswick's trail and park systems. Eric and Jane helped create the Fundy multi-use trail and developed the 2 400-km NB Trail network, among other lasting contributions to our province. They have mentored generations of young conservationists and have helped inspire many New Brunswickers to better appreciate and steward our province's natural beauty. Madam Speaker, even in retirement, Eric and Jane's commitment has been unwavering, as they have continued their volunteer work and environmental stewardship through the years. I invite everyone to join me in congratulating Eric and Jane Hadley on their achievement and their lifetime of conservation.

13:10

Hon. Mr. Kennedy: Thank you very much, Madam Speaker. I rise today to congratulate Kennebecasis Valley High School on its 50th

croissance et son expansion qui découle de l'acquisition de 110 acres de terre adjacente. Depuis 69 ans, le mont Poley, à Waterford, un trésor de ma circonscription, rassemble des familles, des athlètes, des touristes et des amateurs de plein air. À ses débuts, il s'agissait d'une modeste colline de ski, il y avait un remonte-pente en T, et l'on skiait en jeans, puis le tout a continué d'évoluer grâce à une vision, à de l'ambition et à un solide soutien à l'échelle locale. Le plus récent investissement témoigne d'une démarche audacieuse vers le renforcement de l'offre. Parmi les plans qui sont explorés, il y a des possibilités récréatives élargies, des expériences améliorées en vélo de montagne et des projets d'hébergement qui contribueront à établir le mont Poley comme une destination quatre-saisons de premier plan.

Je tiens à féliciter Jamie Hare, directeur général, Michael MacNeil, président, le conseil, le personnel, les bénévoles et les nombreux actionnaires qui ont à coeur le bien de la collectivité et qui continuent d'investir dans l'avenir du mont Poley. J'ai hâte de voir tous les plans prendre forme, tandis que je profite des pentes. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Madame la présidente, j'aimerais féliciter les lauréats de cette année du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans la conservation des sites naturels : Eric et Jane Hadley. Grâce à une vie entière de travail acharné sur le terrain, Eric et Jane ont façonné et agrandi les réseaux des parcs et des sentiers du Nouveau-Brunswick. Parmi les contributions durables de Eric et de Jane à notre province, soulignons leur participation à la création du sentier polyvalent Fundy et au développement du réseau de Sentier NB, long de 2 400 km. Ils ont agi comme mentors pour des générations de jeunes conservationnistes et ont contribué à inspirer de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick à mieux comprendre et à mieux gérer la beauté naturelle de notre province. Madame la présidente, même s'ils sont à la retraite, le dévouement de Eric et de Jane demeure inébranlable, et ils poursuivent leur travail bénévole et leur intendance de l'environnement au fil des ans. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Eric et Jane Hadley de leur réalisation et d'avoir consacré leur vie à la conservation.

L'hon. M. Kennedy : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter la Kennebecasis Valley High School de son

anniversary. This past weekend, the Quispamsis school was full of graduates from the past 50 years, including president Janice Bates, from the original class of 1976. For historical context, Madam Speaker, 50 years ago, *One Flew Over the Cuckoo's Nest* was the Oscar winner for best picture, and *Silly Love Songs* by Paul McCartney and Wings topped the Billboard charts. It was a long time ago.

As part of the celebrations, events included an alumni basketball game on Friday, an open house on Saturday afternoon, and a special musical showcase marking 50 years of memories in the Suzanne Doyle-Yerxa Theatre on Saturday evening. These are the words of KVHS alum Mark Bishop: Suzanne ensured that theatre was and will continue to be, now, after her death, a place for creativity, courage, belonging, and joy. It was also great to see the school's original principal, Bill Bishop, and his successor, Robert Munro, as part of the celebrations. Congratulations to Shannon Case and her volunteer committee on organizing such an amazing event. Here's to the next 50 years at KVHS.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Today, I have an opportunity to pay tribute to someone who has been a dear friend of mine since we were six years old at Croft Elementary. Margie McGuire has been a synchronized swimming coach for 20 years. She has devoted herself to the sport of synchronized swimming, guiding countless young swimmers from their very first lessons all the way to high-level competition. Having learned breathing techniques and underwater moves and incorporated music into routines until they are ready to compete at the provincial and Atlantic levels, her swimmers have been to all the Atlantic provinces. Last week, the Atlantic swimming coaches unanimously voted Margie McGuire coach of the year. It's a true pleasure to recognize someone whose dedication, patience, and passion have made a remarkable impact on young athletes across our region. Congratulations, Margie, and thank you for all the love you've poured into this sport and your charges. Oh, and happy birthday.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I'd like to congratulate Isla Fraser, a Grade 6 student at Port Elgin Regional

50^e anniversaire. La fin de semaine dernière, l'école de Quispamsis était remplie de diplômés des 50 dernières années, dont la présidente, Janice Bates, de la première promotion, de 1976. Pour établir le contexte historique, je souligne, Madame la présidente, que, il y a 50 ans, le film *Vol au-dessus d'un nid de coucou* remportait l'Oscar du meilleur film, et la chanson *Silly Love Songs*, de Paul McCartney et Wings, dominait le palmarès du *Billboard*. C'était il y a longtemps.

Les activités organisées dans le cadre des célébrations comprenaient une partie de basketball des anciens le vendredi, une activité portes ouvertes le samedi après-midi et des vitrines musicales spéciales pour marquer 50 ans de souvenirs dans le théâtre Suzanne-Doyle-Yerxa le samedi soir. Voici les propos de Mark Bishop, ancien de la KVHS : Suzanne a fait en sorte que le théâtre soit et demeure aujourd'hui, après son décès, un endroit où exprimer sa créativité et sa joie, où manifester un sentiment d'appartenance et où faire preuve de courage. Il a aussi été formidable de voir le premier directeur de l'école, Bill Bishop, et son successeur, Robert Munro, participer aux célébrations. Félicitations à Shannon Case et à son comité de bénévoles d'avoir organisé un événement si incroyable. Aux 50 prochaines années de la KVHS.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Aujourd'hui, j'ai l'occasion de rendre hommage à une bonne amie de très longue date ; en effet, nous sommes devenues amies à l'âge de 6 ans, à la Croft Elementary. Margie McGuire est entraîneuse de nage synchronisée depuis 20 ans. Elle se consacre à la nage synchronisée et a guidé d'innombrables jeunes depuis leur toute première leçon jusqu'aux compétitions de haut niveau. Ayant appris les techniques de respiration et les déplacements sous l'eau et ayant incorporé la musique aux routines pour se préparer aux compétitions à l'échelle de la province et de la région de l'Atlantique, les jeunes qu'elle entraîne ont participé à des compétitions dans toutes les provinces de l'Atlantique. La semaine dernière, les entraîneurs de nage de l'Atlantique ont voté à l'unanimité pour Margie McGuire le prix d'entraîneur de l'année. Rendre hommage à une personne dont le dévouement, la patience et l'enthousiasme ont eu une incidence remarquable sur de jeunes athlètes de notre région est un réel plaisir. Félicitations, Margie, et merci de tout l'amour que vous donnez au sport et que vous consacrez aux jeunes athlètes. Ah, et joyeux anniversaire.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, j'aimerais féliciter Isla Fraser, une élève de 6^e année de la Port

School, on winning the New Brunswick junior spelling bee at Université de Moncton in April. Following her win, Isla travelled to Toronto in May to represent New Brunswick at the national Spelling Bee of Canada. She was able to meet kids from all across the country and participated in seven nail-biting rounds, getting to the tie-breaking part of the competition. I was watching on CBC, and there was a dramatic moment where Isla was disqualified by mistake by the judges. They reconsidered, and she correctly spelled a new word to get back into the competition. In the end, she placed around 10th out of the 30 students. I invite all members of the House to join me in recognizing Isla Fraser for all of the studying and hard work she put into this accomplishment and in congratulating her on representing New Brunswick on the national stage.

Ms. Wilcott: Thank you, Madam Speaker. Today, I rise to bring best wishes to the organizers, volunteers, and participants of the 50+ Friendship Games, taking place in the Saint John region over the next week. Recreation is such an important part of a community. There is energy, laughter, friendly competition, and social connection, which we know makes a huge difference for health and well-being. I had the opportunity to meet many of the athletes at the opening event on Saturday evening at Royal Canadian Legion Branch 69 on the West Side. I encourage everyone who can to take in a competition or two during the games, be it darts, pool, pickleball, a card game, golf, or washer toss. Events like this invest in independence, dignity, community, and a New Brunswick where everyone feels included and valued. Best of luck to everyone at the 50+ Friendship Games.

M. Mallet : Madame la présidente, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour souligner le 25^e anniversaire de Vie Autonome Péninsule acadienne Inc., un organisme sans but lucratif qui encourage et aide les personnes handicapées à atteindre l'autonomie en leur offrant les outils nécessaires pour qu'elles puissent examiner leurs choix. L'organisme les aide à faire des choix, à prendre leurs propres décisions et à en assumer la responsabilité. Vie Autonome Péninsule Acadienne est membre certifié de Vie autonome Canada. On compte 28 centres de vie autonome au

Elgin Regional School, d'avoir remporté le concours d'épellation junior du Nouveau-Brunswick, qui s'est tenu à l'Université de Moncton en avril. Après sa victoire, Isla s'est rendue à Toronto en mai pour représenter le Nouveau-Brunswick au concours national d'épellation du Canada. Elle a pu rencontrer d'autres enfants d'un peu partout au pays, a pris part à sept manches angoissantes et s'est rendue à la manche décisive du concours. Je la regardais le tout à la CBC, et il y a eu un moment dramatique où les juges ont disqualifié Isla par erreur. Ils sont revenus sur leur décision, et elle a épilé correctement un nouveau mot pour revenir dans la compétition. À la fin, elle s'est classée environ au 10^e rang sur 30 élèves. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Isla Fraser d'avoir étudié et travaillé fort afin de réussir cette réalisation et d'avoir représenté le Nouveau-Brunswick sur la scène nationale.

M^{me} Wilcott : Merci, Madame la présidente. Aujourd'hui, je prends la parole pour souhaiter mes meilleurs vœux de succès aux organisateurs, aux bénévoles et aux participants des 50+ Friendship Games, qui se dérouleront dans la région de Saint John la semaine prochaine. Les loisirs jouent un très grand rôle dans une collectivité. Il y a l'énergie, le rire, la compétition amicale et les liens sociaux, ce qui, nous le savons, change grandement les choses en ce qui concerne la santé et le bien-être. J'ai eu l'occasion de rencontrer bon nombre d'athlètes lors de la cérémonie d'ouverture qui s'est tenue samedi soir à la filiale 69 de la Légion royale canadienne, dans le quartier ouest. J'encourage les gens qui le peuvent à prendre part à une compétition ou deux pendant les jeux, que ce soit les fléchettes, le billard, le pickleball, les cartes, le golf ou le jeu de rondelles. Des activités de ce genre sont des investissements dans l'indépendance, la dignité, le sens de la communauté et un Nouveau-Brunswick où tout le monde se sent inclus et valorisé. La meilleure des chances à tous les participants des 50+ Friendship Games.

Mr. Mallet: Madam Speaker, I rise in the House today to recognize the 25th anniversary of Vie Autonome Péninsule acadienne Inc., a non-profit organization that encourages and helps people with disabilities to achieve independence by providing them with the tools they need to look at their options. The organization helps them make choices, make their own decisions, and take responsibility for them. Vie Autonome Péninsule acadienne is a certified member of Independent Living Canada. There are 28 independent living centres in the country, including

pays, dont un seul francophone au Nouveau-Brunswick, celui de la Péninsule.

the only Francophone centre in New Brunswick, on the Peninsula.

13:15

Grâce au soutien qu'offrent les centres de vie autonome, la vie autonome devient une réalité pour les personnes handicapées. On trouve des centres dans des collectivités de l'ensemble des régions du Canada. Les centres d'un bout à l'autre du pays utilisent le slogan Voir au-delà du handicap, lequel s'identifie au mouvement de Vie autonome Canada.

Thanks to the support independent living centres provide, independent living is becoming a reality for people with disabilities. There are centres in communities across Canada. The centres across the country use the slogan Promoting a new perspective on disability of the Independent Living Canada movement.

Je me joins à tous les parlementaires afin de féliciter l'organisme en question à l'occasion de son 25^e anniversaire. Merci, Madame la présidente.

I join all members in congratulating this organization on its 25th anniversary. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Do we have unanimous consent to revert to Introduction of Guests?

La présidente : Avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Hon. Members: Agreed.

Des voix : Oui.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Présentation d'invités / Introduction of Guests

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. It is a real treat today to welcome a guest who, I think, is now the new youngest visitor to the Legislature. Parker Alan Bourgeois, born two weeks ago today, is here with his mom, Tanner, and his dad, Michael. Some of you may know that Michael is a member of our team in the Premier's Office. We miss him dearly while he is doing the incredible work of supporting Parker's first few weeks of life. We are thrilled that those few weeks include a visit to the people's House to appreciate democracy and what I hope will be a good debate today, because you can never start them too young. We're thrilled to have you here, Parker, and we're thrilled for both of you, Tanner and Michael. We're happy to see your family grow and that you chose to bring Parker here and share him with us today. Welcome, Parker. Welcome, Michael and Tanner, to the people's House.

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est un réel plaisir d'accueillir aujourd'hui un invité qui, je pense, est maintenant le plus jeune visiteur à l'Assemblée législative. Parker Alan Bourgeois, qui est né il y a exactement deux semaines, est ici avec sa mère, Tanner, et son père, Michael. Certains d'entre vous savent peut-être que Michael fait partie de notre équipe, au Cabinet de la première ministre. Il nous manque beaucoup pendant qu'il accomplit l'incroyable travail qui consiste à soutenir Parker au cours de ses premières semaines de vie. Nous sommes ravis que ces premières semaines comprennent une visite à la Chambre du peuple pour comprendre la démocratie et assister à ce qui sera, je l'espère, un bon débat aujourd'hui, car on ne peut jamais initier les jeunes trop tôt. Nous sommes ravis de t'avoir ici, Parker, et nous sommes enchantés pour vous deux, Tanner et Michael. Nous sommes heureux de voir votre famille s'agrandir et nous nous réjouissons que vous ayez choisi d'amener Parker ici aujourd'hui pour nous le montrer. Bienvenue, Parker. Bienvenue, Michael et Tanner, à la Chambre du peuple.

Statements by Members / Déclarations de députés

Déclarations de députés / Statements by Members

Mr. Cullins: Thank you, Madam Speaker. This fall, when a kindergartner asks AI what the worst thing the Holt government has done to education in New

M. Cullins : Merci, Madame la présidente. Cet automne, lorsqu'un élève de maternelle demandera à l'IA quelle est la pire chose que le gouvernement Holt

Brunswick is, the AI is likely to respond with this: You're talking to me, aren't you?

The child will reply: So AI is the worst thing the Holt government has done? The AI will come back with this: Well, we can't say that for sure. Firing the librarians was a pretty terrible thing to do. Librarians were very helpful, knowledgeable, and kind people, but you'll never get to experience them. Also, we can't forget that the Holt government lowered the bar for achievement.

The child might ask: What does that mean? The AI will shake its head and sadly reply: Do you know how people tell you to do your best? The Holt government has decided that's not important. You know, that might be the worst thing the Holt government has done to education. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

The Auditor General's report revealed today that, in the Francophone sector, 40% of children in Grade 2 are failing to reach the required level of reading skills. The Anglophone Grade 2 assessment was discontinued in 2017, but the Grade 4 assessment reveals that 40% of those children are failing to reach the required level of reading skills. Yet the minister and her senior staff refuse to implement universal screening for reading in kindergarten, Grade 1, and Grade 2. This is key, Madam Speaker, to ensuring that every student graduates with the ability to read well. In the absence of screening, this goal will never, never be achieved.

Teachers need to identify which of their students are at risk of reading problems beginning in kindergarten so they can intervene, track progress, and screen repeatedly and repeatedly to help the student address the problem. Without this intervention, we will never wrestle illiteracy to the floor.

Ms. Sodhi: Madam Speaker, today I'm pleased to recognize the release of *Strong Basics, Bright Futures*, New Brunswick's new education plan for the Anglophone sector. Developed through extensive consultation with educators, students, families, and communities, this plan sets a clear vision for the next

a faite dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick, l'IA répondra probablement ainsi : Vous me parlez à moi, n'est-ce pas?

L'enfant répondra : Alors, l'IA est la pire chose que le gouvernement Holt a faite? L'IA répliquera : Eh bien, nous ne pouvons dire cela avec certitude. Le congédiement des bibliothécaires a été une chose vraiment terrible à faire. Les bibliothécaires étaient très utiles, bien informés et gentils, mais tu ne les rencontreras jamais. De plus, nous ne pouvons pas oublier que le gouvernement Holt a abaissé la barre pour ce qui est du rendement.

L'enfant pourrait demander : Qu'est-ce que cela veut dire? L'IA se secouera la tête et répondra avec tristesse : Tu sais quand les gens te disent de faire de ton mieux? Le gouvernement Holt a décidé que ce n'était pas important. Tu sais, c'est peut-être cela, la pire chose que le gouvernement Holt a faite dans le domaine de l'éducation. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Le rapport du vérificateur général dévoile aujourd'hui que, dans le secteur francophone, 40 % des enfants en 2^e année ne réussissent pas à atteindre le niveau souhaité pour ce qui est des compétences en lecture. Dans le secteur anglophone, l'évaluation en 2^e année a été abandonnée en 2017, mais l'évaluation en 4^e année révèle que 40 % des enfants ne réussissent pas à atteindre le niveau souhaité pour ce qui est des compétences en lecture. Pourtant, la ministre et ses cadres supérieurs refusent de mettre en oeuvre une évaluation universelle pour la lecture en maternelle, en 1^{re} année et en 2^e année. L'évaluation universelle est la clé, Madame la présidente, pour faire en sorte que chaque finissant dispose de bonnes habiletés en lecture. Sans processus d'évaluation, l'objectif ne sera simplement jamais, jamais atteint.

Le personnel enseignant doit déterminer quels élèves risquent d'avoir des problèmes de lecture dès la maternelle, de sorte qu'il puisse intervenir, suivre leurs progrès et les évaluer régulièrement afin de les aider à corriger le problème. Sans une telle intervention, nous ne pourrions jamais terrasser l'analphabétisme.

M^{me} Sodhi : Madame la présidente, je suis heureuse aujourd'hui de souligner la publication de *Strong Basics, Bright Futures*, le nouveau plan d'éducation du Nouveau-Brunswick pour le secteur anglophone. Élaboré grâce à de vastes consultations du personnel éducateur, des élèves, des familles et des collectivités,

12 years of education in our province. The plan focuses on strengthening literacy and numeracy, promoting student well-being and belonging, and fostering stronger collaboration among education partners. It also supports a stable and strong workforce, continuous improvement, innovation, accountability, and transparency. With clear targets and measurable outcomes, this plan will help ensure that every child has the opportunity to succeed and reach their full potential.

I want to thank everyone who contributed their voices and expertise to this important work. Together, we are building stronger foundations and brighter futures for New Brunswick's students. Thank you, Madam Speaker.

13:20

Ms. M. Wilson: Madam Speaker, this fall, when a kindergarten student asks an AI about the difference between being uninformed and unaware, the AI is likely to respond: You are talking about Premier Holt, aren't you? The child might say: Wow, how did you guess? The AI would respond: Trust me, it's not that hard. The number of times the Premier has not known what is happening, and the number of times the Premier has shared information that was not correct, make it easy.

I will give you one example out of many. Let's take the American used jet-engine gas plant her government has approved. She said First Nations were involved, but they weren't. She thought the location could be changed, but it can't. She admitted on social media that she had questions about the whole thing. That is just one example of how the Premier is both uninformed and unaware. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Wilcott: Madam Speaker, I have the pleasure of connecting with New Brunswickers not only in my riding but also across the southern New Brunswick region. As MLAs, we are entrusted with the confidence and confidentiality of our constituents, so I won't name names, but I can share the feedback of a

ce plan établit une vision claire pour les 12 prochaines années sur le plan de l'éducation dans notre province. Le plan vise à renforcer la littératie et la numératie, à promouvoir le bien-être des élèves, à susciter un sentiment d'appartenance et à favoriser une plus grande collaboration entre les partenaires en éducation. De plus, il soutient une main-d'œuvre stable et solide et encourage l'amélioration continue, l'innovation, la reddition de comptes et la transparence. Grâce à des objectifs clairs et à des résultats mesurables, le plan contribuera à faire en sorte que chaque enfant ait l'occasion de réussir et d'atteindre tout son potentiel.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont ajouté leur voix et leur expertise à cet important travail. Ensemble, nous bâtissons des fondations plus solides et un avenir meilleur pour les élèves du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

M^{me} M. Wilson : Madame la présidente, cet automne, lorsqu'un élève de maternelle demandera à l'IA quelle est la différence entre ne pas être informé de dossiers et ne pas en être au courant, l'IA répondra probablement : Tu parles de la première ministre Holt, n'est-ce pas? L'enfant pourrait demander : Waouh, comment avez-vous deviné? L'IA pourrait répondre : Fais-moi confiance, ce n'est pas si difficile que cela. Le nombre de fois où la première ministre ne savait pas ce qui se passait et le nombre de fois où la première ministre a communiqué des renseignements qui n'étaient pas corrects rendent la tâche facile.

Je vais te donner un exemple parmi tant d'autres. Prenons l'exemple de la centrale au gaz américaine où seront réutilisés des moteurs à réaction et que le gouvernement a approuvée. La première ministre a dit que les Premières Nations participaient au processus, mais elles n'y participent pas. Elle pensait que l'endroit pouvait changer, mais ce n'est pas le cas. Elle a avoué sur les réseaux sociaux qu'elle avait des questions sur l'ensemble du projet. Il ne s'agit là que d'un exemple où la première ministre n'était pas informée ni au courant du dossier. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Wilcott : Madame la présidente, j'ai le plaisir d'établir des liens avec les gens du Nouveau-Brunswick non seulement dans ma circonscription, mais aussi dans toute la région du sud du Nouveau-Brunswick. En tant que parlementaires, nous sommes investis de la confiance des gens de notre

retired couple in Saint John Portland-Simonds who are grateful that we approach the world with inclusivity and openness so that their grandchildren feel safe. In Saint John Harbour, a young professional knows that starting a family could be a reality rather than a dream due to our investment in IVF treatments. In my own riding, an adult child of seniors recently wrote to thank us for the work we are doing to place the care of seniors at the forefront of our mandate. The parents of this person are now together in long-term care.

These are some of the examples that Saint John residents have shared, knowing that we've invested in their children's and grandchildren's education, their parents' and their own future long-term care, their affordability, their health care, and their quality of life. Thank you.

Ms. S. Wilson: Madam Speaker, the Premier has company coming tomorrow. I'm sure that farmers hope it will be the last time they have to come to the Legislature. Farmers have more things to do in the spring than fixing the mistakes made by the Holt government, but they have no choice. The \$4-million cut to vet and lab services was about the most shortsighted choice the government has made, and it has made plenty.

Tomorrow, starting at 10 a.m., members of the Agricultural Alliance of New Brunswick will be in Fredericton. There are plans for a noon tractor parade. It seems likely that we will be joined in the gallery by folks trying to make the Premier come to her senses. The damage has already started, as we have lost one large animal vet. Let's hope that the Holt government smartens up and that we won't lose any more. Thank you, Madam Speaker.

M. Mallet : Madame la présidente, depuis septembre dernier, tous les élèves de la province ont accès à une variété d'aliments nutritifs, notamment des produits

circonscription et nous devons assurer leur confidentialité ; alors, je ne nommerai pas de noms, mais je peux vous faire part des observations formulées par un couple à la retraite de Saint John Portland-Simonds, qui nous est reconnaissant d'aborder le monde en favorisant l'inclusion et l'ouverture de sorte que ses petits-enfants se sentent en sécurité. Dans Saint John Harbour, une jeune professionnelle sait que, grâce à nos investissements dans les traitements de fécondation in vitro, fonder une famille pourrait devenir une réalité au lieu de ne demeurer qu'un rêve. Dans ma circonscription, un adulte dont les parents sont âgés nous a récemment écrit pour nous remercier du travail que nous accomplissons afin de placer les soins aux personnes âgées au premier plan de notre mandat. Les parents de cette personne demeurent maintenant ensemble dans un établissement de soins de longue durée.

Voilà quelques exemples de ce que les gens de Saint John nous ont communiqué, en sachant que nous avons investi dans l'éducation de leurs enfants et de leurs petits-enfants, dans les soins à long terme de leurs parents et dans leurs futurs soins à long terme, dans des mesures pour les aider à composer avec le coût de la vie, dans leurs soins de santé et dans leur qualité de vie. Merci.

M^{me} S. Wilson : Madame la présidente, la première ministre aura de la compagnie demain. Je suis certaine que les agriculteurs espéreront ne plus avoir à se rendre à l'Assemblée législative. Au printemps, les agriculteurs ont autre chose à faire que réparer les erreurs commises par le gouvernement Holt, mais ils n'ont pas le choix de le faire. La compression de 4 millions de dollars dans les services vétérinaires et les services de laboratoire a été la décision la moins visionnaire du gouvernement, et il a pris de nombreuses décisions peu visionnaires.

Demain, dès 10 h, des membres de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick seront à Fredericton. Un défilé de tracteurs est prévu pour midi. Il est probable que des gens se joindront à nous à partir des tribunes et qu'ils tenteront de ramener la première ministre à la raison. Des dommages ont déjà été faits, car nous avons perdu un vétérinaire pour grands animaux. Espérons que le gouvernement Holt entendra raison et que nous ne perdrons pas d'autres vétérinaires. Merci, Madame la présidente.

Mr. Mallet: Madam Speaker, since last September, every student in the province has had access to a variety of healthy foods, including dairy products,

laitiers, des oeufs, des fruits, des céréales et d'autres aliments de base, grâce au programme de petits-déjeuners né d'une collaboration entre le gouvernement fédéral, Nourrir NB et notre gouvernement. Ce programme est offert dans toutes les écoles de la province et contribue chaque jour à mieux préparer les élèves à apprendre.

Il est plus facile d'apprendre lorsqu'on n'a pas l'estomac vide. Pour les parents qui se lèvent tôt pour aller travailler ou pour les familles qui doivent composer avec des coûts élevés et des budgets serrés, une petite aide du genre peut changer la donne. Madame la présidente, après plusieurs mois marqués par des résultats tangibles, le programme montre qu'investir dans nos élèves, c'est investir directement dans la réussite de toute la province. Merci, Madame la présidente.

Ms. Conroy: Madam Speaker, we have the worst food insecurity in Canada, the worst wait list for a family doctor, the worst wait list for housing, the worst deficit in history, the worst GDP per person, and the worst cost of living per income. After the Holt government was elected, some wondered: What's the worst they could do? People now have quite a list to consider.

This fall, when AI is pushed onto kindergarten children, the Premier better hope the kids don't ask the AI about her record so far, because they will be treated to a long list of worsts. Of course, children being kind, they might ask the AI what the Premier is good at. The AI will likely tell them that the Premier is good at gathering frequent-flyer points, packing for travel, and self-promoting. Should the kids happen to ask the AI whether the Premier has been good for New Brunswick, what do you suppose the AI will tell them? Thank you, Madam Speaker.

13:25

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, there is a man named Glen from East Saint John who drives to Fredericton for work. He's about to lose his temporary job, and he's feeling very insecure. After six years of the previous government ignoring affordability issues, he wants to know what this government is doing to support New Brunswickers with respect to the cost of living. I'm proud to tell Glen that, because of the

eggs, fruit, whole grains, and other staple foods, thanks to the breakfast program co-created by the federal government, Feed NB, and our government. This program is offered in every school in the province and helps to better prepare students to learn every day.

It's easier to learn on a full stomach. For parents who get up early to go to work or families that have to cope with high costs and tight budgets, a little help like this can be a game changer. Madam Speaker, after several months of tangible results, the program is demonstrating that investing in our students is a direct investment in the success of the entire province. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Conroy : Madame la présidente, nous avons le pire taux d'insécurité alimentaire au Canada, la pire liste d'attente pour consulter un médecin de famille, la pire liste d'attente en matière de logement, le pire déficit de l'histoire, le pire PIB par personne et le pire coût de la vie par revenu. Après que le gouvernement Holt a été élu, certains se sont demandé : Quelle est la pire chose que le gouvernement pourra faire? Les gens ont maintenant une assez longue liste à considérer.

Cet automne, lorsque l'IA sera imposée aux enfants de maternelle, la première ministre ferait mieux d'espérer que les enfants ne posent pas de questions à l'IA à propos de son bilan jusqu'à maintenant, car ils auront droit à une longue liste de pires choses. Bien sûr, les enfants étant gentils, ils demanderont peut-être à l'IA à quoi excelle la première ministre. L'IA leur répondra probablement que la première ministre excelle à ramasser des points de grand voyageur, à faire ses bagages pour aller en voyage et à se mettre en valeur. Si les enfants demandent à l'IA si la première ministre a été bonne pour le Nouveau-Brunswick, que pensez-vous que l'IA leur répondra? Merci, Madame la présidente.

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, il y a un homme dénommé Glen, de Saint John-Est, qui conduit jusqu'à Fredericton pour le travail. Il est sur le point de perdre son emploi temporaire, et il est très inquiet. Après six années où le gouvernement précédent a négligé les problèmes d'abordabilité, cet homme veut savoir ce que le gouvernement actuel fait pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne le

actions of our government, he is saving 10% on his power bill every month, his rent increase was capped at 3%, and his property taxes have been updated to save him money, whether he's a renter or a homeowner. Because our government has made a long overdue change to the way gas prices are calculated, Glen is saving about 10¢ per litre on fuel.

Madam Speaker, we know that the last government made a habit of ignoring New Brunswickers, but our government is proud to help guys like Glen save money when times are tough. Thank you.

Mr. Hogan: Madam Speaker, this fall, when a kindergarten student asks AI what the worst thing the Holt government has done to health care in New Brunswick is, AI will likely respond by telling the student that there are several candidates. Let's start with the failure to recruit. This means that people needing a family doctor won't get one. This means that more babies will be born on the side of the road. This means that people needing specialized care won't get it. In short, this means that people will die. The child might respond with: Wow, that sure is bad. AI will say: Hold on, I'm just getting started. Let's talk about the boondoggle with Foundever, the American company the Holt government has trusted with the health care of hundreds of thousands of New Brunswickers. The child will say: Oh yes, I've heard of that mess. How can any grown-up be that silly? How indeed, Madam Speaker.

Oral Questions / Questions orales

Virtual Care / Soins virtuels

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. News broke last week that nurse practitioners who are involved in the transition from eVisitNB to Foundever are sounding the alarm. Ever since this government decided to switch from eVisitNB's services to Foundever's, this has caused consternation, worry, and mostly fear, fear of losing a service that, by all accounts, was working very well for those who needed it. This government had promised a smooth transition by April 1 of this year. Then it was switched to July 1 of this year. That certainly raised eyebrows on this side

coût de la vie. Je suis fier de dire à Glen que, en raison des mesures prises par notre gouvernement, il économise 10 % sur sa facture d'énergie chaque mois, l'augmentation de son loyer a été plafonnée à 3 %, et ses impôts fonciers ont été améliorés pour lui faire économiser de l'argent, qu'il soit locataire ou propriétaire. Parce que notre gouvernement a changé la façon de calculer les prix de l'essence, un changement longuement attendu, Glen économise environ 10 ¢ le litre sur le carburant.

Madame la présidente, nous savons que l'ancien gouvernement avait pris l'habitude de faire fi des gens du Nouveau-Brunswick, mais notre gouvernement est fier d'aider des gens comme Glen à économiser lorsque les temps sont durs. Merci.

M. Hogan : Madame la présidente, cet automne, lorsqu'un élève de maternelle demandera à l'IA quelle est la pire chose que le gouvernement Holt a faite pour les soins de santé au Nouveau-Brunswick, l'IA lui répondra probablement qu'il y a plusieurs choix possibles. Commençons par l'incapacité à recruter. Cela signifie que les gens qui ont besoin d'un médecin de famille n'en obtiendront pas un. Cela signifie que plus de bébés viendront au monde sur le bord de la route. Cela signifie que les gens qui ont besoin de soins spécialisés ne les obtiendront pas. En résumé, cela signifie que des gens mourront. L'enfant répondra peut-être : Waouh, c'est certainement une mauvaise chose. L'IA dira : Attends, je ne fais que commencer. Parlons du fiasco de Foundever, la compagnie américaine à qui le gouvernement Holt a fait confiance pour fournir des soins de santé à des milliers et des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick. L'enfant dira : Ah oui, j'ai entendu parler du gâchis en question. Comment un adulte peut-il être aussi bête? Comment en effet, Madame la présidente.

Questions orales / Oral Questions

Soins virtuels / Virtual Care

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous avons appris la semaine dernière que des membres du personnel infirmier praticien participant à la transition d'eVisitNB vers Foundever avaient tiré la sonnette d'alarme. Depuis que le gouvernement actuel a décidé de remplacer eVisitNB par Foundever, la question suscite la consternation, l'inquiétude et surtout la peur de perdre un service qui, de l'avis général, fonctionnait très bien pour les personnes qui en avaient besoin. Le gouvernement avait promis une transition en douceur d'ici au 1^{er} avril de cette année.

of the House because it was a clear indicator that, once again, this government followed its ready-fire-aim approach and did not look at all the details of the contract. The official opposition has been asking questions of both the Premier and the Minister of Health, and no answers have been forthcoming from the most radically transparent government in New Brunswick's history. Will the Premier be radically transparent and tell us the details of what is happening with this off-the-rails contract? Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I'm glad to rise today to reassure New Brunswickers. New Brunswickers want good virtual care for New Brunswickers. That exists today, and it will be better come July 1. We have listened to 19 companies, and we have listened to patients and nurse practitioners who have described what people want on July 1. They will get it. I am very pleased to support our new company. I meet with its representatives. We've discussed any concerns that nurse practitioners have brought up. I'm very certain that there will be a smooth transition to a state-of-the-art, 2026 virtual care company. Thank you.

Mr. Savoie: Thank you, Madam Speaker. The people the government is not listening to, who don't believe there will be a smooth transition, are the people doing the work every single day. This contract is going to cost more but deliver less. This is a \$30-million contract over two years, whereas eVisitNB's contract was for \$11 million per year. That's 33% more in cost, but there will be less access for people who already do not have access to a primary care provider when they need it.

It is known that, currently, New Brunswick-created and run eVisitNB has a flexible system that allows nurse practitioners to see as many patients as possible in the run of a day, and eVisitNB has been doing the follow-ups so that nurse practitioners can focus on their next patient. Now, Foundever will be forcing a 20-minute time slot, whether the client shows up or not, and the nurse practitioner has to do all the associated follow-ups. The result? There will be fewer

La date a ensuite été repoussée au 1^{er} juillet. La décision a fait sourciller les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre, car c'était une indication claire que le gouvernement avait adopté, une fois de plus, son approche qui consiste à tirer d'abord et à viser ensuite, et qu'il n'avait pas examiné attentivement les détails du contrat. L'opposition officielle continue de poser des questions à la première ministre et au ministre de la Santé, mais aucune réponse n'a été fournie par le gouvernement, qui se dit faire preuve de la transparence la plus radicale de l'histoire du Nouveau-Brunswick. La première ministre fera-t-elle preuve de transparence radicale et nous révélera-t-elle les détails du contrat inacceptable? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui pour rassurer les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent obtenir de bons soins virtuels. Ces soins sont actuellement offerts, et ils seront encore meilleurs à compter du 1^{er} juillet. Nous avons entendu 19 compagnies, ainsi que des patients et des membres du personnel infirmier praticien qui ont décrit ce que les gens veulent voir en place le 1^{er} juillet. Ils l'obtiendront. Je suis très content de soutenir notre nouvelle compagnie. Je rencontre régulièrement ses représentants. Nous avons discuté des préoccupations soulevées par le personnel infirmier praticien. Je suis tout à fait persuadé qu'il y aura une transition en douceur vers une compagnie de soins virtuels ultramoderne en 2026. Merci.

M. Savoie : Merci, Madame la présidente. Les personnes que le gouvernement n'écoute pas, qui ne croient pas qu'il y aura une transition en douceur, sont celles qui accomplissent le travail au quotidien. Le contrat actuel coûtera plus cher, mais offrira moins de services. Il s'agit d'un contrat de 30 millions de dollars sur 2 ans, alors que le contrat avec eVisitNB s'élevait à 11 millions par année. Cela représente une hausse des coûts de 33 %, mais les personnes qui n'ont déjà pas accès à un fournisseur de soins primaires lorsqu'elles en ont besoin auront encore moins accès aux services.

On sait que la compagnie eVisitNB, conçue et exploitée au Nouveau-Brunswick, repose actuellement sur un modèle souple qui permet au personnel infirmier praticien de consulter le plus grand nombre possible de patients au cours d'une journée, et qu'eVisitNB assure les suivis afin que les membres du personnel infirmier praticien puissent se concentrer sur leur prochain patient. Or, Foundever imposera des plages de consultation de 20 minutes, que le patient se

patients seen, more administrative work for nurse practitioners, and less access to health care for New Brunswick residents. Is the data-driven Premier okay with paying more for a service with even fewer New Brunswickers getting access? This is what the data tells us will happen.

13:30

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I could rise all day to reassure New Brunswickers. People who call a service today want more. They don't want to be waiting like they are when they call Air Canada, not knowing when someone will call them back or whether they will get a call back if they are Francophone. I'm very pleased that this new service will allow access from MyHealthNB, Tele-Care 811, and multiple other services that will be funnelled in, allowing people to get the right care at the right time. I'm very pleased that this is progressive. Thank you very much to the member opposite for giving me ongoing chances to speak about this. I hope that you ask more questions. Thank you.

Mr. Savoie: I certainly will, Madam Speaker, because the more they talk, the more New Brunswickers know that their trust in this government was misplaced. If only the last question was the worst of it. It's not. The original contract sent to nurse practitioners indicated that they would need access to electronic records, since the company had not obtained the necessary permissions. Then the contracts were changed, and that was omitted. Clearly, this is being made up on the fly between the Holt government and Foundever. This does not inspire confidence in how this government is managing this. There are over 70 nurse practitioners who are saying that they are worried the situation will worsen outcomes for patients. These are the people who know, who actually work in the system. New Brunswickers are rightly worried about this. Will the Premier back away from this bad contract and reassure New Brunswickers that they will not lose access to an e-visit system that was already working? Thank you, Madam Speaker.

présente ou non, et les membres du personnel infirmier praticien devront eux-mêmes effectuer tous les suivis connexes. Quel sera le résultat? Moins de patients seront vus, le personnel infirmier praticien devra assumer davantage de tâches administratives et les gens du Nouveau-Brunswick auront un accès plus limité aux soins de santé. La première ministre, qui se dit guidée par les données, est-elle prête à payer davantage pour un service qui sera accessible à un nombre encore plus restreint de personnes du Nouveau-Brunswick? Selon les données, c'est ce qui se produira.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je pourrais prendre la parole toute la journée pour rassurer les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens qui font appel à un service aujourd'hui en veulent davantage. Ils ne veulent pas attendre comme lorsqu'ils appellent Air Canada, sans savoir quand on les rappellera ni même si elles recevront un appel dans le cas des francophones. Je suis très content que le nouveau service soit accessible à partir de MaSantéNB, de Télé-Soins 811 et de nombreux autres services qui y seront intégrés, ce qui permettra aux gens d'obtenir les soins appropriés au bon moment. Je suis très content que le tout se fasse de façon progressive. Je remercie beaucoup le député d'en face de me donner continuellement l'occasion de m'exprimer à ce sujet. J'espère que vous poserez plus de questions. Merci.

M. Savoie : Bien sûr, Madame la présidente, car plus les gens d'en face parlent, plus les gens du Nouveau-Brunswick constatent que la confiance qu'ils ont accordée au gouvernement actuel reposait était mal placée. Si seulement la dernière question représentait le pire de la situation. Ce n'est pas le cas. Le contrat initial envoyé aux membres du personnel infirmier praticien indiquait qu'ils auraient besoin d'un accès aux dossiers électroniques, puisque la compagnie n'avait pas encore obtenu les autorisations nécessaires à ce sujet. Les contrats ont ensuite été modifiés, et la question de l'accès a été omise. Il est clair que le gouvernement Holt et Foundever improvise au fur et à mesure. Cela n'inspire guère confiance quant à la façon dont le gouvernement gère le dossier. Plus de 70 membres du personnel infirmier praticien affirment craindre que la situation n'entraîne une détérioration des résultats pour les patients. Ce sont des gens qui parlent en connaissance de cause, des gens qui travaillent effectivement au sein du système. Les gens du Nouveau-Brunswick ont tout à fait raison de

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I am very glad to reassure New Brunswickers that they will have virtual health care in New Brunswick on July 1. Thank you very much for telling us what nurse practitioners are concerned about. We hear that. We are acting on it. We have received letters from nurse practitioners who have had concerns about the other system and are looking forward to a new, modern system. You know, our nurse practitioners who are part of the new system will be able to order blood work directly, under their own names. That wasn't the case with the old system. They had to go through a medical director. That is not using our nurse practitioners to their full scope. We're very pleased that this will be a progressive system for New Brunswickers moving forward. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Madam Speaker, I hope that this government just keeps digging in, digging in, and digging in, because New Brunswickers will see the truth of what is happening when they finally move over to this new contract. The following is a direct quote from the nurse practitioners who are worried about this bad contract.

*Currently we see between 400-800 patients daily, and with the proposed "appointment only" contract, we will not be able to see a fraction of the same number of patients. We are the ones sitting in front of New Brunswickers daily, and **patients are scared and understandably concerned about their ability to access healthcare beyond June 30th.** Given the current state of Foundever's hiring practices, it is morally difficult for us to continue to reassure patients that the system will work for them. We have a growing concern that this inability to safely provide care **will***

s'inquiéter de la situation. La première ministre renoncera-t-elle au mauvais contrat et rassurera-t-elle les gens du Nouveau-Brunswick qu'ils ne perdront pas l'accès à un système de consultation virtuelle, qui donnait déjà de bons résultats? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je suis très content de rassurer les gens du Nouveau-Brunswick qu'ils auront accès aux soins de santé virtuels au Nouveau-Brunswick à compter du 1^{er} juillet. Merci beaucoup au député d'en face de nous avoir fait part des préoccupations des membres du personnel infirmier praticien. Nous les entendons. Nous prenons des mesures à cet égard. Nous avons reçu des lettres de la part des membres du personnel infirmier praticien qui nous ont fait part de leurs préoccupations concernant l'ancien système et qui attendent avec impatience que soit mis en place un nouveau système moderne. Vous savez, les membres de notre personnel infirmier praticien qui font partie du nouveau système pourront prescrire directement, en leur propre nom, des analyses sanguines. Ce n'était pas le cas au sein de l'ancien système. Ils devaient d'abord avoir l'approbation d'un directeur médical. Une telle approche ne permettait pas au personnel infirmier praticien d'exercer à la pleine mesure de leur champ de pratique. Nous sommes ravis de constater que les gens du Nouveau-Brunswick disposeront dans l'avenir d'un système progressif. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Madame la présidente, j'espère que le gouvernement continuera tout simplement à camper sur ses positions, encore et encore, car les gens du Nouveau-Brunswick connaîtront la vérité lorsqu'ils passeront enfin au nouveau contrat. Voici une citation directe des membres du personnel infirmier praticien qui expriment leurs préoccupations au sujet du mauvais contrat.

*Actuellement, nous voyons entre 400 et 800 patients par jour, mais, dans le cas du contrat proposé, lequel est axé uniquement sur les rendez-vous, nous ne serons pas en mesure de voir ne serait-ce qu'une fraction de ce même nombre de patients. C'est nous qui sommes quotidiennement en première ligne auprès des personnes du Nouveau-Brunswick, et nous constatons que les **patients sont inquiets et, à juste titre, préoccupés quant à leur capacité d'obtenir des soins de santé après le 30 juin.** Compte tenu des pratiques d'embauche actuelles de Foundever, il nous est difficile, sur le plan moral, de continuer à rassurer les patients en leur disant que le système répondra à leurs*

result in real world harm to our patients, for whose welfare we care deeply.

Does the Premier not see the concern? Will she be that blind to those who do this work every day? Does she believe these nurse practitioners, who clearly—

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, we did receive a letter, anonymous, so I'm not sure what "direct quote" means. We have received other letters from the nurse practitioners' association. They have shared some concerns. We've met with them. You know, I'm very pleased that our nurse practitioners consider the well-being of New Brunswickers. They are trusted partners in health care management.

We have spoken with Foundever representatives. They assure us that it will meet the needs of multiple different sources and will be able to point people in multiple different directions, give direct advice, order blood tests, get those results, and follow up accordingly. The more I look into this file, the more I am reassured that this is the best way forward for New Brunswickers to get the virtual care that they expect and demand. Thank you.

Mr. Savoie: He's the only one who is reassured, Madam Speaker. Trust me. Here is another quote.

As Nurse Practitioners, we are advocates for patient safety, and it is our sincere concern that this company does not have the capacity to provide equivalent virtual care to New Brunswick with this looming deadline. ...

besoins. Nous craignons de plus en plus que l'incapacité à prodiguer des soins de façon sécuritaire n'entraîne des conséquences néfastes réelles sur nos patients, dont le bien-être nous tient profondément à coeur. [Traduction.]

La première ministre ne voit-elle donc pas de telles préoccupations? Sera-t-elle à ce point aveugle aux préoccupations des gens qui accomplissent le travail au quotidien? Croit-elle que les membres du personnel infirmier praticien, qui, manifestement...

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, nous avons effectivement reçu une lettre, mais celle-ci était anonyme ; je ne suis donc pas très sûr de ce que l'on entend par « citation directe ». Nous avons reçu d'autres lettres de l'association des infirmières praticiennes. Celle-ci nous a fait part de certaines préoccupations. Nous avons rencontré le personnel infirmier concerné. Vous savez, je suis très content que les membres de notre personnel infirmier praticien se soucient du bien-être des gens du Nouveau-Brunswick. Ce sont des partenaires de confiance en matière de gestion des soins de santé.

Nous avons parlé avec des représentants de Foundever. Ils nous assurent que le système permettra de répondre à un vaste éventail de besoins, d'orienter les gens à vers de multiples ressources, de fournir des conseils directement, de prescrire des analyses sanguines, d'en recevoir les résultats et d'assurer le suivi nécessaire. Plus j'examine le dossier, plus je suis convaincu qu'il s'agit de la meilleure voie à suivre pour que les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent les soins virtuels qu'ils réclament et auxquels ils s'attendent. Merci.

M. Savoie : Le ministre est la seule personne rassurée, Madame la présidente. Croyez-moi. Voici un autre extrait.

En tant que membres du personnel infirmier praticien, nous sommes des défenseurs de la sécurité des patients et nous sommes profondément préoccupées par le fait que la compagnie n'a pas la capacité d'offrir des services de soins virtuels équivalents au Nouveau-Brunswick compte tenu de l'échéance imminente. [...]

*We are all aware of the challenges our patients face accessing care; primarily those who are not connected to a primary care provider. At eVisitNB we have kept countless patients out of the emergency rooms of New Brunswick, and have a grave concern for patient safety and care access from July 1st onwards. **With our current knowledge of Foundever, we do not believe they will be ready or capable for the task; nor do we feel they are investing the time and resources this province deserves.***

*Nous sommes tous conscients des défis que rencontrent nos patients pour accéder aux soins, en particulier ceux qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires. À eVisitNB, nous avons permis à d'innombrables patients d'éviter les urgences du Nouveau-Brunswick, et nous avons de sérieuses préoccupations quant à la sécurité des patients et à l'accès aux soins à compter du 1^{er} juillet. **À la lumière de ce que nous savons de la compagnie Foundever, nous ne croyons pas qu'elle sera prête ni en mesure d'assumer la tâche ; nous n'estimons pas non plus qu'elle investisse le temps et les ressources que mérite la province.** [Traduction.]*

13:35

Does the Premier respect the opinion and knowledge of these front-line staff members? Does she believe them, yes or no?

La première ministre respecte-t-elle l'opinion et les connaissances des membres du personnel de première ligne? Les croit-elle, oui ou non?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, it's not a matter of belief. We really appreciate the input and support that nurse practitioners give us. Frankly, they do keep people out of the emergency department, and they will do that on July 1 and August 1. They will continue to be very valuable. We continue to listen to nurse practitioners. We are meeting with them.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, la question ne porte pas sur la croyance. Nous sommes vraiment reconnaissants aux membres du personnel infirmier praticien de leur contribution et de leur soutien. Franchement, ils contribuent vraiment à éviter des visites aux urgences, et ils continueront à le faire à compter du 1^{er} juillet et du 1^{er} août. Ils continueront de jouer un rôle très important. Nous continuons d'être à l'écoute des membres du personnel infirmier praticien. Nous les rencontrons régulièrement.

Nurse practitioners are not aware of the specifics or the workings of Foundever. That's just the way it goes. However, we are aware. Foundever has been giving us quite firm plans for moving ahead to meet that deadline, and it's under contract. It's obliged to provide virtual care for New Brunswickers. We have ways of monitoring that. We've spoken with Foundever and the previous providers, and we expect that it will deliver on behalf of New Brunswickers. I have been hearing positive expectations that virtual care will continue on July 1. I haven't heard anything that would lead me to believe that it won't happen, and I am aware of what the company is planning to do. Thank you very much, Madam Speaker.

Les membres du personnel infirmier praticien ne connaissent ni les détails ni le fonctionnement de Foundever. Il en est simplement ainsi. Nous en sommes toutefois conscients. Foundever nous a présenté des plans assez solides pour aller de l'avant et respecter l'échéance, et le tout est stipulé dans le contrat. La compagnie est tenue d'offrir des soins virtuels aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons des moyens d'assurer le suivi. Nous avons discuté avec Foundever et les fournisseurs précédents, et nous nous attendons à ce que la compagnie remplisse ses obligations envers les gens du Nouveau-Brunswick. J'entends parler d'attentes positives selon lesquelles les soins virtuels se poursuivront le 1^{er} juillet. Je n'ai rien entendu, qui me ferait croire que cela ne se produira pas, et je suis au courant des plans de l'entreprise. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Mr. Savoie: It was supposed to start on April 1, Madam Speaker, and now it's starting on July 1. There should be warning signs all over the place for this government, but its members are not listening. They're not listening to people who actually work in this

M. Savoie : Madame la présidente, le service était censé commencer le 1^{er} avril, et maintenant c'est le 1^{er} juillet. Le gouvernement devrait recevoir des signaux d'alarme de toutes parts, mais ses parlementaires font la sourde oreille. Ils n'écotent pas

system. So much for good collaboration, trust, and leadership.

The nurse practitioners who have done this work in the service of New Brunswick patients are being treated poorly from the get-go. While an American company, Foundever, is making much more money from this contract than New Brunswick-based and New Brunswick-founded eVisitNB ever did, and is doing far less, nurse practitioners will be forced into pay that will be about half of what they were making and are being given 48 hours to sign a contract they are reluctant to sign. These are all signs pointing in the wrong direction, Madam Speaker. Does the Premier think that these front-line workers, who have kept untold thousands of people out of emergency rooms... Does she really believe that these people deserve to be paid less? She obviously does because she defends this contract at every single turn. Thank you, Madam Speaker.

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I try hard not to repeat myself, so I won't. I heard the questions. I heard them three times. I would like to talk about a clinic I visited this morning while we were in Moncton. It's called an "access clinic", and it's where six nurses and three physicians look after over 15 000 patients. They do that very well, they are very credible, and they show leadership in New Brunswick. We are attaching patients to physicians and nurse practitioners. So, this is a good-news story from our trip to Moncton this morning. I will just reassure people that virtual care, real care, and access are all improving as we move on. Thank you very much, Madam Speaker.

Mr. Hogan: Madam Speaker, the Premier has awarded the e-health of New Brunswickers by the hundreds of thousands to an American company in Florida. The Premier will pay this American company 33% more, and that's not all. The American company will cut the pay of New Brunswick nurses so that even more profit can flow south to Miami, Florida, America. Congratulations, Premier. President Trump would be proud of you. New Brunswickers, not so much, especially at the end of the month if this boondoggle continues to blow up at the rate it has so far. In fairness to the Premier, before I ask another

les personnes qui travaillent réellement au sein du système. On repassera pour ce qui est de la collaboration, de la confiance et du leadership.

Les membres du personnel infirmier praticien qui ont accompli le travail au service des patients du Nouveau-Brunswick sont maltraités dès le départ. Alors qu'une compagnie américaine, Foundever, gagne beaucoup plus d'argent du contrat actuel que ne l'a jamais fait eVisitNB, une société basée et fondée au Nouveau-Brunswick, et ce, en offrant beaucoup moins de services, les membres du personnel infirmier praticien seront contraints d'accepter une rémunération environ deux fois moindre qu'auparavant, et on leur donne 48 heures pour signer un contrat qu'ils sont réticents à signer. Voilà tous des signes qui indiquent que l'on fait fausse route, Madame la présidente. La première ministre pense-t-elle vraiment que les travailleurs de première ligne, qui ont évité à des milliers de personnes de se retrouver aux urgences... Croit-elle vraiment qu'ils méritent d'être moins bien rémunérés? Manifestement, elle le croit, puisqu'elle défend le contrat à chaque occasion. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je m'efforce de ne pas me répéter ; je ne le ferai donc pas. J'ai entendu les questions. Je les ai entendues à trois reprises. J'aimerais vous parler d'une clinique que j'ai visitée ce matin pendant notre passage à Moncton. On l'appelle « clinique d'accès », et c'est à cet endroit que 6 infirmières et 3 médecins prennent en charge plus de 15 000 patients. Ils font très bien leur travail, ils sont très fiables et ils font preuve de leadership au Nouveau-Brunswick. Nous jumelons des patients à des médecins et à des infirmières praticiennes. Voilà donc une bonne nouvelle de notre voyage à Moncton ce matin. Je tiens à rassurer les gens que les soins virtuels, les soins en personne et l'accès aux soins s'améliorent tous à mesure que nous progressons. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M. Hogan : Madame la présidente, la première ministre a confié la gestion des services virtuels de santé de centaines de milliers de personnes du Nouveau-Brunswick à une compagnie américaine de la Floride. La première ministre versera 33 % de plus à cette compagnie américaine, et ce n'est pas tout. La compagnie américaine réduira la rémunération du personnel infirmier du Nouveau-Brunswick afin qu'une part encore plus importante des profits puissent prendre le chemin du sud, vers Miami, en Floride, aux États-Unis. Félicitations, Madame la première ministre. Le président Trump serait fier de vous. On ne

question, has she finally realized all the signs of the impending mess, or is she still guaranteeing a seamless transition to Foundever at the end of this month?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I'm concerned that the member opposite described an effort that we, as a credible government, have undertaken as a "boondoggle". People who call today get virtual care. People who call on July 1 will get virtual care. We are moving to a system that people have designed. Foundever, eVisitNB, and 17 other companies helped create this RFP. The successful contractor is going to deliver on that, and we will hold it accountable. So, I'm seeing signs of success, signs of 2026, and signs that we are moving forward in a way in which we listen to New Brunswickers. Thank you very much, Madam Speaker.

Mr. Hogan: Madam Speaker, signs of success are kind of like all the announcements about these collaborative care clinics that are going to open sometime in the future. I believe the Premier's counting on New Brunswickers getting upset about Foundever one at a time, on a case-by-case basis—each person who is not well versed in the digital universe but who has come to learn how to operate eVisitNB and who will struggle with Foundever, each senior who has lost their family doctor and has come to learn to appreciate eVisitNB, each person who is told that there's no service for them and to call their family doctor, and each person who has lost follow-up service.

13:40

The list goes on. By the next election, the Premier ought to have 200 000 or 300 000 New Brunswickers good and mad. Can the Premier tell the people of New Brunswick, and even the Miramichiers, especially the

peut en dire autant des gens du Nouveau-Brunswick, surtout à la fin du mois, si le cafouillage continue de tourner à la catastrophe au rythme où il le fait depuis le début. Par souci d'équité envers la première ministre, avant de lui poser une autre question, je lui demanderai ceci : a-t-elle enfin pris conscience de tous les signes annonciateurs du cafouillage qui se profile à l'horizon, ou garantit-elle toujours une transition en douceur vers Foundever à la fin du mois?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, le fait que le député d'en face a qualifié de « cafouillage » des efforts que nous avons entrepris en tant que gouvernement crédible me préoccupe. Les personnes qui appellent aujourd'hui obtiennent des soins virtuels. Les personnes qui appelleront le 1^{er} juillet obtiendront également des soins virtuels. Nous passons à un système conçu par des personnes. Foundever, eVisitNB et 17 autres compagnies ont contribué à l'élaboration de la demande de proposition. L'entreprise retenue devra respecter les engagements, et nous lui demanderons de rendre des comptes. Je vois donc des signes de réussite, des signes prometteurs pour 2026, et des signes que nous allons de l'avant d'une manière qui est à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M. Hogan : Madame la présidente, les signes de succès ressemblent un peu à toutes les annonces concernant des cliniques de soins collaboratifs qui ouvriront un jour, dans l'avenir. Je crois que la première ministre compte sur le fait que les gens du Nouveau-Brunswick s'indigneront du dossier Foundever, un cas à la fois, au gré des situations individuelles — chaque personne peu à l'aise avec l'univers numérique qui a fini par apprendre à utiliser la plateforme eVisitNB et qui éprouvera des difficultés avec celle de Foundever, chaque personne âgée qui a perdu son médecin de famille et qui en est venue à apprécier les services d'eVisitNB, chaque personne à qui l'on dira qu'aucun service n'est offert dans son cas et qu'elle doit appeler son médecin de famille, et chaque personne qui a perdu l'accès au service de suivi.

La liste se poursuit. D'ici aux prochaines élections, la première ministre risque d'avoir mis 200 000 ou 300 000 personnes du Nouveau-Brunswick en colère. La première ministre dirait-elle aux gens du Nouveau-Brunswick, et même aux gens de Miramichi, surtout aux membres du personnel infirmier dont la

nurses whose pay will be cut, whether she knew about this cut on February 16 of this year when—

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, I have yet to meet a New Brunswicker who is upset about the announcement of our new clinics. Go to a community, and you will see that the vibe has changed. The Premier and I were at the Medical Society meeting this past weekend, and members told us that the vibe has changed. The atmosphere has changed. Family doctors are happier in their practices. They are bringing on more people. We have reports from people in our department who have talked to physicians, and over 60 physicians are bringing on more caregivers. We talked about the number of people who don't have family doctors. We inherited that from another government. Things are changing, Madam Speaker. We are seeing more people being attached. We will have more stats in the near future. We are going to report more frequently. This is a good-news story. Thank you for allowing me this opportunity to speak about it.

Mr. Hogan: Things are changing, Madam Speaker. Some 40 000 more New Brunswickers are without a family doctor, and the Minister of Health doesn't know how many family doctors we need in New Brunswick. As we know, earlier this year, the Premier was creeping my Facebook page and telling people that she still had questions about eVisitNB before saying she had reviewed the contract and had endorsed the Foundever deal, paying an American company more just to pay New Brunswick nurses less and send more profit to America. She is Trump's kind of Premier.

It might interest the Premier to learn that the opposition's right to information request about eVisitNB has been delayed until after the Legislature closes. However, there's great news: We have some information from another right to information request that shows that the Premier, on January 23, knew this Foundever deal was a mess and asked for an extension with eVisitNB. Yet, on February 16, she gave

rémunération sera réduite, si elle était au courant de la réduction le 16 février dernier, lorsque...

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je n'ai pas encore rencontré une seule personne du Nouveau-Brunswick qui soit mécontente de l'annonce à propos de nos nouvelles cliniques. Il suffit de se rendre dans une collectivité pour constater que l'ambiance a changé. La première ministre et moi-même avons assisté à la réunion de la Société médicale la fin de semaine dernière, et les membres nous ont confirmé que l'atmosphère avait changé. L'atmosphère a vraiment changé. Les médecins de famille sont plus heureux dans leur cabinet. Ils recrutent davantage de personnel. Nous avons reçu des rapports des gens de notre ministère qui ont discuté avec des médecins, des rapports selon lesquels plus de 60 médecins embauchent davantage de soignants. Nous avons parlé du nombre de personnes sans médecin de famille. Nous avons hérité de la situation actuelle du gouvernement précédent. Les choses évoluent, Madame la présidente. Nous constatons une augmentation du nombre de personnes prises en charge. Nous disposerons de statistiques additionnelles sous peu. Nous communiquerons ces statistiques plus fréquemment. Voilà une excellente nouvelle. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'en parler.

M. Hogan : Les choses changent, Madame la présidente. Quelque 40 000 personnes du Nouveau-Brunswick de plus n'ont pas de médecin de famille, et le ministre de la Santé ignore le nombre de médecins de famille dont nous avons besoin au Nouveau-Brunswick. Comme nous le savons, plus tôt cette année, la première ministre fouillait ma page Facebook et disait aux gens qu'elle avait encore des questions à propos d'eVisitNB, avant de déclarer qu'elle avait examiné le contrat et approuvé l'entente conclue avec Foundever, une entente qui consiste à payer davantage une compagnie américaine simplement pour verser une rémunération moindre au personnel infirmier du Nouveau-Brunswick et envoyer davantage de profits aux États-Unis. Elle est le genre de première ministre que Trump aime.

La première ministre sera peut-être intéressée d'apprendre que la demande d'accès à l'information de l'opposition concernant eVisitNB a été reportée à après la fin de la session de l'Assemblée législative. Toutefois, il y a une excellente nouvelle : Nous avons obtenu, grâce à une autre demande d'accès à l'information, des renseignements qui montrent que la première ministre savait, dès le 23 janvier, que

Foundever a full, enthusiastic blessing. Can the Premier explain to the people who are about to have their e-health thrown—

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, has there been a decrease in nurses' salaries? I don't think so. The Premier signed a contract with our Nurses' Union for increased salaries, and it is one of the better-paying contracts in Atlantic Canada. That is true for our nurses and our doctors. The member of the opposition may want to check his facts. I'm just saying.

We had a transition period. I am thankful that eVisitNB helped provide virtual care for that three-month transition period. We signed a contract. There is no way a company could come up with a service in two weeks. Foundever will provide a credible service starting July 1. New Brunswickers need not be afraid. Thank you, eVisitNB, for covering that span of time. Thank you very much for participating in helping us move forward with a contract with a new contractor. Thank you very much.

Energy / Énergie

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. I'd like to switch gears a little bit and talk about a bill the government introduced that will create an energy sector consumer advocate. Now, while that title may sound great for NB Power customers, the details absolutely water down the wine. We know the office will be located in Saint John, and it claims to be public facing. It will no doubt be a one-stop shop for electricity consumers to file complaints about high power bills but will do nothing to actually lower those high power bills. As the minister said, he, as an MLA, doesn't want to take the calls. Can the Minister of Energy please tell us how much this new office will cost? Will this new office increase power rates for NB Power customers?

l'entente avec Foundever était un cafouillage et qu'elle avait demandé une prolongation du contrat avec eVisitNB. Pourtant, le 16 février, elle a donné à Foundever son appui complet et enthousiaste. La première ministre expliquerait-elle aux gens qui s'apprêtent à voir leur système de soins virtuels être...

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, y a-t-il eu une baisse des salaires du personnel infirmier? Je ne le pense pas. La première ministre a signé un contrat avec notre syndicat des infirmières et infirmiers prévoyant des augmentations de salaire, et c'est l'un des contrats les mieux rémunérés du Canada atlantique. Cela vaut pour notre personnel infirmier et nos médecins. Le député de l'opposition ferait bien de vérifier ses renseignements. Je le dis simplement.

Nous avons connu une période de transition. Je suis reconnaissant à eVisitNB d'avoir contribué à la prestation de soins virtuels pendant cette période de transition de trois mois. Nous avons signé un contrat. Il n'est pas possible qu'une compagnie puisse proposer un service dans deux semaines. Foundever offrira un service fiable à compter du 1^{er} juillet. Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas à craindre quoi que ce soit. Merci à eVisitNB d'avoir couvert la période en question. Merci beaucoup de nous avoir permis de poursuivre avec un nouveau prestataire. Merci beaucoup.

Énergie / Energy

M. Austin : Merci, Madame la présidente. J'aimerais changer le sujet légèrement et parler d'un projet de loi que le gouvernement a proposé et qui vise la création d'un poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Bon, le titre semble peut-être prometteur pour les clients d'Énergie NB, mais c'est à l'examen des détails que les choses se gâtent. Nous savons que le bureau sera situé à Saint John, et l'on affirme qu'il sera accessible au public. Il ne fait aucun doute que le bureau servira de guichet unique où les clients pourront déposer des plaintes au sujet de factures d'électricité élevées, mais il ne fera absolument rien pour les réduire. Comme l'a dit le ministre, il ne veut pas, à titre de député, prendre les appels. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous indiquer combien coûtera le nouveau bureau? Le nouveau bureau entraînera-t-il une hausse des tarifs d'électricité pour la clientèle d'Énergie NB?

Hon. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Speaker. I believe the opposition members got a good briefing from the department last week. Cost was one of the items that was discussed. The cost for the advocate will actually be a little bit higher than the cost for the Intervener. However, at the end of the day, it's going to be cost neutral. It will be financed the same way as it is for the Intervener. You will have NB Power and Liberty, with the gas sector, also contributing to the advocate's office. At the end of the day, the service that the advocate is going to provide will be well worth it. Consumers will have a voice when NB Power goes before the EUB to talk about rate increases. Thank you very much.

13:45

Mr. Austin: The minister's response was very interesting, Madam Speaker. He said it will cost a little bit extra. This consumer advocate will cost double what the current Public Intervener costs. It will be double the cost of what's already being done by the Public Intervener today, and it won't change a thing. It won't lower power rates or bills for customers. This person will basically fill the same role as the current intervener, with the exception of off-loading industrial concerns and basically taking complaints from residential customers.

Madam Speaker, government members can spin it however they want. The reality is that NB Power rates are out of control, and they are doing nothing about it. This consumer advocate is just a smokescreen for high rates, high bills, and government members sitting on their hands and doing nothing. Can the Premier please explain how she justifies paying double for less service while New Brunswickers pay more on their power bills?

Hon. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Speaker. I'm going to push back a little bit on what the opposition member was saying about the Intervener and the advocate. These are two separate roles. I think this was mentioned when you got the

L'hon. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je crois que les parlementaires du côté de l'opposition ont reçu une bonne séance d'information de la part du ministère la semaine dernière. La question des coûts faisait partie des sujets abordés. Les coûts liés au poste de défenseur seront effectivement un peu plus élevés que ceux liés au poste d'intervenant public. Or, au bout du compte, la mesure sera sans incidence sur les coûts. Le financement se fera de la même façon que dans le cas des activités de l'intervenant. Énergie NB, Liberty et le secteur gazier contribueront aussi à soutenir les activités du bureau du défenseur. Au bout du compte, le service que fournira le défenseur en vaudra grandement la peine. Les consommateurs auront une voix lorsqu'Énergie NB comparaitra devant la CESP pour discuter de l'augmentation des tarifs. Merci beaucoup.

M. Austin : La réponse du ministre était très intéressante, Madame la présidente. Il a dit que le nouveau poste coûterait un peu plus cher. Or, le défenseur des consommateurs coûtera deux fois plus que l'intervenant public actuel. Son coût sera le double de celui du mécanisme actuellement en place par l'intermédiaire de l'intervenant public, sans que cela change quoi que ce soit. Cela ne fera pas baisser les tarifs ni les factures des clients. La personne remplira essentiellement les mêmes fonctions que l'intervenant public actuel, à l'exception du fait qu'elle sera déchargée des dossiers portant sur les préoccupations industriels, et recueillera essentiellement les plaintes des clients résidentiels.

Madame la présidente, les parlementaires du côté du gouvernement peuvent formuler les choses comme ils le veulent. La réalité, c'est que les tarifs d'Énergie NB montent en flèche, et ils ne font rien à cet égard. Le défenseur des consommateurs est simplement un écran de fumée détournant l'attention des factures et des tarifs élevés, et les parlementaires du côté du gouvernement restent les bras croisés et ne font rien. La première ministre aurait-elle l'obligeance d'expliquer pourquoi, alors que les gens du Nouveau-Brunswick paient des factures d'électricité plus élevées, il faudra payer le double pour obtenir moins de service?

L'hon. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vais contester un peu les propos du député d'en face à propos de l'intervenant et du défenseur. Ce sont deux rôles distincts. Je pense que cela a été mentionné pendant la séance d'information

briefing last week, and you would understand this from when you were in government. The intervenor was there for the entire sector. The voices of retail customers and small businesses weren't actually being heard the way they were supposed to be heard.

Obviously, we are very concerned about the increased cost of electricity. We're concerned about the service residential customers actually get when they call NB Power or when they come to our office. That is the reason we are going to put the consumer advocate in place. It's to make sure the voices of customers are heard when the advocate goes before the EUB.

Mr. Austin: Madam Speaker, when it comes to NB Power, New Brunswickers don't care about a voice being heard. They care about lower rates. They care about lower bills.

Let's play out a real-world scenario. It's the end of the month, and you open up your NB Power bill. After picking yourself up off the floor, you call the toll-free number to seek answers about why your bill is so high. Someone at NB Power responds by advising you to turn the temperature down in your house, bake your bread at 325°F instead of 350°F, use a flashlight, and maybe try some cold showers. They say: Do all this stuff to reduce your electricity consumption.

Feeling as though you're on a dead-end road, you call this advocate, who is the great new idea the government has brought forward. Can the customer expect the advocate to lower their bill? Or will the advocate just make them more energy literate about why their bill is so high or tell them why they should be happy to pay a higher bill in the first place? How will this advocate really make life more affordable for everyday New Brunswickers? Explain that to me.

Hon. Ms. Holt: Madam Speaker, while the previous government did nothing for Will, Josh, Jaren, Carter, Connor, Cameron, Rachel, and Dylan, our government has reduced their power bills by 10%. We know New Brunswickers are struggling with their power bills. That's why, in the official opposition's response to the

à laquelle vous avez assisté la semaine dernière, et vous devriez le comprendre pour avoir déjà fait partie du gouvernement. L'intervenant représentait l'ensemble du secteur. En fait, la voix des consommateurs et celle des petites entreprises n'étaient pas entendues comme elles auraient dû l'être.

Bien sûr, nous sommes très préoccupés par la hausse du coût de l'électricité. Nous sommes préoccupés par la qualité du service qu'obtiennent vraiment les clients résidentiels lorsqu'ils communiquent par téléphone avec Énergie NB ou lorsqu'ils se présentent à notre bureau. C'est la raison pour laquelle nous créerons le poste de défenseur des consommateurs. Ce sera pour faire en sorte que les voix des clients soient entendues lorsque le défenseur comparaitra devant la CESP.

M. Austin : Madame la présidente, en ce qui concerne Énergie NB, les gens du Nouveau-Brunswick ne se soucient pas d'avoir une voix au chapitre. Ils veulent la réduction des tarifs. Ils veulent la réduction des factures.

Prenons un exemple concret. C'est la fin du mois, et vous recevez votre facture d'Énergie NB. Après avoir surmonté le choc initial, vous composez le numéro sans frais pour comprendre pourquoi votre facture est si élevée. Comme réponse, une personne à Énergie NB vous répond en vous conseillant de baisser la température dans votre maison, de faire cuire le pain à 325 °F plutôt qu'à 350 °F, d'utiliser une lampe de poche et, peut-être, d'essayer de prendre des douches froides. On dit : Faites tout cela pour réduire votre consommation d'électricité.

Ayant l'impression d'être dans une impasse, vous appelez le défenseur, la grande nouveauté que présente le gouvernement. Les clients peuvent-ils s'attendre à ce que le défenseur fasse diminuer leur facture? Le défenseur ne fera-t-il, au contraire, que les renseigner davantage sur les raisons pour lesquelles leur facture est si élevée ou leur dire pourquoi ils devraient, d'abord et avant tout, être contents de payer une facture plus élevée? Comment le défenseur contribuera-t-il concrètement à rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick? Expliquez-moi cela.

L'hon. M^{me} Holt : Madame la présidente, alors que l'ancien gouvernement n'a rien fait pour Will, Josh, Jaren, Carter, Connor, Cameron, Rachel et Dylan, notre gouvernement a réduit leur facture d'électricité de 10 %. Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés à payer leur

budget, it was shocking to hear that one of the few suggestions it put forward was that electricity bills should be higher. The member for Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills suggested introducing a levy on electricity bills. We're making power bills cheaper, while the opposition wants New Brunswickers to pay more.

Auditor General's Report / Rapport du vérificateur général

Mr. Coon: Madam Speaker, today the Auditor General revealed that NB Power failed to conduct any analysis of the alternatives to the diesel gas power plant for Tantramar before it signed the agreement to have the Americans build it. Unbelievably, NB Power, which needs to provide extra capacity by 2028, did not analyze the risks and benefits of the alternatives to burning diesel and fossil gas until after the deal was done. Then it became a matter of defending its decision to go ahead with the fossil plant, which it has been trying to do ever since.

Madam Speaker, NB Power's planning documents referred to a series of alternatives. Other options included demand response and battery storage, but it didn't do the analysis before climbing into bed with ProEnergy. On the part of the utility, this betrays a commitment to self-interest, not the public interest. Will the Premier commission an independent study into the risks and benefits of the alternatives to this diesel gas plant?

Hon. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Speaker. We recognize the Auditor General's report on the cost of the project. I think it's important to note that, as every province is looking to generate new electricity, the cost of actually putting a project in place is very, very high.

facture d'électricité. C'est pourquoi il était consternant d'entendre que, dans la réponse de l'opposition officielle au budget, l'une des deux ou trois suggestions qu'elle proposait consistait à augmenter les factures d'électricité. Le député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills a proposé l'imposition d'une taxe sur les factures d'électricité. Nous faisons baisser les factures d'électricité, alors que l'opposition veut que les gens du Nouveau-Brunswick paient davantage.

Rapport du vérificateur général / Auditor General's Report

M. Coon : Madame la présidente, aujourd'hui, le vérificateur général a révélé qu'Énergie NB n'avait effectué aucune analyse des solutions de rechange au projet de centrale alimentée au gaz et au diesel à Tantramar avant de conclure une entente pour en confier la construction à des Américains. Étonnamment, Énergie NB, qui doit fournir une capacité additionnelle d'ici à 2028, n'a analysé les risques et les avantages des solutions de rechange à la combustion de diesel et de gaz fossiles qu'après la conclusion de l'entente. La priorité est alors devenue la défense de la décision du service public d'aller de l'avant avec la construction d'une centrale alimentée aux combustibles fossiles, ce que tente de faire ce dernier depuis.

Madame la présidente, les documents de planification d'Énergie NB faisaient état de multiples solutions de rechange. Parmi les autres options envisagées, il y a la réponse à la demande et le stockage d'énergie par batteries, mais Énergie NB n'a pas effectué l'analyse nécessaire avant de conclure l'entente avec ProEnergy. De la part du service public, cela révèle une préoccupation pour ses propres intérêts au détriment de l'intérêt public. La première ministre commandera-t-elle une étude indépendante sur les risques et les avantages des solutions de rechange à la construction de la centrale alimentée au gaz et au diesel?

L'hon. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous prenons acte du rapport du vérificateur général concernant le coût du projet. Je pense qu'il est important de souligner que, à un moment où chaque province cherche à accroître sa production d'électricité, les coûts réels associés à la réalisation d'un projet sont vraiment, très élevés.

13:50

Here in New Brunswick, there are two benefits from the RIGS project. First, we're obviously adding new energy to the grid. Second, this new energy acts as backup power as NB Power transitions toward a greener energy grid. Nova Scotia is going to piggyback on the RIGS project. It wants 100MW. It is actually looking to put its own RIGS project in place. So is P.E.I. You know, as a province, when we're looking at these projects, who do we rely on for oversight and to make sure that the project is cost-effective? It's the EUB. Thank you.

Mr. Coon: Madam Speaker, NB Power and the member opposite are conveniently ignoring the battery revolution that is upending conventional wisdom in electric power planning world-wide. It is replacing fossil gas peaking plants and lowering—lowering—power rates. Large grid-scale batteries have collapsed in price in just the past two years. NB Power ignored this because it was using costs from well before that. The quality of large grid-scale batteries has dramatically improved, and their lifetime is even longer. Household grid-scale batteries are taking over the role that fossil gas has been playing in Australia, for example. They fill the gaps in its renewable energy generation, driving down power costs and eliminating climate-damaging emissions. NB Power is also ignoring the fact that, by 2028, Irving's Reversing Falls mill will drop 50MW of demand from the grid and add 90MW of new capacity to the grid. Madam Speaker, will the Premier pause the ProEnergy relationship before—

Hon. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Speaker. I just want to provide a little clarity on the report that was tabled this morning. There was a reason the EUB had to hear from NB Power. It had to get reassurance that there was an agreement in place. The EUB will not have a hearing for a project going forward if there is no agreement. Obviously, there isn't going to be a one-off thing. If so, there

Ici, au Nouveau-Brunswick, le projet RIGS présente deux avantages. Premièrement, il permettra évidemment d'ajouter de nouvelles capacités de production au réseau énergétique. Deuxièmement, cette nouvelle source d'énergie servira de réserve pendant qu'Énergie NB fait la transition vers un réseau énergétique plus vert. La Nouvelle-Écosse entend tirer parti du projet RIGS. Elle veut en obtenir une capacité de 100 MW. Elle cherche, en fait, à mettre en oeuvre son propre projet RIGS. C'est aussi le cas de l'Île-du-Prince-Édouard. Vous savez, lorsque, en tant que province, nous examinons de tels projets, sur qui nous appuyons-nous pour assurer la surveillance et veiller à la rentabilité économique du projet? Nous nous appuyons sur la CESP. Merci.

M. Coon : Madame la présidente, Énergie NB et le député d'en face choisissent de faire fi de la révolution des batteries qui bouleverse les idées reçues en matière de planification de l'énergie électrique partout dans le monde. Une telle technologie remplace les centrales de pointe alimentées aux gaz fossiles et fait diminuer — diminuer — les tarifs d'électricité. Au cours des deux dernières années seulement, le coût des batteries à grande échelle a connu une chute considérable. Énergie NB n'a pas tenu compte de la réalité, car les chiffres utilisés remontent à bien avant cette baisse. La qualité des batteries à grande échelle s'est considérablement améliorée, et leur durée de vie est maintenant encore plus longue. En Australie, par exemple, les batteries résidentielles raccordées au réseau jouent de plus en plus le rôle que jouaient auparavant les gaz fossiles. Elles permettent de combler les manques en matière de production d'énergie renouvelable, de faire baisser les prix de l'électricité et de réduire les émissions dommageables pour l'environnement. Énergie NB ne tient pas non plus compte du fait que, en 2028, l'usine de Irving située près des chutes réversibles retranchera 50 MW à la demande sur le réseau et ajoutera 90 MW de nouvelle capacité à celui-ci. Madame la présidente, la première ministre suspendra-t-elle la relation avec ProEnergy avant...

L'hon. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je tiens simplement à fournir un petit éclaircissement à l'égard du rapport qui a été déposé ce matin. Il y a une raison pour laquelle la CESP devait entendre Énergie NB. Elle devait obtenir une garantie qu'une entente était en place. Dans l'avenir, la CESP ne tiendra pas d'audience à l'égard d'un projet si aucune entente n'a été conclue. Bien sûr, il ne s'agira

would be many projects in front of the EUB for revision. We have to make sure that the agreement is in place and that a lot of boxes can be checked on it. In this case, they were. Again, I keep coming back to the RIGS project and the fact that the Minister of Energy repeatedly says that, if it weren't for the RIGS project, NB Power would not be able to develop wind power, which First Nations are in on. Wind power is going to be used as backup power and will be very beneficial to NB Power and to us moving forward. Thank you very much, Madam Speaker.

Community Care Clinics / Cliniques de soins communautaires

Mr. Russell: Madam Speaker, an elderly lady in our riding who had cancer a few years ago reached out to us. She had not been feeling well lately and was concerned that her disease was back. She has no family doctor. Feeling very unwell, she made the trip to the hospital one hour away, and, after waiting 18 hours, she returned home. She told us that she feels defeated and is going to stay home because she can't find help anywhere. Stay home and die? Her frustration has led to that much fear. Excluding the old clinics being given a paint job and announced as new, what new clinics can my constituents expect to see?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, as I reported earlier, we are increasing the number of people being attached. It's hard to speak about every single patient without a family doctor, except to express my concern. You know, this is the access point to health care in our province. We take it very seriously. In fact, providing more primary care with efficient clinics was one of our campaign undertakings. There are new clinics, new people, and new graduates. New people from Quebec and new people from other parts of the world are coming here. There's a vibe in the room. We spoke to our neighbours at a Medical Society meeting recently, and they came to see what has changed. They were asking this: What is the vibe? Why are people coming to your province to look after New Brunswickers and look after the patient that you spoke about today? Thank you very much, Madam Speaker.

pas d'un cas isolé. Si c'était le cas, la CESP aurait de nombreux projets à examiner. Nous devons veiller à ce qu'une entente est en place et qu'elle satisfait à un grand nombre de critères. Dans le présent cas, les critères étaient satisfaits. Encore une fois, je reviens au projet RIGS et au fait que le ministre de l'Énergie ne cesse de répéter que, sans le projet RIGS, Énergie NB ne serait pas en mesure d'exploiter l'énergie éolienne, une initiative à laquelle participent les Premières Nations. L'énergie éolienne sera utilisée comme réserve d'énergie et serait très avantageuse pour Énergie NB et pour nous dans l'avenir. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Cliniques de soins communautaires / Community Care Clinics

M. Russell : Madame la présidente, une femme âgée de notre circonscription, qui a eu le cancer il y a quelques années, a communiqué avec nous. Elle ne se sentait pas bien récemment et craignait une récurrence de la maladie. Elle n'a pas de médecin de famille. Comme elle se sentait très mal, elle s'est rendue à l'hôpital, situé à une heure de chez elle, et, après avoir attendu 18 heures, elle est retournée à la maison. Elle nous a dit qu'elle se sentait découragée et qu'elle resterait désormais chez elle parce qu'elle ne pouvait obtenir de l'aide nulle part. Rester chez elle et mourir? Sa frustration a causé tant de peur. À l'exception des vieilles cliniques auxquelles on a donné un coup de peinture avant de les annoncer comme étant nouvelles, quelles cliniques les gens de ma circonscription peuvent-ils s'attendre à voir?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, comme je l'ai signalé plus tôt, nous augmentons le nombre de personnes prises en charge. Il est difficile de parler de la situation de chaque patient sans médecin de famille, sauf pour exprimer ma préoccupation. Vous savez, il s'agit du point d'accès aux soins de santé dans notre province. Nous prenons la situation très au sérieux. En fait, fournir davantage de soins primaires grâce à des cliniques efficaces constituait l'un des engagements de notre campagne électorale. De nouvelles cliniques ouvrent leurs portes, de nouvelles personnes arrivent et de nouveaux diplômés intègrent le système. De nouvelles personnes du Québec et d'ailleurs dans le monde viennent s'établir ici. L'enthousiasme est palpable. Nous avons parlé à nos voisins lors d'une récente réunion de la Société médicale, qui cherchaient à comprendre ce qui avait changé. Ils demandaient : Qu'est-ce qui explique cet enthousiasme? Pourquoi des gens viennent-ils dans votre province pour s'occuper des gens du Nouveau-

Brunswick et du patient dont vous avez parlé aujourd'hui? Merci beaucoup, Madame la présidente.

13:55

Mr. Russell: Madam Speaker, *Webster's* dictionary defines the word "new" as recently created or as having recently come into existence, with synonyms such as "recent" and "modern". An example is a new car. It is defined as having been seen, used, or known for a short time, with synonyms such as "novel" or "unfamiliar". An example is a new experience. It is defined as being other than the former or old, with synonyms such as "different" or "fresh". An example is to turn over a new leaf. It is defined as having no previous connection or not being previously known, with "unused" as a synonym. An example is a new employee.

Given that the minister now knows the actual definition of the word "new", I will ask again: What new clinics can my constituents expect to see?

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, to the newest member of the Legislature, who is not that new, I will say... There is not a single town we have visited that has shared concerns about new, old, improved, or whatever. Towns are glad to receive the attention and resources that the RHAs bring to these clinics. New practitioners and a new attachment of patients, to me, is new. I am very glad to continue doing this, and I look forward to seeing more clinics. I don't think I've heard anybody talk about not wanting us to come to their town to announce such new clinics. If anybody suggests that they don't want us to do that in their town, please let me know today because there are many standing in line. Thank you very much, Madam Speaker.

Mr. Russell: Madam Speaker, people are waiting months or even years for care. Many can't access it at all, and they are being forced to stay at home while sick and alone. To know or even suspect one's cancer is back and to have no place to turn isn't health care. It's torture. In this instance, it isn't about the cost. It's

M. Russell : Madame la présidente, selon le dictionnaire *Webster's*, le mot « nouveau » désigne quelque chose qui a été créé récemment ou qui est apparu récemment et a comme synonymes des mots comme « récent » et « moderne ». On donne comme exemple une nouvelle voiture. Le mot est défini comme quelque chose qui n'a été vu, utilisé ou connu que depuis peu de temps, et l'on donne comme synonymes « inédit » ou « inconnu ». On donne comme exemple une nouvelle expérience. Le mot est défini comme quelque chose qui est différent de ce qui existait auparavant ou de l'ancien, et dont les synonymes pourraient être « différent » et « frais ». Par exemple, le fait de prendre un nouveau départ. Le mot est défini comme quelque chose qui n'a aucun lien antérieur et qui n'est pas déjà connu, et l'on propose comme synonyme le mot « inutilisé ». On donne comme exemple un nouvel employé.

Maintenant que le ministre connaît la véritable définition du mot « nouveau », je repose la question suivante : À quelles nouvelles cliniques les gens de ma circonscription peuvent-ils s'attendre?

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, je dirais au tout nouveau député, qui, je vais le dire, n'est pas si nouveau... Nous n'avons visité aucun endroit où l'on nous a fait part de préoccupations quant à ce qui était nouveau, ancien, amélioré ou autre. Les villes sont satisfaites de recevoir l'attention et les ressources que les RRS accordent aux cliniques. De nouveaux praticiens et des patients qui sont nouvellement pris en charge, selon moi, constituent du nouveau. Je suis très heureux de continuer à travailler en ce sens et j'ai hâte de voir davantage de cliniques. Je ne pense pas avoir entendu qui que ce soit dire qu'il ne veut pas que nous venions dans sa ville annoncer de nouvelles cliniques. Si une personne laisse entendre qu'elle ne veut pas que nous le fassions dans leur ville, veuillez m'en faire part aujourd'hui, car il y a de nombreuses personnes qui attendent leur tour. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M. Russell : Madame la présidente, des gens attendent des soins pendant des mois, voire des années. De nombreuses personnes n'ont pas du tout accès aux soins, et elles sont obligées de rester chez elles lorsqu'elles sont malades et seules. Savoir ou soupçonner que son cancer est revenu sans avoir nulle

about the lack of care and having no options for resolve. Where will these new clinics be built next? Remember, we all now know the definition of the word “new”.

Hon. Mr. Dornan: Madam Speaker, the hardest part is being at home and not knowing where to turn. We have a virtual care clinic that will be available on July 1. I am pleased about that. We are bringing more people in with our announcements. I am very sensitive to the fact that some New Brunswickers might not have a primary caregiver today, but they will have primary care moving forward. Our numbers show that. We continue to strive toward that.

In fact, in the member opposite's own riding, we've spoken about opportunities to bring clinics together to work under a collaborative model. I am very hopeful for that kind of variability and change in what we can do. We are a flexible government. We will continue to be that way moving forward. We've been that way with our collaborative care clinics from the start. Thank you very much.

Madam Speaker: The time for question period has expired.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, I rise today to mark the release of new education plans for New Brunswick's Anglophone and Francophone education sectors. On Monday, plans were released for each sector.

Madame la présidente, les plans sont des feuilles de route élaborées en fonction des priorités actuelles. Ils sont surtout le fruit des consultations.

Each plan is the fruit of intensive labour by the staff at the Department of Education and Early Childhood Development, who heard from thousands of current and former educators, students, parents, education stakeholders, and professional associations.

part où se tourner, ce n'est pas un système de soins de santé. C'est de la torture. Dans ce cas-ci, il n'est pas question de coûts. Il s'agit plutôt de l'absence de soins et du manque de solutions pour régler la situation. Où seront construites les nouvelles cliniques? Rappelez-vous que nous connaissons maintenant tous la définition du mot « nouveau ».

L'hon. M. Dornan : Madame la présidente, le plus difficile, c'est être chez soi et ne pas savoir où se tourner. Une clinique de soins virtuels sera disponible à compter du 1^{er} juillet. Je m'en réjouis. Grâce aux annonces que nous faisons, plus de personnes ont accès à des soins. Je suis très sensible au fait que certaines personnes du Nouveau-Brunswick n'ont peut-être pas de fournisseur de soins primaires aujourd'hui, mais ils recevront des soins primaires à l'avenir. Nos chiffres montrent que c'est le cas. Nous continuons à travailler en ce sens.

En fait, nous avons parlé d'occasions, dans la circonscription du député d'en face, de permettre à des cliniques de se regrouper et de fonctionner selon un modèle collaboratif. J'ai grand espoir quant à notre capacité d'innover et d'adapter notre façon de faire. Notre gouvernement fait preuve de souplesse. Nous continuerons d'agir ainsi à l'avenir. Nous faisons preuve de souplesse à l'égard de nos cliniques de soins collaboratifs depuis le début. Merci beaucoup.

La présidente : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui afin de saluer la publication des nouveaux plans d'éducation pour les secteurs francophone et anglophone du système d'éducation du Nouveau-Brunswick. Lundi, des plans ont été publiés pour chaque secteur.

Madam Speaker, the plans are road maps based on current priorities. They are primarily the result of consultations.

Chaque plan est le fruit du travail intensif du personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, qui a entendu des milliers d'éducateurs, actuels et anciens, d'élèves, de parents, de parties prenantes du domaine de l'éducation et des associations professionnelles.

Madame la présidente, le plan pour le secteur francophone, intitulé *Ensemble pour la réussite!*, met l'accent sur le renforcement des bases de l'apprentissage chez les élèves acadiens et francophones, le développement d'habiletés fondamentales pour réussir et la promotion de la vie communautaire dans un monde en évolution.

Strong Basics, Bright Futures, which is the plan for the Anglophone sector, prioritizes well-being and belonging and strengthens collaboration between partners in education. Both plans place a strong emphasis on strengthening literacy and numeracy skills, recognizing that these fundamental skills are the keys to student success.

Madame la présidente, les plans seront financés grâce à des investissements stratégiques prévus au titre du budget de l'exercice en cours pour les assistants et assistantes en éducation, le personnel enseignant-ressources et le secteur de la petite enfance.

I extend a heartfelt thank-you to everyone who contributed to these plans and to everyone in the education system who will help us achieve everything these plans contain.

Merci, Madame la présidente.

14:00

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. I rise today to respond to this ministerial statement. Two weeks ago, I asked during question period when districts, schools, teachers, and parents could expect the new 10-year education plan. The response I received from the minister was "very soon".

Well, here it is, except the 10-year education plan has now moved to 12 years. These new plans are going to chart the course for the province's educational directive until 2038. Now, why did the province choose a 12-year plan instead of the normal 10-year road map? The Premier said it's because 12 years of stability in the system will allow students to go from kindergarten to Grade 12 without any major changes. Well, if we're talking about numeracy, that's 13 years.

Madam Speaker, the plan for the Francophone sector, *Ensemble pour la réussite!*, emphasizes strengthening the foundations of learning among Acadian and Francophone students, developing life skills for success, and promoting community life in a changing world.

Strong Basics, Bright Futures, soit le plan pour le secteur anglophone, accorde la priorité au bien-être et au sentiment d'appartenance et renforce la collaboration entre les partenaires du domaine de l'éducation. Les deux plans accordent beaucoup d'importance au renforcement des compétences en littératie et en numératie et reconnaissent que ces compétences fondamentales sont la clé du succès des élèves.

Madam Speaker, the plans will be funded through strategic investments included in the budget for this fiscal year for educational assistants, resource teachers, and the early childhood sector.

Je remercie sincèrement chaque personne qui a contribué aux plans et chaque personne au sein du système d'éducation qui nous aidera à atteindre tous les objectifs des plans.

Thank you, Madam Speaker.

M. Lee : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour répondre à la déclaration de ministre. Il y a deux semaines, pendant la période des questions, j'ai demandé à quel moment les districts, les écoles, le personnel enseignant et les parents pouvaient s'attendre à voir le nouveau plan d'éducation de 10 ans. La réponse que j'ai reçue de la ministre a été « très bientôt ».

Eh bien, voilà le plan, sauf que le plan d'éducation de 10 ans est devenu un plan de 12 ans. Les nouveaux plans traceront jusqu'en 2038 la voie pour l'orientation en matière d'éducation de la province. Bon, pourquoi la province a-t-elle choisi d'adopter un plan de 12 ans au lieu de la feuille de route normale d'une durée de 10 ans? La première ministre a dit que la raison, c'est qu'une période de 12 ans de stabilité dans le système permettra aux élèves de passer de la maternelle à la 12^e année sans subir de changements

Let's keep going. The Premier stated that she didn't want any major changes. Guess what. In the past year and a half, there have been major changes: librarians were fired, bars of achievement were lowered, kindergarten children were driven to AI, a pay-what-you-can school lunch program was postponed and subsidized, and a PD pilot project was instituted with no data to support it. Nowhere was it stated that this pilot project would go on for more than a year, and now it's going to be two years.

Well, the irony is that everybody's talking about how it builds curiosity, confidence, and opportunity, and every child will have more basics in literacy and numeracy. Well, to be honest, it has always been about curiosity, confidence, and opportunity. As for the basics, a teacher of mine said that it was always about the basics. In the education system, that has been known for eons. If 14 000 people from the Anglophone sector and 3 000 from the Francophone sector voiced their concerns, that really means that there are a lot of people unhappy with the direction of education in the province.

Okay, how are we doing? I'm just getting riled up. Now let's talk about the Auditor General's conclusions on student literacy achievement. The report stated that the department's measurements are "inconsistent, and monitoring is insufficient to ensure timely adjustments are made." No provincial literacy target was met for any assessment that the districts did not set.

Madam Speaker: Thank you, member.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I'm rising to respond to the minister's statement on the newly released education plans. I'm still working my way through them, but I have some initial thoughts.

Tout d'abord, je tiens à indiquer que je considère le tout comme très important et que je suis fière de voir

majeurs. Eh bien, si l'on parle de numératie, il s'agit de 13 ans.

Poursuivons. La première ministre a affirmé qu'elle ne voulait pas de changements majeurs. Devinez quoi. Au cours de la dernière année et demie, il y a eu des changements majeurs : Des bibliothécaires ont été congédiés, la barre a été abaissée pour ce qui est du rendement, les enfants de maternelle se sont vu imposer l'IA, un programme de dîners à l'école à contribution volontaire a été reporté et subventionné, et un projet pilote sur le perfectionnement professionnel a été établi sans données à l'appui. Nulle part n'a-t-il été indiqué que ce projet pilote se poursuivrait pendant plus d'un an, et cela fait maintenant presque deux ans.

Eh bien, l'ironie, c'est que tout le monde dit que le projet permet de stimuler la curiosité, de renforcer la confiance et de créer des occasions, et que chaque enfant aura plus de compétences de base en littératie et en numératie. Eh bien, pour être honnête, je dirais que l'éducation a toujours porté sur la curiosité, la confiance et les occasions. Quant aux compétences de base, un de mes anciens enseignants a dit qu'il a toujours été question des compétences de base. Au sein du système d'éducation, c'est connu depuis des lustres. Si 14 000 personnes du secteur anglophone et 3 000 personnes du secteur francophone expriment leurs préoccupations, cela veut vraiment dire qu'il y a beaucoup de gens qui sont mécontents de l'orientation que prend l'éducation dans la province.

D'accord, où en sommes-nous? Je commence juste à m'énerver. Parlons maintenant des conclusions du vérificateur général concernant les résultats des élèves en matière de littératie. Le rapport indiquait que les mécanismes du ministère pour mesurer les résultats « ne sont pas cohérents et [que] le suivi est insuffisant pour garantir que des ajustements opportuns sont effectués ». Aucune cible provinciale en matière de littératie qui n'a pas été établie par les districts n'a été atteinte dans le cadre des évaluations.

La présidente : Merci, Monsieur le député.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole pour réagir à la déclaration de ministre sur les plans d'éducation qui viennent d'être publiés. Je suis encore à les examiner, mais j'ai des observations initiales.

First of all, I want to point out that I think this is all very important and that I am pleased to see that the

que l'on reconnaît l'importance de la réconciliation avec les Autochtones, et des actions à mener dans le domaine de l'éducation pour y parvenir. Je pense donc qu'il s'agit d'une bonne chose pour ce qui est du plan francophone.

In the Anglophone plan, I'm very concerned that artificial intelligence even has a place in the table of contents, where it is called it a "System Catalyst". I would like more clarity on what exactly is going on. Last week, during question period, I asked the minister about AI. The minister wasn't clear on what exactly is coming down the line in terms of the curriculum. I don't know whether department officials are trying to backpedal and say that this curriculum isn't coming. They have sent out a curriculum that's planned to be rolled out in the fall. In this plan, it says things like this: AI can "strengthen critical thinking". That is not what AI will do, especially for people who are still learning, which is the definition of the folks in Grades K to 12. It is not good for learning, and neither are screens. I'm extremely concerned that this is being highlighted in the Anglophone plan. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. K. Chiasson : Merci, Madame la présidente. Juin est le Mois national de l'histoire autochtone. C'est l'occasion de reconnaître l'histoire, le patrimoine, la résilience et la diversité des Premières Nations, des Inuits et des Métis et de se renseigner davantage sur les peuples autochtones partout au Canada.

Le Nouveau-Brunswick est situé sur le territoire non cédé et non abandonné des peuples wolastoqey, mi'kmaw et passamaquoddy. Les relations entre la province et ces nations sont guidées par des Traités de paix et d'amitié qui sont toujours en vigueur.

14:05

Ces traités, conclus en 1725, visaient à établir une coexistence pacifique, un respect mutuel et des relations de coopération entre les parties et sont toujours au coeur de notre cadre juridique, social et culturel commun. Le jour du traité avec les Wolastoqiyik, souligné le 4 juin, permet de reconnaître les Traités de paix et d'amitié signés entre la Couronne britannique et la nation wolastoqey. Une activité commémorative est prévue ce jour-là au parc

importance of reconciliation with Indigenous peoples is being recognized and to see the steps that will be taken in education to achieve it. So I think this is a good thing with respect to the Francophone plan.

Je suis très préoccupée par le fait que, dans le plan d'éducation du secteur anglophone, l'intelligence artificielle ait même une place dans la table des matières et qu'on la qualifie de catalyseur de système. J'aimerais davantage de précisions sur ce qui se passe exactement. La semaine dernière, pendant la période des questions, j'ai posé à la ministre des questions sur l'IA. La ministre n'a pas été claire au sujet de ce qui, au juste, est à venir en ce qui concerne le programme d'études. Je ne sais pas si les responsables du ministère essaient de faire marche arrière et de dire que le nouveau programme d'études ne sera pas instauré. Ils ont publié un programme d'études dont la mise en oeuvre est prévue en automne. Le plan contient des énoncés comme : L'IA peut renforcer la pensée critique. Ce n'est pas ce que l'IA fera, surtout pour les personnes qui sont toujours à l'étape de l'apprentissage, c'est-à-dire, justement, les élèves de la maternelle à la 12^e année. L'IA nuit à l'apprentissage, et il en va de même pour les écrans. Je suis extrêmement préoccupée par le fait que le plan du secteur anglophone comporte un tel énoncé. Merci, Madame la présidente.

Hon. K. Chiasson: Thank you, Madam Speaker. June is National Indigenous History Month. This is an opportunity to acknowledge the history, heritage, resilience, and diversity of First Nations, Inuits, and Métis and to learn more about Indigenous peoples across Canada.

New Brunswick is on the unceded and unsurrendered territory of the Wolastoqey, Mi'kmaw, and Passamaquoddy peoples. Relationships between the province and these nations are guided by the Peace and Friendship Treaties, which are still in effect.

These treaties, signed in 1725, were meant to establish peaceful coexistence, mutual respect, and cooperative relationships between the parties and remain central to our shared legal, social, and cultural framework. Wolastoqey Treaty Day on June 4 recognizes the Peace and Friendship Treaties that were signed between the British Crown and the Wolastoqey nation. A commemorative event will be held that day at Mactaquac Provincial Park. In addition, the Mi'kmaw

provincial Mactaquac. De plus, la nation mi'kmaw, qui célèbre le jour du traité en octobre, organisera également une cérémonie de commémoration du 300^e anniversaire les 5 et 6 juin afin de réfléchir à la relation durable qui unit les Mi'kmaq et la Couronne.

Notre gouvernement s'engage à poursuivre la réconciliation avec les Premières Nations dans un esprit de respect, de partenariat et de dialogue ouvert. Le travail se poursuit grâce à des initiatives conjointes, telles que le forum bilatéral sur la santé, l'enquête publique sur le racisme systémique et les ententes de partage des recettes fiscales. Alors que nous soulignons ce jour et ce mois, j'encourage les gens du Nouveau-Brunswick à prendre le temps de se renseigner davantage sur l'histoire, les cultures et la contribution des Premières Nations en participant aux activités locales, en découvrant les ressources en ligne et en saisissant les occasions d'écouter et d'apprendre. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. I'm proud to rise in response to the statement made by the minister today to acknowledge June 4 as Wolastoqey Treaty Day and to recognize the Peace and Friendship Treaties between the Wolastoqey people and the British Crown.

Treaty Day provides an opportunity for all New Brunswickers to reflect on the history of these lands and to deepen our understanding of the nation-to-nation relationships that have existed for generations. It is also a time to recognize the enduring contributions of the Wolastoqi people to the social culture and economic life of our province. As we commemorate Treaty Day, let us reaffirm our commitment to reconciliation, to honouring treaty rights, and to building stronger relationships based on respect, understanding, and partnership. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Merci au ministre de sa déclaration ministérielle sur le jour de traité.

Madam Speaker, over years, these treaties were signed to determine how First Nations and newcomers, or settlers, could live together in peace and friendship, as the title states. That's the whole idea. It's about how to share the land and the resources. I think of The Guess Who song lyrics, which were not intended for this. It seems like since the Crown signed these treaties

nation, which celebrates Treaty Day in October, will also host a 300th anniversary commemorative ceremony on June 5 and 6 to reflect on the enduring relationship that unites the Mi'kmaq and the Crown.

Our government is committed to seeking reconciliation with First Nations in a spirit of respect, partnership, and open dialogue. The work continues through joint initiatives like the bilateral health forum, the public inquiry on systemic racism, and revenue-sharing agreements. As we recognize this day and month, I encourage New Brunswickers to take the time to learn more about the history, culture, and contribution of First Nations by participating in local events, discovering online resources, and taking the opportunity to listen and learn. Thank you very much, Madam Speaker.

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. Je suis fière de prendre la parole pour répondre à la déclaration faite par le ministre aujourd'hui pour souligner, le 4 juin, le Jour anniversaire du traité signé avec les Wolastoqiyik, ainsi que les traités de paix et d'amitié qui ont été signés par les Wolastoqiyik et la Couronne britannique.

Le Jour anniversaire du traité présente une occasion à tous les gens du Nouveau-Brunswick de réfléchir à l'histoire du territoire et d'approfondir notre compréhension des liens qui existent entre les nations, depuis des générations. Il s'agit également d'une occasion de souligner les contributions durables du peuple wolastoqi à la culture sociale et à la vie économique de notre province. Alors que nous soulignons le Jour anniversaire du traité, réaffirmons notre engagement à l'égard de la réconciliation, du respect des droits issus des traités et du tissage de liens plus forts fondés sur le respect, la compréhension et le partenariat. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. I thank the minister for his minister's statement on Treaty Day.

Madame la présidente, au cours d'années, les traités ont été signés pour déterminer la façon dont les Premières Nations et les nouveaux arrivants, ou les colonisateurs, pouvaient vivre ensemble en paix et en amitié, comme le dit le titre des traités. Voilà l'idée même. Il est question de la façon de partager les terres et les ressources. Je pense aux paroles chantées par le

almost 300 years ago, it has not upheld its obligations. Maybe—maybe—it continues to shake the hands of Indigenous peoples. Maybe it will share the land, Madam Speaker. However, that hasn't happened.

Madam Speaker, it's positive to see this government go down the road of reconciliation and rebuild the relationships that were so badly damaged under the former government. However, this government hasn't yet dealt with some of the central precepts of the treaties, which include, for example, sharing the land. I think of Crown land, and I think of the fact that, right now, new forest management agreements for next year are being negotiated with licencees like JDI. The changes that will occur on that land, which is supposed to be shared, will degrade it to the point where I don't see how that land will be useful whatsoever to First Nations. That's if it is ever shared with them. That's an ongoing concern.

14:10

L'hon. M^{me} Miles : Merci, Madame la présidente. La semaine dernière, notre gouvernement a annoncé avec fierté un investissement important dans le bien-être des enfants et des familles vulnérables du Nouveau-Brunswick.

Bee Me Kidz, a remarkable community-based initiative, will receive an additional \$600 000 over the next two years, bringing our total support to \$900 000. Bee Me Kidz is a shining example of what early intervention can achieve. Through social and emotional learning, nutritional supports, and parenting education, this program helps children build confidence, strengthen relationships, and reach their full learning potential.

L'initiative permet également aux parents de disposer des outils, de trouver la motivation et de tisser les liens communautaires dont ils ont besoin pour soutenir leur famille.

groupe The Guess Who, lesquelles n'ont pas été conçues pour parler du sujet. Il semble que, depuis que la Couronne a signé les traités il y a presque 300 ans, celle-ci ne s'est pas acquittée de ses obligations. Elle continue peut-être — peut-être — à serrer la main des peuples autochtones. Elle partagera peut-être les terres, Madame la présidente. Toutefois, cela ne s'est pas encore produit.

Madame la présidente, il est bien de voir le gouvernement actuel avancer vers la réconciliation et rétablir les relations qui ont été détériorées lorsque l'ancien gouvernement était au pouvoir. Toutefois, le gouvernement actuel n'a pas encore mis en oeuvre certains préceptes fondamentaux des traités, notamment le partage des terres. Je pense aux terres de la Couronne et au fait que, à l'heure actuelle, de nouvelles ententes d'aménagement forestier pour l'année prochaine sont en cours de négociation avec des titulaires de permis comme J.D. Irving. Les changements qui auront lieu sur ces terres, lesquelles sont censées être partagées, les dégraderont à tel point que je ne sais pas comment elles seraient utiles aux Premières Nations. Cela importe seulement si les terres sont un jour partagées avec celles-ci. Il s'agit d'une préoccupation continue.

Hon. Ms. Miles: Thank you, Madam Speaker. Last week, our government proudly announced a significant investment in the well-being of vulnerable children and families in New Brunswick.

Bee Me Kidz, une initiative communautaire remarquable, recevra une somme additionnelle de 600 000 \$ au cours des deux prochaines années, ce qui veut dire que notre soutien total s'élèvera à 900 000 \$. L'organisme Bee Me Kidz est un brillant exemple de ce que l'intervention précoce peut accomplir. Grâce à l'apprentissage social et émotionnel, à des mesures de soutien sur le plan nutritionnel et à l'éducation des parents, le programme aide les enfants à accroître leur confiance, à renforcer leurs relations avec les autres et à réaliser leur plein potentiel en matière d'apprentissage.

The initiative also makes the tools, the motivation, and the community connections parents need to support their families available to them.

Each week, more than 3 500 children and 650 parents benefit from this incredible program. From healthy meals to parent support groups and free childcare during sessions, Bee Me Kidz creates safe, welcoming spaces where families feel valued and supported. By supporting programs such as Bee Me Kidz, we are building stronger families, healthier communities, and brighter futures for young people across New Brunswick.

Merci, Madame la présidente.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Bee Me Kidz first opened its doors in Saint John in 2014 with Bryan and Victoria Elliott leading the charge. They wanted to create a program that would not only support children but also strengthen families and build communities. What started with fewer than 30 children at the C.E. Nick Nicolle Community Centre has quickly grown into something much more substantial. For example, as the program organizers and the minister have told us, each week, more than 3 500 children and 650 parents benefit from this incredible program. We're talking about healthy meals, parent counselling groups, and those sorts of things. This is wonderful work.

My colleagues from southern New Brunswick have often told me about the good work they have seen from the Bee Me Kidz program dating back to... I remember then-Minister Shephard was very excited about it. This was one of her pet projects, and she loved to talk about it. This is all good stuff. I commend this recent announcement because it speaks to an understanding that fundamental, foundational work like this ensures more New Brunswick children become the best versions of themselves.

However, I will go ahead and remind the government members that we would like them to go back and support stronger families internationally and funding for vulnerable children. Those are other projects that we really need to pay attention to. This is good news about Bee Me Kidz, though. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I'm rising to respond to the minister's statement on Bee Me Kidz.

Chaque semaine, plus de 3 500 enfants et 650 parents tirent parti du programme incroyable. Des repas sains à des groupes de soutien pour les parents, en passant par des services de garde gratuits pendant les séances, Bee Me Kidz crée des espaces accueillants où les familles se sentent valorisées et soutenues. En appuyant des programmes comme Bee Me Kidz, nous contribuons à bâtir des familles plus fortes, des collectivités plus saines et un avenir meilleur pour des jeunes du Nouveau-Brunswick.

Thank you, Madam Speaker.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. L'organisme Bee Me Kidz a ouvert ses portes à Saint John en 2014, et, à l'époque, Bryan et Victoria Elliott dirigeaient l'organisme. Ils voulaient créer un programme qui non seulement appuierait les enfants, mais aussi renforcerait les familles et bâtirait les collectivités. Ce qui a commencé par des services fournis à moins de 30 enfants au centre communautaire C.E. Nick Nicolle a rapidement grandi pour devenir un organisme bien plus important. Par exemple, comme nous l'ont dit les organisateurs du programme et la ministre, chaque semaine, plus de 3 500 enfants et 650 parents tiraient avantage du programme incroyable. Nous parlons de repas sains, de groupes de conseils aux parents et de ce genre de choses. Il s'agit d'un travail remarquable.

Mes collègues de la région du sud du Nouveau-Brunswick m'ont souvent parlé du beau travail qu'ils ont vu réaliser grâce au programme Bee Me Kidz, qui date de... Je me souviens que Madame Shephard, qui était ministre à l'époque, était très enthousiaste à son égard. Il s'agissait d'un de ses projets favoris, et elle aimait bien en parler. Le tout est positif. J'applaudis la récente annonce, car elle témoigne d'une compréhension du fait qu'un travail fondamental et essentiel comme celui-ci permet à davantage d'enfants du Nouveau-Brunswick de devenir la meilleure version d'eux-mêmes.

Toutefois, je vais rappeler aux parlementaires du côté du gouvernement que nous aimerions qu'ils reviennent sur leur décision et qu'ils appuient des familles plus fortes à l'échelle internationale et le financement destiné aux enfants vulnérables. Ce sont d'autres projets auxquels nous devrions vraiment accorder de l'attention. Cela dit, l'annonce concernant Bee Me Kidz est une bonne nouvelle. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole pour réagir à la déclaration de la ministre au

I will start by saying thank you to the folks at Bee Me Kidz and congratulating them on this. It's extremely important to support the people who do the work on the ground. This is actually one of the things that the Advocate has highlighted multiple times—the need to support the NGOs and community-based organizations that know what's happening and are responding to the community's needs but just need the resources to do it.

I have to take this opportunity to also say that I am extremely concerned about what is happening in Social Development in terms of responding to the needs of the community. Report after report has come out, pointing out that there are major issues. As a member of the social policy committee, I am waiting to hear from the Chair about when we can meet so that we can address some of these systemic issues. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. Gauvin : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'invite tous les gens de notre province à se joindre à nous le dimanche 7 juin pour le service commémoratif des agents de la paix du Nouveau-Brunswick, qui aura lieu ici, à Fredericton. Ce service, organisé tous les deux ans, est une occasion importante de se souvenir des 36 agents de la paix de la province qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions et de leur rendre hommage. Leur dévouement, leur courage et leur sacrifice ne seront jamais oubliés. Nous rendons également hommage aux familles, aux amis et aux collègues qui continuent de les honorer et qui ont vécu les conséquences de tels sacrifices.

Peace officers play a vital role in protecting our communities and helping keep New Brunswickers safe each and every day. The memorial service will take place at 10 a.m. this Sunday, June 7, at the New Brunswick Peace Officers' Memorial monument, located on the green behind the Victoria Health Centre in Fredericton. I encourage New Brunswickers to join us as we come together in remembrance and gratitude to honour those who gave their lives in service of others. Thank you, Madam Speaker.

14:15

Mr. Ames: Thank you very much, Madam Speaker. I, too, would like to recognize the New Brunswick Peace Officers' Memorial service coming up on Sunday,

sujet de Bee Me Kidz. Je vais commencer par remercier les gens de Bee Me Kidz et les féliciter à cet égard. Il est extrêmement important d'appuyer les gens qui font le travail sur le terrain. Il s'agit en fait d'une des choses que le défenseur a soulignées à maintes reprises — le besoin d'appuyer les ONG et les organismes communautaires qui savent ce qui se passe et qui répondent aux besoins des collectivités, mais qui ont simplement besoin des ressources pour le faire.

Je dois également profiter de l'occasion pour dire que je suis extrêmement préoccupée par ce qui se passe au ministère du Développement social en ce qui concerne sa capacité à répondre aux besoins de la population. Rapport après rapport, on fait état de graves problèmes. En tant que membre du comité de la politique sociale, j'attends que le président nous informe de la date à laquelle nous pourrions nous réunir pour nous pencher sur certains des enjeux systémiques. Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Gauvin: Thank you very much, Madam Speaker. I invite everyone in our province to join us on Sunday, June 7, for the memorial service for New Brunswick peace officers here in Fredericton. This biennial service is an important opportunity to remember the 36 peace officers in the province who have lost their lives in the line of duty and to pay tribute to them. Their devotion, their courage, and their sacrifice will never be forgotten. We also pay tribute to their families, friends, and colleagues who continue to honour them and who have lived with the consequences of these sacrifices.

Les agents de la paix jouent un rôle essentiel dans la protection de nos collectivités et contribuent chaque jour à assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. Le service commémoratif aura lieu à 10 h, le dimanche 7 juin, au Monument à la mémoire des agents de la paix du Nouveau-Brunswick, qui est situé sur les verts derrière le Centre de santé Victoria à Fredericton. J'encourage les gens du Nouveau-Brunswick à se joindre à nous alors que nous nous rassemblons en signe de commémoration et de gratitude afin de rendre hommage aux personnes qui ont sacrifié leur vie au service des autres. Merci, Madame la présidente.

M. Ames : Merci beaucoup, Madame la présidente. Moi aussi, je veux mentionner le service du Monument à la mémoire des agents de la paix du Nouveau-

June 7. The New Brunswick Peace Officers' Memorial is actually a registered charity in New Brunswick. It represents all police officer agencies throughout the province. That's important to note. I believe it started back in 1997. The service takes place every other year. Here's another tidbit. The design itself was designed by Dale Carruthers, who was a police officer in Fredericton. I went to school with Dale at FHS. Great work, Dale.

Sunday, June 7, is the memorial service, and it will take place behind the old Victoria hospital downtown. It starts at 10 a.m., and I encourage everyone to attend if they can. Thank you very much, Madam Speaker.

Madam Speaker: Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. Thanks to the minister for recognizing the upcoming New Brunswick Peace Officers' Memorial service. My mind immediately goes back to 1987 here in the Fredericton area. I was just a young fellow then. I was so shocked at the murder of Emmanuel Aucoin, a New Brunswick highway patrol officer who was sitting in his car out on the Hanwell Road, near Yoho Lake, writing a speeding ticket for someone in a rented Porsche who got out of his car and shot him twice, killing him. Then, flash forward to more recent times, like August 10, 2018, when, here in Fredericton, on the Northside, Constable Robb Costello and Constable Sara Burns were murdered while responding to a situation in the Brookside Drive area. Donnie Robichaud and Bobbie Lee Wright, two civilians, also lost their lives that day, Madam Speaker.

Of course, there are people behind these numbers. It's important to remember them. Those are just three.

Madam Speaker: Thank you.

Rapports de comités / Committee Reports

(**M^{me} Vautour**, à titre de présidente du Comité permanent de la politique économique, présente le onzième rapport du comité.)

Brunswick, qui aura lieu le dimanche 7 juin. Le Monument à la mémoire des agents de la paix du Nouveau-Brunswick relève en fait d'un organisme de charité enregistré au Nouveau-Brunswick. Celui-ci représente tous les services de police de la province. Il importe de le noter. Je crois que le tout remonte à 1997. Le service a lieu tous les deux ans. Voici un autre détail intéressant. La conception du monument a été faite par Dale Carruthers, qui a été agent de police à Fredericton. Je suis allé à l'école avec Dale, à FHS. Excellent travail, Dale.

Le service commémoratif aura lieu le dimanche 7 juin derrière le vieil hôpital Victoria, au centre-ville. Le tout débute à 10 h, et j'encourage tout le monde à assister au service dans la mesure du possible. Merci beaucoup, Madame la présidente.

La présidente : Merci.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Je remercie le ministre de souligner le service du Monument à la mémoire des agents de la paix du Nouveau-Brunswick, qui aura lieu prochainement. Je repense immédiatement à l'année 1987, où une tragédie est survenue ici, dans la région de Fredericton. J'étais jeune à l'époque. J'ai été très choqué par le meurtre d'Emmanuel Aucoin, un patrouilleur d'autoroutes du Nouveau-Brunswick qui était assis dans son véhicule sur le chemin Hanwell, près du lac Yoho, où il rédigeait une contravention pour un homme qui avait loué une Porsche ; ce dernier est sorti de sa voiture et a tiré deux fois, le tuant sur le coup. Puis, revenons à une époque plus récente, comme le 10 août 2018 où, ici à Fredericton, sur le côté Nord, les agents Robb Costello et Sara Burns ont été assassinés alors qu'ils répondaient à un incident qui se déroulait dans le secteur de la promenade Brookside. Donnie Robichaud et Bobbie Lee Wright, deux civils, ont aussi perdu la vie ce jour-là, Madame la présidente.

Bien sûr, derrière les chiffres se trouvent des gens. Il est important de se souvenir d'eux. Il ne s'agit là que de trois d'entre eux.

La présidente : Merci.

Committee Reports / Rapports de comités

(**Ms. Vautour**, as Chair, presented the 11th report of the Standing Committee on Economic Policy.)

M^{me} Vautour : Le comité s'est réuni le 29 mai 2026 et a étudié les projets de loi suivants, qu'il a approuvés sans amendement : 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*, et 43, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*.

(**Madam Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Dépôt et première lecture de projets de loi / Introduction and First Reading of Bills

(**M. Doucet** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 51, *Loi relative à l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*.)

M. Doucet : Madame la présidente, le projet de loi abroge et remplace la *Loi constituant l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick* aux fins de modernisation de dispositions législatives. Merci beaucoup.

14:20

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. L'intention du gouvernement est de faire la deuxième lecture des projets de loi 41, 45, 49 et 50. Tous les projets de loi ayant franchi l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci, Madame la présidente.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Hogan, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*: Thank you very much, Madam Speaker. It's a pleasure to rise this afternoon to speak about Bill 41, *An Act to Amend the Local Governance Act*. Government members would like New Brunswickers to believe that Bill 41 is a simple administrative modernization. They would like the public to believe that this legislation is merely about creating opportunities, encouraging local

Ms. Vautour: Your committee met on May 29, 2026, and had under consideration the following bills, which were agreed to as presented: 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*, and 43, *An Act to Amend the Highway Act*.

(**La présidente**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Introduction and First Reading of Bills / Dépôt et première lecture de projets de loi

(**Mr. Doucet** moved that Bill 51, *New Brunswick Real Estate Association Act*, be now read a first time.)

Mr. Doucet: Madam Speaker, the bill repeals and replaces *An Act to Incorporate The New Brunswick Real Estate Association* to modernize the legislation. Thank you very much.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. The government intends to proceed with second reading of Bills 41, 45, 49, and 50. All bills that pass second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you, Madam Speaker.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Hogan, à l'appel de la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale* : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis heureux de prendre la parole cet après-midi au sujet du projet de loi 41, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale*. Les parlementaires du côté du gouvernement aimeraient que les gens du Nouveau-Brunswick croient que le projet de loi 41 ne constitue qu'une modernisation du point de vue administratif. Ils aimeraient que le public

participation in energy generation, and opening the door for municipalities to benefit financially from renewable energy development. They present this bill as innovative, as collaborative—

(Interjections.)

Mr. Hogan: Well, collaborative would mean that you're working together.

Government members are presenting this bill as modern.

(Interjections.)

Mr. Hogan: That must have struck a nerve because I hear the minister of whatever starting up already.

However, when you look beyond the carefully prepared government messaging, beyond the headlines, and beyond the political branding, you discover that Bill 41 raises profound questions about financial risk, accountability, which is something novel to this government, governance, transparency, taxpayer exposure, municipal debt, long-term liabilities, and the future role of local governments in energy development across New Brunswick. That is precisely why the members of the official opposition believe this legislation deserves far more scrutiny than it has received thus far.

Madam Speaker, at first glance, portions of this legislation sound appealing. You know, we all support economic development. We all support responsible development. We all support the idea of keeping investment and profits here in... Well, most of us support the idea of keeping investment and profits here in New Brunswick rather than watching opportunities leave our province, unless it's virtual health care.

No member of this House is opposed to municipalities finding new ways to generate revenue, particularly at a time when local governments are under increasing

croie que le projet de loi ne vise qu'à créer des possibilités, à encourager la participation locale dans la production d'énergie et à permettre aux municipalités de profiter financièrement du développement des énergies renouvelables. Ils présentent le projet de loi comme étant innovateur, collaboratif...

(Exclamations.)

M. Hogan : Eh bien, collaboratif voudrait dire qu'on travaille ensemble.

Les parlementaires du côté du gouvernement présentent le projet de loi comme étant moderne.

(Exclamations.)

M. Hogan : Mon observation a dû toucher un point sensible, car j'entends le ministre de je ne sais trop quoi qui réagit déjà.

Toutefois, lorsqu'on regarde au-delà du discours soigneusement préparé du gouvernement, des gros titres et de l'image de marque politique, on découvre que le projet de loi 41 soulève de profondes questions sur les risques financiers, la reddition de comptes — une notion nouvelle pour le gouvernement actuel —, la gouvernance, la transparence, les risques financiers pour les contribuables, la dette municipale, les passifs à long terme et le futur rôle des gouvernements locaux dans le développement de l'énergie au Nouveau-Brunswick. C'est exactement pourquoi les parlementaires du côté de l'opposition officielle croient que le projet de loi mérite un examen beaucoup plus approfondi que celui qui a été mené jusqu'à maintenant.

Madame la présidente, à première vue, des parties du projet de loi semblent prometteuses. Vous savez, nous appuyons tous le développement économique. Nous appuyons tous le développement responsable. Nous sommes tous favorables à l'idée de garder les investissements et les profits ici, au... Eh bien, la plupart d'entre nous sont favorables à l'idée de garder les investissements et les profits ici, au Nouveau-Brunswick, au lieu de voir des possibilités quitter notre province, à moins qu'il ne s'agisse des soins de santé virtuels.

Aucun parlementaire ne s'oppose à ce que les municipalités trouvent de nouvelles façons de générer des recettes, surtout à un moment où les

financial pressure. Communities across New Brunswick are struggling with rising infrastructure costs. They're dealing with aging roads. They are facing expensive water and sewer upgrades. They are trying to respond to housing pressures. They are attempting to manage inflationary increases that are affecting virtually every municipal service. In many cases, municipal leaders are doing all this while trying to avoid dramatic increases in local property taxes. So yes, on the surface, the concept of municipalities participating in renewable energy projects sounds very reasonable.

14:25

Toutefois, Madame la présidente, les bons gouvernements ne légifèrent pas uniquement en fonction de ce qui semble bien paraître dans un communiqué de presse. Les bons gouvernements prennent le temps d'évaluer les conséquences à long terme. Les bons gouvernements posent des questions difficiles avant d'exposer les contribuables à des risques financiers importants. Les bons gouvernements mettent en place des mécanismes de protection solides avant d'autoriser des engagements financiers qui pourraient durer pendant des décennies. Les bons gouvernements reconnaissent surtout qu'il y a une énorme différence entre une occasion économique théorique et une réalité financière concrète. Lorsqu'il est question d'argent public, les erreurs ont toujours des conséquences réelles.

Madam Speaker, one of the most important details revealed during the legislative briefing is that this bill did not emerge because average New Brunswickers demanded that municipalities become investors in energy development. It's quite strange. This legislation emerged because organized stakeholders and lobbying groups sought a greater ability to financially participate in the future of NB Power procurement opportunities.

Now, let's be clear: There is nothing inherently wrong with organizations advocating for policies they support. That's part of our democracy. However, when legislation is largely driven by organized interests

gouvernements locaux doivent composer avec des pressions financières croissantes. Les collectivités aux quatre coins du Nouveau-Brunswick peinent à composer avec des coûts croissants liés aux infrastructures. Elles doivent s'occuper de routes vieillissantes. Elles sont aux prises avec des améliorations coûteuses des réseaux d'aqueduc et d'égout. Elles tentent de répondre aux pressions exercées sur le marché du logement. Elles tentent de gérer les augmentations inflationnistes qui touchent pratiquement tous les services municipaux. Dans bien des cas, les dirigeants municipaux doivent s'occuper de tout cela tout en tentant d'éviter la hausse substantielle des impôts fonciers locaux. Donc oui, en apparence, le concept des municipalités qui participent à des projets d'énergie renouvelable semble très raisonnable.

However, Madam Speaker, good governments don't legislate just because something looks good in a press release. Good governments take the time to consider the long-term consequences. Good governments ask difficult questions before exposing taxpayers to significant financial risks. Good governments establish strong protection mechanisms before authorizing financial commitments that could last for decades. Above all, good governments recognize that there is an enormous difference between a theoretical economic opportunity and a concrete financial reality. When public money is at stake, errors always have real consequences.

Madame la présidente, l'un des détails les plus importants qui ont été révélés pendant la séance d'information parlementaire est que le projet de loi n'a pas été présenté parce que les gens du Nouveau-Brunswick demandaient que des municipalités deviennent des investisseurs dans le développement énergétique. C'est plutôt étrange. La mesure législative a plutôt été créée parce que des parties prenantes et des groupes de lobbying organisés cherchaient à avoir davantage de possibilités de participer financièrement aux futures occasions d'approvisionnement d'Énergie NB.

Bon, soyons clairs : Il n'y a absolument rien de mal à ce que des organisations défendent les politiques qu'ils soutiennent. Cela fait partie de notre démocratie. Toutefois, lorsque des mesures législatives sont

seeking commercial participation, it becomes even more important for the government to slow down and ensure that taxpayers fully understand the risks involved. The government members often speak enthusiastically about the profits associated with major projects, but they speak less enthusiastically about the losses when projects fail to perform as expected.

That brings to mind Foundever. What are we going to do with Foundever when it doesn't materialize at the end of this month and hundreds of thousands of New Brunswickers are left without access to virtual care? We're going to want to talk about that, but we won't have an opportunity to because this House won't be sitting at that time. I'm sure we'll have some airtime with the media. It's unfortunate when these things happen because New Brunswickers are the ones who suffer. Those are the people we were elected to support. We were elected to make good things happen for them.

During the legislative briefing, one particularly revealing admission was made. Government representatives acknowledged that while municipalities may share in the profits, they may also share in the losses. There's quite a risk. I guess it's like playing the market. If you get a little inside information, if you know they are going to drop more bombs on Iraq, then you're going to invest in something. If there is going to be some kind of peace, then perhaps you're going to invest in something different.

(Interjections.)

14:30

Mr. Hogan: The Minister of Housing is paying attention, Madam Speaker. I truly appreciate that. It's nice to have his attention for a change. Yes, I appreciate him correcting me. The bombing of Iraq already occurred. Now, they have moved on to Iran.

Government members often speak enthusiastically about the profits associated with major projects, but they speak less enthusiastically about the losses when these projects fail to perform as expected. That

largement motivées par les intérêts de groupes organisés qui cherchent à obtenir une participation commerciale, il devient encore plus important pour le gouvernement de ralentir la cadence et de veiller à ce que les contribuables comprennent pleinement les risques qui y sont associés. Les parlementaires du côté du gouvernement parlent souvent avec enthousiasme des profits qui pourraient découler de projets majeurs, mais ils parlent avec moins d'enthousiasme des pertes lorsque les projets ne donnent pas les résultats escomptés.

Cela me fait penser au cas de Foundever. Que ferons-nous de Foundever si le projet ne se concrétise pas à la fin du mois et que des centaines de milliers de personnes du Nouveau-Brunswick se retrouvent sans accès aux soins virtuels? Nous voudrions en discuter, mais nous n'en aurons pas l'occasion, car la Chambre ne siégera pas à ce moment-là. Je suis sûr que nous aurons l'occasion de nous exprimer dans les médias. C'est malheureux quand de telles situations se produisent, car ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui en subissent les conséquences. Nous avons été élus pour soutenir ceux-ci. Nous avons été élus pour faire en sorte que de bonnes choses se produisent pour eux.

Pendant la séance d'information législative, un aveu particulièrement révélateur a été fait. Les représentants du gouvernement ont reconnu que, même si les municipalités recevront peut-être une partie des profits, elles pourraient aussi avoir à subir une partie des pertes. Il y a un risque considérable. Je suppose que cela s'apparente à jouer à la bourse. Si l'on reçoit des renseignements privilégiés, notamment si l'on sait que des bombes seront larguées sur l'Irak, on investira en conséquence. Si l'on sait qu'une forme de paix s'installera, alors on investira peut-être autrement.

(Exclamations.)

M. Hogan : Le ministre responsable du logement prête attention, Madame la présidente. J'en suis vraiment reconnaissant. C'est agréable d'avoir son attention pour une fois. Oui, je lui suis reconnaissant de me reprendre. Les bombardements en Irak ont déjà eu lieu. Maintenant, c'est en Iran que cela se produit.

Les parlementaires du côté du gouvernement parlent souvent avec enthousiasme des profits liés aux projets majeurs, mais ils parlent avec moins d'enthousiasme des pertes lorsque les projets ne donnent pas les

changes the conversation entirely. Municipalities are not private equity firms. They are not hedge funds. They are not venture capital organizations. Municipal governments exist for one core reason: to provide stable and reliable public services. They maintain roads, oversee emergency services, and operate recreational facilities. If any member of the Legislature is ever in Woodstock, I invite them to visit the AYR Motor Centre. It's a phenomenal facility. Take an hour or so and visit its free walking track. It's quite popular. If you show up on a Monday morning and you like to play pickleball, well, even that is free. You might want to try your hand at pickleball. It's tons of fun.

Municipalities maintain water systems. They manage zoning and infrastructure. You know, as our communities are aging, managing infrastructure can be quite a challenge. Municipalities provide the basic foundation that allows communities to function. They are not designed to become speculative participants in highly technical and financially complex energy markets. I think about small modular nuclear reactors and how we placed all our eggs in one basket, compared to Ontario, which looked at the development of many different models. We're still waiting to see what will happen there.

Madame la présidente, le gouvernement parle constamment d'occasions, mais beaucoup moins des risques; il s'agit notamment des risques de dépassement de coûts, des risques de recettes inférieures aux projections, des risques associés aux fluctuations des marchés énergétiques, des risques liés à l'évolution des technologies, des risques juridiques et des risques contractuels. En fin de compte, il est également question de risques pour les contribuables locaux, car, une fois qu'une municipalité devient partenaire financier dans un projet énergétique, les contribuables deviennent évidemment les garanties de dernier recours. Une telle réalité semble presque absente du discours gouvernemental et je me demande pourquoi.

résultats escomptés. Cela change complètement la donne. Les municipalités ne sont pas des sociétés de financement par capitaux propres. Elles ne sont pas des fonds spéculatifs. Elles ne sont pas des organismes de capital de risque. Les gouvernements municipaux sont là pour une raison bien précise : assurer la prestation de services publics stables et fiables. Ils veillent à l'entretien des routes, supervisent les services d'urgence et gèrent les installations récréatives. Si, un jour, un parlementaire est de passage à Woodstock, je l'inviterais à visiter le AYR Motor Centre. C'est une installation incroyable. Prenez environ une heure de votre temps et rendez-vous à sa piste de marche gratuite. Elle est très fréquentée. Si l'on se présente au centre un lundi matin et que l'on a envie de jouer au pickleball, eh bien, même cette activité est gratuite. Vous voudrez peut-être vous essayer au pickleball. C'est vraiment très amusant.

Les municipalités veillent à l'entretien des réseaux d'alimentation en eau. Elles assurent la gestion du zonage et des infrastructures. Vous savez, à mesure que nos collectivités vieillissent, la gestion des infrastructures peut poser des défis. Les municipalités fournissent les éléments fondamentaux qui permettent aux collectivités de fonctionner. Elles ne sont pas conçues pour participer à des activités spéculatives sur des marchés de l'énergie hautement techniques et financièrement complexes. Je pense à de petits réacteurs modulaires nucléaires et à la façon dont nous avons mis tous nos oeufs dans le même panier comparativement à l'Ontario, qui a envisagé le développement d'un grand nombre de modèles différents. Nous attendons toujours de voir ce qui se passera ici.

Madam Speaker, the government constantly talks about opportunities, but much less about risks, including the risks of overspending, the risks of revenue being lower than projected, the risks associated with energy market fluctuations, the risks related to technological change, legal risks, and contractual risks. Ultimately, there are also risks for local taxpayers because once a municipality becomes a financial partner in an energy project, taxpayers clearly become guarantors of last resort. This reality seems almost absent from what the government says, and I wonder why.

(Mr. Arseneault took the chair as Deputy Speaker.)

Mr. Deputy Speaker, the government points to oversight by the Municipal Capital Borrowing Board as though oversight alone eliminates risk. That, of course, is not the case. Oversight does not make risk disappear. Every major public project that has experienced cost overruns had oversight somewhere in the process. All I have to do is look at my own municipality, Woodstock. It invested \$3 million or \$4 million in a well project only to find out that the water is full of saline and can't be drunk. Now we have a \$4-million source of salt water that is pumped under the river. That was one of the best-kept secrets in Woodstock. I say that with a certain amount of disappointment and anger because I sat on the council during that time, and all that was ever talked about with this particular well was the water flow. Oh, we have good flow. Isn't that lovely? We have good flow. You just can't drink it.

14:35

You could mix it with the other water, which was part of the plan. We have a high concentration of manganese in the area. For those of you who don't know what manganese does to your clothing, it turns it brown if it's not treated. If the manganese isn't treated and you turn on your hot water for a shower after being away for the weekend, well, once the rotten egg smell clears out, perhaps you could hop in and take a shower.

Some of these things would have been nice to know about this particular project before we borrowed millions of dollars to pay for something we could never use. As I said, it was one of the best-kept secrets in the town of Woodstock. It was even kept from most of the councillors. It was shameful if you ask me. I'm ashamed, and I was on council. I don't understand why it was never brought up and why we continued to spend money on a project that wasn't going to work.

When we talk about developing energy, I have the same fears. What if a municipality gets in way over its head and it doesn't work? Who's going to pay? It will

(M. Arseneault prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Monsieur le vice-président, le gouvernement invoque la surveillance exercée par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, comme si la surveillance suffisait à elle seule à éliminer les risques. Bien sûr, ce n'est pas le cas. La surveillance n'élimine pas les risques. Tous les grands projets publics qui ont enregistré des dépassements de coûts ont fait l'objet d'une surveillance à un moment ou à un autre du processus. Je n'ai qu'à regarder ma propre municipalité, Woodstock. Celle-ci a investi 3 ou 4 millions de dollars dans un projet concernant un puits pour finalement constater que celui-ci était plein d'eau salée impropre à la consommation. Nous avons maintenant une source d'eau salée d'une valeur de 4 millions de dollars qui est pompée sous la rivière. Il s'agissait d'un des secrets les mieux gardés à Woodstock. Je le dis avec une certaine déception et une certaine colère, car je siégeais au conseil à l'époque et que, tout ce dont on parlait au sujet du puits, c'était du débit de l'eau. Oh, le débit est bon. N'est-ce pas merveilleux? Nous avons un bon débit. On ne peut tout simplement pas boire l'eau.

On pourrait la mélanger avec l'autre eau, ce qui faisait partie du plan. La concentration de manganèse est élevée dans la région. Pour les gens qui ne savent pas ce que le manganèse fait aux vêtements, il les fait brunir s'il n'est pas traité. Si le manganèse n'est pas traité et qu'on fait couler l'eau chaude pour prendre une douche après s'être absenté pour la fin de semaine, eh bien, une fois que l'odeur d'oeufs pourris s'est dissipée, on peut peut-être entrer dans la douche et se laver.

Il aurait été bon de connaître certains détails au sujet du projet avant d'emprunter des millions de dollars pour payer une chose dont nous ne pourrions jamais nous servir. Comme je l'ai dit, il s'agissait d'un des secrets les mieux gardés dans la ville de Woodstock. Même la plupart des conseillers n'était pas au courant. La situation était honteuse, si vous voulez mon avis. J'en ai honte et je siégeais au conseil. Je ne comprends pas pourquoi on n'en a jamais parlé ni pourquoi nous avons continué à dépenser de l'argent sur un projet qui ne fonctionnerait pas.

Lorsque nous parlons de la mise en valeur de ressources énergétiques, j'ai les mêmes craintes. Que se passe-t-il si une municipalité est complètement

be the same person who pays for everything else: the taxpayer. New Brunswickers will pay. The local taxpayer will pay. You know, sometimes I think governments get confused and think there are three different taxpayers: the local taxpayer, the provincial taxpayer, and the federal taxpayer. In reality, there is not. There's one taxpayer.

When we're talking about energy projects, we're not talking about \$10 projects. You're not building a Cadillac if you only have money for a Volkswagen. The Volkswagen might be a bad choice. If you only have money for a 1957 Chevy—

(Interjections.)

Mr. Hogan: If you only have money for a Chevette or a Chevelle, you want to make sure you do your due diligence. You want to make sure you are not getting involved in something that's not going to work and you're not giving the illusion of oversight when, really, it isn't there. Every major public project that experiences cost overruns had oversight somewhere in the process, or it should have. Part of that is that it's great to have oversight, but once the cost overruns happen, depending on the project, it's a little hard to stop. We're in the middle of building and expanding the AYR Motor Centre. If the cold-water flooding plant all of a sudden becomes three times more expensive, well, we ordered it, and we're into it, so it's not as if we can stop.

Every failed financial projection had experts attached to it. It's so true. We have experts for everything. Sometimes they're easy to find when you're starting out. Then, when you experience significant difficulties, they are a little bit harder to find.

Every troubled infrastructure project began with optimistic assumptions. Let's go back to the well in Woodstock. We needed a new water source because the community was growing. Our only well had the main water line. This was amazing, Mr. Deputy

dépassée par une situation et que le projet ne fonctionne pas? Qui assumera les coûts? Ce sera les mêmes personnes qui paient pour tout : les contribuables. Ce seront les gens du Nouveau-Brunswick qui paieront. Ce seront les contribuables locaux qui paieront. Vous savez, je pense parfois que des gouvernements se trompent et pensent qu'il y a trois types de contribuables différents : les contribuables locaux, les contribuables provinciaux et les contribuables fédéraux. En réalité, ce n'est pas le cas. Il n'y a qu'un type de contribuable.

Lorsque nous parlons de projets énergétiques, nous ne parlons pas de projets d'une valeur de 10 \$. On ne construit pas une Cadillac quand on n'a que les moyens de se payer une Volkswagen. La Volkswagen constitue peut-être un mauvais choix. Si l'on a seulement les moyens de se payer une Chevrolet de 1957...

(Exclamations.)

M. Hogan : Si on a seulement suffisamment d'argent pour une Chevette ou une Chevelle, Il faut s'assurer de faire ses devoirs. Il faut s'assurer de ne pas s'engager dans quelque chose qui ne fonctionnera pas et de ne pas donner l'illusion qu'il y a une surveillance lorsque, en réalité, ce n'est pas le cas. Tous les grands projets publics qui connaissent des dépassements des coûts ont fait l'objet d'une surveillance à un moment ou à un autre du processus, ou cela aurait dû être le cas. Une partie du problème, c'est que c'est très bien d'avoir une surveillance, mais, une fois que des dépassements des coûts se produisent, il est, selon le projet, un peu difficile de tout arrêter. Nous avons entamé la construction et l'expansion du AYR Motor Centre. Si le système d'inondation à eau froide devient soudainement trois fois plus cher, eh bien, nous l'avons commandé et nous avons déjà commencé les travaux ; ce n'est donc pas comme si nous pouvions tout arrêter.

Chaque projection financière qui s'est révélée erronée avait des experts qui y étaient associés. C'est tout à fait vrai. Nous avons des experts pour tout. Parfois, ils sont faciles à trouver au début d'un projet. Ensuite, lorsqu'on éprouve des difficultés considérables, ils sont un peu plus difficiles à trouver.

Chaque projet d'infrastructure en difficulté a commencé par des hypothèses optimistes. Revenons au puits à Woodstock. Nous avons besoin d'une nouvelle source d'eau, car la collectivité était en croissance. Notre seul puits alimentait la conduite

Speaker. When I was on council, there was a flood. The drinking-water well for the residents of Woodstock is on a little island by the marina in Woodstock. It's attached by a wee causeway to mainland Woodstock, if you would. I know saying "mainland Woodstock" is a bit of a stretch.

14:40

The main water pipe goes through that causeway. We had a major spring flood with a lot of ice and a lot of water, and half the causeway got washed away. The residents—every one of them—got to see the main water main that provides drinking water to every citizen in Woodstock. Thank goodness it didn't break because it's a little hard to wade out into moving ice floes to fix a broken water main. It's a tad dangerous.

We dodged a bullet there, and that's when we decided that we really needed to find a new water source in order to protect the water supply of the residents of Woodstock. We did that. We looked up and down the river. We found a really great aquifer up on the other side of the river with some of the cleanest water you'd ever want to find. However, the distance to build a pipe to get the water to where the well would have to be drilled in order to make it usable for Woodstock residents made the project prohibitive, although, given the amount of money we've since spent on a well we can't use, it probably would have been worth the risk.

We had experts for that. We had experts when we decided to drill the well where it is, and we had good water flow. Next, we found out that the water has salt in it. Who would have thought? It has saline in it, and you can't drink it. Well, I suppose you could, but it wouldn't do you any great benefit. I know that if you drink too much water at the beach in the summer, it will clean you out, but other than that, it won't do much for you.

Oversight doesn't make risk disappear. Every failed financial project had an expert attached to it, and

d'eau principale. C'était formidable, Monsieur le vice-président. Lorsque je siégeais au conseil, il y a eu une inondation. Le puits qui fournit l'eau potable aux gens de Woodstock est situé sur une petite île près de la marina à Woodstock. Elle est liée, si vous voulez, à la partie continentale de Woodstock par une toute petite chaussée. Je sais que dire « la partie continentale de Woodstock » est un peu exagéré.

La conduite d'eau principale passe par cette chaussée. Nous avons connu une importante crue printanière, laquelle a déplacé beaucoup de glace et d'eau, et la moitié de la chaussée a été emportée. Les gens — absolument tous les gens — ont pu voir la conduite d'eau principale qui fournit de l'eau potable à tous les gens de Woodstock. Heureusement, elle n'a pas cédé, car c'est un peu difficile de s'aventurer dans des eaux où dérivent des blocs de glace pour réparer une conduite d'eau principale brisée. C'est un peu dangereux.

Nous l'avons échappé belle, et c'est à ce moment que nous avons décidé que nous devions vraiment trouver une nouvelle source d'eau pour protéger l'approvisionnement en eau des gens de Woodstock. C'est ce que nous avons fait. Nous avons examiné la rivière d'un bout et de l'autre. Nous avons trouvé une excellente nappe d'eau de l'autre côté de la rivière où l'eau était la plus propre qu'on puisse trouver. Toutefois, la distance à parcourir pour construire une conduite afin d'acheminer l'eau jusqu'à l'endroit où il aurait fallu forer le puits pour que cette eau soit utilisée par les gens de Woodstock rendait le projet prohibitif, mais, compte tenu de la somme d'argent que nous avons dépensé entre-temps sur un puits que nous ne pouvons pas utiliser, le projet aurait probablement valu le risque.

Nous avions des experts pour cela. Nous avions des experts lorsque nous avons décidé de forer le puits là où il est, et nous avions enregistré un bon débit d'eau. Ensuite, nous avons découvert que l'eau contenait du sel. Qui l'aurait cru? Elle était salée, et l'on ne pouvait pas la boire. Eh bien, je suppose qu'on aurait pu la boire, mais cela n'aurait pas fait beaucoup de bien. Je sais que si on boit trop d'eau de mer à la plage l'été, cela le fera se vider, mais, à part cela, cela ne fera pas grand-chose.

La surveillance n'élimine pas les risques. Chaque projet financier qui a échoué avait un expert qui y était associé, mais les experts sont plus difficiles à trouver

experts are harder to find after a project fails. Strangely enough, so are all the facts that go along with it.

Every troubled infrastructure project begins with optimistic assumptions. What a wonderful idea. The question is not whether there will be oversight. The question is whether municipalities should enter these arrangements in the first place without much stronger public consultation and much stronger legislative safeguards. Mr. Deputy Speaker, once borrowing occurs, debt remains. Once agreements are signed, obligations remain. Once taxpayers become financially connected to commercial ventures, taxpayers carry the ultimate exposure.

As I previously stated, there's only one taxpayer, and currently, in our country, they are stretched pretty thin. Yesterday morning, the news reported on the grades the country and every province received when it came to providing food security for their citizens. New Brunswick got an F. We failed at providing food security for the citizens of the province, or we did extremely well at providing food insecurity for our residents. I was quite surprised by that. I was disappointed and surprised. It's something that needs to be looked at in the future. It fits right in with this idea. Once borrowing occurs, debt remains. Once agreements are signed, obligations remain. Once taxpayers become financially connected to commercial ventures, they carry the ultimate exposure.

14:45

Mr. Deputy Speaker, we've seen this story before across Canada. Governments get excited about ambitious energy transitions. They promise transformation, they promise growth, they promise jobs, they promise sustainability, and they promise long-term revenue. Sometimes, these projects succeed, which is a great thing. Sometimes taxpayers are left paying for political optimism that exceeds the economic reality. Governments are great optimists. Oppositions aren't so much. I think that has a lot to do with our roles.

une fois qu'un projet a échoué. Étrangement, il en va pour les faits concernant le projet.

Chaque projet d'infrastructure en difficulté commence par des hypothèses optimistes. Quelle merveilleuse idée ! La question n'est pas de savoir s'il y aura une surveillance. La question est de savoir si les municipalités devraient conclure de telles ententes en premier lieu sans consulter davantage les gens et sans que soient mises en place de mesures de protection législatives beaucoup plus solides. Monsieur le vice-président, une fois qu'un emprunt est contracté, la dette demeure. Une fois que les ententes sont signées, les obligations demeurent. Une fois que les contribuables ont un lien financier à des activités commerciales, ce sont eux qui en assument la responsabilité ultime.

Comme je l'ai déjà dit, il n'y a qu'un type de contribuable, et, à l'heure actuelle, dans notre pays, ces contribuables sont à bout de souffle. Hier matin, les nouvelles ont fait état des notes que le pays et chacune des provinces ont obtenues pour ce qui est de la sécurité alimentaire de leur population. Le Nouveau-Brunswick a reçu la note F. Nous avons échoué à assurer la sécurité alimentaire pour les gens de la province, ou bien nous avons très bien assuré l'insécurité alimentaire de nos gens. J'en ai été assez surpris. J'ai été déçu et surpris. C'est une question sur laquelle il faudra se pencher à l'avenir. La situation cadre bien avec l'idée suivante. Une fois qu'un emprunt est contracté, la dette demeure. Une fois que les ententes sont signées, les obligations demeurent. Une fois que les contribuables ont un lien financier à des activités commerciales, ce sont eux qui en assument la responsabilité ultime.

Monsieur le vice-président, nous avons déjà constaté la même situation ailleurs au Canada. Les gouvernements sont enthousiastes à l'idée de mettre en oeuvre des transitions énergétiques ambitieuses. Ils promettent une transformation, de la croissance, des emplois, la viabilité et des recettes à long terme. Parfois, ces projets sont couronnés de succès, ce qui est très bien. Parfois, les contribuables se retrouvent à payer pour un optimisme politique qui dépasse la réalité économique. Les gouvernements sont de grands optimistes. Ce n'est pas tant le cas pour les oppositions. Je pense que cela tient en grande partie à nos rôles.

Governments are great optimists. Governments generally don't enter any ventures that they believe are going to fail from the outset. That would make no sense whatsoever to anybody. A lot of the time, oppositions will point out some of the foibles, downfalls, or risks associated with these projects.

Sometimes, assumptions prove to be inaccurate. Sometimes costs increase dramatically. If we just stop for a moment and think about our experience with COVID-19, we realize how we suffered through supply chain issues and rising inflation. Traditionally, what happens with rising inflation is that the Bank of Canada tries to combat it by raising interest rates, which it did. People suffered along the way.

What do we have today? I don't know how many ships are stuck and can't get through the Strait of Hormuz. I saw one with a hole in the side of it. That must have been on this morning's news. Some of these things happen. Stuff happens. It's unpredictable, but it still happens. Things go sideways. Sometimes technology evolves faster than expected. I see that we're developing an AI chip for the next edition of computers. It's here. They used to say that today's science fiction is tomorrow's reality. I certainly hope that's not true when it comes to AI because I saw *The Terminator* and it didn't work out well for the human race.

Sometimes energy markets change. Look at the opportunities for natural gas. Look at the demand from Europe. Look at Nova Scotia. Nova Scotia and the Western Provinces have recognized that. The federal Minister of Energy said he's not going to build a pipeline across Canada because New Brunswick could build one. New Brunswick has its own natural gas that could be shipped to Saint John and then shipped overseas. We don't need to ship it from one side of the country to the other.

Sometimes governments change priorities midway through projects. It's not that New Brunswick has ever seen that, but we do have quite a history of changing governments. When governments change, a lot of the time priorities change midway through a project. I

Les gouvernements sont de grands optimistes. En général, les gouvernements ne se lancent pas dans des projets qu'ils estiment voués à l'échec dès le départ. Cela n'aurait absolument aucun sens pour qui que ce soit. Souvent, les oppositions signaleront certaines des faiblesses, certains des désavantages ou des risques associés aux projets.

Parfois, les hypothèses s'avèrent inexactes. Parfois, les coûts augmentent considérablement. Si nous prenons simplement un instant pour réfléchir à notre expérience concernant la COVID-19, nous constatons à quel point nous avons souffert en raison de défis liés à la chaîne d'approvisionnement et à la hausse de l'inflation. Traditionnellement, lorsque l'inflation augmente, la Banque du Canada tente de la combattre en haussant ses taux d'intérêt, et c'est ce qu'elle a fait. Des gens ont souffert en cours de route.

Dans quelle situation nous trouvons-nous aujourd'hui? Je ne sais pas combien de navires sont coincés et ne peuvent pas traverser le détroit d'Ormuz. J'en ai vu un qui avait un trou sur le côté. Cela devait être aux nouvelles ce matin. Certaines de ces situations se produisent. Des choses se produisent. Elles sont imprévisibles, mais elles se produisent tout de même. Les choses vont mal. Parfois, la technologie évolue plus rapidement que prévu. J'ai vu que nous créons une puce d'IA pour la prochaine génération d'ordinateurs. C'est déjà là. Les gens disaient jadis que la science-fiction d'aujourd'hui serait la réalité de demain. J'espère certainement que ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'IA, car j'ai vu *Terminator*, et les choses ne se sont pas bien terminées pour l'espèce humaine.

Parfois, les marchés d'énergie évoluent. Regardez les possibilités qu'offre le gaz naturel. Regardez la demande en provenance de l'Europe. Regardez la Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse et les provinces de l'Ouest en ont tenu compte. Le ministre fédéral de l'Énergie a dit qu'il ne construira pas un pipeline d'un bout à l'autre du Canada parce que le Nouveau-Brunswick pourrait en construire un. Le Nouveau-Brunswick a son propre gaz naturel qui pourrait être transporté à Saint John et ensuite exporté outre-mer. Nous n'avons pas besoin de le transporter d'un bout du pays à l'autre.

Parfois, des gouvernements changent leurs priorités à mi-chemin d'un projet. Ce n'est pas pour dire qu'une telle situation s'est déjà produite au Nouveau-Brunswick, mais nous avons souvent changé de gouvernement. Lorsqu'un nouveau gouvernement

mean, we're still getting blamed. This government is about two years into its mandate, and its members still blame us for everything under the sun. The clouds came out today, and it's because we were in power for six years. It has to be our fault. I mean, governments change priorities. Government members can decide that what was important to a previous government is not important to them. Sometimes they will pull out of projects.

14:50

When I was on the town council in Woodstock, we didn't get any government highway money. We had to pay for it all ourselves. We put a nice big sign up saying that we had paid for it, no thanks to the provincial government. The government changed, and then we got some money to help pave those roads that were in such desperate need of it. Now the government has changed again. I was very pleased to see that some of the roads on my list of roads to be pulverized and completely redone will be done. However, my disappointment lies in the fact that they aren't going to be done this season. They might be done next season or maybe the season after, which would be election season.

When these things happen, the ordinary taxpayers are left carrying the burden. That's why scrutiny matters. When we question legislation, it's not about being negative. It can be perceived as being negative, but it's not. Asking difficult questions is not being obstructive. It is responsible governance. As this government has learned, it's not easy to govern. You have to make tough choices. Those are tough choices, even though a lot of what we see... Tough choices are not always popular.

L'un des aspects les plus préoccupants du projet de loi demeure le manque de clarté quant à la gouvernance future. Lors de la séance d'information, des parlementaires ont demandé ce qu'il adviendrait si un futur conseil municipal souhaitait se retirer d'une

entre au pouvoir, les priorités changent souvent à mi-chemin d'un projet. Après tout, on jette encore le blâme sur nous. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis environ deux ans, et les parlementaires de son côté jettent encore le blâme sur nous pour toutes sortes de situations. Le ciel est nuageux aujourd'hui, et c'est parce que nous étions au pouvoir pendant six ans. Il faut que ce soit de notre faute. Je veux dire, les gouvernements changent de priorités. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent décider que ce qui importait à un gouvernement précédent ne leur importe pas. Ils annuleront parfois des projets.

Lorsque je siégeais au conseil municipal de Woodstock, nous n'avons reçu aucun financement du gouvernement pour réparer les autoroutes. Nous devions tout payer nous-mêmes. Nous avons installé une grande pancarte indiquant que nous avions payé les travaux, sans aucune aide du gouvernement provincial. Le gouvernement a changé, et nous avons ensuite reçu de l'argent pour aider à faire asphalté les routes qui en avaient désespérément besoin. Maintenant, le gouvernement a encore changé. J'ai été très content de constater que certaines des routes qui figuraient sur ma liste de routes à pulvériser et à refaire complètement feront l'objet de travaux. Ma déception vient toutefois du fait qu'elles ne seront pas refaites au cours de la saison actuelle. Elles pourraient l'être au cours de la prochaine saison ou de la saison suivante, ce qui serait la saison électorale.

Lorsque de telles situations se produisent, ce sont les contribuables ordinaires qui se retrouvent à porter le fardeau. Voilà pourquoi les examens approfondis importent. Lorsque nous remettons en question des mesures législatives, ce n'est pas pour être négatif. On peut avoir l'impression que c'est pour être négatif, mais ce n'est pas le cas. Poser des questions difficiles, ce n'est pas faire de l'obstruction. C'est faire preuve de responsabilité dans la gouvernance. Comme le gouvernement actuel l'a appris, il n'est pas facile de gouverner. Il faut faire des choix difficiles. Ce sont des choix difficiles, même si beaucoup de ce que nous constatons... Les choix difficiles ne sont pas toujours populaires.

One of the most concerning things about the bill remains the lack of clarity regarding future governance. During the briefing session, members asked what would happen if a future municipal council wanted to withdraw from an energy agreement. The

entente énergétique. La réponse à ce sujet est essentiellement la suivante : Le tout dépendra des modalités de l'entente. Réfléchissons sérieusement à cette réponse.

Les conseils municipaux changent, comme on vient de le voir chez nous. Les priorités changent. Les maires changent. Les conditions économiques changent. Les marchés énergétiques changent. Pourtant, le projet de loi pourrait permettre la signature d'ententes qui lieraient les futurs conseils municipaux pendant des décennies. La situation soulève des questions très importantes. Que se passera-t-il si les recettes prévues ne se matérialisent pas? Que se passera-t-il si les coûts d'entretien explosent? Que se passera-t-il si le partenaire privé se retire? Que se passera-t-il si les technologies deviennent désuètes? Que se passera-t-il si une municipalité souhaite sortir d'une entente devenue défavorable? Le projet de loi 41 ne fournit pas suffisamment de réponses à ces questions fondamentales.

Mr. Deputy Speaker, another issue that deserves far greater discussion is democratic consent. The government members repeatedly frame this legislation as a way to keep profits local. Were local taxpayers directly consulted? Were municipal residents shown risk assessments? Were communities informed of the potential liabilities? Were public referendums considered for major municipal investments?

14:55

The word "referendum" brings to mind Alberta and the upcoming referendum in October. I heard Premier Smith talk about the billions and billions and billions of dollars in costs that the province would have to absorb should, God forbid, separatism be successful. I don't know how Alberta would ever afford it.

Governments are unique, though, Mr. Deputy Speaker. They have this unique ability to borrow money they don't have without having to worry about paying it back. It's not like a household. It's not like a small business. You could go bankrupt, lose your house, or whatever. I mean, governments are unique in that they just keep passing debt on to future generations.

answer was essentially this: It will depend on the terms of the agreement. Let's think seriously about that answer.

Municipal councils change, as just happened in our area. Priorities change. Mayors change. Economic conditions change. Energy markets change. However, the bill could allow agreements to be signed that would bind future municipal councils for decades. This raises very important questions. What will happen if projected revenue doesn't materialize? What will happen if maintenance costs skyrocket? What will happen if the private partner withdraws? What will happen if the technology becomes outdated? What will happen if a municipality wants to get out of what has become a bad deal? Bill 41 doesn't provide enough answers to these fundamental questions.

Monsieur le vice-président, une autre question qui mérite beaucoup plus de discussions est le consentement démocratique. Les parlementaires du côté du gouvernement ne cessent de présenter le projet de loi comme une façon de garder les profits à l'échelle locale. Les contribuables locaux ont-ils été consultés directement? A-t-on présenté aux résidents municipaux les évaluations de risques? Les collectivités ont-elles été informées des responsabilités possibles? Des référendums publics ont-ils été envisagés dans le cas d'investissements municipaux majeurs?

Le mot « référendum » évoque l'Alberta et le référendum qui aura lieu en octobre. J'ai entendu la première ministre Smith parler des milliards et des milliards de dollars en coûts que la province aurait à absorber si, Dieu m'en préserve, le séparatisme devenait une réalité. Je ne sais pas comment l'Alberta pourrait jamais se le permettre.

Les gouvernements sont uniques, pourtant, Monsieur le vice-président. Ils ont la capacité unique à emprunter de l'argent qu'ils n'ont pas sans avoir à s'inquiéter de le rembourser. Ce n'est pas comme un ménage. Ce n'est pas comme une petite entreprise. Vous pourriez faire faillite ou perdre votre maison, peu importe. Après tout, les gouvernements sont uniques

Were local taxpayers directly consulted? Were municipal residents shown risk assessments? Were communities informed about potential liabilities? In principle, supporting renewable energy is not the same thing as supporting municipalities entering long-term commercial investment partnerships. Those are two very different conversations. The people who would ultimately carry the financial risk deserve to have far more involvement in that discussion.

Monsieur le vice-président, il faut également replacer le débat dans le contexte économique actuel du Nouveau-Brunswick. Une pression financière énorme s'exerce sur les familles. Le coût des aliments augmente. Le coût des logements augmente. Les coûts de chauffage augmentent. Les paiements hypothécaires demeurent élevés. Les coûts des carburants demeurent imprévisibles. Les entreprises sont aux prises avec des coûts d'exploitation de plus en plus élevés.

Pendant ce temps, le gouvernement présente le projet de loi 41 comme une victoire économique majeure. Or, la population veut obtenir un renseignement très simple : Le projet de loi permettra-t-il de réduire leurs factures d'électricité? Selon les renseignements fournis lors de la séance d'information, la réponse est non. Il a été clairement indiqué que la mesure législative n'aurait pas d'incidence directe sur les tarifs d'électricité locaux, puisque l'énergie produite serait intégrée au réseau provincial.

Soyons donc honnêtes avec la population. Le projet de loi 41 ne vise pas à réduire de façon directe les coûts d'électricité pour les familles. Il ne vise pas non plus à conférer aux municipalités un véritable contrôle énergétique local. Il vise principalement à permettre aux municipalités de participer financièrement à des projets énergétiques. Il est extrêmement important de faire une telle distinction.

Mr. Deputy Speaker, there are also serious concerns about unequal municipal capacity across New Brunswick. Larger municipalities may possess legal departments, financial advisors, procurement expertise, engineering consultants, and administrative capacity capable of evaluating these opportunities

en ce sens qu'ils n'ont qu'à transmettre leur dette aux générations futures.

Les contribuables locaux ont-ils été consultés directement? A-t-on présenté aux résidents municipaux les évaluations de risques? Les collectivités ont-elles été informées des responsabilités possibles? En principe, le soutien à l'égard de l'énergie renouvelable n'est pas la même chose que le soutien envers des municipalités qui établissent des partenariats d'investissement commercial à long terme. Il s'agit de deux conversations très différentes. Les gens qui, au bout du compte, assumeraient les risques financiers méritent de participer davantage à la discussion.

Mr. Deputy Speaker, the debate also needs to be put back in the current economic context in New Brunswick. Families are experiencing enormous financial pressure. Food costs are rising. Housing costs are rising. Heating costs are rising. Mortgage payments remain high. Fuel prices remain unpredictable. Businesses are dealing with higher and higher operating costs.

In the meantime, the government introduces Bill 41 like it's a major economic victory. People want very simple information, though: Will the bill reduce their electricity bills? According to the information provided during the briefing session, the answer is no. It was clearly indicated that the bill would not have a direct impact on local electricity rates because the energy produced would be added to the provincial grid.

So let's be honest with the public. Bill 41 is not designed to directly reduce electricity costs for families. Nor is it intended to give municipalities real local control over energy. It is mainly designed to allow municipalities to participate financially in energy projects. It's extremely important to make this distinction.

Monsieur le vice-président, il y a aussi de sérieuses préoccupations quant aux capacités municipales inégales partout au Nouveau-Brunswick. Les plus grandes municipalités disposent peut-être de services juridiques, de conseillers financiers, d'une expertise en matière d'approvisionnement, de consultants en ingénierie et de ressources administratives leur

carefully, but—but—what about smaller, rural municipalities? What about—

(Interjections.)

Mr. Hogan: It's less than two.

15:00

What about communities with limited staffing? What about communities that already struggle financially? What about municipalities that lack specialized expertise in commercial energy agreements? Are they truly equipped to fully understand the contractual complexities involved in these arrangements? Energy partnerships are highly technical. These agreements can involve layers of financing, forecasting, regulatory obligations, operational liabilities, environmental standards, and long-term maintenance commitments.

Municipalities have become overly dependent on consultants and private partners and may find themselves negotiating from a position of weakness. Mr. Deputy Speaker, the last thing we want to do is put our municipalities in a position of weakness. We want to work hard to put New Brunswick municipalities in a position of strength so that if they choose to invest in an energy project or in green energy, they will benefit. The recent NB Power announcement regarding solar energy usage in your own residence makes me wonder what kind of long-term benefit we can get from this when it's unknown.

I think we need to take a really close look at this piece of legislation because it's important for all New Brunswickers. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, MLA. Thank you very much.

Mr. Ames: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. I thought somebody from the government side might get up and talk about Bill 41, but I guess not. It's okay. I'm here.

permettant d'évaluer avec soin les possibilités, mais — mais — qu'en est-il des plus petites municipalités? Qu'en est-il...

(Exclamations.)

M. Hogan : C'est moins que deux.

Qu'en est-il des collectivités disposant de ressources humaines limitées? Qu'en est-il des collectivités qui éprouvent des difficultés financières? Qu'en est-il des collectivités qui ne possèdent pas l'expertise spécialisée nécessaire en matière d'ententes énergétiques commerciales? Disposent-elles vraiment des outils pour comprendre pleinement les complexités contractuelles liées aux ententes? Les partenariats énergétiques sont très techniques. Ces ententes peuvent comporter de multiples niveaux de financement, des prévisions, des obligations réglementaires, des responsabilités opérationnelles, des normes environnementales et des engagements à long terme en matière d'entretien.

Les municipalités sont devenues trop dépendantes des consultants et des partenaires privés et pourraient se retrouver à négocier dans une position de faiblesse. Monsieur le vice-président, la dernière chose que nous voulons, c'est de mettre nos municipalités dans une position de faiblesse. Nous voulons travailler fort pour mettre les collectivités du Nouveau-Brunswick dans une position de force afin que, si elles choisissent d'investir dans un projet énergétique ou les énergies vertes, elles puissent en tirer profit. La récente annonce d'Énergie NB sur l'utilisation de l'énergie solaire à domicile me pousse à me demander quels avantages à long terme nous pouvons en tirer alors que nous ne savons pas encore quels ils seront.

Je pense que nous devons examiner de très près le projet de loi, car il est important pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député. Merci beaucoup.

M. Ames : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. J'ai pensé qu'une personne du côté du gouvernement prendrait peut-être la parole sur le

Mr. Deputy Speaker, I rise today in response to legislation proposing amendments to the *Local Governance Act* that would permit local governments and regional service commissions to establish for-profit clean energy generation facilities, to delegate borrowing authority, and to engage more broadly in electricity generation and the sale of clean energy. Well, isn't that interesting? That's a mouthful. That's what's in the government's bill.

First, let's talk about my riding. I have four municipalities that would be directly affected by this bill. There is Central York, with Keswick Ridge and Mactaquac. The riding actually goes all the way up to Bear Island and down to... Well, it's a large, large area.

(Interjections.)

Mr. Ames: I was going to say: Then we have Keswick.

Then I have the municipality of Harvey and the municipality of Nackawic-Millville. They are all great areas.

Now, these municipalities haven't come to me and said: We need this bill. For that matter, they haven't said: Oh my God, we need to take on electricity generation or sell energy products. Actually, one end of the Mactaquac Dam is in my riding, and the other is in the riding of the Minister of Social Development. I haven't spoken to her about it, but I don't think municipal officials on either end of the dam have come running to say: We want to buy the Mactaquac Dam and sell electricity to the rest of the province. I haven't heard that yet, but you never know. One of them might want to take it on.

A really nice paving job was just done on the Mactaquac Dam yesterday. I'd like to thank the Minister of Transportation for looking after that.

projet de loi 41, mais je suppose que non. D'accord. Je suis ici.

Monsieur le vice-président, je prends la parole aujourd'hui en réponse à la présentation d'une mesure législative proposant des modifications à la *Loi sur la gouvernance locale*, lesquelles visent à permettre aux gouvernements locaux et aux commissions de services régionaux d'établir à des fins lucratives des installations de production d'énergie propre, de déléguer leur pouvoir d'emprunt et d'élargir leurs activités de production d'électricité et de vente d'énergie propre. Eh bien, n'est-ce pas intéressant? C'est difficile à prononcer. Voilà ce qui se trouve dans le projet de loi du gouvernement.

Parlons d'abord de ma circonscription. Le projet de loi aurait une incidence directe sur quatre collectivités dans ma circonscription. Il y a Central York, Keswick Ridge et Mactaquac. La circonscription s'étend, d'un côté, jusqu'à Bear Island et, de l'autre, jusqu'à... Eh bien, il s'agit d'une très grande région.

(Exclamations.)

M. Ames : J'allais dire : Il y a ensuite Keswick.

Viennent ensuite la municipalité de Harvey et celle de Nackawic-Millville. Ce sont toutes de merveilleuses régions.

Bon, les responsables de ces municipalités ne sont pas venus me dire : Il nous faut un tel projet de loi. D'ailleurs, ils n'ont pas dit : Ah, mon Dieu, il faut que nous nous lancions dans la production d'électricité ou que nous vendions des produits énergétiques. En fait, l'une des extrémités du barrage de Mactaquac se situe dans ma circonscription, et l'autre se trouve dans la circonscription de la ministre du Développement social. Je n'en ai pas discuté avec elle, mais je ne pense pas que des représentants municipaux de part et d'autre du barrage soient venus dire : Nous voulons acheter le barrage de Mactaquac et vendre de l'électricité au reste de la province. Je n'ai pas encore entendu de tels propos, mais on ne sait jamais. L'un d'entre eux pourrait vouloir le faire.

D'excellents travaux de revêtement viennent d'être achevés sur le barrage de Mactaquac, hier. J'aimerais remercier le ministre des Transports d'y avoir veillé.

Government members will undoubtedly present this bill as modern, innovative, and environmentally conscious. They will say that this legislation will empower municipalities. However, again, I haven't heard from my municipal officials, and I have four municipalities in my riding. Government members will say this bill will create opportunities. Again, municipal officials haven't come running to me to say that they want to buy the Mactaquac Dam and create a bunch of jobs.

Members opposite will say this bill will open the doors to economic growth. However, Mr. Deputy Speaker, when one moves beyond the headlines to actually study the details of the legislation, serious concerns begin to emerge, such as financial risk, taxpayer exposure, concerns about municipal governance, unequal treatment under the law, and the long-term implications of restructuring local autonomy through energy policy.

15:05

This bill deserves careful scrutiny. It deserves detailed debate, and it deserves far more explanation from the government than we have received. That makes me wonder why government members haven't already gotten up to speak about this bill. Maybe some will. It would be great if they did.

What this legislation truly represents is not merely a technical amendment to municipal governance statutes. It's a significant philosophical shift in the role of local governments in New Brunswick. Traditionally, municipalities have existed to provide core public services, such as road maintenance, water, sewers, recreation, and policing support. Now, in my area, road services aren't really taken care of by the municipality, but in some municipalities, they are.

Municipalities look after fire protection, planning, and local infrastructure. They are not investment corporations. They are not energy developers. I really

Les parlementaires du côté du gouvernement présenteront sans doute le projet de loi comme étant moderne, innovant et respectueux de l'environnement. Ils diront que la mesure législative habilitera les municipalités. Toutefois, encore une fois, je n'ai pas entendu les représentants municipaux de ma région formuler de tels propos, et ma circonscription compte quatre municipalités. Les parlementaires du côté du gouvernement diront que le projet de loi créera des possibilités. Encore une fois, les représentants municipaux ne se sont pas précipités pour venir me dire qu'ils voulaient acheter le barrage de Mactaquac et créer de multiples emplois.

Les parlementaires d'en face diront que le projet de loi ouvre la voie à la croissance économique. Toutefois, Monsieur le vice-président, lorsqu'on regarde au-delà des gros titres et que l'on examine concrètement les détails de la mesure législative, de graves préoccupations commencent à émerger, comme les risques financiers, les risques pour les contribuables, les questions liées à la gouvernance municipale, l'inégalité de traitement au titre de la loi, et l'incidence à long terme de la restructuration de l'autonomie locale par l'intermédiaire de la politique énergétique.

Le projet de loi mérite un examen minutieux. Il mérite un débat approfondi et beaucoup plus d'explications de la part du gouvernement que celles qu'il nous a fournies. Cela me pousse à me demander pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas déjà pris la parole pour parler du projet de loi. Peut-être que certains le feront. Ce serait formidable s'ils le faisaient.

Ce que le projet de loi représente véritablement n'est pas seulement une modification technique des lois régissant la gouvernance municipale. Il s'agit d'un changement philosophique important à l'égard du rôle des gouvernements locaux au Nouveau-Brunswick. Traditionnellement, les municipalités existent pour fournir des services publics de base, comme l'entretien des routes, l'approvisionnement en eau, les égouts, les activités récréatives et le soutien aux services de police. Bon, dans ma région, les services d'entretien des routes ne sont pas vraiment pris en charge par la municipalité, mais c'est le cas dans certaines municipalités.

Les municipalités s'occupent de la protection contre les incendies, de l'aménagement du territoire et des infrastructures locales. Ce ne sont pas des sociétés

think it's important to stop and think about that. This arrangement would be totally, totally new, and it opens up a lot of questions. Municipalities are certainly not immune from the financial realities that accompany major capital-intensive industrial projects. Yet this bill would move more municipalities directly into the business of for-profit commercial energy generation. That's interesting. That really should give every taxpayer pause.

Mr. Deputy Speaker, one of the first issues that must be addressed in this bill is the government's insistence that only clean energy generation facilities may be operated for profit. Clean energy generation facilities—that's interesting. For example, Central York, Nackawic-Millville, Harvey, or Lakeland Ridges could stick up some windmills. I don't know where they'd put them, but they could do it. It probably wouldn't work. What do you think?

(Interjections.)

Mr. Ames: That's right. Nackawic is home to the world's largest axe. Maybe it could put a little twirly thing on top to generate a little electricity and sell it back to the province. It probably wouldn't work, but that's what this bill would allow municipalities to do.

Now I've lost my place.

Mr. Deputy Speaker, one of the first issues we must address is the government's insistence that clean energy is the only option. Again, that's windmills. Now, let me be clear: The members on this side recognize the importance of environmental stewardship. However, we must recognize the role renewable energy can play in our province's future. We certainly recognize the value of innovation, but we also recognize that you can't just throw up a windmill and hope and pray that it will generate electricity and run the province.

d'investissement. Ce ne sont pas des promoteurs de projets énergétiques. Je pense vraiment qu'il est important de s'arrêter et d'y penser. Il s'agirait d'une toute nouvelle façon de faire les choses, et cela soulève un grand nombre de questions. Les municipalités ne sont certainement pas à l'abri des réalités financières découlant de projets industriels majeurs à forte intensité de capital. Pourtant, le projet de loi ferait en sorte qu'un plus grand nombre de municipalités se lanceraient directement dans la production commerciale d'énergie à des fins lucratives. Voilà qui est intéressant. Voilà qui devrait vraiment donner à tous les contribuables matière à réflexion.

Monsieur le vice-président, l'une des premières questions à examiner dans le projet de loi est l'insistance du gouvernement à vouloir que seules les installations de production d'énergie propre puissent être exploitées à des fins lucratives. Des installations de production d'énergie propre — voilà qui est intéressant. Par exemple, Central York, Nackawic-Millville, Harvey ou Lakeland Ridges pourraient installer des éoliennes. Je ne sais pas où les municipalités mentionnées les installeraient, mais elles pourraient le faire. Cela ne fonctionnerait probablement pas. Qu'en pensez-vous?

(Exclamations.)

M. Ames : Voilà qui est exact. Nackawic abrite la plus grande hache du monde. Peut-être que l'on pourrait mettre un petit objet tournoyant sur le dessus afin de produire un peu d'électricité et de la vendre à la province. Cela ne fonctionnerait probablement pas, mais c'est ce que le projet de loi permettrait aux municipalités de faire.

Bon, j'ai perdu le fil.

Monsieur le vice-président, l'une des premières questions que nous devons examiner est l'insistance du gouvernement à faire de l'énergie verte la seule option possible. Encore une fois, il est question des éoliennes. Permettez-moi d'être clair : Les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre sont conscients de l'importance de l'importance de l'environnement. Toutefois, nous devons prendre conscience du rôle que les énergies renouvelables peuvent jouer dans l'avenir de notre province. Nous sommes bien sûr conscients de l'importance de l'innovation, mais nous comprenons aussi que nous ne pouvons pas simplement implanter une éolienne en

That makes me think about natural gas. I know the member for Fredericton-Grand Lake speaks often and openly about natural gas and the potential it has. Did you realize that natural gas is actually being—

(Interjections.)

Mr. Ames: The member opposite is just going like this. I don't know what he's saying, but maybe he could address the Speaker.

Again, the members opposite say there is no social licence for natural gas. Well, let's remove the moratorium and see what happens. Let's see what happens. Right? There could be an opportunity there. The member back here, the member for Fredericton-York, is certainly onside with that.

(Interjections.)

Mr. Ames: I'm sure the member for Tantramar is. I can hear her now, saying: Yes, bring on natural gas. We need it.

The member for Saint Croix is obviously in favour of such a good idea.

I think it's in northern British Columbia. I can't remember where it is, but I read in an article that it is extracting natural gas and shipping it to Germany. It's going way up and around.

(Interjections.)

Mr. Ames: Can you imagine? It's selling it—

(Interjections.)

Mr. Ames: It's ridiculous. It's selling it for a profit, obviously. It's just ridiculous.

(Interjections.)

Mr. Ames: Oh, there we go.

espérant et en priant qu'elle produise de l'électricité et alimente la province.

Cela me fait penser au gaz naturel. Je sais que le député de Fredericton-Grand Lake parle souvent et ouvertement du gaz naturel et de son potentiel. Vous êtes-vous rendu compte que le gaz naturel est en fait...

(Exclamations.)

M. Ames : Le parlementaire fait simplement comme ceci. Je ne sais pas ce qu'il dit, mais il pourrait peut-être s'adresser à la présidence.

Encore une fois, les parlementaires d'en face disent qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale à l'égard du gaz naturel. Eh bien, levons le moratoire et voyons ce qui se produira. Voyons ce qui se produira. N'est-ce pas? Il pourrait y avoir une possibilité, là. Le parlementaire, ici, derrière, le député de Fredericton-York y est certainement favorable.

(Exclamations.)

M. Ames : Je suis sûr que la députée de Tantramar est d'accord à cet égard. Je peux l'entendre dire à l'instant : Oui, allons-y de l'avant avec le gaz naturel. Nous en avons besoin.

La députée de Saint-Croix est bien sûr en faveur de la mise en oeuvre d'une si bonne idée.

Je pense que c'est dans le nord de la Colombie-Britannique. Je n'arrive pas à me souvenir de l'endroit dont il s'agit, mais j'ai lu dans un article que l'on y extrayait du gaz naturel pour l'expédier en Allemagne. Il fait tout un détour avant d'arriver à destination.

(Exclamations.)

M. Ames : Pouvez-vous vous imaginer? On vend le...

(Exclamations.)

M. Ames : Voilà qui est ridicule. Il serait question de vendre le gaz naturel pour générer un profit, bien sûr. C'est simplement ridicule.

(Exclamations.)

M. Ames : Ah, voilà.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: State your point of order.

15:10

Hon. Mr. McKee: I understand that the member is making jokes with his colleagues during his speech, but I think he needs to address the Speaker. I also think he needs to stick to the bill. This is a bill about giving municipalities the opportunity to create partnerships and to create clean energy generation facilities, and the member is talking about I don't know what and giggling with his colleagues in the back row. I'd like him to stick to the bill and to respect the decorum of this room. Thank you very much, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, honourable member. I'd like to remind all members that we are focused on a particular bill, Bill 41. I ask everyone on both sides to stay on topic while they speak. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Ames: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. I can certainly appreciate the comments of the member for Moncton Centre. I hope he stands up to speak about this bill when we are finished.

The member opposite doesn't want to talk about natural gas. He wants to talk about opportunities for municipalities to generate energy and sell it, but if municipalities want to get involved in natural gas, that's a no-no. I was comparing New Brunswick to British Columbia, which is selling natural gas to Germany and making money, while New Brunswick is just not allowed to.

(Interjections.)

Mr. Ames: It is ridiculous.

We on this side recognize the wisdom of the government artificially narrowing future economic opportunities for municipalities by legislating

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Exposez votre rappel au Règlement.

L'hon. M. McKee : Je comprends que le député plaisante avec ses collègues pendant son discours, mais je pense qu'il doit s'adresser à la présidente. Je pense également qu'il doit s'en tenir au projet de loi. Il s'agit d'un projet de loi visant à donner aux municipalités la possibilité de nouer des partenariats et de créer des installations de production d'énergie propre, mais le député parle de la pluie et du beau temps et rit avec ses collègues dans la rangée d'en arrière. J'aimerais qu'il s'en tienne au projet de loi et qu'il observe le décorum de la Chambre. Merci beaucoup, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député. J'aimerais rappeler à tous les parlementaires que nous concentrons nos efforts sur un projet de loi précis, soit le projet de loi 41. Je demande donc à tous les parlementaires des deux côtés de la Chambre de s'en tenir au sujet lorsqu'ils parlent. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Ames : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Je peux certainement comprendre les observations du député de Moncton-Centre. J'espère qu'il prendra la parole au sujet du projet de loi une fois que nous aurons terminé.

Le député d'en face ne veut pas parler de gaz naturel. Il veut parler des possibilités qui s'offrent aux municipalités de produire et de vendre de l'énergie, mais si elles veulent se lancer dans le secteur du gaz naturel, là, c'est hors de question. Je comparais le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, qui vend du gaz naturel à l'Allemagne et en tire des profits, alors que, au Nouveau-Brunswick, c'est tout simplement interdit.

(Exclamations.)

M. Ames : La situation est ridicule.

De ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons la sagesse du gouvernement de restreindre artificiellement les possibilités économiques futures

ideological restrictions directly into statute. This bill explicitly limits qualifying energy generation sources to those defined as “clean” under the *Electricity Act*. That definition currently includes hydro, solar, wind, tidal, nuclear, biomass, and biogas energy as well as landfill-diverted gas. What does it exclude? It excludes natural gas. The member for Moncton Centre doesn’t want to talk about natural gas.

That exclusion matters because energy policy must be rooted in practicality, reliability—

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: Go ahead.

Hon. Mr. McKee: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I didn’t mention it in my last point of order, but the member put words in the mouth of the member for Tantramar, and now he’s putting words in my mouth. I would like him to just stick to the bill and to stop attributing to other members of the House comments that simply have not been said.

Just stick to the bill. Stick to what we are talking about, which is clean energy generation facilities and the potential for municipalities in New Brunswick to get involved in the clean energy game, create revenue, and create partnerships with First Nations and RSCs. Please, just stick to the bill. I don’t have to remind the member of the rules of the House. He wants me to speak on the bill. I just gave him the big lines of this bill. He can stick to those lines and tell us what he thinks about the bill and the initiative we are bringing forward. Thank you very much, Mr. Deputy Speaker.

Ms. M. Johnson: I’d like to discuss the fact that a point of order is meant to be brief and addressed immediately. That turned into a diatribe about the goals of the government. Could we just keep our points of order as points of order?

des municipalités en inscrivant des restrictions d’ordre idéologique directement dans la loi. Le projet de loi actuel réduit explicitement les sources admissibles de production d’énergie à celles qui sont définies comme « propres » dans la *Loi sur l’électricité*. La définition comprend actuellement l’énergie hydroélectrique, l’énergie solaire, l’énergie éolienne, l’énergie marémotrice, l’énergie nucléaire, l’énergie de la biomasse, l’énergie biogaz ainsi que l’énergie du gaz d’enfouissement. Qu’est-ce que la définition exclut? Elle exclut le gaz naturel. Le député de Moncton-Centre ne veut pas parler du gaz naturel.

Une telle exclusion est importante, car la politique énergétique doit reposer sur le pragmatisme, la fiabilité...

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Poursuivez.

L’hon. M. McKee : Merci, Monsieur le vice-président. Je n’ai pas mentionné dans mon dernier rappel au Règlement que le député avait prêté des propos à la députée de Tantramar, et maintenant, le voilà qui me prête des propos. J’aimerais simplement qu’il s’en tienne au projet de loi et qu’il cesse d’attribuer à d’autres parlementaires des propos qui n’ont tout simplement pas été tenus.

Tenez-vous-en au projet de loi. Tenez-vous-en à ce dont nous parlons, c’est-à-dire les installations de production d’énergie propre et la possibilité pour les municipalités du Nouveau-Brunswick de se lancer dans le secteur de l’énergie propre, de générer des recettes et de nouer des partenariats avec les Premières Nations et les CSR. Veuillez vous en tenir au projet de loi. Je n’ai pas besoin de rappeler au député d’en face les règles de la Chambre. Il veut que je parle du projet de loi. Je viens de lui en exposer les grandes lignes. Qu’il s’en tienne à ces lignes et qu’il nous fasse part de son opinion sur le projet de loi et l’initiative que nous proposons. Merci beaucoup, Monsieur le vice-président.

M^{me} M. Johnson : J’aimerais dire qu’un rappel au Règlement est censé être bref et traité immédiatement. Le tout s’est transformé en une diatribe sur les objectifs du gouvernement. Ne pourrait-on simplement pas limiter nos rappels au Règlement à l’essentiel?

Mr. Deputy Speaker: With all due respect, that's another point of order.

I would like to caution the honourable member that, in our book of rules and procedures, there is a regulation that dictates that we not attribute comments to others. I'd ask him to be very careful about what he says in the future and to stick to Bill 41. That seems to be required by our regulations as well. I know you've made links once in a while, but, with all due respect, you've strayed from the bill from time to time. I ask the honourable member to keep to the bill. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. Ames: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker.

15:15

I will speak about the bill and what it excludes. It excludes natural gas. That was my point. That was it. I apologize if the member for Moncton Centre thought I was putting words in his mouth. I certainly didn't mean to offend him.

I wonder whether pellets are included and whether that would be something—

(Interjections.)

Mr. Ames: No, really. If a municipality wanted to get involved with pellets, I don't know whether that would be a possibility.

Again, I keep talking about natural gas because I think about British Columbia, where a municipality is exporting natural gas to another country and is making a profit while municipalities in New Brunswick will not be allowed to participate. The reality is that natural gas continues to play a significant transitional role in energy systems throughout North America. It provides power. It supports the grid. It offers flexibility.

This legislation says this to municipalities: You may pursue profit opportunities, but only if the province approves of the energy source. That's interesting. A municipality can borrow money from the taxpayers of the province, provide energy through a windmill or

Le vice-président : Sauf votre respect, voilà qui constitue un autre rappel au Règlement.

J'aimerais avertir le député d'en face que nos règles et nos procédures parlementaires prévoient qu'il ne faut pas attribuer de propos à autrui. Je lui demanderais donc de faire preuve de prudence dans ses déclarations futures et de s'en tenir au projet de loi 41. Cela semble également être une exigence de nos règles. Je sais que vous avez fait des rapprochements à l'occasion, mais, sauf votre respect, vous vous êtes parfois écarté du projet de loi. Je demande au député d'en face de s'en tenir au projet de loi. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. Ames : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président.

Je vais parler du projet de loi et des éléments qu'il exclut. Il exclut le gaz naturel. Voilà ce que je voulais dire. Voilà tout. Je m'excuse si le député de Moncton-Centre a pensé que je lui prêtais des propos. Je n'avais absolument pas l'intention de l'offenser.

Je me demande si les granules de bois sont inclus et si cela pourrait être une chose...

(Exclamations.)

M. Ames : Non, vraiment. Je ne sais pas s'il serait possible pour une municipalité de se lancer dans la production de granules de bois.

Encore une fois, je reviens sans cesse au gaz naturel, car je pense à la Colombie-Britannique, où une municipalité peut exporter du gaz naturel vers un autre pays et en tirer profit, alors que les municipalités du Nouveau-Brunswick ne seront pas autorisées à participer au secteur en question. La réalité, c'est que le gaz naturel continue de jouer un rôle important dans la transition énergétique en Amérique du Nord. Il fournit de l'énergie. Il soutient le réseau. Il offre de la souplesse.

Voici ce que le projet de loi indique aux municipalités : Vous pouvez chercher à tirer profit de certaines possibilités, mais seulement si la province approuve la source d'énergie. Voilà qui est intéressant. Une municipalité peut emprunter de l'argent aux

what have you, and take on debt, which will take years to pay back and which is basically paid off by the taxpayers, yet the province, not the people actually paying the bill, can tell the municipality that it can do this or do that. That's interesting. It's a bit of a double standard, actually.

A private corporation that establishes a manufacturing operation or a data centre may generate electricity for its own purposes using broader energy options. However, municipalities, public entities accountable to taxpayers, are restricted to a politically approved list. Why? Why should a multinational corporation enjoy greater flexibility than an elected municipal government? Why should local councils be prohibited from exploring future energy technologies that may become viable, affordable, or strategically important in the coming decades?

Perhaps most importantly, why are we embedding rigid assumptions into legislation that would govern infrastructure investments that might operate for 40 or 50 years? Mr. Deputy Speaker, energy technology changes rapidly. Some 10 years ago, many experts predicted entirely different market conditions than those we face today, and 10 years from now, the landscape will change again. Yet this government is choosing to legislate limitation rather than flexibility.

That leads directly to another concern. The definition of "clean source" itself is not fixed.

(Interjections.)

Mr. Ames: Now the Minister of Transportation is talking about the definition. I hear him, and I wish the government would hear him as well because there seems to be a problem with that definition.

The term "clean source" is defined elsewhere in legislation. That means that, overnight, a future government could amend the definition under the

contribuables de la province, produire de l'énergie grâce à une éolienne, entre autres, et contracter une dette qui prendra des années à être remboursée, essentiellement par les contribuables. Pourtant, c'est le gouvernement provincial, et non les personnes qui paient effectivement la facture, qui peut dire à la municipalité ce qu'elle peut ou ne peut pas faire. Voilà qui est intéressant. Il s'agit en fait d'un cas de deux poids, deux mesures.

Une société privée qui établit une usine ou un centre de données peut produire de l'électricité pour ses propres besoins en ayant recours à un éventail plus large de sources d'énergie. Toutefois, les municipalités, qui sont des entités publiques redevables aux contribuables, sont limitées à une liste approuvée sur la base de considérations politiques. Pourquoi? Pourquoi une société multinationale devrait-elle bénéficier d'une plus grande marge de manoeuvre qu'un gouvernement municipal élu? Pourquoi devrait-on empêcher les conseils locaux d'explorer les technologies énergétiques futures qui pourraient devenir viables, abordables ou stratégiquement importantes dans les décennies à venir?

Il est peut-être encore plus important de se demander : pourquoi inscrivons-nous des hypothèses rigides dans des mesures législatives qui régiraient des investissements dans des infrastructures susceptibles de fonctionner pendant 40 ans ou 50 ans? Monsieur le vice-président, les technologies énergétiques évoluent rapidement. Il y a une dizaine d'années, de nombreux experts prévoyaient des conditions de marché totalement différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui, et, dans 10 ans, la situation aura encore changé. Toutefois, le gouvernement actuel choisit de légiférer en faveur de la limitation plutôt que de la souplesse.

Voilà qui mène directement à une autre préoccupation. La définition même de « source propre » n'est pas figée.

(Exclamations.)

M. Ames : Le ministre des Transports parle maintenant de la définition. Je l'entends, et j'aimerais que le gouvernement l'écoute aussi, car une telle définition semble poser problème.

Le terme « source propre » est défini ailleurs dans la loi. Autrement dit, du jour au lendemain, un futur gouvernement pourrait modifier la définition au sens

Electricity Act—maybe the Minister of Transportation could bring that up at the next Cabinet meeting—fundamentally altering what municipalities are legally permitted to operate for profit. Imagine a municipality investing tens of millions of dollars in infrastructure based on one legislative framework, only to later discover that the rules have changed through a statutory or regulatory amendment elsewhere. That creates uncertainty, and uncertainty discourages responsible investment. Mr. Deputy Speaker, municipalities need predictability, and taxpayers deserve predictability, as they will foot the bill, yet this bill creates a moving target.

15:20

Now, let's turn to the issue of financial exposure, which may be the most troubling aspect of the legislation. The government is proposing to loosen balanced budget requirements for municipal energy operations. That is interesting. It's almost like... Well, the Premier said she wanted to have balanced budgets. She can't do that. She doesn't know how. Now she wants municipalities to basically follow suit.

Under the current Act, municipalities operating generation facilities must maintain an annual balanced budget with respect to those operations. That is prudent. That's responsible. That reflects the understanding that public utilities and public enterprises must be managed conservatively because taxpayers ultimately bear the risk. This legislation would dramatically change that framework. Instead of annual balance requirements, municipalities would now be permitted to balance operations over a four-year period.

(Interjections.)

Mr. Ames: I heard the Minister of Housing talking about that over there. I'm glad that he is concerned about that.

Let's stop and think about that. Now municipalities will be able to balance their books over a four-year period, but what will happen if there is a by-election?

de la *Loi sur l'électricité* — le ministre des Transports pourrait peut-être soulever la question lors de la prochaine réunion du Cabinet —, ce qui changera fondamentalement ce que les municipalités sont légalement autorisées à exploiter à des fins lucratives. Imaginez une municipalité qui investit des dizaines de millions de dollars dans des infrastructures en se basant sur un cadre législatif donné, pour découvrir par la suite que les règles ont changé en raison d'une modification législative ou réglementaire apportée ailleurs. Voilà qui engendre de l'incertitude, et l'incertitude a un effet dissuasif sur les investissements responsables. Monsieur le vice-président, les municipalités ont besoin de prévisibilité, et les contribuables méritent de la prévisibilité, puisqu'ils devront payer la facture ; pourtant, le projet de loi actuelle crée une cible mouvante.

Abordons maintenant la question du risque financier, ce qui constitue peut-être l'aspect le plus préoccupant de la loi. Le gouvernement propose d'assouplir les exigences relatives à l'équilibre budgétaire à l'égard des activités énergétiques des municipalités. Voilà qui est intéressant. C'est presque comme si... Eh bien, la première ministre a dit qu'elle voulait des budgets équilibrés. Elle n'y arrive pas. Elle ne sait pas comment faire. Elle veut maintenant que les municipalités lui emboîtent le pas.

Aux termes de la loi actuelle, les municipalités qui exploitent une installation de production doivent présenter un budget d'exploitation annuel équilibré. Voilà une approche prudente. Voilà une approche responsable. Cette approche traduit le principe selon lequel les entreprises de service public et les entreprises publiques doivent être gérées avec prudence, car ce sont en fin de compte les contribuables qui assument le risque. Le projet de loi actuel modifierait radicalement le cadre. Au lieu d'un équilibre budgétaire annuel, les municipalités seraient désormais autorisées à équilibrer leur budget de fonctionnement sur une période de quatre ans.

(Exclamations.)

M. Ames : J'ai entendu le ministre responsable du logement parler de la question de l'autre côté de la Chambre. Je suis content de voir qu'il s'en préoccupe.

Prenons un moment pour y réfléchir. Les municipalités pourront maintenant équilibrer leurs comptes sur une période de quatre ans, mais que se

What will happen then? Would it become a five-year period or a six-year period? Would it be a never-ending period?

Mr. Deputy Speaker, this means that, theoretically, a municipality could operate under significant annual deficits for multiple consecutive years before any corrective action becomes mandatory. Who would take on those costs? It's the taxpayers. It's the everyday citizens in your municipality. That's who would pay the bill. It's not the private investors, the venture capital firms, or the shareholders. It's just the taxpayers.

Residents, who are already struggling with inflation, rising utility costs, housing pressures, and affordability concerns, are the ones who would take on this debt. Government members constantly speak about affordability, yet they are creating mechanisms that could expose local taxpayers to speculative long-term financial liabilities. Let's remember that many municipalities in New Brunswick are already under significant fiscal strain. Many are grappling with aging infrastructure. Many are struggling to maintain general everyday expenses that come up. Many face water and waste water system pressures. That's for sure. I've heard that from different municipalities in my area. There is also a limited tax base.

Now the government wants those same municipalities to enter the commercial energy markets with borrowing powers delegated through regional service commissions. Mr. Deputy Speaker, borrowing authority is not a trivial matter. Debts incurred through failed projects do not magically disappear. We've seen what happens when governments across Canada and around the world become overly ambitious in commercial ventures without proper safeguards. Cost overruns occur. We certainly see that all the time. Revenue projections fail, market conditions shift, and interest rates rise. What are we hearing now about the federal government and the recession in Canada? Maintenance costs escalate, and, ultimately, taxpayers are left holding the bag.

passera-t-il en cas d'élection partielle? Que se passera-t-il alors? La période passera-t-elle à cinq ans ou à six ans? Serait-ce une période sans fin?

Monsieur le vice-président, en d'autres mots, une municipalité pourrait théoriquement fonctionner et accumuler des déficits annuels importants pendant plusieurs années consécutives avant que des mesures correctives ne deviennent obligatoires. Qui assumerait de tels coûts? Ce sont les contribuables. Ce sont les gens ordinaires de votre municipalité. Ce sont eux qui paieraient la facture. Ce ne sont ni les investisseurs privés, ni les sociétés de capital-risque, ni les actionnaires. Ce sont uniquement les contribuables.

Ce sont les gens, qui doivent déjà composer avec l'inflation, la hausse des coûts des services publics, les pressions liées au logement et les préoccupations relatives à l'abordabilité, qui devraient assumer la dette. Les parlementaires du côté du gouvernement parlent constamment d'abordabilité, et pourtant, ils créent des mécanismes susceptibles d'exposer les contribuables locaux à des risques de passifs financiers spéculatifs à long terme. N'oublions pas que de nombreuses municipalités du Nouveau-Brunswick subissent déjà d'importantes pressions financières. Bon nombre d'entre elles doivent composer avec des infrastructures vieillissantes. Bon nombre d'entre elles peinent à assumer les dépenses courantes qui surviennent au quotidien. Bon nombre d'entre elles subissent des pressions liées au réseau de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées. Voilà qui est certain. J'en ai entendu parler par différentes municipalités de ma région. De plus, l'assiette fiscale est limitée.

Le gouvernement souhaite maintenant que les mêmes municipalités accèdent aux marchés commerciaux de l'énergie grâce à des pouvoirs d'emprunt délégués par l'intermédiaire de commissions de services régionaux. Monsieur le vice-président, le pouvoir d'emprunt n'est pas une question anodine. Les dettes contractées à la suite de projets infructueux ne disparaissent pas comme par magie. Nous avons vu ce qui se passe lorsque les gouvernements, au Canada comme ailleurs dans le monde, se lancent dans des projets commerciaux trop ambitieux sans mettre en place les mesures de protection nécessaires. Les dépassements de coûts surviennent. Nous le constatons certainement tout le temps. Les prévisions de recettes ne se concrétisent pas, les conditions du marché changent et les taux d'intérêt augmentent. Qu'entend-on actuellement au sujet du gouvernement fédéral et de la récession au Canada? Les coûts d'entretien

augmentent, et, au bout du compte, ce sont les contribuables qui se retrouvent avec la facture.

15:25

What specific safeguards exist in this legislation to protect taxpayers from poorly structured energy investments? I don't see any. What independent oversight mechanism will exist? What transparency requirements will apply to municipal corporations established under these provisions? Will taxpayers have access to full financial disclosure? Well, that's interesting. Will local governments be required to conduct independent risk assessments? Will there be provincial caps on borrowing exposure?

Will municipal residents be consulted, perhaps through a referendum, before assuming major debt obligations for speculative energy projects? That makes me think of the Mactaquac Dam. All of a sudden, somebody will say: Hey, let's take on power generation at the Mactaquac Dam. We'll call up NB Power and say: Have we got a deal for you. So far, the government has not provided any answers. That's really unacceptable.

Mr. Deputy Speaker, another significant issue is the expanding role of regional service commissions. This bill proposes allowing each municipality to delegate authority for clean energy generation, including borrowing powers, to their regional service commission. That should concern anyone who values local democratic accountability. Regional service commissions already operate at a considerable distance from everyday public scrutiny. Most taxpayers could not tell you who sits on their commission, how decisions are made, or how borrowing decisions are structured. Now the government is proposing to empower these bodies further with potentially significant commercial and financial responsibilities.

Who will ultimately be accountable when projects fail? Will it be the commission or the municipality? What about the province? Well, I'll tell you on whom

Quelles mesures de protection précises le projet de loi actuelle prévoit-il pour protéger les contribuables contre des investissements énergétiques mal structurés? Je n'en vois aucune. Quel mécanisme de surveillance indépendant sera mis en place? Quelles exigences de transparence s'appliqueront aux sociétés municipales créées en vertu des dispositions législatives? Les contribuables auront-ils accès à une divulgation financière complète? Eh bien, voilà qui est intéressant. Les gouvernements locaux seront-ils tenus de réaliser des évaluations indépendantes des risques? Y aura-t-il des plafonds provinciaux en matière d'emprunt?

Les gens des municipalités seront-ils consultés, peut-être au moyen d'un référendum, avant que les municipalités ne contractent d'importantes dettes pour des projets énergétiques spéculatifs? La situation me fait penser au barrage de Mactaquac. Tout à coup, une personne dira : Hé, pourquoi ne pas nous lancer dans la production d'électricité au barrage de Mactaquac. Nous appellerons Énergie NB et nous lui dirons : Nous avons une offre intéressante à vous faire. Pour l'instant, le gouvernement n'a fourni aucune réponse. La situation est vraiment inacceptable.

Monsieur le vice-président, un autre enjeu important concerne le rôle croissant des commissions de services régionaux. Le projet de loi propose d'autoriser chaque municipalité à déléguer à sa commission de services régionaux des pouvoirs en matière de production d'énergie propre, notamment le pouvoir d'emprunter. Voilà qui devrait inquiéter quiconque attache de l'importance à la reddition de compte dans le contexte démocratique à l'échelle locale. Les commissions de services régionaux fonctionnent déjà bien loin de l'examen public au quotidien. La plupart des contribuables seraient incapables de vous dire qui siège à leur commission, comment les décisions sont prises ou comment les décisions relatives aux emprunts sont structurées. Le gouvernement propose maintenant d'accroître considérablement les pouvoirs de tels organismes en leur transférant des responsabilités commerciales et financières potentiellement importantes.

Qui sera finalement tenu de rendre des comptes en cas d'échec des projets? La commission ou la municipalité? Qu'en est-il du gouvernement

the accountability will fall. It will fall on the taxpayers, and they won't even get to have any meaningful input in the first place. Basically, they will just be stuck with a bill. Mr. Deputy Speaker, accountability becomes blurred when authority is delegated through layers of governance structures, and blurred accountability is dangerous in public finance.

The government also highlights provisions that allow municipalities to enter agreements with band councils under the *Indian Act*. In principle, collaborations with First Nations communities on economic development opportunities can be positive and constructive, and there is enormous potential in partnership-based approaches to infrastructure and energy development. However, again, the details matter, and we don't know what they are. How will governance disputes be resolved? How will revenue-sharing agreements be structured? What liability projections exist? How will differing regulatory frameworks be reconciled? What consultations have occurred with Indigenous leadership on the operational realities of these provisions? The government cannot simply announce partnerships without a framework for how these partnerships will function in practice.

Mr. Deputy Speaker, I also find it notable that the government has provided little evidence to demonstrate why this bill is urgently necessary at this time. The recent review concerning NB Power did not prominently recommend this sweeping municipal idea, so where exactly did this policy originate? Was it requested by municipalities? If so, which municipalities requested it? Again, I have four municipalities in my riding, and I haven't heard a thing about this. Was there province-wide consultation? Did taxpayers ask for municipalities to become energy corporations, or is this another example of the government pursuing policy first and asking questions later? We're entitled to know the rationale behind legislation that carries potentially significant long-term financial consequences.

provincial? Eh bien, je vais vous dire à qui incombera la responsabilité. Elle incombera aux contribuables, qui n'auront même pas la possibilité de donner leur avis de manière significative dès le départ. En gros, ils devront simplement payer la facture. Monsieur le vice-président, la reddition de comptes devient floue lorsque les pouvoirs sont délégués à différents niveaux de gouvernance, et une reddition de comptes mal définies est dangereuse pour lorsqu'il est question de finances publiques.

Le gouvernement met également en évidence des dispositions qui permettent aux municipalités de conclure des ententes avec des conseils de bande en vertu de la *Loi sur les Indiens*. En principe, les collaborations avec les communautés des Premières Nations en matière de développement économique peuvent être positives et constructives, et les approches de partenariat pour le développement des infrastructures et de l'énergie présentent un potentiel énorme. Toutefois, encore une fois, les détails comptent, mais nous ne les connaissons pas. Comment les différends en matière de gouvernance seront-ils réglés? Comment les accords de partage de recettes seront-ils structurés? Quelles prévisions en matière de responsabilités ont été établies? Comment les différents cadres réglementaires seront-ils conciliés? Quelles consultations ont été menées auprès des dirigeants autochtones concernant les modalités d'application des dispositions en question? Le gouvernement ne peut pas simplement annoncer des partenariats sans définir un cadre précis quant à leur fonctionnement concret.

Monsieur le vice-président, je trouve également notable que le gouvernement ait fourni peu d'éléments de preuve pour démontrer pourquoi le projet de loi est urgent à l'heure actuelle. L'examen récent concernant Énergie NB ne recommandait pas explicitement une vaste politique municipale; d'où vient donc exactement cette politique? A-t-elle été demandée par les municipalités? Si oui, lesquelles en ont fait la demande? Encore une fois, ma circonscription compte quatre municipalités, et je n'ai rien entendu à ce sujet. Y a-t-il eu des consultations à l'échelle de la province? Les contribuables ont-ils demandé que les municipalités deviennent des sociétés énergétiques, ou s'agit-il d'un autre exemple où le gouvernement élabore d'abord des politiques et pose des questions ensuite? Nous avons le droit de connaître les raisons qui sous-tendent une mesure législative susceptible d'avoir des conséquences financières importantes à long terme.

15:30

There's an important question here. What happens when municipalities become financially dependent on commercial energy profits? Will public policy decisions begin revolving around revenue generation rather than core service delivery? Will municipalities prioritize commercial projects over essential infrastructure maintenance? Will local governments begin competing with private sector energy developers? That's interesting. Will councils become increasingly exposed to market volatility?

These are not abstract questions. These are practical governance concerns. Public institutions should not be incentivized to behave like speculative enterprises. If they are going to enter these markets, there must be robust safeguards, transparency standards, and public accountability mechanisms clearly spelled out in legislation. Don't just leave it to assumptions.

Another issue deserving scrutiny is the sale of tradable clean energy credits. Again, the government presents this as forward-thinking, but carbon credit and renewable credit markets are notoriously volatile and heavily policy dependent. Their value often fluctuates based on regulatory changes, internal market conditions, and shifting government mandates. Are municipalities now expected to become traders in environmental credit markets? Do local councils possess the expertise necessary to navigate these complex financial systems?

(Interjections.)

Mr. Ames: I believe the Minister responsible for NB Housing is in favour of that. I could be wrong. I don't want to put any words in his mouth, so I expect him to get up and speak on this bill.

(Interjections.)

Une question importante se pose ici : Que se passe-t-il lorsque les municipalités deviennent financièrement dépendantes des profits tirés de leurs activités énergétiques commerciales? Les décisions de politique publique commenceront-elles à être dictées par la recherche de recettes plutôt que par la prestation des services essentiels? Les municipalités accorderont-elles la priorité aux projets commerciaux au détriment de l'entretien des infrastructures essentielles? Les gouvernements locaux commenceront-ils à faire concurrence aux promoteurs privés de projets énergétiques? Voilà qui est intéressant. Les conseils municipaux seront-ils de plus en plus exposés à la volatilité des marchés?

Il ne s'agit pas de questions abstraites. Il s'agit de préoccupations concrètes en matière de gouvernance. Il ne faudrait pas inciter les établissements publics à se comporter comme des entreprises spéculatives. S'ils veulent pénétrer les marchés, il faut que des garanties solides, des normes de transparence et des mécanismes de reddition de comptes auprès du public soient clairement définis dans la loi. Il ne faut pas simplement se fier aux suppositions.

La vente de crédits verts négociables est un autre aspect qui mérite d'être examiné de près. Encore une fois, le gouvernement présente la mesure comme une initiative avant-gardiste, mais les marchés de crédits de carbone et de crédits d'énergie renouvelable sont bien connus pour leur forte volatilité et dépendent fortement des politiques. Leur valeur fluctue souvent en fonction des changements réglementaires, des conditions du marché et des changements apportés aux directives gouvernementales. Les municipalités sont-elles désormais censées devenir des acteurs sur les marchés des crédits environnementaux? Les conseils locaux disposent-ils de l'expertise nécessaire pour s'y retrouver dans de tels systèmes financiers complexes?

(Exclamations.)

M. Ames : Je crois que le ministre responsable d'Habitation NB est en faveur de la mesure. Je pourrais me tromper. Je ne veux pas parler à sa place ; je m'attends donc à ce qu'il prenne la parole au sujet du projet de loi.

(Exclamations.)

Mr. Ames: I hear him chirping from the other side, so it sounds like he does know what he's talking about when he says municipalities may have the expertise to navigate those financial systems.

What protections against speculative losses exist? What audits will apply? Will residents be informed of the risks associated with these transactions? Again, it's the everyday taxpayer who will pay this bill. These are public dollars.

Mr. Deputy Speaker, perhaps one of the greatest frustrations with this legislation is that the government appears determined to present any questioning of the bill as opposition to renewable energy itself, and that is false. One can support clean energy innovation while still demanding fiscal responsibility. One can support municipal opportunities while still insisting on accountability. One can support economic development while still questioning poorly defined borrowing structures. That is the role of the opposition: to ask these questions, to examine unintended consequences, and to scrutinize legislation before the taxpayers bear the consequences.

There are many unanswered questions here. For example, what will happen if an energy project consistently underperforms on projected revenues? Will municipalities be permitted to raise property taxes to offset losses? That's an important question because property taxes are the main source of their income. Will provincial taxpayers eventually be asked to bail out failing municipal energy corporations, or is there some protection for taxpayers? It doesn't sound like there is. How will conflicts of interest be managed if municipalities simultaneously regulate development and compete commercially within the energy sector? Will there be a mandatory public reporting requirement? What about procurement standards? What, if any, corruption safeguards will exist around large infrastructure contracts?

15:35

The government often speaks about empowering local governments, but true empowerment means providing

M. Ames : J'entends le ministre gazouiller de l'autre côté ; il semble donc bien savoir de quoi il parle lorsqu'il dit que les municipalités pourraient avoir l'expertise nécessaire pour s'y retrouver dans les systèmes financiers.

Quelles mesures de protection existent contre les pertes spéculatives? Quels audits seront exigés? Les gens seront-ils informés des risques liés aux transactions? Encore une fois, c'est le contribuable ordinaire qui paiera la facture. Il s'agit de fonds publics.

Monsieur le vice-président, l'une des plus grandes frustrations que suscite le projet de loi, c'est que le gouvernement semble déterminé à présenter toute remise en cause de celui-ci comme une opposition aux énergies renouvelables elles-mêmes, ce qui est faux. On peut appuyer l'innovation dans le domaine de l'énergie propre tout en continuant d'exiger une responsabilité financière. On peut appuyer les possibilités qui s'offrent aux municipalités tout en continuant d'exiger la reddition de comptes. On peut soutenir le développement économique tout en continuant de remettre en cause des structures d'emprunt mal définies. Voilà le rôle de l'opposition : poser les questions, examiner les conséquences imprévues et analyser la mesure législative avant que les contribuables n'en subissent les conséquences.

De nombreuses questions restent sans réponse. Que se passera-t-il, par exemple, si un projet énergétique affiche constamment des revenus inférieurs aux prévisions? Les municipalités seront-elles autorisées à augmenter l'impôt foncier pour compenser les pertes? Voilà une question importante, car les impôts fonciers constituent leur principale source de recettes. Les contribuables de la province devront-ils un jour renflouer les sociétés énergétiques municipales en difficulté, ou des mesures de protection sont-elles prévues pour eux? Il ne semble pas que ce soit le cas. Comment les conflits d'intérêts seront-ils gérés si les municipalités réglementent simultanément la mise en valeur des ressources et font concurrence aux acteurs commerciaux du secteur de l'énergie? Y aura-t-il une obligation de publication de rapports? Quelles normes d'approvisionnement seront mises en place? Quelles garanties contre la corruption, le cas échéant, seront prévues pour les grands contrats d'infrastructure?

Le gouvernement parle souvent de donner davantage de pouvoirs aux gouvernements locaux, mais une

municipalities with tools respecting their autonomy and protecting taxpayers. This bill provides opportunity, yes, but it also creates risk and a lot of unanswered questions. Unfortunately, the legislation before us appears far more focused on political messaging than on careful governance design. The government seems to market the words “clean energy” without fully explaining the financial architecture...

Wow, I can't even talk.

(Interjections.)

Mr. Ames: Yes, I think I will.

There's a time, and the time is now. New Brunswickers are feeling the pressure of affordability. I think... Well, I know that they're worried about taxes. They're worried about utility rates. They're worried about debt. Now the government is proposing legislation that will encourage municipalities to take on major commercial borrowing risks, and taxpayers will pay the bill.

If the government truly believes this framework is sound, then it will welcome stronger oversight provisions. It should welcome mandatory transparency mechanisms. It should welcome stricter taxpayer protections. It should welcome amendments clarifying liability, consultation, debt exposure, and operational accountability because legislation of this magnitude should not proceed on vague optimism alone. It must proceed on evidence, safeguards, and sound public policy.

At present, there remain too many unanswered questions and too many potential risks. That's why this bill deserves far greater examination, perhaps through a committee review and further public consultation, before this Assembly is asked to grant municipalities and regional entities sweeping new commercial authority.

véritable autonomisation consiste à fournir aux municipalités les outils qui respectent leur autonomie et protègent les contribuables. Le projet de loi crée des possibilités, mais il engendre aussi des risques et laisse de nombreuses questions sans réponse. Malheureusement, le projet de loi dont nous sommes saisis semble bien plus axé sur la communication politique que sur une conception réfléchie des mécanismes de gouvernance. Le gouvernement semble mettre en avant l'expression « énergie propre » sans expliquer pleinement l'architecture financière...

Waouh, je n'arrive même pas à parler.

(Exclamations.)

M. Ames : Oui, je pense que je procéderai ainsi.

Il y a un moment opportun, et ce moment est venu. Les gens du Nouveau-Brunswick ressentent les pressions liées à l'abordabilité. Je pense... Eh bien, je sais qu'ils s'inquiètent des taxes et impôts. Ils s'inquiètent des tarifs des services publics. Ils s'inquiètent de l'endettement. Le gouvernement propose maintenant une mesure législative qui incitera les municipalités à prendre d'importants risques liés à des emprunts commerciaux, mais ce sont les contribuables qui paieront la facture.

Si le gouvernement croit réellement que le cadre est solide, il accueillera favorablement des dispositions prévoyant une surveillance accrue. Il devrait accueillir favorablement des mécanismes de transparence obligatoires. Il devrait accueillir favorablement des mesures de protection plus strictes pour les contribuables. Il devrait accueillir favorablement des modifications visant à clarifier la responsabilité, la consultation, les risques liés à la dette et la reddition de comptes liée aux activités, car un projet de loi d'une telle ampleur ne devrait pas reposer uniquement sur un optimisme vague. Le projet de loi doit être fondé sur des données probantes, des garanties et des politiques publiques rigoureuses.

À l'heure actuelle, trop de questions restent sans réponse et trop de risques potentiels subsistent. Voilà pourquoi le projet de loi mérite un examen beaucoup plus approfondi, peut-être dans le cadre d'une étude en comité et de consultations publiques additionnelles, avant que l'Assemblée législative ne soit appelée à accorder aux municipalités et aux entités régionales de vastes nouveaux pouvoirs commerciaux.

New Brunswickers expect responsible government. They expect careful stewardship of public finances. They expect transparency.

(Interjections.)

Mr. Ames: Right? The Premier ran on transparency. She always talks about transparency and consultation. Do you remember the farmers? If that was consultation, I don't know what was. I believe members of the agricultural industry will be here tomorrow. That is great. They have lots of questions, and I don't think the government members will answer them because they've been avoiding them. However, tomorrow's a different day. Maybe they will allow or answer some of those questions.

Mr. Deputy Speaker, New Brunswickers expect transparency. They expect legislation that protects taxpayers rather than exposing them to uncertain long-term liabilities.

This bill, as currently drafted, falls short of that standard, especially when it comes to clean energy. When they're talking about clean energy... I'm thinking about natural gas again. I don't know whether we can talk about it. It seems to get some of the government members all wound up. For some reason, they don't like talking about natural gas and the money it could make to bring New Brunswick back to prosperity.

15:40

(Interjections.)

Mr. Ames: Right? Can you imagine? The debt that the Premier has incurred and the new bills that come in, looking for, what, \$1 billion here and \$1 billion there...

(Interjections.)

Mr. Ames: It's the worst deficit. That's right.

Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à un gouvernement responsable. Ils s'attendent à une gestion prudente des finances publiques. Ils s'attendent à de la transparence.

(Exclamations.)

M. Ames : N'est-ce pas? La première ministre a fait campagne sur la transparence. Elle parle toujours de transparence et de consultation. Vous souvenez-vous des agriculteurs? S'il s'agissait là de consultations, je ne sais pas ce qu'il faut en penser. Je crois que des représentants du secteur agricole seront ici demain. C'est formidable. Ils ont beaucoup de questions, et je ne pense pas que les parlementaires du côté du gouvernement y répondront, car ils les ont esquivées jusqu'à maintenant. Toutefois, demain est un autre jour. Ils permettront peut-être que certaines des questions soient posées ou ils y répondront peut-être.

Monsieur le vice-président, les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que l'on fasse preuve de transparence. Ils s'attendent à des mesures législatives qui protègent les contribuables plutôt que de les exposer à des obligations financières incertaines à long terme.

Le projet de loi, dans sa forme actuelle, est loin de répondre à une telle exigence, surtout en ce qui concerne l'énergie propre. Lorsqu'on parle d'énergie propre... Je pense encore au gaz naturel. Je ne sais pas si l'on peut en parler. Il semble que la question met certains parlementaires du côté du gouvernement dans tous leurs états. Pour une raison ou une autre, ils n'aiment pas parler du gaz naturel et des recettes qu'il pourrait générer pour ramener le Nouveau-Brunswick vers la prospérité.

(Exclamations.)

M. Ames : N'est-ce pas? Pouvez-vous imaginer? La dette contractée par la première ministre et les nouvelles factures qui arrivent, pour un montant de, disons, 1 milliard de dollars par-ci, 1 milliard de dollars par-là...

(Exclamations.)

M. Ames : Il s'agit du pire déficit. C'est exact.

(Interjections.)

Mr. Ames: It's the worst deficit in 242 years. Wow.

Mr. Deputy Speaker, I'd like to thank you for your time. Thank you.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

Mr. M. LeBlanc: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. I'd like to start my speech today by asking the members opposite questions. I know there are more members opposite who are about to stand up.

They've been talking a lot about transparency. The last member talked a lot about transparency in the last portion of his speech. However, I'd like the members opposite who sat at the Cabinet table in 2023-24 to be transparent with this House. This project first came before the government in 2023-24. Guess what, Mr. Deputy Speaker. The members opposite even provided funding to the group through the RDC because they believed in the initiative. The Leader of the Official Opposition supported this project through and through. Today, just for political positioning, the members opposite are trying to make this thing into something it is not.

We also heard the member opposite talk at length about the definition of "clean energy". Since it can be assumed that he did not read the bill, I will read two definitions that are clearly stated in Bill 41:

"clean energy generation facility" means a generation facility that produces electricity from a clean source as defined in the Electricity Act.

We are not debating the *Electricity Act* today. We are debating a bill that states the following:

"clean energy generation facility" means a generation facility that produces electricity from a clean source as defined in the Electricity Act.

(Exclamations.)

M. Ames : Il s'agit du pire déficit depuis 242 ans. Waouh.

Monsieur le vice-président, j'aimerais vous remercier de votre temps. Merci.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

M. M. LeBlanc : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. J'aimerais commencer mon discours aujourd'hui en posant des questions aux gens d'en face. Je sais que d'autres parlementaires d'en face prendront la parole.

Ils parlent beaucoup de transparence. Le dernier député à prendre la parole a beaucoup parlé de transparence dans la dernière partie de son discours. Toutefois, j'aimerais que les gens d'en face qui siégeaient au Cabinet en 2023-2024 fassent preuve de transparence envers la Chambre. Le projet a été présenté au gouvernement pour la première fois en 2023-2024. Devinez quoi, Monsieur le vice-président! Les gens d'en face ont même accordé un financement au groupe par l'intermédiaire de la SDR, car ils croyaient en l'initiative. Le chef de l'opposition officielle a appuyé le projet sans réserve. Aujourd'hui, par simple calcul politique, les parlementaires d'en face cherchent à présenter la mesure comme quelque chose qu'elle n'est pas.

Nous avons également entendu le député d'en face parler longuement de la définition d'« énergie propre ». À supposer qu'il n'ait pas lu le projet de loi, je vais lire deux définitions qui figurent clairement dans le projet de loi 41 :

*« installation de production d'énergie propre »
Installation de production qui produit de l'électricité à partir d'une source propre, selon la définition que donne de ces termes la Loi sur l'électricité.*

Nous ne débattons pas de la *Loi sur l'électricité* aujourd'hui. Nous débattons d'un projet de loi qui indique ce qui suit :

*« installation de production d'énergie propre »
Installation de production qui produit de l'électricité à partir d'une source propre, selon la définition que donne de ces termes la Loi sur l'électricité.*

Furthermore, it states:

“environmental attributes” means environmental attributes as defined in the Electricity from Renewable Resources Regulation

Once again, this is something that is clearly defined in the bill. If the members opposite have a problem with the definition of “clean energy” in the *Electricity Act*, well, maybe they could do their work as legislators and bring forward amendments. They could bring forward a bill that says that natural gas is now a clean source of energy, which is the opinion of the members opposite. Well, maybe they should bring that up for a vote. This House would have a chance to define whether natural gas is a clean source of energy, as the members opposite would like to make this House believe.

Mr. Deputy Speaker, in the debate on this piece of legislation, we’ve heard speaker after speaker talk down about municipalities, as if there’s a lack of expertise in the region. The members opposite talked about what would happen if there were a change in council. Well, first of all, I wonder whether the member opposite is saying that there’s a lack of expertise in the region. I wonder whether he’s saying that the mayors, the councils, and the municipalities that are involved in this project—the 15 municipalities from northern New Brunswick—lack the expertise. Is that what the member opposite meant when he said that there’s a lack of expertise around the council? There are also three regional service commissions and two First Nations involved in this project. Do the members opposite believe that the First Nations lack the expertise to produce wind power in this province? I would like for them to stand up and say whether that was really what they meant and whether they truly mean that the First Nations of our province lack expertise. That’s what I clearly heard from the other side.

Mr. Deputy Speaker, I rose to speak on Bill 41 because I believe that this legislation is about much more than a technical amendment to the *Local Governance Act*. It’s about whether we’re willing to empower communities—my community and 15 communities across the northern and northeast parts of the

De plus, le projet de loi indique :

« attributs environnementaux » S’entend selon la définition que donne de ce terme le Règlement sur l’électricité issue de ressources renouvelables

Encore une fois, il s’agit d’un terme qui est clairement défini dans le projet de loi. Si les gens d’en face ont un problème avec la définition d’« énergie propre » au sens de la *Loi sur l’électricité*, ils pourraient peut-être s’acquitter de leurs fonctions de législateurs et proposer des amendements. Ils pourraient présenter un projet de loi qui établirait que le gaz naturel est désormais une source d’énergie propre, ce qui correspond d’ailleurs à leur opinion. Ils devraient peut-être soulever la question pour sa mise aux voix. La Chambre aurait ainsi l’occasion de définir si le gaz naturel constitue une source d’énergie propre, comme les gens d’en face voudraient le faire croire à la Chambre.

Monsieur le président, lors des débats sur le projet de loi actuel, nous avons entendu les intervenants les uns après les autres dénigrer les municipalités, comme s’il y avait un manque d’expertise dans la région. Les parlementaires d’en face ont parlé de ce qui se passerait en cas de changement au sein du conseil municipal. Eh bien, tout d’abord, je me demande si le député d’en face sous-entend qu’il y a un manque d’expertise dans la région. Je me demande s’il est en train de dire que les maires, les conseils et les municipalités qui participent au projet — les 15 municipalités du nord du Nouveau-Brunswick — manquent d’expertise. Est-ce bien ce que le député d’en face voulait dire lorsqu’il a affirmé qu’il y avait un manque d’expertise au sein des conseils municipaux? Trois commissions de services régionaux et deux Premières Nations participent également au projet. Les parlementaires d’en face croient-ils que les Premières Nations n’ont pas l’expertise nécessaire pour produire de l’énergie éolienne dans la province? Je leur demanderais de prendre la parole et de confirmer s’ils ont bien tenu de tels propos et s’ils croient sincèrement que les Premières Nations de notre province manquent d’expertise. Voilà pourtant ce que j’ai clairement entendu de la part des gens d’en face.

Monsieur le vice-président, je prends la parole au sujet du projet de loi 41, car j’estime que le projet de loi va bien au-delà d’une simple modification technique de la *Loi sur la gouvernance locale*. La question est de savoir si nous sommes disposés à donner aux collectivités — ma collectivité et 15 autres

province—to shape their own future. It's about whether we believe the people from northern New Brunswick should have a seat at the table when major energy investments are being planned. It's about whether we are prepared to embrace opportunities when they come knocking at our door.

15:45

Over the past several days, we have heard a great deal from members opposite about this legislation. We've heard fear, we've heard confusion, and we've heard contradictions, but we have not heard a credible alternative because the reality is simple: 15 municipalities support this initiative, 3 regional service commissions support this initiative, 2 First Nations support this initiative, local leaders support this initiative, I support this initiative, and our government supports this initiative.

What baffles me today is that when the members opposite had a chance, when they were in government, they supported this initiative. I don't know whether it was because they were looking for votes in northern New Brunswick, but all of a sudden, they found a so-called interest in northern New Brunswick. It didn't take long before they lost it again.

I've had the chance to share this story in the Legislative Assembly before, and I'll take this opportunity to share it again. I think it really shows what appetite the former government had for northern New Brunswick. I was first elected in 2023 in the by-election in the riding of Restigouche-Chaleur. The then Premier and a few ministers came up for a nomination convention. They went to the wrong riding. They held a nomination convention in the wrong riding.

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: I recognize the Opposition House Leader on a point of order. State your point of order, please.

collectivités du nord et du nord-est de la province — les moyens de façonner leur propre avenir. La question est de savoir si nous croyons que les gens du nord du Nouveau-Brunswick devraient avoir leur mot à dire lorsque d'importants investissements énergétiques sont prévus. Il est également question de savoir si nous sommes prêts à saisir les occasions qui se présentent.

Au cours des derniers jours, nous avons beaucoup entendu les gens d'en face parler du projet de loi. Nous avons entendu la peur, la confusion et les contradictions, mais aucune solution crédible, car la réalité est simple : L'initiative est soutenue par 15 municipalités, trois commissions de services régionaux, deux Premières Nations, des dirigeants locaux, notre gouvernement et moi-même.

Ce qui me laisse perplexe aujourd'hui, c'est que lorsque les parlementaires d'en face en ont eu l'occasion, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont soutenu l'initiative. Je ne sais pas si c'était parce qu'ils cherchaient des votes dans le nord du Nouveau-Brunswick, mais ils se sont subitement découvert un prétendu intérêt pour le nord du Nouveau-Brunswick. Ils n'ont pas tardé à le perdre de nouveau.

J'ai déjà eu l'occasion de raconter l'histoire à l'Assemblée législative, et je profite de l'occasion pour en parler de nouveau. Je pense que la situation montre bien l'intérêt que l'ancien gouvernement manifestait pour le nord du Nouveau-Brunswick. J'ai été élu pour la première fois en 2023 lors de l'élection partielle dans la circonscription de Restigouche-Chaleur. Le premier ministre de l'époque et quelques ministres s'y sont rendus pour un congrès d'investiture. Ils se sont rendus dans la mauvaise circonscription. Ils ont tenu leur congrès d'investiture dans la mauvaise circonscription.

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Je donne la parole à la leader parlementaire de l'opposition au sujet d'un rappel au Règlement. Exposez votre rappel au Règlement, s'il vous plaît.

Ms. M. Johnson: This debate is not to wax rhapsodic over our history during the member's election campaign. We would like him to stick to Bill 41.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member. I'd like to remind all members to debate the topic when they're speaking. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 41 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Deputy Speaker. This bill is about producing an opportunity for northern New Brunswick because northern New Brunswickers want this opportunity. They have an opportunity in front of them that they believe is the right one for them, and the Conservative Party of New Brunswick is trying to tell them: No, you should not follow that opportunity because we know better than you and better than the north. Just like when they were in government, they are not interested in what happens in the northern part of our province. This is the question we have in front of our House today: Why is the opposition opposed to this?

Mr. Deputy Speaker, let's first talk about what the Northern Energy Alliance actually is. This is not a project imposed by Fredericton. This is not a project imposed by the government. This is a project built by communities themselves, communities that looked at the challenges facing our province, communities that looked at the rising energy costs, communities that looked at growing demands for electricity, communities that looked at the transition to a cleaner source of energy, and communities that decided they wanted to be participants, not spectators. The Northern Energy Alliance was formed through a collaboration between local governments, regional service commissions, and First Nations communities. Its goal is simple: to create opportunities for northern New Brunswick communities to jointly invest in renewable energy projects and benefit from the economic growth that follows.

This is not a radical concept. In fact, throughout Canada, in Quebec, Ontario, Saskatchewan, and Manitoba, local governments are increasingly seeking ways to participate in energy development. Across the

M^{me} M. Johnson : Le débat ne vise pas à nous permettre d'être élogieux au sujet de ce que nous avons vécu pendant la campagne électorale du député. Nous aimerions qu'il s'en tienne au projet de loi 41.

Le vice-président : Merci, Madame la députée. J'aimerais rappeler à tous les parlementaires de débattre du sujet lorsqu'ils interviennent. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 41 / Debate on Second Reading of Bill 41

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le vice-président. Le projet de loi vise à créer une possibilité pour le nord du Nouveau-Brunswick parce que le nord du Nouveau-Brunswick souhaite avoir cette possibilité. Les gens du Nord ont une possibilité devant eux et ils croient qu'il s'agit de la bonne possibilité pour eux, et les gens du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick tentent de leur dire : Non, vous ne devriez pas saisir cette possibilité parce que nous savons mieux que vous et mieux que le Nord. Tout comme lorsque les parlementaires d'en face étaient au gouvernement, ils ne souhaitent pas savoir ce qui se passe dans la partie nord de notre province. Voici la question qui nous occupe à la Chambre aujourd'hui : Pourquoi l'opposition s'oppose-t-elle au projet de loi?

Monsieur le vice-président, parlons d'abord de ce qu'est l'Alliance de l'énergie du Nord. Il ne s'agit pas d'un projet imposé par Fredericton. Il ne s'agit pas d'un projet imposé par le gouvernement. Il s'agit d'un projet élaboré par les collectivités elles-mêmes, des collectivités qui se sont penchées sur les défis qui se posent à notre province, des collectivités qui ont regardé les coûts croissants de l'énergie, des collectivités qui ont regardé la demande croissante en électricité, des collectivités qui se sont penchées sur la transition vers une source d'énergie plus propre et des collectivités qui voulaient être des acteurs de cette transition, et non de simples spectatrices. L'Alliance de l'énergie du Nord est née d'une collaboration entre des gouvernements locaux, des commissions de services régionaux et des communautés des Premières Nations. Son objectif est simple : Créer des possibilités pour les collectivités du nord du Nouveau-Brunswick afin qu'elles investissent ensemble dans des projets d'énergie renouvelable et tirent profit de la croissance économique qui en découle.

Ce n'est pas un concept révolutionnaire. En fait, dans tout le Canada, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba, des gouvernements locaux cherchent de plus en plus des moyens de

country, communities are asking the same question: If energy projects are being built in our backyard, why shouldn't local communities share the benefit? Bill 41 answers that question. We are trying to find ways in which municipalities can be directly involved in projects in their backyards. Somehow, the members opposite are opposed to it.

Monsieur le vice-président, nous vivons une époque de transformation profonde. Le monde évolue à un rythme sans précédent au cours de notre histoire récente. Les systèmes énergétiques, les modèles d'investissement et les marchés mondiaux sont en pleine mutation. Partout, les gouvernements se livrent concurrence pour attirer les emplois, les investissements et la croissance économique. Les provinces qui réussiront sont celles qui sauront s'adapter. Les collectivités qui réussiront seront celles qui sauront saisir les occasions qui se présentent à elles. Voilà exactement l'objectif du projet de loi 41 pour le Nouveau-Brunswick et plus précisément pour ma région.

Oui, je suis un défenseur de ma région, car, pendant trop longtemps, celle-ci a été laissée de côté par le gouvernement. Pendant six ans, nous avons vu s'enchaîner de longues semaines, de longs mois et de longues années au cours desquels le gouvernement a complètement fait fi de ma région. L'ancien premier ministre avait même dit que les routes étaient effectivement peut-être dangereuses. Il recommandait donc de ne pas conduire le soir.

15:50

Selon l'ancien gouvernement, si l'on voulait éviter les originaux et être plus en sécurité, il ne fallait pas conduire le soir.

Nous avons l'occasion d'offrir aux collectivités concernées la possibilité d'aller de l'avant. Encore une fois, ce sont elles qui ont constitué l'Alliance de l'énergie du Nord en 2023. Ce sont elles qui ont eu l'occasion de rencontrer l'ancien gouvernement. Ce dernier leur a même accordé une subvention pour les aider à mettre en place leurs activités. Subitement, pour des raisons liées à un changement de cap, les parlementaires du côté de l'opposition officielle se sont opposés à la mesure dont nous sommes saisis aujourd'hui. Ainsi, le projet de loi nous donne l'occasion de faire exactement ce que les municipalités

participer au développement de l'énergie. Dans l'ensemble du pays, des collectivités posent la même question : Si des projets d'énergie sont mis en oeuvre dans notre cour, pourquoi les collectivités locales ne pourraient-elles pas en profiter? Le projet de loi 41 répond à cette question. Nous tentons de trouver des façons de faire participer les municipalités directement dans les projets qui sont sur leur territoire. Pour une raison ou pour une autre, les parlementaires d'en face s'y opposent.

Mr. Deputy Speaker, we're living at a time of profound transformation. In our recent history, the world has been changing at an unprecedented pace. Energy systems, investment models, and global markets are constantly changing. Governments everywhere are competing for jobs, investments, and economic growth. The provinces that will succeed will be the ones that will be able to adapt. The communities that will succeed will be the ones that will be able to seize the opportunities that come their way. That's exactly the objective of Bill 41 for New Brunswick and, more specifically, for my region.

Yes, I am an advocate for my region, because, for too long, it was ignored by the government. For six years, we saw long weeks, long months, and long years go by during which the government completely disregarded my region. The former Premier even said that the highways might actually be dangerous. So he recommended not driving at night.

According to the former government, avoiding moose and being safer meant not driving at night.

We have the opportunity to offer the communities involved an opportunity to move forward. Again, they were the ones that created the Northern Energy Alliance in 2023. They were the ones that had the opportunity to meet with the former government. That government even gave them a grant to help them establish their operations. Suddenly, because of a change of direction, the official opposition members opposed the measure we have before us today. So, the bill gives us the opportunity to do exactly what the municipalities are asking us to do. However, the

nous demandent. Toutefois, les parlementaires d'en face semblent déterminés à nous mettre des bâtons dans les roues.

Mr. Deputy Speaker, I must admit that some of the arguments we have heard have been difficult to understand. One day, we are told that communities should have more local power. The next day, when communities come forward asking for more local control, all of a sudden, the members opposite are opposed to it. One day, we are told the government should promote economic development. The next day, when members opposite rise to speak on Bill 41, which is about municipalities and First Nations coming together to create economic development opportunities, well, the opposition members are opposed to it. One day, we are told the government should encourage partnerships, and the next day, the opposition members say: No, we don't want to see 15 municipalities, 3 RSCs, and 2 First Nations working together in a partnership. They are opposed to it. The talking points are simply not adding up. What we've been hearing from the other side does not add up. The logic simply does not exist.

(Madam Speaker resumed the chair.)

Madam Speaker, perhaps the most surprising aspect of this debate has been the position of the Leader of the Official Opposition. I mentioned it earlier. This is not a new initiative. The Northern Energy Alliance did not suddenly appear yesterday. Its development has been ongoing for years. When the current Leader of the Official Opposition served as minister, he publicly supported this effort. He not only supported it but also encouraged it. His government provided funding for this initiative. One must ask why, when the members opposite were in government, they provided funding for this initiative when now they're saying it's all bad. What has changed? They believed in it when they were in government, and now it does not meet the mark. So why did they provide funding to the Northern Energy Alliance? If, in your opinion, it did not meet the mark, why would you provide funding to this organization? One must wonder what has changed. Did the project change? No. Did the communities change? No. Did the First Nations change? No. Did the economic opportunity disappear? Well, I mean, Madam Speaker, it's wind, so I don't think it disappeared.

members opposite seem determined to throw a wrench in the works.

Monsieur le vice-président, je dois admettre que certains des arguments que nous avons entendus sont difficiles à comprendre. Un jour, on nous dit que les collectivités devraient disposer de plus de pouvoirs à l'échelle locale. Le lendemain, lorsque les collectivités viennent réclamer plus de pouvoirs à l'échelle locale, tout d'un coup, les parlementaires d'en face s'y opposent. Un jour, on nous dit que le gouvernement devrait promouvoir le développement économique. Le lendemain, lorsque les parlementaires d'en face prennent la parole au sujet du projet de loi 41, qui porte sur un partenariat entre les collectivités et les Premières Nations pour créer des possibilités économiques, eh bien, les parlementaires d'en face s'y opposent. Un jour, on nous dit que le gouvernement devrait favoriser les partenariats, et, le lendemain, les parlementaires du côté de l'opposition disent : Non, nous ne voulons pas que 15 municipalités, 3 CSR et 2 Premières Nations travaillent ensemble dans le cadre d'un partenariat. Ils y sont opposés. Les notes d'allocation ne sont simplement pas logiques. Les propos formulés par les parlementaires d'en face ne sont pas logiques. Il n'y a simplement aucune logique.

(La présidente de la Chambre reprend le fauteuil.)

Madame la présidente, l'aspect le plus surprenant du débat est peut-être la position du chef de l'opposition officielle. Je l'ai mentionné plus tôt. L'initiative ne date pas d'hier. L'Alliance de l'énergie du Nord n'a pas soudainement vu le jour hier. Son développement s'est étalé sur des années. Lorsque l'actuel chef de l'opposition officielle était ministre, il appuyait publiquement l'initiative. Il ne s'est pas contenté de l'appuyer, il l'a également encouragée. Son gouvernement a accordé du financement à l'initiative. Il faut se demander pourquoi, lorsque les parlementaires d'en face étaient au pouvoir, ils consacraient du financement à l'initiative, alors que, maintenant, ils disent que c'est mauvais. Qu'est-ce qui a changé? Ils y croyaient pendant qu'ils étaient au pouvoir, mais, maintenant, elle ne serait plus à la hauteur. Pourquoi donc ont-ils accordé du financement à l'Alliance de l'énergie du Nord? Si, selon vous, elle n'est pas à la hauteur, pourquoi auriez-vous accordé du financement à l'organisme? Il faut se demander ce qui a changé. L'initiative a-t-elle changé? Non. Les collectivités ont-elles changé? Non. Les Premières Nations ont-elles changé? Non. Les possibilités économiques ont-elles disparu? Eh bien, je veux dire,

The only things that appear to have changed are the political calculations of the members opposite. Leadership requires consistency, communities deserve consistency, investors deserve consistency, First Nations deserve consistency, and municipal leaders deserve consistency. If a project is worthy of support when one sits on the government bench, it should not suddenly become unacceptable when one sits across the aisle. This simply does not add up for me, Madam Speaker.

Last week, we heard something even more troubling. The member for Fredericton-Grand Lake suggested that this legislation was somehow designed to pit linguistic communities against one another. I couldn't believe my ears. Think about that for a moment: This project is supported by municipalities and First Nations, designed to create jobs, designed to create investment, and designed to create opportunities, and somehow, we are asked to believe that its purpose is division. It does not add up. That statement is incorrect. It is irresponsible. The people behind this initiative are not interested in division. They're interested in development, they're interested in opportunity, and they're interested in creating a stronger future for the communities. I sincerely hope that the members opposite will realize what those people are trying to do.

15:55

I do not want to speak about this for too long, but we have, in front of us, an initiative that the opposition members fully supported when they were in government. They provided funding for this initiative. They publicly accepted and supported this initiative with local mayors. What has caused them to change their position? I believe that the member who's going to stand up after me was part of that government, so maybe she will be able to answer that question. What has changed in three years' time? What has changed between when the members opposite provided funding for this initiative and today?

We have an opportunity in front of us. The opposition members' reasons for not supporting this surprise me.

Madame la présidente, il est question d'énergie éolienne ; je ne pense pas que les possibilités aient disparu.

Les seules choses qui semblent avoir changé sont les calculs politiques des parlementaires d'en face. Le leadership exige de la cohérence, et les collectivités, les investisseurs, les Premières Nations et les dirigeants municipaux méritent de la cohérence. Si un projet mérite un appui lorsque l'on est au pouvoir, cela ne devrait pas cesser d'être le cas aussitôt que l'on passe de l'autre côté de la Chambre. Ce n'est simplement pas logique, à mon avis, Madame la présidente.

La semaine dernière, nous avons entendu quelque chose d'encore plus préoccupant. Le parlementaire de Fredericton-Grand Lake a fait valoir que la mesure législative a, en quelque sorte, été élaborée pour dresser les communautés linguistiques les unes contre les autres. Je n'en croyais pas mes oreilles. Réfléchissez-y un instant : L'initiative reçoit l'appui des municipalités et des Premières Nations et elle vise à créer des emplois, à stimuler les investissements et à créer des possibilités, et, pourtant, on voudrait nous faire croire que son objectif est de semer la division. C'est insensé. La déclaration est erronée. C'est irresponsable. Les personnes qui sont derrière l'initiative ne cherchent pas la division. Elles cherchent à favoriser le développement, à créer des possibilités et à bâtir un avenir plus prospère pour les collectivités. J'espère sincèrement que les parlementaires d'en face comprendront ce que ces personnes essaient de faire.

Je ne veux pas parler trop longuement de la question, mais nous avons, devant nous, une initiative que les parlementaires du côté de l'opposition appuyaient pleinement lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils ont accordé du financement à l'initiative. Ils ont publiquement accepté et appuyé l'initiative aux côtés des maires locaux. Qu'est-ce qui a les amenés à changer d'avis à cet égard? Je crois que la députée qui va prendre la parole après moi faisait partie du gouvernement précédent ; elle sera peut-être donc en mesure de répondre à la question. Qu'est-ce qui a changé en trois ans? Qu'est-ce qui a changé entre le moment où les parlementaires d'en face appuyaient financièrement l'initiative et aujourd'hui?

Une occasion se présente à nous. Les raisons invoquées par les parlementaires du côté de

They have told us: What if there is a change in the council's membership and it no longer supports this initiative? So what? Should communities not build anything? Do the members opposite think councils shouldn't build hockey rinks anymore because council membership could change? That's not how municipal politics works. If a community is behind it... As a matter of fact, Madam Speaker, there were municipal elections last month, and the same 15 communities are still behind these projects.

I hope the members opposite will clarify why the position of the former government members has changed over the past three years. I hope the members opposite will clarify why they are opposed to a project that 15 municipalities, 3 RSCs, and 2 First Nations are fully behind. They must answer those questions because people in northern New Brunswick and the people of my riding are wondering why the members opposite are holding up this legislation that offers great potential for my region and the regions of many others in this House. We must move forward. We must allow economic development. We must allow municipalities to have the space to own renewable energy projects. They have been asking for it, and they deserve it. That is the exact goal of this legislation. We believe that municipalities deserve to get what they were promised by the former government, whose members are, for some reason, now opposed to it. Thank you very much, Madam Speaker.

Ms. M. Wilson: Thank you, Madam Speaker. It is a pleasure to speak about Bill 41 today.

Madam Speaker, when we look at the broader landscape of municipal governance in New Brunswick today, we cannot separate the debate about Bill 41 from the exhausting, stark reality that our local communities have faced over the past three years. Our municipalities are not operating in a vacuum. They are not sitting on vast surpluses of capital looking for creative investment portfolios to pad their accounts. Quite frankly, they are swimming against a powerful economic and structural current.

l'opposition pour ne pas appuyer l'initiative me surprennent. Voici ce qu'ils nous ont dit : Que se passerait-il si la composition du conseil changeait et qu'il n'appuyait plus l'initiative? Quel est le problème? Les collectivités devraient-elles cesser de bâtir quoi que ce soit? Les parlementaires d'en face pensent-ils que les conseils ne devraient plus construire de patinoires parce que la composition d'un conseil pourrait changer? La politique municipale ne fonctionne pas ainsi. Si une collectivité appuie l'initiative... En fait, Madame la présidente, des élections municipales ont eu lieu le mois dernier, et les 15 mêmes collectivités appuient toujours les projets concernés.

J'espère que les gens d'en face préciseront la raison pour laquelle la position des parlementaires de l'ancien gouvernement a changé au cours des trois dernières années. J'espère que les parlementaires d'en face préciseront les raisons pour lesquelles ils s'opposent à une initiative appuyée pleinement par 15 collectivités, 3 CSR et 2 Premières Nations. Les parlementaires d'en face doivent répondre aux questions parce que les personnes du nord du Nouveau-Brunswick et celles de ma circonscription se demandent pourquoi ils retardent l'adoption du projet de loi à l'étude, lequel offre un grand potentiel pour ma région et celle d'un grand nombre de parlementaires à la Chambre. Nous devons aller de l'avant. Nous ouvrir la voie au développement économique. Nous devons donner aux municipalités la capacité de mener leurs propres projets d'énergie renouvelable. Elles le demandent et le méritent. Voilà l'objectif exact de la mesure législative. Nous croyons que les municipalités méritent d'obtenir ce que leur a promis l'ancien gouvernement, ce à quoi s'opposent, pour une raison ou pour une autre, les parlementaires d'en face. Merci beaucoup, Madame la présidente.

M^{me} M. Wilson : Merci, Madame la présidente. J'ai le plaisir de parler aujourd'hui du projet de loi 41.

Madame la présidente, lorsque nous examinons le contexte général de la gouvernance municipale d'aujourd'hui au Nouveau-Brunswick, nous ne pouvons pas dissocier le débat sur le projet de loi 41 de la dure réalité épuisante avec laquelle nos collectivités locales ont dû composer au cours des trois dernières années. Nos municipalités ne fonctionnent pas en vase clos. Elles ne disposent pas d'énormes excédents de capitaux à la recherche de portefeuilles d'investissement créatifs pour garnir leurs coffres. Franchement, elles doivent composer avec de

Let's talk about what inflation actually means for a local government. Inflation isn't just an abstract Consumer Price Index statistic compiled in Ottawa. For a municipality, it means that a single metric tonne of asphalt costs significantly more than it did two years ago. It means that the diesel fuel required to run a fleet of snowplows through a classic New Brunswick winter storm drains the operational contingency fund by mid-January. It means that a routine water main replacement project, the kind of unglamorous, essential work that keeps clean water flowing to families, suddenly sees its tender bids come back \$300 000 or \$400 000 over budget because the cost of PVC pipes, copper, and specialized labour has skyrocketed. This is the backdrop against which the minister brings forward Bill 41.

Our local governments are financially exhausted. They are structurally overextended. They are dealing with a historic infrastructure deficit that threatens the long-term visibility of our rural and mid-sized communities. What is this government's response to that compounding crisis? Is it a comprehensive reform of the provincial municipal funding formula? Is it a meaningful equalization framework that ensures wealth is shared equitably so that a child growing up in a rural community has access to the same quality of recreation facilities and public safety as a child growing up in a wealthy urban centre? No, Madam Speaker.

16:00

Instead of fixing the foundation of the house, the minister has walked onto the property with a glossy brochure for a speculative commercial enterprise and said: Don't worry about your crumbling roads. Don't worry about your straining water systems. Just borrow a few million dollars, set up a green energy corporation, and start playing the wholesale electricity market. That is how you will balance your books.

puissantes pressions économiques et structurelles qui jouent contre elles.

Parlons de ce que signifie réellement l'inflation pour les gouvernements locaux. L'inflation n'est pas simplement un taux abstrait de l'Indice des prix à la consommation calculé à Ottawa. Pour une municipalité, cela signifie qu'une seule tonne métrique d'asphalte coûte aujourd'hui beaucoup plus cher il y a deux ans. Cela signifie que le carburant diesel nécessaire pour faire fonctionner un parc de chasse-neiges pendant une tempête hivernale habituelle du Nouveau-Brunswick engloutit le fonds de prévoyance opérationnelle dès la mi-janvier. Cela signifie que, pour un projet routinier de remplacement de conduite principale d'alimentation en eau, le genre de travail essentiel, mais peu prestigieux qui permet simplement de continuer à fournir de l'eau potable aux familles, les soumissions aux appels d'offres dépassent de 300 000 \$ ou 400 000 \$ le budget, et ce, en raison de la montée en flèche du coût des tuyaux CPV, du cuivre et de la main-d'œuvre spécialisée. Voilà le contexte dans lequel le ministre dépose le projet de loi 41.

Nos gouvernements locaux sont épuisés sur le plan financier. Ils sont à bout de ressources sur le plan structurel. Ils doivent composer avec un déficit historique en matière d'infrastructure, lequel menace la visibilité à long terme de nos collectivités rurales et nos collectivités de taille moyenne. Quelle est la réponse du gouvernement actuel à la crise qui ne cesse de s'aggraver? Est-ce une réforme complète de la formule provinciale de financement municipal? Est-ce un cadre de péréquation concret qui garantit que la richesse est répartie équitablement afin qu'un enfant qui grandit dans une collectivité rurale ait accès à des installations de loisirs et à une sécurité publique de même qualité qu'un enfant qui grandit dans un centre urbain prospère? Non, Madame la présidente.

Au lieu de réparer la fondation de la maison, le ministre s'est rendu sur place avec un prospectus lustré annonçant une entreprise commerciale spéculative et a dit: Ne vous inquiétez pas de vos routes qui s'écroulent; ne vous inquiétez pas de vos réseaux de distribution d'eau qui sont mis à rude épreuve; vous n'avez qu'à emprunter quelques millions de dollars, à lancer une société d'énergie verte et à devenir un acteur sur le marché de gros de l'électricité; voilà comment vous équilibrerez vos comptes.

That is not responsible governance. That is an abdication of provincial responsibility disguised as local empowerment. It is a dangerous distraction that seeks to shift the burden of revenue generation away from fair provincial fiscal policy and onto the speculative, highly volatile commercial energy sector.

Let's pull back the curtain on the industry this government is so eagerly inviting our municipalities to enter. The minister speaks about clean energy generation as though it is a passive income stream and as though installing a wind turbine or a solar array is no more complicated than putting a coin into a vending machine and watching the revenue slide into the municipal treasury. Anyone who has spent even a fraction of their career studying the energy sector knows that commercial power generation is one of the most capital-intensive, high-risk, and fiercely competitive markets on the planet. It is an arena dominated by massive corporate players, sovereign wealth funds, and deeply specialized independent power producers who employ armies of energy traders, grid engineers, regulatory lawyers, and risk analysts just to survive. When a municipality establishes a for-profit clean energy corporation under Bill 41, they are not just buying an asset. They are stepping onto a financial rollercoaster.

Let's look at the structural phases of these projects and examine where the risks actually lie. First is the construction and development phase. Before a single kilowatt of electricity is ever generated, a municipality must expend millions of dollars in up-front capital. It must pay for environmental impact assessments, geotechnical engineering, grid interconnection studies, and specialized equipment procurement. Municipalities do not keep millions of dollars in idle cash reserves. Every single cent of this up-front cost must be borrowed. Municipalities must leverage their credit, going to the Municipal Capital Borrowing Board to secure long-term debentures that are ultimately backed by the property tax assessments of their local residents.

Il ne s'agit pas là de gouvernance responsable. Il s'agit là d'une abdication de la responsabilité provinciale déguisée en autonomisation locale. Il s'agit d'une distraction dangereuse qui vise à transférer le fardeau de la génération de recettes d'une politique budgétaire provinciale équitable vers le secteur spéculatif et hautement volatile de la production commerciale d'énergie.

Levons le voile sur l'industrie dans laquelle le gouvernement actuel encourage si ardemment nos municipalités à se lancer. Le ministre parle de production d'énergie propre comme si l'installation d'une éolienne ou de panneaux solaires est aussi simple qu'insérer une pièce de monnaie dans une machine distributrice et regarder l'argent se glisser dans les coffres municipaux. Quiconque a consacré ne serait-ce qu'une petite partie de sa carrière à l'étude du secteur de l'énergie sait que la production commerciale d'électricité est l'un des marchés les plus exigeants en capitaux, les plus risqués et les plus féroce ment concurrentiels de la planète. Il s'agit d'un secteur dominé par d'énormes sociétés, des fonds souverains et des producteurs d'énergie indépendants et extrêmement spécialisés qui emploient, simplement pour survivre, une armée de négociants en énergie, d'ingénieurs spécialisés en réseaux d'électricité, d'avocats de droit réglementaire et d'analystes du risque. Lorsqu'une municipalité établit à des fins lucratives une société d'énergie propre conformément au projet de loi 41, elle ne fait pas qu'acheter un bien. Elle monte à bord de montagnes russes.

Examinons les phases structurelles de projets du genre et déterminons où se posent les risques. En premier lieu, il y a la phase de la construction et de la conception. Avant même qu'un seul kilowatt d'électricité ne soit produit, une municipalité doit engager des millions de dollars en capitaux initiaux. Elle doit assumer les coûts liés aux études d'impact sur l'environnement, aux travaux d'ingénierie géotechnique, aux études d'interconnexion de réseaux et à l'achat d'équipement spécialisé. Les municipalités ne disposent pas de millions de dollars en réserve. Chaque sou nécessaire pour payer les coûts initiaux doit être emprunté. Les municipalités doivent mettre à contribution leur capacité d'emprunt et s'adresser à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin d'obtenir des débentures à long terme, lesquelles sont garanties, au bout du compte, par les évaluations foncières des gens de la région.

In the construction sector today, cost overruns are not the exception. They are the absolute rule. Supply chain bottlenecks for specialized components, like high-capacity transformers and wind turbine gear boxes, remain deeply volatile. If a project runs six months behind schedule due to supply chain delays, which happens all the time, or if unexpected subsurface rot conditions drive civil engineering costs up by 30%, that municipal corporation will bleed money before it has earned a single dollar of revenue. The interest payments on that borrowed capital do not wait for the facility to open. They compound month after month, drawing down the corporation's reserves and putting immediate pressure on the municipal guarantor.

Second, there are operational and environmental vulnerabilities. Let's assume a project beats the odds and reaches commercial operation on time and on budget. The risks do not stop. They simply change shape. Renewable energy generation is entirely dependent on environmental variables that are inherently unpredictable. What happens if a municipality builds a significant solar array and the region experiences two consecutive summers of unseasonably high cloud cover and wildfire smoke that reduces solar radiance to 15% below the project's baseline financial modelling? What happens when a severe New Brunswick winter ice storm hits, coating wind turbine blades in thick, heavy ice, forcing an extended operational shutdown to prevent catastrophic structural failure? During these operational disruptions, the facility will generate zero revenue, but the debt service obligations will not stop. The banks, the bondholders, and the lenders do not care if the wind isn't blowing or the sun isn't shining. They demand their payments. If the corporation does not have a massive multi-million-dollar cash reserve, the kind of reserve that small and mid-sized municipalities cannot afford to tie up, the corporation faces an immediate liquidity crisis.

Aujourd'hui, les dépassements des coûts dans le secteur de la construction ne sont pas l'exception. Ils sont devenus la règle absolue. Les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement pour les composantes spécialisées, comme les transformateurs à haute capacité et les multiplicateurs de vitesse d'éoliennes, demeurent volatils. Si un projet accuse un retard de six mois en raison de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui se produit tout le temps, ou si des conditions imprévues liées à de la pourriture sous la surface augmentent de 30 % les coûts d'ingénierie civile, la société municipale commencera à essuyer des pertes avant même d'avoir généré un seul dollar de revenu. Les paiements d'intérêts sur l'emprunt de capitaux n'attendent pas l'ouverture de l'installation. Les intérêts s'accumulent mois après mois, ce qui réduit les réserves de la société et exerce immédiatement des pressions sur le garant municipal.

En deuxième lieu, il y a les vulnérabilités opérationnelles et environnementales. Supposons qu'un projet déjoue les probabilités et atteint l'étape de l'exploitation commerciale en respectant le budget et les délais prévus. Les risques ne se terminent pas là. Ils prennent simplement une autre forme. La production d'énergie renouvelable dépend entièrement de variables environnementales qui sont intrinsèquement imprévisibles. Que se passe-t-il si une municipalité installe un nombre considérable de panneaux solaires et que la région connaît deux étés consécutifs marqués par une couverture nuageuse exceptionnellement importante et par la fumée de feux de forêts, ce qui se traduit par une réduction de 15 % du rayonnement solaire par rapport aux modélisations financières de base du projet? Que se passe-t-il lorsque, en hiver, une violente tempête de verglas a lieu au Nouveau-Brunswick et recouvre les pales des éoliennes d'une couche de glace épaisse et lourde, ce qui entraîne une interruption prolongée des activités pour prévenir un échec structurel catastrophique? Pendant ce genre d'interruption prolongée, l'installation ne générera aucune recette, mais les obligations liées au service de la dette ne cesseront pas. Les banques, les détenteurs d'obligations et les prêteurs ne se soucient pas de savoir si le vent souffle ou si le soleil brille. Ils exigent leurs paiements. Si la société ne dispose pas d'une importante réserve de millions de dollars, le genre de réserve que les petites et moyennes municipalités n'ont pas les moyens d'immobiliser, la société se trouve en crise immédiate de liquidités.

16:05

Number three is market volatility and regulatory uncertainty. The minister's brief places immense emphasis on the sale of environmental attributes, carbon credits, and green certificates as a core revenue driver for these municipal corporations. However, the market for environmental attributes is not a stable, predictable utility market. It is an artificial market created entirely by political mandates and regulatory frameworks. It is a market that can be completely rewritten overnight by an order in council in Ottawa or a change of government in Fredericton.

If a municipal council approves a \$10-million energy project based on a financial model that assumes carbon credits will trade at \$65 per tonne for the next 15 years, what would happen to that project's viability if a federal election or court challenge collapses the value of those credits to \$15 per tonne? The project would instantly transform from a projected cash cow to a structural fiscal anchor, dragging the entire municipal budget down with it.

Madam Speaker, I want to return to the specific amendment in Bill 41 that modifies the balanced budget requirement. I cannot overstate how dangerous this specific provision is to the long-term fiscal health of our communities. The current legislation is clear: If a municipality operates a generation facility, it must balance that specific budget annually. This is a historic bedrock principle of municipal finance in New Brunswick. It is the golden rule that has protected our local property tax bases from speculative ruin for generations. It forces councils to look at their operational realities every 12 months, confront deficits immediately, make the hard choices to cut costs or adjust rates, and ensure that liabilities do not accumulate. However, Bill 41 shatters that guardrail. By allowing a council, in its discretion, to balance the books on a four-year cycle, this government introduces an extraordinary degree of fiscal moral hazard into our local government structures.

En troisième lieu, il y a la volatilité du marché et l'incertitude réglementaire. La déclaration du ministre met fortement l'accent sur la vente d'attributs environnementaux, de crédits de carbone et de certificats verts comme source essentielle de revenus pour les sociétés municipales. Toutefois, le marché d'attributs environnementaux n'est pas un marché stable ni prévisible des services publics. Il s'agit d'un marché artificiel créé entièrement par des mandats politiques et des cadres réglementaires. Il s'agit d'un marché qui peut être entièrement remanié du jour au lendemain par un décret en conseil à Ottawa ou un changement de gouvernement à Fredericton.

Si un conseil municipal approuve un projet d'énergie de 10 millions de dollars en fonction d'un modèle financier qui prévoit que les crédits de carbone se négocieront à 65 \$ la tonne pour les 15 prochaines années, que devient la viabilité du projet si une contestation judiciaire ou des élections fédérales font passer la valeur de ces crédits à 15 \$ la tonne? Le projet passerait instantanément du statut d'investissement rentable à celui de fardeau financier, qui entraînerait avec lui l'ensemble du budget municipal.

Madame la présidente, je veux revenir à la modification précise du projet de loi 41 qui modifie l'exigence relative à l'équilibre du budget. Je ne saurais trop insister sur le danger que la disposition en question pose à la santé financière à long terme de nos collectivités. La loi actuelle est claire : Si une municipalité exploite une installation de production, elle doit équilibrer le budget qui y est lié chaque année. Il s'agit d'un principe fondamental établi de longue date dans le domaine des finances municipales au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la règle d'or qui, depuis des générations, protège l'assiette de l'impôt foncier locale contre les conséquences désastreuses de décisions spéculatives. Cette règle oblige les conseils à évaluer la réalité de leurs activités tous les 12 mois, à s'attaquer immédiatement aux déficits, à prendre les décisions difficiles de réduire les coûts ou de rajuster les taux et à veiller à ce que les obligations financières ne s'accumulent pas. Toutefois, le projet de loi 41 élimine la mesure de protection. En permettant à un conseil d'équilibrer à sa discrétion son budget en fonction d'un cycle de quatre ans, le gouvernement actuel introduit un degré exceptionnel d'aléa moral financier à nos structures de gouvernance locale.

Let's map out how this discretion will play out in the real work of municipal politics. In Year 1, a deficit occurs. The council defers action, hoping for market recovery. In Year 2, the deficit compounds. The council avoids spending cuts close to an election. In Year 3, the debt worsens, the project faces a structural crisis, and the options narrow. In Year 4, the reckoning arrives, with drastic property tax hikes forced onto residents.

In Year 1 of a municipal energy project, the facility underperforms due to market volatility or equipment maintenance issues. The corporation runs a significant deficit. Under the new rules, the council doesn't have to take immediate, painful corrective action. It doesn't have to explain to its residents why the project is losing money. It can simply invoke its four-year discretion, roll the deficit forward, and say: We will make it up next year.

In Year 2, the market remains soft, or interest rates tick upward. The deficit compounds. However, Year 2 happens to be a municipal election year. Are sitting council members going to vote for an emergency property tax increase or deep service cuts to cover an energy deficit right before they knock on doors? Of course not. They will invoke their discretion again, rolling the deficit forward and passing the buck.

16:10

By Year 3 and Year 4, the cumulative deficit has grown from a manageable operational gap to a raging fiscal fire. The structural options have narrowed. The reckoning has arrived. Because the law finally demands that the books be balanced by the end of the fourth year, the council is forced to take drastic, catastrophic action. It cannot simply shut down the facility, as it still owes money on the construction debentures. The council is forced to implement an emergency property tax hike. It is forced to cancel local road-paving contracts for the next three years. It

Voyons concrètement comment le pouvoir discrétionnaire pourrait se traduire dans la réalité de la politique municipale. Dans la première année, un déficit est enregistré. Le conseil reporte les mesures qui s'imposent dans l'espoir d'une reprise du marché. La deuxième année, le déficit s'aggrave. À l'approche d'une élection, le conseil évite de réduire les dépenses. La troisième année, la dette s'aggrave, le projet est en crise structurelle et les options sont limitées. La quatrième année, l'heure des comptes est venue, et des augmentations draconiennes de l'impôt foncier sont imposées aux gens.

La première année d'un projet d'énergie municipal, l'installation affiche un rendement plus faible que prévu en raison de la volatilité du marché ou de questions liées à l'entretien de l'équipement. La société enregistre un déficit considérable. Selon les nouvelles règles, le conseil n'est pas tenu de prendre immédiatement les mesures correctives difficiles qui s'imposent. Il n'est pas tenu d'expliquer aux gens pourquoi le projet est déficitaire. Il peut simplement invoquer son pouvoir discrétionnaire d'équilibrer le budget sur une période de quatre ans, repousser le déficit et dire : Nous comblerons le déficit l'année prochaine.

La deuxième année, le marché demeure difficile, ou les taux d'intérêt augmentent. Le déficit continue de s'aggraver. Toutefois, la deuxième année coïncide avec des élections municipales. Les membres du conseil voteront-ils pour une hausse d'urgence de l'impôt foncier ou pour d'importantes compressions dans les services pour combler le déficit du secteur de l'énergie avant qu'ils aillent faire du porte-à-porte? Bien sûr que non. Ils invoqueront leur pouvoir discrétionnaire encore une fois, repousseront le déficit et refileront la responsabilité.

La troisième et la quatrième année, le déficit cumulatif est passé d'un écart opérationnel maîtrisable à une véritable crise financière hors de contrôle. Les options structurelles sont devenues limitées. L'heure des comptes est venue. Puisque la loi exige finalement que le budget soit équilibré à la fin de la quatrième année, le conseil est obligé de prendre des mesures draconiennes et catastrophiques. Il ne peut pas simplement fermer l'installation, car il doit toujours rembourser les sommes empruntées pour la construction. Le conseil est contraint d'imposer une hausse urgente de l'impôt foncier. Il est contraint d'annuler les contrats locaux d'asphaltage des routes

is forced to freeze hiring for the local fire department. It is forced to reduce operating hours at the local arena.

Madam Speaker, the senior citizens in our ridings who are living on fixed incomes cannot buffer an unexpected 12% or 15% increase in their municipal property taxes to bail out a failed commercial energy venture. The small business owner operating a grocery store or a hardware store on a razor-thin margin cannot absorb those kinds of sudden, localized cost spikes. I am sure that I and every one of my colleagues in this House have heard from seniors on fixed incomes. These increased, outrageous property taxes are paralyzing them. They are trying to figure out how they will manage. Do they sell their home? Do they rent an apartment they can't afford on a monthly basis because costs are so high? These seniors are in a really bad position.

By removing the annual balancing requirement, this government is giving local councils a licence to procrastinate on fiscal reality. It is an invitation to hide financial losses under the rug until they become too large to contain, and the ultimate bill will always be paid by the local ratepayer.

Madam Speaker, the government's defenders will point to the provisions in Bill 41 that allow municipalities to delegate this authority to regional service commissions (RSCs) as a built-in safety net. They will argue that, by pooling resources at the regional level, smaller communities can participate in these energy projects without carrying the entire administrative and financial burden on their own. This argument sounds reasonable in a theoretical policy brief, but it completely ignores the operational and democratic mechanics of how our regional service commissions actually function. Our RSCs are not directly elected bodies. They are composed of appointed representatives, mayors from member municipalities, and representatives from rural districts. They operate with a degree of separation from the direct democratic oversight of local citizens. They are boards that make decisions that affect those in vast regions, often using weighted voting structures where

pour les trois prochaines années. Il est contraint de geler l'embauche de personnel au sein du service d'incendie local. Il est contraint de réduire les heures de fonctionnement de l'aréna local.

Madame la présidente, les personnes âgées de nos circonscriptions qui ont un revenu fixe ne peuvent pas absorber une hausse imprévue de 12 % ou de 15 % de leurs impôts fonciers municipaux pour renflouer un projet d'entreprise commerciale énergétique qui a échoué. Les propriétaires d'une petite entreprise qui exploitent une épicerie ou une quincaillerie dont la marge est extrêmement mince ne peuvent pas absorber ce genre de hausse soudaine et localisée des coûts. Je suis certaine que moi et chacun de mes collègues à la Chambre avons déjà entendu les préoccupations des personnes âgées ayant un revenu fixe. Les hausses exorbitantes de l'impôt foncier les mettent dans une situation extrêmement difficile. Elles essaient de déterminer comment elles composeront avec la situation. Vendront-elles leur maison? Loueront-elles un appartement qu'elles n'ont pas les moyens de payer chaque mois parce que les coûts sont si élevés? Les personnes âgées se trouvent dans une situation très difficile.

En supprimant l'obligation d'équilibrer le budget chaque année, le gouvernement actuel donne aux conseils municipaux la permission de repousser le moment de faire face à leur réalité financière. C'est les encourager à balayer les pertes financières sous le tapis jusqu'à ce qu'elles deviennent trop importantes pour être contenues, et la facture ultime sera toujours payée par les contribuables locaux.

Madame la présidente, les défenseurs du gouvernement diront que les dispositions du projet de loi 41 qui permettent aux municipalités de déléguer le pouvoir aux commissions de services régionaux (CSR) constituent un filet de sécurité intégré au système. Ils soutiendront que la mise en commun des ressources régionales permettra aux petites collectivités de participer aux projets énergétiques sans porter le fardeau administratif et financier à elles seules. L'argument semble raisonnable dans un exposé théorique sur une politique, mais il ne tient aucunement compte de la façon dont fonctionnent véritablement nos commissions de services régionaux sur le plan opérationnel et démocratique. Nos CSR ne sont pas des organismes élus directement. Elles sont composées de représentants nommés, de maires des municipalités membres et de représentants des districts ruraux. Elles exercent leurs activités avec un certain degré d'éloignement par rapport à la

larger urban centres can easily outvote smaller rural neighbours.

What happens when an RSC using its delegated authority under Bill 41 decides to borrow \$25 million to build a regional wind farm? Let's look at the legal and structural reality established by this bill. If that project encounters insolvency, the liability does not stop at the commission door. The regional service commission has no taxing power of its own. Its budget is funded entirely by requisitions charged back to its member communities.

Paragraph 116.2(4)(b) of this very bill explicitly states that "the *Municipal Capital Borrowing Act* applies to each local government as guarantor". This means that if a regional energy project faces a structural deficit, every single municipality within that commission will be legally exposed to joint and several liability.

Imagine a small, fiscally prudent rural municipality. Its council members have looked at Bill 41 and have wisely decided that they do not have the expertise nor the desire to gamble taxpayer funds on commercial energy generation. They choose to stay out of the market. They focus their limited resources on patching roads, upgrading volunteer fire equipment, and keeping their water clean. However, their neighbouring municipalities within the regional service commission are aggressive. They want to pursue a massive regional solar project, and they hold the majority of the votes on the RSC board. The board passes a resolution to move forward, invokes the delegated borrowing authority, and secures millions in debt.

16:15

If that regional energy project fails, the fiscally prudent community, which wanted absolutely nothing to do with commercial energy speculation, is legally trapped. It is a guarantor, by default, through its membership in the commission. It will be forced to pay its share of the regional deficit through increased

surveillance démocratique directe des gens locaux. Ce sont des conseils qui prennent des décisions ayant une incidence sur les gens de vastes régions et qui utilisent un système de votes pondérés qui permet aux grands centres urbains de l'emporter facilement sur leurs voisins des collectivités rurales de moindre taille.

Que se passe-t-il lorsqu'une CSR, qui exerce ses pouvoirs délégués au titre du projet de loi 41, décide d'emprunter 25 millions de dollars pour construire un parc éolien régional? Examinons la situation juridique et structurelle que crée le projet de loi. Si le projet devient insolvable, la responsabilité ne se limite pas à la commission. La commission de services régionaux ne détient aucun pouvoir d'imposition qui lui est propre. Son budget est entièrement financé au moyen de demandes facturées à ses collectivités membres.

L'alinéa 116.2(4)b) prévoit explicitement que « la *Loi sur les emprunts de capitaux* par les municipalités s'applique aux gouvernements locaux en tant que garants ». En d'autres termes, si un projet énergétique régional se heurte à un déficit structurel, chaque municipalité au sein de la commission concernée sera juridiquement exposée à une responsabilité solidaire.

Imaginez, par exemple, une petite municipalité rurale dont la gestion financière est prudente. Les membres de son conseil municipal ont examiné le projet de loi 41 et ont sagement déterminé qu'ils n'avaient ni l'expertise ni la volonté de mettre en jeu l'argent des contribuables dans la production d'énergie à des fins commerciales. Ils choisissent de ne pas participer au marché. Ils consacrent leurs ressources limitées à réparer les routes, à moderniser l'équipement des services d'incendie volontaires et à veiller à la qualité de leur eau potable. Toutefois, les municipalités voisines au sein de la commission des services régionaux se montrent plus ambitieuses. Elles souhaitent mener à bien un important projet solaire régional et détiennent la majorité des voix au sein du conseil d'administration de la commission. Le conseil d'administration adopte une résolution pour aller de l'avant, invoque le pouvoir d'emprunt qui lui a été délégué et contracte une dette de plusieurs millions.

En cas d'échec du projet énergétique régional, la collectivité, qui fait preuve de prudence sur le plan financier, et qui ne voulait absolument pas être mêlée à la spéculation énergétique commerciale, se retrouvera donc coincée sur le plan juridique. Elle est une garante, par défaut, en tant que membre de la

commission requisitions. It will be forced to ask its local taxpayers to foot the bill for a failed project that their elected council actively opposed.

Madam Speaker, that is a profound violation of local autonomy. It introduces dangerous structural friction into our regional governance systems. At a time when we desperately need our communities to work together on basic shared services, like solid waste management and regional policing, this bill introduces a high-stakes, competitive financial gamble that will pit neighbour against neighbour and community against community.

When we evaluate a piece of legislation, we must look not only at what is written on the page but also at what has been omitted. The omissions in Bill 41 are nothing short of terrifying. There are no independent feasibility requirements. If a private-sector developer wants to build a major renewable energy facility, its commercial lenders do not simply take its word that the project will be profitable. The lenders require exhaustive, independent third-party engineering reviews. They require historical wind or solar data verified by independent experts. They require detailed pessimistic financial modelling that simulates worst-case economic conditions.

Does Bill 41 contain any statutory requirement for independent mandatory financial stress tests before a municipal council can establish an energy corporation? No, Madam Speaker. It leaves the entire due diligence process up to individual local councils. It allows a part-time council with no background in utility economics to accept a glossy, highly optimistic presentation from a private developer and vote to move forward without a single independent check or balance required by provincial law.

Let's trace a municipal energy project to its absolute worst-case conclusion. Let's say that a municipal energy corporation takes on \$15 million in debt, encounters a catastrophic equipment failure that is

commission. Elle sera obligée de payer sa part du déficit régional au moyen d'une hausse des demandes imposées par la commission. Elle sera contrainte de demander à ses contribuables locaux de payer la note d'un projet raté et auquel leur conseil élu s'était activement opposé.

Madame la présidente, il s'agit là d'une atteinte profonde à l'autonomie locale. La situation introduit une source de tension structurelle au sein de nos systèmes de gouvernance régionaux. À un moment où nous avons désespérément besoin que nos collectivités travaillent ensemble à la prestation de services de base partagés, comme la gestion des matières usées solides et le maintien de l'ordre à l'échelle régionale, le projet de loi introduit un pari financier à haut risque basé sur la concurrence qui opposera les voisins les uns aux autres et les collectivités les unes les autres.

Lorsque nous évaluons une mesure législative, nous devons nous pencher non seulement sur ce qui est écrit, mais aussi sur ce qui est omis. Les omissions dans le projet de loi 41 sont tout simplement terrifiantes. Aucune exigence indépendante en matière d'étude de faisabilité n'est prévue. Si un promoteur du secteur privé veut construire une grande installation d'énergie renouvelable, ses prêteurs commerciaux ne se contenteront pas de le croire sur parole que le projet sera rentable. Les prêteurs exigent des études techniques exhaustives et indépendantes réalisées par des tiers. Ils exigent des données historiques sur le vent ou le soleil, vérifiées par des experts indépendants. Ils exigent des modélisations financières détaillées et pessimistes, qui simulent les pires scénarios économiques possibles.

Le projet de loi 41 prévoit-il une obligation légale de réaliser des tests de résistance financière indépendants et obligatoires avant qu'un conseil municipal puisse créer une société d'énergie? Non, Madame la présidente. Il laisse l'ensemble du processus de diligence raisonnable à la discrétion de chaque conseil municipal. Il permet à un conseil municipal à temps partiel, sans expérience en économie des services publics, d'accepter une proposition flatteuse et extrêmement optimiste d'un promoteur privé, puis d'approuver la poursuite du projet sans qu'aucun mécanisme indépendant de contrôle et de contre-poids ne soit exigé par la loi provinciale.

Imaginons le scénario le plus catastrophique possible pour un projet énergétique municipal. Supposons qu'une société municipale d'énergie contracte une dette de 15 millions de dollars, subisse une panne

excluded from its insurance policy, faces an energy market collapse, and defaults on its loan payments. The corporation is completely broke, and the parent municipality does not have the cash flow to cover the guarantee without defaulting on its own municipal bonds. What happens next? Does Bill 41 outline a clear legal blueprint for how a bankrupt municipal energy corporation is to be liquidated? No. Does it state how physical generation assets are to be transferred or sold to protect public access? No. Does it clarify whether the provincial government or NB Power will step in to stabilize the local grid and absorb the structural liability? Silence.

This legislation leaves our communities completely in the dark about the high-stakes legalities of insolvency. It creates a regulatory vacuum. If a project collapses, the government of the day will be forced to engineer an emergency multi-million-dollar provincial bailout on the fly using provincial taxpayer dollars simply because this minister failed to include basic corporate safety nets in this statute today.

Madam Speaker, we must also examine how Bill 41 impacts the broader provincial energy ecosystem and, specifically, our Crown utility, NB Power. New Brunswick's energy landscape is at a critical juncture. NB Power is currently carrying approximately \$5.9 billion in structural debt. This massive debt load was a primary explicit factor in Moody's recent decision to downgrade New Brunswick's provincial credit outlook from stable to negative. Our Crown utility is walking a financial tightrope trying to manage aging infrastructure like the Mactaquac Dam and the Point Lepreau station, navigate a complex federal carbon transition, and keep electricity rates affordable for ordinary citizens, who are already seeing their monthly power bills climb to unsustainable levels.

catastrophique de ses équipements qui n'est pas couverte par sa police d'assurance, soit touchée par un effondrement du marché de l'énergie et se retrouve en défaut de paiement sur ses emprunts. La société est complètement à court de fonds, et la municipalité mère n'a pas les liquidités nécessaires pour couvrir la garantie sans elle-même manquer à ses obligations au titre de ses emprunts municipaux. Que se passe-t-il ensuite? Le projet de loi 41 établit-il une procédure juridique claire pour déterminer comment une société municipale d'énergie en faillite doit être liquidée? Non. Prévoit-il comment les biens matériels de production doivent être transférés ou vendus afin de protéger l'accès du public au service? Non. Précise-t-il si le gouvernement provincial ou Énergie NB interviendra pour stabiliser le réseau local et absorber la dette structurelle? Silence.

Le projet de loi actuel laisse nos collectivités dans l'ignorance totale quant aux enjeux juridiques majeurs liés à l'insolvabilité. Il crée un vide réglementaire. Si un projet s'effondre, le gouvernement en place sera contraint d'improviser un plan de sauvetage provincial d'urgence de plusieurs millions de dollars, financé par l'argent des contribuables provinciaux, simplement parce que le ministre a omis aujourd'hui d'inclure dans le projet de loi les mécanismes fondamentaux de protection financière qui s'imposent pour les entreprises.

Madame la présidente, nous devons également examiner l'incidence du projet de loi 41 sur l'ensemble de l'écosystème énergétique provincial et, plus particulièrement, sur notre société de la Couronne, Énergie NB. Le secteur énergétique du Nouveau-Brunswick se trouve à un moment critique. Énergie NB assume actuellement une dette structurelle d'environ 5,9 milliards de dollars. Le lourd endettement de l'entreprise a constitué un facteur déterminant dans la récente décision de Moody's de revoir à la baisse la perspective de crédit de la province du Nouveau-Brunswick, la faisant passer de stable à négative. Notre entreprise de la Couronne marche sur une corde raide financière et s'efforce à la fois de gérer des infrastructures vieillissantes, comme le barrage de Mactaquac et la centrale de Point Lepreau, de naviguer dans un processus fédéral complexe de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et de maintenir des tarifs d'électricité abordables pour les gens ordinaires, qui voient déjà leurs factures d'électricité mensuelles grimper à des niveaux insoutenables.

16:20

Into this delicate environment, Bill 41 proposes to inject dozens of amateur, uncoordinated municipal for-profit energy corporations, all trying to carve out their own pieces of the generation market. What happens when these municipal projects face an operational or grid-connection crisis? Electricity is an essential service. If its corporation goes under, a municipality cannot simply turn off the switches and walk away. If a municipal wind farm experiences a sudden, prolonged drop in production or if its corporate entity goes bankrupt, the physical reliability of the local distribution grid cannot be allowed to fail. NB Power will be legally and politically forced to step in. The Crown utility will be ordered by the province to intervene to stabilize the asset, manage the grid interconnection, and absorb the structural fallout.

This means that Bill 41 effectively creates a mechanism to fragment and privatize the potential profits of local energy projects while entirely centralizing and socializing the structural risks. It adds a layered, unquantified liability to an already strained Crown utility. To pay the interest on the bad debt it inherits from failed municipal experiments, NB Power will have no choice but to petition the Energy and Utilities Board for even higher rate increases.

Consider the profound unfairness of that scenario. A young family or a senior citizen living in a community that never participated in this legislation and that had absolutely no say in the corporate decisions of a municipality 300 km away will see their monthly household power bill increase to bail out a failed project they didn't even vote for, didn't support, and didn't benefit from.

The government will undoubtedly present this bill as modern, innovative, and environmentally conscious. Its members will say that this legislation will empower municipalities. They will say that it will create opportunity. They will say that it will open the door to economic growth. However, Madam Speaker, when

C'est dans le contexte délicat actuel que le projet de loi 41 prévoit intégrer des dizaines de sociétés énergétiques municipales sans but lucratif, amateurs et non coordonnées, qui chercheront toutes à s'approprier une part du marché de la production d'électricité. Que se passera-t-il lorsque les projets municipaux en question seront confrontés à une crise d'exploitation ou à un problème de raccordement au réseau? L'électricité est un service essentiel. Si sa société énergétique fait faillite, une municipalité ne peut tout simplement pas couper le courant et s'en laver les mains. Si un parc éolien municipal subit une baisse soudaine et prolongée de sa production, ou si la société qui l'exploite fait faillite, la fiabilité physique du réseau de distribution local ne doit pas être compromise. Énergie NB sera obligée, tant sur le plan juridique que politique, d'intervenir. La société de la Couronne se verra ordonner par la province d'intervenir pour stabiliser l'actif, gérer l'interconnexion au réseau et absorber les répercussions structurelles.

Cela signifie que le projet de loi 41 crée effectivement un mécanisme qui permet de fragmenter et de privatiser les profits potentiels des projets énergétiques locaux, en centralisant entièrement les risques structurels et en les faisant assumer collectivement. Il ajoute un passif supplémentaire, dont l'ampleur est impossible à quantifier à un service public de la Couronne qui est déjà mis à rude épreuve. Pour payer les intérêts sur les mauvaises créances héritées d'expériences municipales qui ont échoué, Énergie NB n'aura d'autre choix que de demander à la Commission de l'énergie et des services publics des hausses de tarifs encore plus importantes.

Imaginez l'injustice profonde d'un tel scénario. Une jeune famille ou une personne âgée vivant dans une collectivité qui n'a jamais participé à l'élaboration du projet de loi et qui n'a absolument pas eu son mot à dire dans les décisions d'entreprise d'une municipalité située à 300 km de là verra sa facture d'électricité mensuelle augmenter pour renflouer un projet qui a échoué et pour lequel elle n'a même pas voté, un projet qu'elle n'a pas soutenu et dont elle n'a pas tiré parti.

Le gouvernement présentera sans doute le projet de loi comme étant moderne, novateur et soucieux de l'environnement. Les parlementaires du côté du gouvernement diront que le projet de loi habilitera des municipalités. Ils diront que le projet de loi créera des possibilités. Ils diront qu'il ouvrira la voie à la

one moves beyond the headlines and actually studies the details of this legislation, serious concerns begin to emerge, concerns about financial risk, taxpayer exposure, municipal governance, unequal treatment under the law, and the long-term implications of restricting local autonomy through ideological energy policy. This bill deserves very careful scrutiny. It deserves detailed debate, and it deserves far more explanation from the government than we have received so far.

What this legislation truly represents is not merely a technical amendment to municipal governance statutes. It is a significant philosophical shift in the role of governments here in New Brunswick. Traditionally, municipalities existed to provide core public services, such as road maintenance, water and sewer services, recreation, policing support, fire protection, planning, and local infrastructure. Municipalities are not investment corporations. They are not speculative energy developers, and they are certainly not immune from the financial realities that accompany major capital-intensive industrial projects. Yet this bill proposes to move municipalities directly into the business of commercial energy generation for profit. That should give every taxpayer pause.

Madam Speaker, one of the first issues that must be addressed is the government's insistence that only clean energy generation facilities may be operated for profit under these amendments. Now, let me clear: Members on this side recognize the importance of environmental stewardship. We recognize the role that renewable energy can play in our province's future. We recognize the value of innovation. However, what we do not recognize is the wisdom of governments artificially narrowing future economic opportunities for municipalities by legislating ideological restrictions directly into statute.

croissance économique. Toutefois, Madame la présidente, lorsqu'on regarde au-delà des gros titres et que l'on examine vraiment les détails du projet de loi, de graves préoccupations commencent à émerger, notamment des préoccupations concernant les risques financiers, les risques pour les contribuables, les questions liées à la gouvernance municipale, l'inégalité de traitement au titre de la loi, et l'incidence à long terme de la restructuration de l'autonomie locale par l'intermédiaire de politiques en matière d'énergie. Le projet de loi mérite un examen très minutieux. Il mérite un débat approfondi, et il mérite de la part du gouvernement beaucoup plus d'explications que celles que nous avons reçues jusqu'à présent.

En fait, le projet de loi n'est pas qu'une simple modification technique des lois qui régissent la gouvernance municipale. Il s'agit d'un changement philosophique important quant au rôle des gouvernements ici, au Nouveau-Brunswick. Traditionnellement, les municipalités existent pour fournir des services publics de base, comme l'entretien des routes, l'approvisionnement en eau, les égouts, les activités récréatives, le soutien aux services de police, la protection contre les incendies, l'aménagement du territoire et les infrastructures locales. Les municipalités ne sont pas des sociétés d'investissement. Elles ne sont pas des promoteurs énergétiques à caractère spéculatif, et elles ne sont certainement pas à l'abri des réalités financières qui découlent de projets industriels majeurs à forte intensité de capital. Pourtant, le projet de loi propose d'engager directement les municipalités dans la production commerciale d'énergie à des fins lucratives. Voilà qui devrait vraiment donner aux contribuables matière à réflexion.

Madame la présidente, l'une des premières questions à régler est l'insistance du gouvernement à vouloir que seules les installations de production d'énergie propre puissent être exploitées à des fins lucratives au titre des modifications. Bon, permettez-moi de le dire clairement : Les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre comprennent l'importance de l'intendance de l'environnement. Nous sommes conscients du rôle que peuvent jouer les énergies renouvelables dans l'avenir de notre province. Nous sommes conscients du bien-fondé de l'innovation. Toutefois, ce que nous ne comprenons pas, c'est la pertinence pour les gouvernements de restreindre artificiellement les possibilités économiques futures des municipalités en

inscrivant dans la loi des restrictions d'ordre idéologique.

16:25

This bill explicitly limits qualifying energy generation to sources defined as “clean” under the *Electricity Act*. That definition currently includes hydro, solar, wind, tidal, nuclear, and biomass energy, as well as landfill-derived gas. What does that definition exclude? It excludes natural gas. That exclusion matters because energy policy must be rooted in practicality, reliability, affordability, and regional realities, not political branding exercises. The reality is that natural gas continues to play a significant transitional role in energy systems throughout North America. It provides dispatchable power. It supports grid reliability. It offers flexibility during peak demand periods when intermittent renewables cannot fully meet system needs. Yet, to municipalities, this legislation says: You may pursue profit opportunities, but only if the province approves of the energy source. That is not local autonomy. That is provincial gatekeeping, and it creates a double standard, Madam Speaker.

A private corporation establishing a manufacturing operation or a data centre may generate electricity for its own purposes using broader energy options. However, municipalities, public entities accountable to taxpayers, are restricted to a politically approved list. Why? Why should a multinational corporation enjoy greater flexibility than an elected municipal government? Why should local councils be prohibited from exploring future energy technologies that may become viable, affordable, or strategically important in the coming decades? Perhaps most importantly, why are we embedding rigid ideological assumptions into legislation governing infrastructure investments that may operate for 40 or 50 years?

Le projet de loi limite de façon explicite les sources de production d'énergie admissibles à celles que l'on définit comme étant « propres » aux termes de la *Loi sur l'électricité*. La définition comprend actuellement l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie marémotrice, l'énergie nucléaire, l'énergie de la biomasse ainsi que l'énergie du gaz d'enfouissement. Qu'est-ce que cette définition exclut? Elle exclut le gaz naturel. Une telle exclusion est importante, car la politique énergétique doit reposer sur le pragmatisme, la fiabilité, l'abordabilité et les réalités régionales, et non sur des exercices de positionnement politique. La réalité, c'est que le gaz naturel continue de jouer un rôle important dans la transition énergétique partout en Amérique du Nord. Il permet de produire de l'électricité qui peut être acheminée. Il contribue à la fiabilité du réseau. Il offre une certaine souplesse pendant les périodes de forte demande, lorsque les énergies renouvelables intermittentes ne peuvent pas répondre pleinement aux besoins du réseau. Pourtant, pour les municipalités, le projet de loi revient à dire : Vous pouvez chercher à tirer profit des possibilités, mais seulement si la province approuve la source d'énergie que vous voulez utiliser. Ce n'est pas de l'autonomie locale. C'est un mécanisme de contrôle provincial, et cela crée une politique à deux vitesses, Madame la présidente.

Une société privée qui établit une usine ou un centre de données pourrait produire de l'électricité pour ses propres besoins en ayant recours à un éventail plus large de sources d'énergie. Toutefois, les municipalités, qui sont des entités publiques redevables aux contribuables, sont limitées à une liste approuvée sur la base de considérations politiques. Pourquoi? Pourquoi une société multinationale devrait-elle bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre qu'un gouvernement municipal élu? Pourquoi devrait-on empêcher les conseils locaux d'explorer les technologies énergétiques futures qui pourraient devenir viables, abordables ou stratégiquement importantes dans les décennies à venir? Il est peut-être encore plus important de se demander : pourquoi inscrivons-nous des hypothèses idéologiques dans des mesures législatives qui régiraient des investissements dans des infrastructures susceptibles de fonctionner pendant 40 ans ou 50 ans?

Madam Speaker, energy technology changes rapidly. Some 10 years ago, many experts predicted entirely different market conditions than those we face today, and 10 years from now, the landscape will have changed again. Yet this government is choosing to legislate limitation rather than flexibility. That leads directly to another concern: The definition of “clean source” itself is not fixed, as it is defined elsewhere in legislation. This means that a future government could amend the definition under the *Electricity Act* and, overnight, fundamentally alter what municipalities are legally permitted to operate for profit. Imagine a municipality investing tens of millions of dollars into infrastructure based on one legislative framework only to later discover that the rules have changed through a regulatory or statutory amendment elsewhere. That creates uncertainty, and uncertainty discourages responsible investment. Municipalities need predictability, and taxpayers deserve predictability. Yet this bill creates a moving target.

Now let’s turn to the issue of financial exposure, which may be the most troubling aspect of this legislation. The government is proposing to loosen balanced budget requirements for municipal energy operations. Under the current Act, municipalities operating generation facilities must maintain an annually balanced budget with respect to those operations. That is prudent. That is responsible. That reflects the understanding that public utilities and public enterprises must be managed conservatively because taxpayers ultimately bear the risk.

This legislation changes that framework dramatically. Instead of annual balance requirements, municipalities would now be permitted to balance operations over a four-year—four-year—period. Madam Speaker, that means a municipality could, theoretically, operate significant annual deficits for multiple consecutive years before corrective action becomes mandatory. Who will absorb those losses if projects fail? It’s taxpayers. It’s not private investors, venture capital firms, or shareholders. It’s property tax payers, residents already struggling with inflation, rising

Madame la présidente, les technologies énergétiques évoluent rapidement. Il y a une dizaine d’années, de nombreux experts prévoyaient des conditions de marché totalement différentes de celles que nous connaissons aujourd’hui, et, dans 10 ans, la situation aura encore changé. Toutefois, le gouvernement actuel choisit de légiférer en faveur de la limitation plutôt que de la souplesse. Voilà qui mène directement à une autre préoccupation : La définition même de « source propre » n’est pas figée, car elle est définie ailleurs dans des mesures législatives. Ainsi, un futur gouvernement pourrait modifier cette définition au sens de la *Loi sur l’électricité* et, du jour au lendemain, changer radicalement ce que les municipalités sont légalement autorisées à exploiter à des fins lucratives. Imaginez une municipalité qui investit des dizaines de millions de dollars dans des infrastructures en se basant sur un cadre législatif donné, pour découvrir par la suite que les règles ont changé en raison d’une modification législative ou réglementaire apportée ailleurs. Voilà qui engendre de l’incertitude, et l’incertitude a un effet dissuasif sur les investissements responsables. Les municipalités ont besoin de prévisibilité, et les contribuables méritent de la prévisibilité. Pourtant, le projet de loi crée une cible mouvante.

Abordons maintenant la question du risque financier, ce qui constitue peut-être l’aspect le plus préoccupant du projet de loi actuel. Le gouvernement propose d’assouplir les exigences relatives à l’équilibre budgétaire à l’égard des activités énergétiques des municipalités. Aux termes de la loi actuelle, les municipalités qui exploitent des installations de production doivent présenter un budget d’exploitation annuel équilibré. Voilà une approche prudente. Voilà une approche responsable. Cette approche traduit le principe selon lequel les entreprises de service public et les entreprises publiques doivent être gérées avec prudence, car ce sont en fin de compte les contribuables qui assument le risque.

Le projet de loi modifie radicalement le cadre. Au lieu d’un équilibre budgétaire annuel, les municipalités seraient désormais autorisées à équilibrer leur budget de fonctionnement sur une période de quatre ans — quatre ans. Madame la présidente, en d’autres mots, une municipalité pourrait, théoriquement, fonctionner et accumuler des déficits annuels importants pendant de multiples années consécutives avant que des mesures correctives ne deviennent obligatoires. Qui assumera les pertes si les projets se soldent par un échec? Ce sont les contribuables. Ce ne sont ni les investisseurs privés, ni les sociétés de capital-risque,

utility costs, housing pressures, and affordability concerns.

16:30

The government members constantly speak about affordability, yet here they are creating mechanisms that could expose local taxpayers to speculative, long-term financial liabilities. Let's remember that many municipalities in New Brunswick are already under significant financial strain. Many are grappling with aging infrastructure. Many are struggling to maintain roads. Many face water and waste-water system pressures. Many have limited tax bases. Now the government wants those same municipalities to enter commercial energy markets, with borrowing powers delegated to regional service commissions. Madam Speaker, borrowing authority is not a trivial matter. Debt incurred through failed projects does not magically disappear. We've seen that a lot with a few other levels of government, haven't we?

Across Canada and the world, we have seen what happens when governments become overly ambitious in commercial ventures without proper safeguards. Cost overruns occur, revenue projections fail, market conditions shift, interest rates rise, maintenance costs escalate, and, yet again, taxpayers are ultimately left holding the bag.

What specific safeguards exist in this legislation to protect taxpayers from poorly structured energy investments? What independent oversight mechanisms will exist? What transparency requirements will apply to municipal corporations established under these provisions? Will taxpayers have access to full financial disclosure? Will local governments be required to conduct independent risk assessments? Will there be provincial caps on borrowing exposure? Will municipal residents be consulted through referendums before assuming major

ni les actionnaires. Ce sont les gens qui paient l'impôt foncier, les personnes qui doivent déjà composer avec l'inflation, la hausse des coûts des services publics, les pressions liées aux logements et les préoccupations relatives à l'abordabilité.

Les parlementaires du côté du gouvernement parlent constamment d'abordabilité, et pourtant, ils créent des mécanismes susceptibles d'exposer les contribuables locaux à des risques de passifs financiers spéculatifs à long terme. N'oublions pas que de nombreuses municipalités du Nouveau-Brunswick subissent déjà d'importantes pressions financières. Bon nombre d'entre elles doivent composer avec des infrastructures vieillissantes. Bon nombre de municipalités peinent à entretenir leurs routes. Bon nombre d'entre elles subissent des pressions liées au réseau de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées. De nombreuses municipalités disposent d'une assiette fiscale limitée. Le gouvernement veut maintenant que les mêmes municipalités accèdent aux marchés commerciaux de l'énergie grâce à des pouvoirs d'emprunt délégués aux commissions de services régionaux. Madame la présidente, le pouvoir d'emprunt n'est pas une question anodine. Une dette contractée à la suite de projets infructueux ne disparaît pas comme par magie. Nous avons vu ce genre de situation à maintes reprises avec quelques autres paliers de gouvernement, n'est-ce pas?

Un peu partout au Canada et dans le monde, nous avons vu ce qui se passe lorsque des gouvernements se lancent avec trop d'ambition dans des projets commerciaux sans mettre en place les mesures de protection appropriées. Des dépassements de coûts se produisent, des prévisions de recettes ne se concrétisent pas, les conditions du marché changent et les taux d'intérêt augmentent, et, une fois de plus, ce sont ultimement les contribuables qui se retrouvent avec la facture.

Quelles mesures de protection précises le projet de loi prévoit-il pour protéger les contribuables contre des investissements énergétiques mal structurés? Quel mécanisme de surveillance indépendant sera mis en place? Quelles exigences de transparence s'appliqueront aux sociétés municipales créées en vertu des dispositions législatives? Les contribuables auront-ils accès à une divulgation financière complète? Les gouvernements locaux seront-ils tenus de réaliser des évaluations indépendantes des risques? Y aura-t-il des plafonds provinciaux en matière

debt obligations for speculative energy projects? So far, the government has not provided those answers, and that is unacceptable, Madam Speaker.

Another significant issue concerns the expanding role of regional service commissions. When it comes to clean energy generation, this bill proposes allowing municipalities to delegate authority, including borrowing powers, to regional service commissions. That should concern anyone who values local democratic accountability. Regional service commissions already operate at a considerable distance from everyday public scrutiny. Most taxpayers could not tell you who sits on those commissions, how decisions are made, or how borrowing decisions are structured.

Madam Speaker, consider the profound unfairness of this scenario. A young family or a senior citizen living in a community that never participated in this legislation and that had absolutely no say in the corporate decisions of a municipality 300 km away will see their monthly household power bill increase to bail out a failed project they didn't vote for, didn't support, and didn't benefit from.

Madam Speaker, as we prepare to advance this bill to the committee stage, let me conclude by restating, with absolute clarity, the position of the official opposition: We do not oppose the transition to clean energy. We understand that New Brunswick must expand its renewable generation capacity over the coming decade to meet growing industrial demand and protect our environment. We want to see our province become a leader in sustainable energy technology.

However, we believe, deeply and fundamentally, that there is a right way and a wrong way to build a clean energy future. The right way to develop utility-scale renewable energy is through a strong, well-regulated centralized provincial utility that can utilize true economies of scale, diversify environmental risks across the entire province, and protect the public

d'emprunt? Les gens des municipalités seront-ils consultés par référendum avant d'assumer des obligations d'endettement importantes pour des projets énergétiques spéculatifs? À ce jour, le gouvernement n'a pas fourni de réponse, ce qui est inacceptable, Madame la présidente.

Un autre enjeu important concerne le rôle croissant des commissions de services régionaux. En matière de production d'énergie propre, le projet de loi prévoit d'autoriser les municipalités à déléguer certaines compétences, notamment en matière d'emprunt, à des commissions de services régionaux. Voilà qui devrait inquiéter quiconque attache de l'importance à la reddition de compte dans le contexte démocratique à l'échelle locale. Les commissions de services régionaux fonctionnent déjà bien loin de l'examen public au quotidien. La plupart des contribuables seraient incapables de vous dire qui siège à la commission, comment les décisions sont prises ou comment les décisions relatives aux emprunts sont structurées.

Madame la présidente, imaginez l'injustice profonde d'une telle situation. Une jeune famille ou une personne âgée vivant dans une collectivité qui n'a jamais participé à l'élaboration du projet de loi actuel et qui n'a absolument pas eu son mot à dire dans les décisions d'une municipalité située à 300 km de chez elle verra sa facture d'électricité mensuelle augmenter pour renflouer un projet qui a échoué, un projet en faveur duquel elle n'a pas voté, qu'elle n'a pas soutenu et dont elle n'a pas tiré parti.

Madame la présidente, alors que nous nous apprêtons à renvoyer le projet de loi au comité, permettez-moi de conclure en réaffirmant, sans la moindre ambiguïté, la position de l'opposition officielle : Nous ne nous opposons pas à la transition vers les énergies propres. Nous comprenons que le Nouveau-Brunswick doit accroître sa capacité de production d'énergie renouvelable au cours de la prochaine décennie afin de répondre à la demande industrielle croissante et de protéger notre environnement. Nous voulons que notre province devienne un chef de file dans le domaine des technologies énergétiques durables.

Toutefois, nous sommes profondément et fondamentalement convaincus qu'il existe une bonne et une mauvaise façon de bâtir un avenir fondé sur les énergies propres. La bonne façon de mettre en valeur les énergies renouvelables à des fins commerciales passe par un service public provincial centralisé, solide et bien réglementé, capable de tirer parti de

interest through rigorous, uniform regulatory oversight. The right way is to allow private, independent power producers to risk their own private capital, take on their own corporate liabilities, and sell power to the grid through tightly negotiated power purchase agreements that insulate New Brunswick taxpayers from project failures.

The wrong way to build a clean energy future is Bill 41. The wrong way is to pass incomplete, unregulated skeleton legislation that tempts financially vulnerable local governments into becoming amateur venture capitalists, risking the long-term stability of their local property tax bases on highly volatile commercial energy markets. We will not stand by and allow this government to gamble the fiscal security of our towns, villages, and rural districts for the sake of green political optics. We will press for mandatory independent financial audits, we will demand the removal of the dangerous four-year deficit loophole, and we will fight to ensure that no small municipality can be forced into liability by a regional commission against its will.

16:35

I'm going to repeat that, Madam Speaker. The right way to develop utility-scale renewable energy is through a strong, well-regulated, centralized provincial utility that can utilize true economies of scale, diversify environmental risks across the entire province, and protect the public interest through rigorous, uniform regulatory oversight. The wrong way, again, is Bill 41. The wrong way is to pass an incomplete, unregulated skeleton piece of legislation that tempts financially vulnerable local governments into becoming amateur venture capitalists, risking the long-term stability of their local property tax bases on highly volatile commercial energy markets. We will not stand by and allow this government to gamble the fiscal security of our towns, villages, and rural districts for the sake of green political optics. This is worth repeating. We will press for mandatory independent financial audits, we will demand the removal of the dangerous four-year deficit loophole, and we will fight

véritables économies d'échelle, de répartir les risques environnementaux sur l'ensemble de la province et de protéger l'intérêt public grâce à une surveillance réglementaire rigoureuse et uniforme. La bonne approche consiste à permettre aux producteurs d'électricité privés et indépendants d'engager leurs propres capitaux, d'assumer leurs responsabilités et de vendre de l'électricité au réseau dans le cadre d'accords d'achat d'électricité rigoureusement négociés qui mettent les contribuables du Nouveau-Brunswick à l'abri des échecs de projets.

Le projet de loi 41 constitue la mauvaise façon de bâtir un avenir fondé sur les énergies propres. La mauvaise approche consiste à adopter une mesure législative préliminaire, incomplète et non réglementée, qui incite les gouvernements locaux financièrement vulnérables à se transformer en apprentis investisseurs en capital de risque, et met en péril la stabilité à long terme de leur assiette fiscale foncière locale sur des marchés énergétiques commerciaux extrêmement volatils. Nous ne resterons pas les bras croisés et nous ne laisserons pas le gouvernement mettre en jeu la sécurité financière de nos villes, villages et districts ruraux pour les apparences politiques en matière d'environnement. Nous ferons pression pour que des audits financiers indépendants soient rendus obligatoires, nous exigerons la suppression de la dangereuse faille juridique relative au déficit sur quatre ans, et nous nous battons pour qu'aucune petite municipalité ne puisse être contrainte à assumer une responsabilité par une commission régionale.

Je vais le répéter, Madame la présidente. La bonne façon de mettre en valeur les énergies renouvelables à grande échelle est de s'appuyer sur un service public provincial fort, bien réglementé et centralisé, capable de tirer parti de véritables économies d'échelle, de répartir les risques environnementaux à l'échelle de la province et de protéger l'intérêt public grâce à une surveillance réglementaire rigoureuse et uniforme. Encore une fois, le projet de loi 41 constitue la mauvaise façon de procéder. La mauvaise approche consiste à adopter un projet de loi préliminaire incomplet et dépourvu d'un cadre réglementaire, qui incite les gouvernements financièrement vulnérables à jouer les apprentis investisseurs en capital de risque, et qui met en péril la stabilité à long terme de leur assiette fiscale foncière locale sur des marchés énergétiques commerciaux extrêmement volatils. Nous ne resterons pas les bras croisés et nous ne laisserons pas le gouvernement mettre en jeu la sécurité financière de

to ensure that no small municipality can be forced into liability by a regional commission against its will.

The people of New Brunswick are looking to this Legislature for protection, stewardship, and economic common sense. Bill 41 fails on all three counts, Madam Speaker. We urge the minister to pause, withdraw this risky framework, and work with us to design a real, secure energy strategy that protects our communities rather than exposing them to financial ruin. Thank you, Madam Speaker.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House: Thank you, Madam Speaker. I'd like to resume the adjourned debate on Bill 45.

Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45

Hon. Mr. Herron, after the Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 45, *Mineral Resources Act*: More, more, more. Madam Speaker, it's indeed my honour to be able to participate in a new piece of legislation. Madam Speaker, I know you're not new to this Legislature. You may recall that the existing mineral Act that stewards our mining regime in the province was established in 1985. We are a great number of years beyond that at the moment. I think it's incumbent on this House to have a modern statute to look after the sector.

More importantly, Madam Speaker, I would suggest it's absolutely vital that we have an agile piece of legislation. We need to have a regulatory and legislative regime that will attract investment, unlock private capital, and attract the mining sector so that we

nos villes, villages et districts ruraux pour les apparences politiques en matière d'environnement. Voilà qui vaut la peine d'être répété. Nous ferons pression pour que des audits financiers indépendants soient rendus obligatoires, nous exigerons la suppression de la dangereuse faille juridique relative au déficit sur quatre ans, et nous nous battons pour qu'aucune petite municipalité ne puisse être contrainte à assumer une responsabilité par une commission régionale.

Les gens du Nouveau-Brunswick se tournent vers l'Assemblée législative pour qu'elle leur assure protection, saine gestion et bon sens économique. Le projet de loi 41 échoue sur les trois tableaux, Madame la présidente. Nous exhortons le ministre à faire une pause, à retirer le cadre risqué actuel et à travailler avec nous à l'élaboration d'une véritable stratégie énergétique sûre qui protège nos collectivités plutôt que de les exposer à la ruine financière. Merci, Madame la présidente.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc, après avoir demandé à la présidente de revenir à l'appel des motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre : Merci, Madame la présidente. J'aimerais que nous reprenions le débat ajourné sur le projet de loi 45.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45 / Debate on Second Reading of Bill 45

L'hon. M. Herron, à l'appel de la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales* : Plus, plus et plus encore. Madame la présidente, j'ai en effet l'honneur de pouvoir participer à l'étude d'une nouvelle mesure législative. Madame la présidente, je sais que vous n'êtes pas nouvelle à l'Assemblée législative. Vous vous souvenez peut-être que la loi actuelle sur les mines, qui encadre notre régime minier dans la province, a été instaurée en 1985. De nombreuses années se sont écoulées depuis. Je pense qu'il incombe à la Chambre d'adopter une loi à jour pour encadrer le secteur.

Surtout, Madame la présidente, je dirais qu'il est absolument essentiel que nous disposions d'une mesure législative souple. Il nous faut un régime réglementaire et législatif qui favorisera les investissements, débloquera les fonds

can look for new sources to create wealth in this province.

Now, I speak quite often about the forestry sector being the economic engine of the province. That is the case, but when I served as a federal Member of Parliament, the gross domestic product that we had from the mining regime was around 7%. Today, we're at less than 0.5%.

There are some pillars of this new legislation that I would like to celebrate, ma'am. This piece of legislation would, above all, be environmentally responsible. We would test those project proponents at every corner. We're not looking to circumvent environmental processes. My colleague the Minister of Environment and I are of one mind in that perspective. Why do we need to do that? One reason is that it's the right thing to do. We need to protect clean air and clean water. You cannot address a concern about the environment or human health with an economic response. In order to maintain a social licence, we have to get that piece right.

16:40

My colleague across the way understands that time is very much money. When it comes to minerals or any natural resource in any form, the most important thing we can do to attract the private sector is to be timely and predictable. It's about being environmentally responsible, timely, and predictable.

We have said all along that we need to have a consultative regime in place. Madam Speaker, in developing the *Mineral Resources Act*, we've had good support from the Minister of Indigenous Affairs, and DNR has had over 53 touchpoints, or contacts. We've had Zoom meetings, face-to-face meetings, and conversations with our First Nations, with Mi'gmaw, Peskotomuhkati, and Wolastoqi First Nations. We have been heartened by the level of engagement. They have questions, but we see this as an opportunity for partnership. I would almost suggest that the best form of consultation, and the best form of accommodation, is equity ownership. Those are the kinds of conversations that this Act will ultimately engage in.

d'investissement privé et attirera le secteur minier pour que nous puissions envisager d'autres sources de richesses dans la province.

Bon, je dis souvent que le secteur forestier est le moteur économique de la province. C'est le cas, mais, pendant mon mandat de député fédéral, le régime minier représentait environ 7 % de notre produit intérieur brut. Aujourd'hui, il représente moins de 0,5 % de celui-ci.

J'aimerais célébrer certains piliers de la nouvelle loi, Madame. La mesure législative serait, avant tout, marquée au coin de la responsabilité environnementale. Nous évaluerions les promoteurs de projets à tous les égards. Nous ne cherchons pas à contourner les processus liés à l'environnement. Mon collègue, le ministre de l'Environnement, et moi sommes du même avis à cet égard. Pourquoi devons-nous agir ainsi? Nous le devons notamment, car il s'agit de la bonne chose à faire. Nous devons protéger l'air pur et l'eau propre. Une préoccupation qui touche l'environnement ou la santé humaine ne peut pas être réglée par la voie économique. Afin de préserver l'acceptabilité sociale, nous devons procéder comme il se doit à cet égard.

Mon collègue d'en face comprend que le temps, c'est véritablement de l'argent. En ce qui concerne les minéraux ou toute forme de ressources naturelles, la chose la plus importante que nous pouvons faire pour attirer les gens du secteur privé, c'est agir de manière opportune et prévisible. Il faut agir de manière opportune, prévisible et responsable sur le plan environnemental.

Nous disons depuis le début qu'il nous faut un cadre consultatif. Madame la présidente, pendant l'élaboration de la *Loi sur les ressources minérales*, nous avons reçu un bon appui de la part du ministre des Affaires autochtones, et le ministère des Ressources naturelles a eu plus de 53 points de communication. Nous avons eu des réunions par Zoom, des réunions en personne et des discussions avec nos Premières Nations, avec les Premières Nations mi'gmaw, peskotomuhkati et wolastoqi. Nous sommes très enthousiasmés par le niveau de participation. Les gens ont des questions, mais nous voyons cela comme une occasion de partenariat. Je dirais presque que la meilleure forme de consultation et d'arrangement est la participation financière. Voilà

Madam Speaker, just an hour ago, I met with a suite of representatives from environmental NGOs, including the Conservation Council of New Brunswick, the Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS), and the like. We had a very, very positive conversation. They advocate for particular perspectives, but we see that as a good thing. It's always good to have a little bit of tension as you develop a legislative regime. I talked about testing project proponents in every corner, including with environmental NGOs and those in the private sector. It's okay to test the government. Having constructive criticism is how the democratic process itself works.

I'm very excited to be able to say a few words about this new piece of legislation before us. I'm pleased to rise today to speak about the second reading of a bill entitled *Mineral Resources Act*.

Madame la présidente, le ministère des Ressources naturelles propose un nouveau projet de loi intitulé *Loi sur les ressources minérales*, dont l'objectif est de remplacer la *Loi sur les mines* actuelle, en vigueur depuis 1985.

Over the past four decades, the sector, government policies and practices, public expectations, and local governance structures have undergone substantial change. Consequently, the existing legislative and regulatory framework is no longer adequately structured to support the sustainable and responsible development of the province's mineral resources. This new, modernized legislation will provide clarity, predictability, and agility to support the province's recently launched comprehensive minerals strategy, which we announced at the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC) event this past February. This strategy aims to attract investment, strengthen participation and exploration in the mining sector, and position New Brunswick to leverage its rich mineral-resources base and strategic geography.

le genre de sujets qui seront abordés dans les conversations entourant la loi.

Madame la présidente, il y a à peine une heure, j'ai rencontré un certain nombre de représentants d'ONG environnementales, notamment le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick et la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP). Nous avons eu une discussion vraiment très positive. Ils luttent pour des causes précises, mais nous voyons cela d'un bon oeil. Il est toujours bon que l'élaboration d'un nouveau régime législatif génère un peu de tension. J'ai parlé de l'évaluation globale des promoteurs de projets, notamment les ONG qui travaillent à des questions liées à l'environnement et les gens du secteur privé. Il est acceptable de mettre à l'épreuve le gouvernement. La critique constructive est à la base du fonctionnement du processus démocratique.

Je suis vraiment ravi d'avoir l'occasion de prononcer quelques mots au sujet de la nouvelle mesure législative dont nous sommes saisis. Je suis content de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi sur les ressources minérales*.

Madam Speaker, the Department of Natural Resources is introducing a new bill titled *Mineral Resources Act*, which is to replace the *Mining Act* in effect since 1985.

Au cours des quatre dernières décennies, le secteur, les politiques et les pratiques gouvernementales, les attentes du public ainsi que les structures de gouvernance locales ont connu des transformations considérables. Ainsi, le cadre législatif et réglementaire actuel n'est plus bien adapté pour favoriser la mise en valeur durable et responsable des ressources minières de la province. La nouvelle mesure législative modernisée fournira de la clarté, de la prévisibilité et de la souplesse pour appuyer la récente stratégie détaillée sur les minéraux de la province, laquelle stratégie nous avons annoncée lors de l'événement tenu en février dernier par l'Association des prospecteurs et entrepreneurs du Nouveau-Brunswick (APENB). La stratégie vise à attirer les investissements, à accroître la participation et les activités d'exploration dans le secteur minier et à faire en sorte que le Nouveau-Brunswick puisse mettre à profit sa richesse de ressources minérales et sa situation géographique stratégique.

Madam Speaker, when I say we have strategic geography, I mean that we have ports to the north and south and 40 000 km of logging roads throughout the province that enable us to access any resource or geological opportunity we might have. We have other strategic advantages. Madam Speaker, you're probably very aware of the situations in other jurisdictions. In Ontario, the Ring of Fire is a very important mineral opportunity, but that province is going to have to work for between one and two years to even get a road built there. Then, it has to get employees, mining camps, and the like. Given our geography, which is not immense, you can very well live in your community, get to a mine site, and have your coffee still be warm. The message there is that this advantage provides an opportunity for New Brunswickers to live here, enjoy a work-life balance, and reinvigorate a very important sector in the province.

16:45

This Act also aligns with the provincial government's broader commitment to invest strategically in sectors where the province has clear strengths and growth opportunities. It complements national priorities under Canada's Critical Minerals Strategy, including the 2025 G7 Critical Minerals Action Plan, which emphasizes responsible resource development, supply chain resilience, investment attraction, local value creation, and innovation in critical minerals production.

Madam Speaker, you're probably very well aware that Prime Minister Carney has sent a very strong signal to the G7, the G20, and the world's advanced economies that Canada wants to be the most reliable comprehensive supplier of the critical minerals that are vital to the functioning of any advanced economy. To be clear, the objective of this statute is for New Brunswick to have the most progressive, agile, environmentally responsible regulatory and legislative regime in the country. When it comes to mining, the go-to jurisdiction is going to be New Brunswick.

Madame la présidente, lorsque je dis que notre situation géographique est stratégique, je veux dire que nous avons des ports au nord et au sud, ainsi que 40 000 km de chemins forestiers dans la province qui nous permettent d'accéder à toute ressource ou à toute possibilité géologique qui pourrait se présenter à nous. Nous bénéficions d'autres avantages stratégiques. Madame la présidente, vous êtes probablement très au courant de la situation ailleurs. En Ontario, le Cercle de feu constitue une possibilité très importante sur le plan des ressources minérales, mais la province en question devra consacrer entre un et deux ans avant même de pouvoir y construire une route. Ensuite, il faudra assurer la dotation en personnel, établir les camps miniers et ainsi de suite. Compte tenu de notre situation géographique, et du fait que la province n'est pas immense, une personne peut très bien habiter dans sa collectivité, se rendre à un site minier et encore avoir son café chaud à son arrivée. Le message est donc que cet avantage fournit aux gens du Nouveau-Brunswick une occasion de vivre ici, de profiter d'un équilibre travail-vie personnelle et de donner un nouvel élan à un secteur très important dans la province.

La présente loi s'inscrit également dans l'engagement plus large du gouvernement provincial à investir de façon stratégique dans les secteurs où la province dispose d'atouts évidents et présente des possibilités de croissance. Elle vient compléter les priorités nationales qui figurent dans la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, notamment dans le Plan d'action sur les minéraux critiques du G7, lequel a été publié en 2025 et met l'accent sur la mise en valeur responsable des ressources, la résilience des chaînes d'approvisionnement, l'attraction des investissements, la création de valeur locale et l'innovation dans la production de minéraux critiques.

Madame la présidente, vous êtes probablement parfaitement consciente que le premier ministre Carney a indiqué très clairement aux pays du G7, aux pays du G20 et aux économies avancées du monde que le Canada veut être le fournisseur le plus complet et le plus fiable de minéraux critiques, lesquels sont essentiels au fonctionnement de toute économie avancée. Pour être clair, l'objectif de la loi est de faire en sorte que le Nouveau-Brunswick ait le régime réglementaire et législatif le plus progressif, souple et responsable sur le plan environnemental du pays. En ce qui concerne l'industrie minière, le Nouveau-Brunswick sera un chef de file. Mes collègues des

Colleagues on both sides of this aisle have a chance to support a piece of legislation that will create just that.

Madam Speaker, while, today, we are introducing this Act to establish a legislative framework for modernization, this is not the end of the process. It is the beginning of a broader, highly meaningful consultation. Moving forward, government will undertake extensive engagement with industry, Indigenous groups, stakeholders such as the number of NGOs I met with earlier today, and local governments to inform both the regulations and the broader implementation of this legislation.

La mise en place du cadre constitue désormais un point de départ clair pour les consultations et nous permet de nous assurer que les discussions s'appuient sur une base législative concrète. Une telle approche permet aux parties prenantes d'apporter une contribution éclairée tant sur le projet de loi que sur sa structure réglementaire. Le gouvernement reconnaît que les observations reçues dans le cadre du processus pourraient servir à cerner des possibilités d'amélioration et que des modifications corrélatives à la législation pourraient être introduites, au besoin, pour s'assurer que le cadre définitif correspond aux besoins, aux priorités et aux attentes des gens du Nouveau-Brunswick.

Through this legislation and its accompanying regulations, the province will modernize mineral tenure and land-use policies. We will streamline—streamline, Madam Speaker, not circumvent in any situation—the approval processes to make it a data-driven exercise. Madam Speaker, you may not already be aware that, under the stewardship of this Minister of Environment, New Brunswick is already one of the most agile jurisdictions when it comes to environmental permitting processes. We will streamline approval processes.

We are indeed going to strengthen Indigenous and community engagement. We're going to build off of those 53 touchpoints, those formal conversations we had with New Brunswick's rights holders and First Nations. There is, indeed, Madam Speaker, a different test. Of course we need to engage with stakeholders. First Nations are not just stakeholders. They are rights

deux côtés de la Chambre ont l'occasion d'appuyer un projet de loi qui fera justement cela.

Madame la présidente, bien que nous déposions aujourd'hui le projet de loi pour établir un cadre législatif visant la modernisation, le processus ne s'arrête pas là. Il s'agit du début d'un vaste processus de consultation véritablement porteur de sens. À l'avenir, le gouvernement entreprendra de vastes consultations auprès de l'industrie, des groupes autochtones, des parties prenantes, comme un certain nombre d'ONG que j'ai rencontrés plus tôt aujourd'hui, et des gouvernements locaux pour guider les règlements et la mise en oeuvre générale du projet de loi.

The establishment of this framework now provides a clear starting point for consultations and enables us to ensure that discussions have a concrete basis in legislation. This approach enables stakeholders to make an informed contribution to both the bill and its regulatory structure. The government recognizes that the comments received during the process could serve to identify opportunities for improvement and that consequential amendments to the legislation could be introduced, as needed, to ensure that the final framework meets New Brunswickers' needs, priorities, and expectations.

Grâce à la mesure législative et aux règlements connexes, le gouvernement provincial actualisera les politiques relatives aux titres miniers et à l'aménagement du territoire. Nous veillerons à simplifier — à simplifier, Madame la présidente, et non pas à contourner dans toute situation — les processus d'approbation pour en faire un exercice fondé sur les données. Madame la présidente, vous ne savez peut-être pas encore que, sous la direction du ministre de l'Environnement actuel, le Nouveau-Brunswick est déjà l'un des endroits où les processus d'autorisation environnementale sont les plus souples. Nous simplifierons les processus d'autorisation.

Nous veillerons effectivement à ce que la participation autochtone et l'engagement communautaire soient renforcés. Nous ferons fond sur les 53 points de communication, ces discussions officielles que nous avons eues avec les ayants droit et les Premières Nations. Il y a, en effet, Madame la présidente, un autre test. Bien sûr, nous devons nouer le dialogue avec les parties prenantes. Les Premières Nations ne sont pas simplement des parties prenantes. Elles sont

holders, and we will respect and continue to advance that relationship.

Madame la présidente, la nouvelle loi et le nouveau cadre réglementaire permettront à notre gouvernement de faire progresser le secteur.

16:50

Madam Speaker, the new legislation and regulatory framework will help improve the competitiveness of the exploration and mining sectors in the province and will ensure long-term social and economic benefits for New Brunswickers.

As I said, we want to strengthen the engagement we have with the communities and with New Brunswick's Indigenous rights holders. We want to improve monitoring and oversight. We want to make sure we have processes in place for appropriate reclamation that will protect New Brunswick taxpayers and increase transparency for permitting and certainty.

Je demande aux parlementaires d'appuyer le nouveau projet de loi.

Madam Speaker, I'm asking all members of this House to support this new legislation. It modernizes a statute that has been in place since 1985. With this framework legislation, we've been able to borrow from the very best practices throughout the country. Over the next 14 months, we are going to have the most progressive, comprehensive regulatory regime to attract the mining sector and private capital, to unlock new wealth, and to drive the economy in New Brunswick.

Thank you very much for your time, Madam Speaker.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House:

des ayants droit, et nous ferons preuve de respect à l'égard de la relation que nous entretenons avec elles et continuerons de la faire progresser.

Madam Speaker, the new Act and the new regulatory framework will enable our government to move the sector forward.

Madame la présidente, la nouvelle mesure législative et le nouveau cadre réglementaire contribueront à améliorer la compétitivité des secteurs de l'exploration minérale et de l'exploitation minière dans la province et entraîneront à long terme des retombées sur le plan social et économique pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Comme je l'ai dit, nous voulons renforcer notre engagement à l'égard des collectivités et des ayants droit autochtones du Nouveau-Brunswick. Nous voulons améliorer la supervision et la surveillance. Nous voulons veiller à ce que nous ayons en place les processus pour assurer la remise en état appropriée afin de protéger les contribuables du Nouveau-Brunswick, accroître la transparence en matière de délivrance de permis et offrir de la certitude.

I ask all members to support this new bill.

Madame la présidente, je demande à tous les parlementaires d'appuyer la nouvelle mesure législative. Elle vise à actualiser une loi en vigueur depuis 1985. Grâce à cette mesure législative, nous sommes en mesure d'adopter les meilleures pratiques appliquées au pays. D'ici les 14 prochains mois, nous aurons le régime réglementaire le plus progressif et exhaustif qui soit pour attirer le secteur minier et les capitaux privés, créer de nouvelles richesses et stimuler l'économie au Nouveau-Brunswick.

Merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé, Madame la présidente.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc, demande à la présidente de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des

Madam Speaker, I'd like to move on to the debate on Bill 49.

Debate on Second Reading of Bill 49 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49

Hon. Mr. Kennedy, after the Speaker called for second reading of Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*: Thank you very much, Madam Speaker. It certainly is a pleasure for me to rise in this venerable Legislative Assembly today for the second reading of Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform* in New Brunswick.

I'm sure all members of this House, on both sides of the aisle, remember quite clearly the election campaign in 2024. I'm sure all members on both sides of this House heard the same thing: that there is a problem with the property tax system in New Brunswick, that assessments are completely out of whack, and that it's time for changes to be made. I can assure you, Madam Speaker, that I certainly heard that in my riding of Quispamsis when I was campaigning throughout 2024. I was actually at one door where a person looked at me and pointed at me and said that the system was out of whack. He might have used different language. He pointed at me and asked: What are you going to do about it? Well, Madam Speaker, this government is doing something about it.

As most are well aware, in recent years, housing prices in New Brunswick have surged at a pace people have never seen before. For many, property tax bills have followed in ways that have felt sudden, unpredictable, and unaffordable. New Brunswickers have told me, specifically, and all of us, that they are worried about unpredictable property tax bills, unclear processes for property assessments, and confusion over how property tax revenues are being spent. That is why, as part of the 2024 election platform, I am proud to be part of a government that is committed to overhauling the property tax system.

Madame la présidente, nous avons commencé à concrétiser notre engagement au printemps dernier, lorsque nous avons annoncé deux mesures pour

travaux de la Chambre : Madame la présidente, j'aimerais passer au débat sur le projet de loi 49.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49 / Debate on Second Reading of Bill 49

L'hon. M. Kennedy, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier* : Merci beaucoup, Madame la présidente. C'est bien sûr un plaisir pour moi de prendre la parole à la vénérable Assemblée législative aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier* au Nouveau-Brunswick.

Je suis sûr que tous les parlementaires de chaque côté de la Chambre se souviennent très bien de la campagne électorale de 2024. Je suis sûr que les parlementaires de chaque côté de la Chambre ont entendu dire la même chose : que le système d'impôt foncier au Nouveau-Brunswick pose problème, que les évaluations sont complètement déconnectées de la réalité et que des changements doivent être réalisés. Je peux vous assurer, Madame la présidente, que j'ai certainement entendu de tels propos dans ma circonscription de Quispamsis lorsque je faisais campagne au cours de l'année 2024. En fait, je me suis trouvé à une porte où une personne m'a regardé, m'a pointé du doigt et m'a dit que le système ne tournait pas rond. L'homme ne s'est peut-être pas exprimé en ces termes. Il m'a pointé du doigt et a demandé : Que comptez-vous faire à cet égard? Eh bien, Madame la présidente, le gouvernement actuel agit à cet égard.

Comme la plupart des gens le savent très bien, au cours des dernières années, les prix du logement au Nouveau-Brunswick ont augmenté comme jamais auparavant. Pour de nombreuses personnes, les factures d'impôt foncier ont donc augmenté d'une manière qui leur a paru soudaine, imprévisible et inabordable. Les gens du Nouveau-Brunswick m'ont dit, précisément, et l'ont dit à nous tous, qu'ils éprouvaient des inquiétudes quant aux factures d'impôt foncier, à l'imprécision des processus d'évaluation foncière et à la confusion liée à la façon dont étaient dépensées les recettes de l'impôt foncier. C'est pourquoi je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui, comme cela a été indiqué dans la plateforme électorale de 2024, est résolu à réformer le système d'imposition foncière.

Madam Speaker, we started making our commitment a reality last spring when we announced two measures for the 2026 taxation year. They included a one-year

l'année d'imposition 2026. Celles-ci comprenaient notamment le gel de la valeur imposable à son niveau de 2025 pour les propriétés admissibles pendant un an, pour l'année 2026. Ce gel constituait une mesure provisoire visant à atténuer les hausses de l'impôt foncier dues à l'augmentation des évaluations, le temps que le régime fasse l'objet d'un examen.

So we did that, Madam Speaker. We froze the value for taxation for the taxation year 2026. It was effective. We learned quite clearly, when the tax bills were levied, that 82% of residential properties in New Brunswick are in tax subunits that either maintained or actually even lowered their tax rate for 2026. That gave New Brunswickers relief from soaring property tax bills while giving us time to continue our work, which has brought us to where we are today.

16:55

L'autre mesure que nous avons prise, c'est l'élargissement des critères d'admissibilité au régime de versements égaux pour l'impôt foncier applicable, ce qui permettra à un plus grand nombre de propriétaires de payer leur impôt foncier annuel en 12 versements mensuels égaux, sans pénalité.

That is something else I heard during the election campaign, Madam Speaker. If you didn't own your own property, if it wasn't your owner-occupied property, you were not able to take part in the equalized payment plan. This amendment affords many more New Brunswickers the opportunity to stretch their tax payments equally over 12 months. From a budgetary perspective, this makes it easier for people. That is something they asked us for and something we delivered on.

À la suite de l'annonce des premières mesures dans le cadre du processus de réforme du régime d'impôt foncier, des travaux ont été officiellement lancés en vue d'une révision complète du système centralisé d'évaluation foncière et d'imposition. Ces travaux sont en cours depuis 15 mois. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ainsi

freeze of the value for taxation of eligible properties at the 2025 level for 2026. This freeze was an interim measure to alleviate property tax increases due to assessment increases while the system is being reviewed.

Nous avons donc procédé ainsi, Madame la présidente. Nous avons gelé la valeur aux fins de l'imposition pour l'année 2026. La mesure s'est révélée efficace. Lorsque les impôts fonciers ont été prélevés, nous avons constaté très clairement que 82 % des biens résidentiels au Nouveau-Brunswick faisaient partie de sous-unités qui ont soit maintenu, soit même réduit leur taux d'imposition pour 2026. Cela a permis aux gens du Nouveau-Brunswick d'alléger le fardeau que représentaient les hausses vertigineuses de leur facture d'impôt foncier, et nous a donné le temps de poursuivre nos efforts, ce qui nous a menés où nous en sommes aujourd'hui.

The other thing we did was expand the eligibility criteria for the Property Tax Equalized Payment Plan, which will enable more property owners to pay their annual property tax in 12 equal monthly instalments without penalty.

Voici une autre chose que j'ai entendue pendant la campagne électorale, Madame la présidente. Si l'on n'est pas propriétaire du bien, en d'autres mots, si le bien n'est pas occupé par son propriétaire, on ne peut pas être inscrit au plan de versements égaux. La modification donne à plus de personnes du Nouveau-Brunswick la possibilité de répartir leur paiement d'impôt en versements mensuels égaux étalés sur une période de 12 mois. Sur le plan budgétaire, la modification facilite les choses pour les gens. C'est ce qu'ils nous avaient demandé, et c'est ce que nous avons fait.

Following the announcement of the first steps of the process of reforming the property tax system, work officially began on a complete review of the centralized property assessment and taxation system. This work has been underway for 15 months. The Department of Finance and Treasury Board, the Department of the Environment and Local Government, and Service New Brunswick are working together on this initiative.

que Services Nouveau-Brunswick collaborent à l'initiative.

Au cours du processus de révision, le gouvernement a également consulté la population, les gouvernements locaux partenaires et d'autres parties prenantes. Ces consultations ont pris la forme d'entretiens virtuels et en personne, de soumissions écrites, de la création d'un comité consultatif des gouvernements locaux et d'un sondage public.

Depuis le printemps dernier, nous menons à bien les phases de découverte et d'élaboration de solutions du projet, nous formulons des recommandations et proposons des modifications qui devraient être mises en oeuvre à partir de l'année d'imposition 2027.

Madam Speaker, we are moving quickly with the bill that was introduced in the House last week. We want to see these changes put in place for the municipal taxation year, which is the calendar year beginning January 1, 2027. Throughout this process of reforming New Brunswick's property tax system, our goal is to create a system that is more stable, transparent, predictable, and fair as it moves forward. At a basic level, we on this side of the House believe that when assessments go up, tax rates should come down.

Madam Speaker, today, I'm proud to say that the amendments contained in this bill will result in a robust package of proposed solutions to help stabilize the property tax system moving forward. *An Act Respecting Property Tax Reform* consists of amendments to a number of pieces of legislation, including the *Assessment Act*, the *Community Funding Act*, the *Local Governance Act*, the *Real Property Tax Act*, the *Residential Property Tax Relief Act*, and New Brunswick Regulation 84-191.

Madam Speaker, this is really the second step in a process that began through the municipal fiscal reform package we delivered very early on in our mandate. That was done to provide municipalities with the additional funding they had been asking for. In 2026, municipalities in New Brunswick received \$63 million more than they received in 2025. That was because of that additional funding. As I mentioned earlier, 82% of residential properties in the province

During the review process, the government has also consulted the public, local government partners, and other stakeholders. These consultations have taken the form of virtual and in-person interviews, written submissions, the creation of a local government advisory committee, and a public survey.

Since last spring, we have carried out the discovery and project solution development phases, made recommendations, and proposed changes to be implemented beginning in the 2027 taxation year.

Madame la présidente, nous progressons rapidement en ce qui concerne le projet de loi présenté à la Chambre la semaine dernière. Nous voulons que les changements soient mis en oeuvre à temps pour l'année d'imposition municipale, laquelle correspond à l'année civile qui commence le 1^{er} janvier 2027. Pendant le processus de réforme du système d'impôt foncier du Nouveau-Brunswick, notre objectif est de créer, à mesure que les choses progressent, un système plus stable, plus transparent, plus prévisible et plus juste. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons essentiellement que, lorsque le montant des évaluations augmente, les taux d'imposition devraient diminuer.

Madame la présidente, aujourd'hui, je suis fier de dire que les modifications présentées dans le projet de loi donneront lieu à un ensemble solide de solution visant à stabiliser, dans l'avenir, le système d'impôt foncier. La *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier* consiste en des modifications d'un certain nombre de mesures législatives, dont, notamment la *Loi sur l'évaluation*, la *Loi sur le financement communautaire*, la *Loi sur la gouvernance locale*, la *Loi sur l'impôt foncier*, la *Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences* et le Règlement du Nouveau-Brunswick 84-191.

Madame la présidente, voilà en fait la deuxième étape d'un processus qui a été amorcé par un ensemble de mesures de réforme fiscale municipale que nous avons mis en oeuvre très tôt pendant notre mandat. Cela a été fait pour que les municipalités obtiennent le financement additionnel qu'elles demandaient. En 2026, les municipalités au Nouveau-Brunswick ont reçu 63 millions de dollars de plus qu'en 2025. L'augmentation est attribuable au financement

were in tax subunits that either maintained or actually lowered their tax rates. One went hand in hand with the other. These are not mutually exclusive endeavours that we, as government members, have undertaken since our time in office and on this side of the House. We looked after municipalities with the municipal fiscal reform package. Now, we believe it's important that we also look after homeowners, as they are the ones who have been enduring the negative aspects of increased assessments since the pandemic. We believe these amendments will make a difference in the lives of New Brunswickers.

The proposed amendments will establish a local rate stabilizer to help improve transparency in local government and rural district property tax revenue growth and transparency in the setting of local property tax rates. It will also introduce a provincial rate stabilizer to enhance transparency in provincial property tax revenue growth and in the setting of provincial property tax rates.

17:00

As I mentioned earlier, the guiding principle behind these proposed reforms has been that increases in your property's value shouldn't automatically mean an increase in your property tax bill. I believe that an increase in the value of one's home should be something to celebrate. It adds to one's net worth. A home is the most expensive asset that people have. If you buy a house for \$300 000 and it's now worth \$500 000, that adds to your net worth. That helps when you go to a bank and are looking to perhaps take out a second mortgage or to leverage a loan. You get a better interest rate because you have more collateral. You can't get much more collateral than the value of a home.

Property taxes, in our opinion, on this side of the House—and I'm sure the opposition would agree—should primarily reflect the cost of delivering services to the people the municipal government represents, not simply wild fluctuations, swings, and changes in the

additionnel. Comme je l'ai mentionné plus tôt, 82 % des biens résidentiels dans la province faisaient partie de sous-unités qui ont soit maintenu, soit même réduit leur taux d'imposition. L'un allait de pair avec l'autre. Il ne s'agit pas d'initiatives qui s'excluent mutuellement et que nous avons entreprises, en tant que parlementaires du côté du gouvernement, depuis notre arrivée au pouvoir et de ce côté-ci de la Chambre. Nous nous occupons des municipalités au moyen des mesures de réforme fiscale municipale. Bon, nous croyons qu'il est aussi important de nous occuper des propriétaires, car ce sont eux qui, depuis la pandémie, subissent les effets négatifs de l'augmentation des évaluations foncières. Nous croyons que les modifications changeront les choses pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Les modifications proposées prévoient l'instauration d'un stabilisateur des taux des gouvernements locaux, ce qui aidera à améliorer la transparence à l'égard de la croissance des recettes provenant de l'impôt foncier des administrations locales et des districts ruraux, ainsi que la transparence entourant l'établissement des taux d'imposition foncière locaux. Elles prévoient aussi l'instauration d'un stabilisateur des taux pour accroître la transparence à l'égard de la croissance des recettes provinciales provenant de l'impôt foncier et de l'établissement des taux provinciaux d'impôt foncier.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le principe directeur qui sous-tend les réformes proposées est que les augmentations de la valeur d'un bien ne devraient pas automatiquement se traduire par une augmentation de la facture d'impôt foncier de son propriétaire. Selon moi, l'augmentation de la valeur d'une habitation devrait être une bonne nouvelle. Cela s'ajoute à la valeur nette d'une personne. Une habitation est le bien le plus dispendieux que possèdent les gens. Si l'on achète une maison au prix de 300 000 \$, et que sa valeur augmente ensuite à 500 000 \$, cela ajoute à sa valeur nette. Cela est utile lorsque l'on se rend, par exemple, à la banque en vue de contracter un deuxième prêt hypothécaire ou un prêt. On obtient un meilleur taux d'intérêt, car on dispose de plus de garanties. Il n'y a pas beaucoup de garanties plus solides que la valeur d'une habitation.

Selon nous, de ce côté-ci de la Chambre — et je suis sûr que l'opposition en conviendrait — les impôts fonciers devraient principalement refléter le coût des services fournis aux gens que représente le gouvernement municipal, et non simplement être

market. Through the new local rate stabilizer, we're taking steps to make this system more stable by making sure that when assessments rise, tax rates can come down.

Of course, Madam Speaker, local governments will continue to set their own tax rates and make budget decisions based on community priorities. This government and I, as the Minister of Local Government and the Minister responsible for Service New Brunswick, will not set tax rates for municipalities. Municipalities are an empowered level of local government. Their members have just recently been elected. Many of the new mayors and councils have been sworn in. There are a few more ceremonies that are yet to come. However, municipalities will be empowered to make the decisions that they deem best for their residents as they move forward with the 2027 budget season. If they choose to go above the stabilizer rate, they can do that. They have full authority to raise revenue and tax rates above the new stabilizer values that we will put in place, but there will now be an expectation that they clearly explain and justify why the extra revenue is needed and how it will be used. That will improve transparency. If your local government needs more funding to deliver services, your property tax bill will clearly explain why. The province will adhere to the same principles in the setting of annual provincial property tax rates with the establishment of the provincial rate stabilizer.

(Mr. Arseneault took the chair as Deputy Speaker.)

In addition to these changes, Mr. Deputy Speaker, the proposed amendments will adjust the upper and lower boundaries of existing local non-residential and heavy industrial tax rate-setting flexibility. These adjusted boundaries will enable local governments to better balance the tax burden across property types within their communities while still providing tax predictability to business property owners and preserving overall competitiveness. That rate, as we

tributaires des fluctuations, des perturbations et des changements parfois considérables du marché. Grâce au nouveau stabilisateur des taux des gouvernements locaux, nous prenons des mesures pour rendre le système plus stable en veillant à ce que, lorsque les évaluations augmentent, les taux d'imposition diminuent.

Bien sûr, Madame la présidente, les gouvernements locaux continueront d'établir leurs propres taux d'imposition et de prendre des décisions budgétaires axées sur les priorités des collectivités. Le gouvernement actuel et moi-même, à titre de ministre des Gouvernements locaux et de ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, ne fixerons pas les taux d'imposition des municipalités. Les municipalités sont un palier de gouvernement local qui a l'autorité de prendre ses propres décisions. Leurs représentants ont tout récemment été élus. Un grand nombre des nouveaux maires et de nouveaux conseillers ont été assermentés. Quelques cérémonies doivent encore avoir lieu. Toutefois, les municipalités seront habilitées à prendre, pendant le processus budgétaire de 2027, les décisions qui, selon elles, servent au mieux les intérêts de leur population. Si elles choisissent de fixer un taux plus élevé que le taux stabilisateur, elles peuvent le faire. Elles ont toute la latitude pour augmenter les recettes et fixer des taux d'imposition supérieurs aux taux stabilisateurs que nous établirons, mais elles devront désormais fournir une explication claire à cet égard et justifier la raison pour laquelle les recettes additionnelles sont nécessaires et préciser à quoi elles serviront. Cela améliorera la transparence. Si un gouvernement local a besoin de plus de financement pour assurer la prestation de services, une explication claire à cet égard sera fournie sur la facture d'impôt foncier des gens. En établissant un taux stabilisateur provincial, le gouvernement provincial adhèrera aux mêmes principes liés à l'établissement des taux d'imposition provincial.

(M. Arseneault prend le fauteuil à titre de vice-président.)

En plus des changements mentionnés, Monsieur le vice-président, les changements proposés modifieront les limites supérieures et inférieures de la marge de manoeuvre dont l'on dispose pour fixer les taux d'imposition actuels applicables à l'échelle locale aux biens non résidentiels et aux biens industriels lourds. Les limites modifiées permettront aux gouvernements locaux de mieux répartir le fardeau fiscal entre les types de biens au sein de leurs collectivités tout en

know, is called “the multiplier”. It currently extends from 1.4 to 1.7. We will move that to extend from 1.0 to 2.0, providing municipalities with the flexibility they have been asking for.

Mr. Deputy Speaker, we recognize that many New Brunswick homeowners are struggling with rising expenses. Our government has put in many affordability measures during its time, including taking 10% off electricity usage and 10¢ off the price of gas, and we will continue to ensure that we make changes that benefit all New Brunswickers. That is why our proposed property tax reforms include improvements to the existing property tax allowance program, effective for the 2027 taxation year.

This program currently provides property tax relief for qualifying low-income homeowners. However, the existing program parameters have not been adjusted since 2010. The proposed amendments will establish new and increased total taxable income thresholds and corresponding allowance amounts to be more reflective of today’s reality. Provisions will also be put in place to ensure an annual indexing of these amounts in future years. These changes will serve to increase benefits and allow us to provide property tax relief to more qualifying New Brunswick homeowners because, on this side of the House, Mr. Deputy Speaker, we believe they deserve it.

A number of other changes are also contained in the proposed amendments. These include extending the time frame to file an appeal with the Assessment and Planning Appeal Tribunal from 21 to 30 days, enabling annual assessment notices to be made available electronically, modernizing and simplifying existing advertising requirements for property tax sales, and permitting the establishment of a new funding grant for local governments with heavy industrial properties located in their regions. I am extremely proud of that one.

assurant aux propriétaires d’immeubles commerciaux de la prévisibilité en matière d’impôt et en préservant la compétitivité globale. Ce taux, comme nous le savons, est appelé « le multiplicateur ». Sa fourchette s’étend actuellement de 1,4 à 1,7. Nous proposerons d’élargir cette fourchette pour qu’elle s’étende de 1,0 à 2,0 pour accorder aux municipalités la flexibilité qu’elles demandent.

Monsieur le vice-président, nous sommes conscients que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont du mal à composer avec la hausse des dépenses. Pendant son mandat, notre gouvernement a mis en oeuvre de nombreuses mesures d’abordabilité, notamment une réduction de 10 % du coût de l’électricité et de 10 ¢ du prix de l’essence, et nous continuerons de prendre les mesures nécessaires pour que les changements apportés profitent à tous les gens du Nouveau-Brunswick. C’est pourquoi les réformes que nous proposons en matière d’impôt foncier comprennent des améliorations à l’actuel programme de dégrèvement d’impôt foncier qui entreront en vigueur pour l’année d’imposition 2027.

Le programme permet actuellement aux propriétaires à faible revenu qui répondent aux critères d’admissibilité de bénéficier d’un allègement de l’impôt foncier. Toutefois, les paramètres du programme actuel n’ont pas été rajustés depuis 2010. Les modifications proposées établiront les nouveaux seuils de revenu imposable et les montants de dégrèvement afférents pour que ces derniers reflètent davantage la réalité d’aujourd’hui. Des dispositions seront aussi mises en place pour assurer l’indexation annuelle de ces montants dans les années futures. Ces changements serviront à accroître les avantages fiscaux et nous permettront de fournir à plus de propriétaires admissibles au Nouveau-Brunswick un allègement d’impôt foncier, car, de ce côté-ci de la Chambre, Monsieur le vice-président, nous croyons qu’ils le méritent.

Un certain nombre d’autres changements sont prévus dans les modifications proposées. Ils comprennent notamment la prolongation du délai pour interjeter appel auprès du Tribunal d’appel en matière d’évaluation et d’urbanisme, qui passerait de 21 à 30 jours, la possibilité de rendre les avis d’évaluation annuels accessibles par voie électronique, la modernisation et la simplification des exigences actuelles en matière de publicité relatives aux ventes pour non-paiement de l’impôt foncier et la possibilité de créer une nouvelle subvention destinée aux gouvernements locaux qui comptent sur leur territoire

17:05

Mr. Deputy Speaker, there are 29 municipalities in New Brunswick that host heavy industry. Obviously, along with its prosperity in terms of economic development in New Brunswick, heavy industry brings challenges. Municipalities have asked for this for literal decades. Now the lion's share will be borne by the city of Saint John. The city of Saint John, along with the other 28 municipalities, has been asking for this for a long time. I'm happy to tell you that, working in collaboration with the other members of the regional caucus for Saint John, we are going to deliver on this commitment and will establish a heavy industry revenue grant.

Mr. Deputy Speaker, New Brunswickers have been clear. The system needs to be more predictable, stable, transparent, and fair. It hasn't been, and that's why we are moving forward with these amendments and this bill, which will ensure that it is.

I am proud of this legislation, and I am proud to be part of a government that is delivering a property tax system that New Brunswickers can trust and rely on. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, minister.

Ms. M. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I feel quite popular today. It is a wonderful day to have the opportunity to speak about two bills, this one being Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*.

I speak about this bill not only as the representative for the resilient, hard-working people of Oromocto-Sunbury but also as someone with a profound first-hand institutional memory of the structural mechanisms under debate. Having had the privilege of serving this province as the Minister of Service New Brunswick under the previous Progressive

des biens industriels lourds. J'en suis extrêmement fier.

Monsieur le vice-président, au Nouveau-Brunswick, 29 municipalités accueillent des activités industrielles lourdes sur leur territoire. De toute évidence, si l'industrie lourde contribue à la prospérité et au développement économique du Nouveau-Brunswick, elles entraînent également des défis. Des municipalités réclament littéralement depuis des décennies la mesure en question. Désormais, la plus grande part de la contribution sera assumée par la ville de Saint John. La ville de Saint John, tout comme 28 autres municipalités, réclame la mesure depuis très longtemps. Je suis content de vous dire que, en travaillant en collaboration avec les autres membres du caucus régional de Saint John, nous honorerons l'engagement que nous avons pris et nous établirons une subvention en vue de soutenir les recettes provenant de l'industrie lourde.

Monsieur le vice-président, les gens du Nouveau-Brunswick ont été clairs. Le système doit être plus prévisible, plus stable, plus transparent et plus juste. Ce n'est pas le cas actuellement, et c'est pourquoi nous allons de l'avant avec les modifications proposées et le projet de loi, qui permettront de faire en sorte qu'il le soit.

Je suis fier de la mesure législative et je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui met en place un système d'impôt foncier dans lequel les gens du Nouveau-Brunswick peuvent avoir confiance et sur lequel ils peuvent compter. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} M. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président. J'ai l'impression d'être très populaire aujourd'hui. Voilà une merveilleuse journée pour prendre la parole au sujet de deux projets de loi, et celui dont je vais maintenant parler est le projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier*.

Je parle du projet de loi non seulement en tant que représentante des gens résilients et vaillants d'Oromocto-Sunbury, mais aussi en tant que personne ayant une vaste mémoire institutionnelle directe des mécanismes structurels qui font l'objet du débat. J'ai eu le privilège de servir la province à titre de ministre de Services Nouveau-Brunswick sous l'ancien

Conservative administration, I have looked beneath the hood of our province's assessment machine. I have sat with geographic information experts, mass-appraisal data modellers, structural analysts, and billing clerks. I know the weight of the Crown agency tasked with valuing every square inch of our built environment, and I know exactly how fragile public trust is when it comes to the intersection of property values and government revenue.

Few issues affect New Brunswick families more directly, more intimately, and more emotionally than property taxes. A property tax bill is not a distant theoretical macroeconomic index debated by academics at universities or by fiscal policy analysts in the capital. It is an unavoidable reality that arrives in cold, hard print inside a physical mailbox. It sits on kitchen tables next to unpaid utility bills, grocery receipts, and rising mortgage statements.

A property tax bill dictates whether a senior citizen on a fixed pension can afford to spend their remaining years in the family home they built with their own hands. I spoke about that when I responded to the last bill. I'm sure that everyone in this room, including myself, has gotten a call. I received one from a good friend of mine. We are both in that same age category. It's retirement time. It's time to receive your CPP and OAS payments, and hopefully you have pension payments coming in. These people are about to lose their homes. This is a guy I grew up with. If he's watching right now, he knows that I'm talking about him. He lives right in Oromocto proper, and property taxes, assessments, and so on are an absolute nightmare.

A property tax bill determines whether a small third-generation retail business on a rural main street can keep its lights on or must permanently roll down its shutters. It influences whether members of a young military family moving to our region feel they can afford to build a life, a home, and a future within our provincial borders. I don't think this government has looked at one of the things I have talked about a few times. If the very people who, for us, sign their lives on the dotted line—all those wonderful veterans who

gouvernement progressiste-conservateur et je me suis penchée sur le fonctionnement du système d'évaluation de notre province. J'ai discuté avec des experts en information géographique, des spécialistes en modélisation de données liées à l'évaluation de masse, des analystes structurels et des commis à la facturation. Je connais l'importance de l'organisme de la Couronne chargé d'évaluer chaque pouce carré de notre environnement bâti et je suis pleinement consciente de la fragilité de la confiance du public en ce qui concerne la jonction de la valeur des propriétés et des recettes du gouvernement.

Peu de questions touchent les familles du Nouveau-Brunswick de façon plus directe, étroite et émotionnelle que l'impôt foncier. Une facture d'impôt foncier n'est pas un indice macroéconomique théorique et lointain qui fait l'objet de débats par des universitaires ou des analystes de la politique fiscale dans la capitale. Il s'agit d'une dure réalité inévitable qui arrive sur papier, dans une boîte aux lettres physique. Elle reste sur la table de cuisine à côté de factures de service public impayées, des reçus d'épicerie et des relevés de compte croissants de prêt hypothécaire.

Une facture d'impôt foncier détermine si une personne âgée qui touche une pension à prestations déterminées a les moyens de passer les années qui lui reste dans la maison familiale qu'elle a bâtie de ses propres mains. J'en ai parlé lorsque j'ai parlé du dernier projet de loi. Je suis certaine que tout le monde dans la salle, moi y comprise, a déjà reçu un appel. J'en ai reçu un d'un de mes bons amis. Nous sommes du même groupe d'âge. C'est le temps de la retraite. C'est le temps de recevoir ses prestations du RPC et de la Sécurité de la vieillesse, et, espérons-le, des prestations de pension. Les gens sont sur le point de perdre leur maison. J'ai reçu un appel d'un homme avec qui j'ai grandi. S'il regarde actuellement les délibérations, il saura que je parle de lui. Il habite dans la ville même d'Oromocto, et les impôts fonciers, les évaluations et ainsi de suite sont un véritable cauchemar.

Une facture d'impôt foncier détermine si un petit commerce de détail de troisième génération sur la rue principale d'une collectivité rurale peut poursuivre ses activités ou doit y mettre fin de façon permanente. Elle détermine si les membres d'une jeune famille militaire qui s'installe dans notre région ont l'impression d'avoir les moyens de bâtir une vie, un chez-soi et un avenir dans notre province. Je ne pense pas que le gouvernement ait examiné l'un des aspects dont j'ai parlé quelques fois. Si les gens qui se donnent corps et

were here last week and more—sell their homes here in Oromocto, try to sell their homes because they have been posted away from here, or can't sell their homes, all of a sudden, they will have to pay provincial property taxes. It's very unfair for those people, and I think there should be some kind of allowance provided for those who serve and protect us.

17:10

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Thank you.

Property taxes are a tax on the sanctuary of the home. Because of that, when a government tinkers with the legislative machinery governing property taxation, it's not just adjusting a fiscal dial. It's altering the foundational economic stability of every household in New Brunswick. That is the high-stakes lens through which Bill 49 must be scrutinized. When the average citizen hears the phrase "property tax reform", they do not think about the legislative drafting or the elegant equilibrium of municipal finance formulas. They have one single, urgent question: Will this piece of legislation make my life more affordable, or is it a political shell game designed to hide a shifting tax burden?

The government has launched a massive public relations campaign to frame Bill 49 as a landmark historic modernization package. We have heard the talking points repeated like a mantra: modernization, stabilization, fairness, predictability, and transparency. Those are a whole lot of beautiful, noble words. They look wonderful on government press releases and social media graphics. However, as legislators in this Chamber, our solemn duty is to look past the marketing. We cannot evaluate legislation based on slogans. We must audit it based on its operational mechanics, its statutory definitions, its omissions, its structural vulnerabilities, and the inevitable cascading unintended consequences that always arise when a government tries to overrule market realities with centralized regulatory intervention. When we put Bill 49 on the analytical workbench and dismantle its provisions, the structural flaws are glaring.

âme pour nous — tous les anciens combattants merveilleux qui étaient ici la semaine dernière et d'autres personnes — vendent leur maison ici à Oromocto, essaient de vendre leur maison parce qu'ils ont été affectés ailleurs ou ne peuvent pas vendre leur maison, soudainement, ils doivent payer des impôts fonciers provinciaux. C'est très injuste pour eux, et je pense qu'il devrait y avoir une certaine indemnité pour les gens qui nous servent et nous protègent.

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : Merci.

L'impôt foncier est un impôt perçu sur le sanctuaire que constitue un logement. Ainsi, lorsqu'un gouvernement modifie l'appareil législatif qui régit l'imposition foncière, il ne fait pas que modifier l'aspect financier. Il modifie la stabilité économique fondamentale de chaque ménage du Nouveau-Brunswick. Voilà l'optique à risque élevé dans laquelle il faut examiner le projet de loi 49. Lorsque les gens ordinaires entendent l'expression « réforme du régime d'impôt foncier », ils ne pensent pas à la rédaction législative ni à l'équilibre élégant des formules de financement municipal. Ils n'ont qu'une seule question urgente : Le projet de loi rendra-t-il ma vie plus abordable, ou est-ce un tour de passe-passe politique conçu pour dissimuler un transfert du fardeau fiscal?

Le gouvernement a lancé une énorme campagne de relations publiques pour définir le projet de loi 49 comme un cadre de modernisation historique et déterminant. Nous avons entendu les notes d'allocution, répétées tel un mantra : modernisation, stabilisation, équité, prévisibilité et transparence. Voilà beaucoup de belles et nobles paroles. Elles semblent merveilleuses dans des communiqués de presse du gouvernement et des graphiques sur les réseaux sociaux. Toutefois, en tant que législateurs à la Chambre, nous avons le devoir solennel de regarder au-delà du marketing. Nous ne pouvons pas évaluer un projet de loi en fonction de slogans. Nous devons l'évaluer en fonction de ses mécanismes opérationnels, de ses définitions législatives, de ses omissions, de sa vulnérabilité structurelle et des effets en cascade imprévus et inévitables qui se manifestent toujours lorsqu'un gouvernement essaie de renverser les réalités du marché au moyen d'une intervention réglementaire centralisée. Lorsque nous analysons le

(**Madam Speaker** resumed the chair.)

Over my years administering the portfolio directly responsible for these systems, I learned that any reform that ignores the foundational mechanics of property assessment while trying to mandate artificial rate structures is doomed to create more distortions than it solves. Today, I intend to detail those distortions across our critical arenas. First are the structural fallacies of the provincial rate stabilizer. Second is the contradictory legal drafting regarding non-residential tax multipliers. Third are the unfunded mandates and accountability black holes within the *Local Governance Act* amendments. Fourth are the deeply insufficient real property tax relief adjustments, which leave our most vulnerable citizens behind in the year 2026.

Madam Speaker, to understand why the vulnerabilities of Bill 49 are so dangerous, we must first anchor this debate in the stark, uncompromising reality of the economic landscape facing New Brunswickers right now in 2026. We're not living in normal economic times. We are navigating the compounding fallout of a multi-year affordability crisis that has pushed middle-class families and fixed-income individuals to their absolute financial limits. Current financial pressures on New Brunswick households include essential costs, food and groceries, which are up by 20% cumulatively, as well as shelter costs, mortgage interest rates and surging rents, utility burdens, home heating oil, NB Power rate increases, structural overhead, and property assessment inflation.

Walk through the communities I represent, from the town of Oromocto itself to the rural stretches of the Sunbury region, communities like Geary, Burton, Lincoln, Hoyt, Central Blissville, and Rusagonis—all these smaller outlying settlements. The stories are

projet de loi 49 et en décortiquons les dispositions, les faiblesses structurelles sont flagrantes.

(**La présidente** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Au cours des années que j'ai passées à gérer le portefeuille qui englobe directement les systèmes en question, j'ai appris que toute réforme qui ne tient pas compte des mécanismes fondamentaux de l'évaluation foncière et qui vise à imposer des structures de tarification artificielle est condamnée à créer davantage de distorsion qu'elle n'en élimine. Aujourd'hui, j'ai l'intention de souligner la distorsion dans nos secteurs essentiels. Premièrement, il y a les faussetés structurelles du stabilisateur du taux provincial. Deuxièmement, il y a la rédaction législative contradictoire concernant les multiplicateurs applicables à l'impôt sur les biens non résidentiels. Troisièmement, il y a les responsabilités non financées et le manque de reddition de comptes en ce qui concerne les modifications de la *Loi sur la gouvernance locale*. Quatrièmement, il y a les rajustements nettement insuffisants des allègements d'impôt foncier, lesquels laissent tomber nos personnes les plus vulnérables en 2026.

Madame la présidente, pour comprendre pourquoi la vulnérabilité du projet de loi 49 est si dangereuse, nous devons d'abord placer le débat dans le contexte de la dure réalité impitoyable des circonstances économiques avec lesquelles les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer en 2026. Nous ne vivons pas dans un climat économique habituel. Nous devons composer avec l'accumulation de conséquences d'une crise d'abordabilité qui s'est échelonnée sur plusieurs années et qui a poussé à leur limite financière absolue les familles de la classe moyenne et les personnes ayant un revenu fixe. Les pressions financières qui s'exercent actuellement sur les ménages du Nouveau-Brunswick comprennent les coûts essentiels, le coût des aliments et de l'épicerie, qui ont cumulativement augmenté de 20 %, les coûts du logement, les taux d'intérêt hypothécaires, le prix des loyers qui montent en flèche, le fardeau lié aux services publics, le coût du mazout de chauffage domestique, les augmentations des tarifs d'Énergie NB, les frais structurels généraux et l'inflation des évaluations foncières.

Marchez d'un bout à l'autre des collectivités que je représente, de la ville d'Oromocto jusqu'aux endroits ruraux de la région de Sunbury, dans les collectivités comme Geary, Burton, Lincoln, Hoyt, Central Blissville et Rusagonis — toutes ces petites

heartbreakingly uniform. People are structurally exhausted. They're doing everything right. They're working multiple jobs. They're cutting back on nonessential spending, turning down their thermostats in the winter, and shopping for discounted groceries. Yet they find themselves falling further behind. Every single line item in a household budget has expanded. Grocery prices have undergone cumulative historic increases over the past five years. Home heating oil and electricity rates have surged under regulatory adjustments. Property insurance premiums have spiked as climate events impact rural infrastructure. Mortgage renewals are hitting families like a fiscal tidal wave as historic low interest loans expire and are replaced by rates that double monthly interest obligations.

17:15

Many of the people in this room will remember when that happened way back in the early 80s. It was an absolute nightmare. It got so bad that, at the renewal time of their term, people were taking their house keys into their banks and saying: Do you know what? Take it. I can't do this. I fear that we will be in the same position in the very near future.

On top of this economic pressure, New Brunswickers have been subjected to an unprecedented spike in residential property assessments. Because of the mass migration to our beautiful province during and after the pandemic, our real estate market experienced a rapid, artificial valuation explosion. Because Service New Brunswick uses a market-based mass appraisal system, a system that I know intimately and that, of course, is also used throughout North America, these skyrocketing transaction prices translated directly into massive jumps in annual assessment notices. Homeowners who had made no improvements to their properties suddenly saw their assessed values increase by \$50 000, \$100 000, or, in some urban-adjacent areas, over \$200 000 in a shockingly brief window.

collectivités éloignées. Les histoires sont toutes les mêmes, et c'est déchirant. La situation épuise les gens. Ils font tout comme il faut. Ils occupent plusieurs emplois. Ils réduisent leurs dépenses non essentielles, baissent le thermostat en hiver et achètent des aliments à prix réduit. Pourtant, ils perdent encore plus de terrain. Chaque élément du budget ménager a augmenté. Le prix de l'épicerie a connu des augmentations historiques cumulatives au cours des cinq dernières années. Le prix du mazout de chauffage domestique et les tarifs d'électricité ont monté en flèche en raison de modifications réglementaires. Les primes d'assurance de biens ont monté en flèche en raison d'événements climatiques qui ont une incidence sur l'infrastructure rurale. Les renouvellements hypothécaires frappent les familles comme un raz-de-marée financier alors que le terme de prêts à taux d'intérêt très faibles arrive à échéance et que ceux-ci sont renouvelés à un taux d'intérêt qui double les paiements d'intérêt mensuels.

De nombreuses personnes dans la salle se souviendront du temps où une situation semblable s'est produite au début des années 80. Il s'agissait d'un véritable cauchemar. La situation était si grave que, au moment du renouvellement, les gens apportaient leur clé de maison à la banque et disaient : Savez-vous quoi? Prenez les clés. Je n'en peux plus. Je crains que nous ne nous retrouvions dans la même situation très bientôt.

En plus de composer avec les pressions économiques, les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer avec une hausse sans précédent des évaluations des biens résidentiels. En raison de la migration de masse vers notre magnifique province pendant et après la pandémie, le montant des évaluations sur notre marché immobilier a connu une augmentation rapide, explosive et artificielle. Puisque Services Nouveau-Brunswick utilise un système d'évaluation de masse basé sur le marché, un système que je connais très bien et qui, bien sûr, est également utilisé dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, l'explosion des prix de transaction s'est traduite par d'énormes augmentations des évaluations annuelles. Des propriétaires qui n'avaient apporté aucune amélioration à leur maison ont soudainement vu leur valeur d'évaluation augmenter de 50 000 \$, de 100 000 \$ ou, dans certaines régions proches des zones urbaines, de 200 000 \$ dans une période étonnamment courte.

I just want to interject that, of course, the 10% spike protection mechanism is in place, but it excludes recent sales, new construction, and major renovations. Again, we come back to my military people, like those wonderful veterans who were here last week. Because Oromocto is so transient, a new military family who moved in may pay a significantly higher property tax bill than their neighbour in an identical house because, all of a sudden, their property is not eligible for the 10% spike protection mechanism. Everything reverts to where it should have been from the start.

When an assessment spikes like that, it triggers immediate anxiety. The average citizen does not see a rise in their paper wealth. They see an impending tax increase that they cannot afford. They feel that the system has turned against them, penalizing them simply for owning a home in an overheated real estate market. They are crying out for structural stability, fairness, and absolutely unvarnished honesty from their provincial government. They do not want temporary band-aids or complex political mechanisms that hide the true nature of their tax burden. They want to know that the underlying system calculating their wealth is accurate, reliable, and just. Sadly, Bill 49 does not offer that honesty. Instead, it offers an incredibly complex mathematical illusion designed to shield the executive branch from the political fallout of a broken valuation framework.

Let's look directly at the centrepiece of the government's proposal: the provincial rate stabilizer. On its face, the conceptual framework sounds incredibly enticing. The government tells the public that this formula will act as a structural shield, ensuring that provincial property tax revenues can only grow in alignment with predictable real-world metrics like consumer inflation and genuine new physical construction rather than being dragged upward by hyperinflated and speculative real estate assessments.

On paper, as a purely theoretical model, the rate stabilizer framework seems reasonable. It directly targets the primary source of public anger: those

Je tiens simplement à dire que, bien sûr, le mécanisme de protection de 10 % contre les hausses marquées de l'évaluation est en place, mais il exclut les ventes récentes, les nouvelles constructions et les rénovations majeures. Encore une fois, nous revenons à mes militaires, comme les merveilleux anciens combattants qui étaient ici la semaine dernière. Puisque Oromocto est si souvent une collectivité transitoire, une nouvelle famille militaire qui s'y installe pourrait payer une facture d'impôt foncier considérablement plus élevée que leur voisin qui habite une maison identique, car, soudainement, sa propriété ne satisfait pas aux critères du mécanisme de protection contre les hausses marquées de l'évaluation. L'évaluation est rétablie au niveau où elle devait être.

Une telle hausse marquée du montant d'une évaluation cause immédiatement de l'anxiété. Les gens ordinaires ne constatent pas une augmentation de leur richesse sur papier. Ils voient une augmentation imminente de l'impôt qu'ils ne peuvent pas absorber. Ils ont l'impression que le système s'est retourné contre eux et qu'il les pénalise simplement parce qu'ils sont propriétaires pendant une surchauffe du marché immobilier. Ils réclament une stabilité structurelle, de l'équité et une honnêteté tout à fait véritable de leur gouvernement provincial. Ils ne veulent pas de solutions temporaires ni de mécanismes politiques complexes qui dissimulent la vraie nature de leur fardeau fiscal. Ils veulent savoir que le système sous-jacent qui calcule leur richesse est exact, fiable et juste. Malheureusement, le projet de loi 49 ne permet pas une telle transparence. Il fournit plutôt une illusion mathématique extrêmement complexe conçue pour protéger l'organe exécutif des conséquences politiques d'un cadre d'évaluation défaillant.

Examinons directement l'élément central de la proposition du gouvernement : le stabilisateur du taux provincial. À première vue, le cadre conceptuel semble incroyablement attrayant. Le gouvernement dit à la population que la formule constituera un rempart structurel et fera en sorte que les recettes provinciales provenant de l'impôt foncier ne puissent croître qu'en fonction d'indicateurs prévisibles concrets, comme l'indice des prix à la consommation et le nombre de nouvelles constructions réelles, plutôt qu'en fonction d'évaluations foncières excessivement gonflées et spéculatives.

Sur papier, en tant que modèle théorique, le cadre du stabilisateur des taux semble raisonnable. Il cible directement la principale source de frustration chez les

sudden, unexpected spikes in tax liability driven entirely by erratic market valuations. However, as the former Minister of Service New Brunswick, I must blow the whistle on the fundamental flaw of this approach. Layering an artificial, top-down rate stabilization formula over an unreformed, volatile mass appraisal assessment system is like putting a fresh coat of paint over a structurally compromised foundation. It may look stable from the street, but the underlying rot remains completely unaddressed.

To truly understand why the provincial rate stabilizer is a policy illusion, we must examine how property assessments are actually generated in this province. Service New Brunswick utilizes computerized mass appraisal models that group properties into geographic and structural cohorts. It analyzes real estate sales data within those cohorts to extrapolate market values across thousands of households simultaneously. It's an efficient system when markets are stable, but when markets fluctuate wildly, it produces massive anomalies.

17:20

The provincial rate stabilizer does absolutely nothing to fix these structural anomalies. It does not hire more field assessors to perform physical property inspections, which we have fallen drastically behind on over the past decade. It does not improve the data integrity of the mass appraisal algorithms. It does not make the internal valuation logic understandable to the average homeowner. Instead, it leaves the flawed valuation engine running at full speed in the basement while installing a regulatory governor on the electrical panel upstairs.

What happens when you create this artificial separation between assessment values and tax rates? You create a systemic legitimacy crisis. Fundamentally, taxes are about civic legitimacy. For a tax system to be accepted by the public, citizens must believe that the underlying valuation of their asset is fair and accurate. If a senior citizen looks at their

gens : les hausses soudaines et imprévues du fardeau fiscal attribuable entièrement aux fluctuations erratiques de la valeur des biens sur le marché. Toutefois, en tant qu'ancienne ministre de Services Nouveau-Brunswick, je dois lancer l'alerte à l'égard du défaut fondamental de l'approche. Superposer une formule artificielle de stabilisation des taux, imposée d'en haut, à un système d'évaluation de masse non réformé et volatil, c'est comme appliquer une nouvelle couche de peinture à une fondation dont la structure est compromise. La structure peut sembler depuis la rue, mais le problème de fond demeure sans réponse.

Afin de vraiment comprendre pourquoi le stabilisateur des taux constitue une illusion sur le plan des politiques, nous devons examiner la façon dont les évaluations foncières sont vraiment réalisées dans la province. Services Nouveau-Brunswick utilise des modèles informatisés d'évaluation de masse qui regroupent les biens en fonction de leur emplacement géographique et de leurs caractéristiques structurelles. L'organisme analyse les données sur les ventes immobilières au sein des groupes de biens immobiliers pour faire une extrapolation de la valeur marchande de milliers d'habitations simultanément. Il s'agit d'un système efficace lorsque les marchés sont stables, mais, lorsque ceux-ci connaissent de fortes fluctuations, le système produit d'importantes anomalies.

Le stabilisateur du taux provincial ne permet aucunement de régler ces anomalies structurelles. Il ne prévoit aucunement le recrutement de plus d'inspecteurs sur le terrain pour réaliser des inspections physiques des biens immobiliers, un domaine dans lequel nous avons pris un retard considérable au cours de la dernière décennie. Il n'améliore pas l'intégrité des données utilisées par les algorithmes d'évaluation de masse. Il ne rend pas la logique du processus d'évaluation interne compréhensible pour le propriétaire moyen. Au contraire, il laisse tourner à plein régime, au sous-sol, le moteur d'évaluation défaillant, tout en installant un régulateur sur le panneau électrique à l'étage.

Qu'arrive-t-il lorsque l'on crée une séparation artificielle entre les valeurs d'évaluation et les taux d'imposition? On crée une crise systémique de légitimité. Les impôts reposent fondamentalement sur la légitimité civique. Pour qu'un régime fiscal soit accepté par la population, les gens doivent avoir la conviction que l'évaluation de leur bien est juste et

assessment notice and sees that the government has valued their modest bungalow at a price that bears zero resemblance to what homes are actually selling for on their rural road, their trust in the integrity of the state will be shattered. It does not matter if the government then says: Don't worry, we have applied the provincial rate stabilizer formula to lower the effective rate. The citizen will still know that the baseline number is wrong. They will see that the valuation is a fiction.

By failing to reform the assessment methodology itself, Bill 49 manages public frustration rather than fixing the systemic problem. Furthermore, as a former minister who has managed the fiscal realities of Service New Brunswick, I foresee a massive operational hazard in the stabilizer: the decoupling of provincial revenue from local growth realities. If the stabilizer artificially suppresses revenue growth in regions experiencing genuine high-demand infrastructure pressures, the province will find itself unable to fund the localized service upgrades required by that very growth. Conversely, in commuter regions and rural areas like parts of Oromocto-Sunbury, where market values may temporarily lag behind city centres but infrastructure upkeep faces massive inflationary pressures, the stabilizer provides zero relief for the structural deficit. It is a blunt, macro-level instrument attempting to solve a highly nuanced micro-level structural challenge.

Because Bill 49 bypasses assessment reform, it deepens a historic crisis of transparency that has plagued our property tax system for a generation. During my tenure at Service New Brunswick, the single most common complaint that crossed my ministerial desk was not necessarily about the raw dollar amount of the tax bill, though that was always a major concern. It was about the absolutely impenetrable opacity of the calculation. Average New Brunswickers feel entirely locked out of the process. They receive a notice in the mail that declares their home is worth a specific dollar amount, but they are given zero visibility into the underlying data inputs.

exacte. Si une personne âgée consulte son avis d'évaluation et voit que le gouvernement a évalué son modeste maison individuelle à un prix qui n'a absolument rien à voir avec le prix auquel les maisons se vendent réellement sur son chemin rural, sa confiance en l'intégrité de l'État sera brisée. Peu importe que le gouvernement dise ensuite : Ne vous inquiétez pas, nous avons appliqué la formule du stabilisateur des taux pour faire baisser le taux effectif. La personne saura tout de même que la valeur de référence est erronée. Elle verra que l'évaluation est une fiction.

Comme il ne prévoit pas de réformer la méthodologie d'évaluation elle-même, le projet de loi 49 se contente de gérer la frustration de la population plutôt que de régler le problème systémique. D'autre part, en tant qu'ancienne ministre ayant eu à gérer les réalités financières de Services Nouveau-Brunswick, je vois poindre un risque opérationnel majeur lié au stabilisateur : la dissociation des recettes provinciales de la réalité de la croissance locale. Si le stabilisateur freine artificiellement la croissance des recettes dans les régions qui doivent réellement composer avec les pressions considérables exercées sur leurs infrastructures par une forte demande, le gouvernement provincial se retrouvera dans l'incapacité de financer les améliorations qu'il faut apporter aux services locaux précisément en raison de cette croissance. Inversement, dans les régions-dortoirs et les régions rurales comme certaines parties de Oromocto-Sunbury, où les valeurs marchandes peuvent temporairement accuser un retard par rapport à celles des centres urbains, mais où l'entretien des infrastructures subit d'énormes pressions inflationnistes, le stabilisateur ne prévoit aucune aide en ce qui a trait au déficit structurel. Il s'agit d'une mesure rudimentaire à l'échelle macroéconomique qui tente de résoudre une situation extrêmement nuancée à l'échelle locale.

Étant donné que le projet de loi 49 ne prévoit pas de réforme du processus d'évaluation, il aggrave une crise historique de transparence qui accable notre régime d'impôt foncier depuis une génération. Pendant mon mandat à Services Nouveau-Brunswick, la plainte la plus fréquente que je recevais à mon bureau n'était pas forcément liée au montant en argent indiqué sur la facture d'impôt foncier, même si cela constituait toujours une préoccupation majeure. Elle se rapportait à l'opacité absolument impenétrable du calcul. Les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick ont l'impression d'être entièrement exclus du processus. Ils reçoivent par la poste un avis indiquant que leur

They do not know which comparable sales were used. They do not know what weight was given to their property's age, its condition, its proximity to localized flood zones, or its lack of municipal services.

I have stood in community halls in Burton, in Geary, in Hoyt, in Wirral, in Rusagonis, and, of course, in Oromocto, speaking with homeowners who are utterly bewildered by the systemic inconsistencies. I have looked at files where two identical mini homes or bungalows located less than a kilometre apart on the same roadway received assessment valuations that differed by 40%. One homeowner saw their value hold steady. Their neighbour saw their value spike by 35%. No renovations had been done. No land had been cleared. When these citizens contact the department to ask for an explanation, they're often met with a wall of bureaucratic jargon and an incredibly intimidating, slow-moving administrative review process.

17:25

I would just like to mention this for the people of New Brunswick, the property owners, be it owners of apartment buildings, their own homes, cottages, or businesses. I believe it was in 2021 or 2022, when I was the minister, that we followed the Auditor General's recommendations to separate the assessment statement from the property tax bill. All of us here in this room who have owned properties for many decades know that they always used to come together. When you got your bill at tax time, in March, it would say: If you are not happy with your assessment, you have 30 days to ask for a review. Fast-forward to now, when we have separate assessment statements and property tax bills. I believe we were the last province in Canada to do that, by the way.

Now property assessments come out in January. How many of you in this room still get calls in March from your constituents saying that they want to appeal their property tax bill? It's too late, and it's not the tax bill that they are appealing but the assessment. The assessment statement that you receive in January states at the bottom in bold letters, maybe even in red letters,

maison a une telle valeur, mais on ne leur donne aucunement accès aux données qui sous-tendent l'évaluation. Ils ne savent pas quelles ventes de biens comparables ont été utilisées. Ils ne savent pas quelle importance a été accordée à l'âge de leur bien foncier, à son état, à sa proximité à des zones inondables locales ou à l'absence de services municipaux.

Je me suis rendue dans des centres communautaires à Burton, à Geary, à Hoyt, à Wirral, à Rusagonis et, bien sûr, à Oromocto, où j'ai discuté avec des propriétaires, qui sont absolument déconcertés par les incohérences systémiques. J'ai examiné les dossiers où deux mini-maisons ou maisons individuelles identiques, situées à moins d'un kilomètre de distance sur la même route, avaient fait l'objet d'évaluations foncières qui différaient de 40 %. La valeur de la propriété d'un propriétaire était demeurée stable. Celle de son voisin avait bondi de 35 %. Aucune rénovation n'avait été faite. Aucun défrichement n'avait été réalisé. Lorsque ces personnes communiquent avec le ministère pour obtenir une explication, elles se heurtent, dans bien des cas, à un mur de jargon bureaucratique et à un processus d'évaluation extrêmement intimidant et lent.

J'aimerais simplement mentionner ceci aux gens du Nouveau-Brunswick, aux propriétaires de biens fonciers, qu'il s'agisse d'immeubles d'appartements, de leur propre maison, d'un chalet ou d'entreprises. Lorsque j'étais ministre, en 2021 ou en 2022, je crois, nous avons suivi les recommandations du vérificateur général de séparer l'avis d'évaluation de la facture d'impôt foncier. Toutes les personnes qui sont ici dans la salle et qui sont propriétaires depuis de nombreuses décennies savent que les deux documents étaient toujours envoyés ensemble. Lorsque l'on recevait sa facture pendant la période des impôts, en mars, il y était indiqué : Si vous n'êtes pas satisfait de votre évaluation, vous disposez de 30 jours pour demander une révision. Aujourd'hui, les avis d'évaluation et les factures d'impôts fonciers sont séparés. En passant, je crois que nous étions la dernière province au Canada à procéder ainsi.

Maintenant, les évaluations foncières sont émises en janvier. Combien d'entre vous dans la salle reçoivent encore, en mars, des appels de personnes de votre circonscription qui veulent faire appel de leur facture d'impôt foncier. Il est alors trop tard, et ce n'est pas la facture d'impôt foncier qu'ils doivent contester, mais bien l'évaluation. Il est indiqué en caractères gras, et

that you have 30 days to ask for a review of your assessment. People are still trying to catch on, and it is 2026. For anybody who is listening, please pay attention. Assessments are what you ask for a review of, not your property tax bill. Be prepared in January to ask for a review if you are not happy with your assessment.

Bill 49 completely ignores this crisis of confidence. Instead of investing resources to make the assessment process open source, user-friendly, and radically transparent, the government is hiding behind the complexity of the stabilizer. It is telling the public: Trust our hidden formulas to fix our other hidden formulas. That is an unsustainable way to govern a democracy.

If we want true property tax reform, we must start with an absolute overhaul of the assessment review and appeal system. Currently, if a homeowner disagrees with their assessment, they must file a request for review. This review is conducted internally at the very same agency that generated the initial assessment: Service New Brunswick. It is a process in which the defendant acts as the judge and the jury. Only after this internal review is complete can the citizen appeal to an independent body. For an ordinary family, a military family dealing with a sudden posting, a senior on a fixed income, or a small business owner, navigating this multilayered bureaucratic maze is exhausting, time consuming, and expensive. It requires a level of administrative literacy and free time that many working-class people simply do not possess.

I think about people ultimately paying more in taxes because they do not have time to review this. Sometimes there is just no time. It's like getting your income tax statement that says: Oh, no, you owe us \$400 more than what your tax return showed. Sometimes, Madam Speaker, it costs more to fight it in terms of your time and energy. People just don't have the time to fight it. They say: I'll just pay the \$400 and get this over with. When it comes to property assessments and property tax bills, it's the same thing.

peut-être même en rouge, au bas de l'avis d'évaluation que l'on reçoit en janvier, que l'on dispose de 30 jours pour demander une révision de l'évaluation. Les gens commencent encore tout juste à comprendre, et nous sommes en 2026. Je dirais à toutes les personnes qui écoutent d'être attentives. C'est l'évaluation qu'il faut faire réviser, et non la facture d'impôt foncier. Soyez prêts en janvier à demander une révision si vous n'êtes pas satisfaits de votre évaluation.

Le projet de loi 49 fait complètement abstraction de la crise de confiance. Au lieu d'investir dans des ressources pour rendre le processus d'évaluation ouvert, convivial et radicalement transparent, le gouvernement se cache derrière la complexité du stabilisateur. Il dit à la population : Ayez confiance en nos formules obscures pour améliorer d'autres formules obscures. Ce n'est pas une façon viable de gouverner dans une démocratie.

Si nous voulons une véritable réforme d'impôt foncier, nous devons faire une révision complète du processus d'évaluation foncière et du système de demande de révision. En ce moment, si un propriétaire s'oppose à son évaluation, il doit faire une demande de révision. Le processus de révision est mené à l'interne par le même organisme qui a réalisé l'évaluation initiale : Services Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un processus où la partie défendante est à la fois le juge et le jury. La personne ne peut faire appel à un organisme indépendant qu'une fois qu'est terminée la révision interne. Pour une famille ordinaire, comme la famille d'un militaire qui doit composer avec une affectation soudaine, une personne âgée ayant un revenu fixe ou un propriétaire d'une petite entreprise, il est épuisant, accaparant et coûteux de se retrouver dans un tel dédale bureaucratique à multiples niveaux. Cela exige un niveau de connaissances administratives et du temps libre, ce dont un grand nombre de personnes de classe ouvrière ne disposent tout simplement pas.

J'ai une pensée pour les gens qui finissent par payer plus d'impôts parce qu'ils n'ont pas le temps de faire réviser leur évaluation. Parfois, les gens n'ont simplement pas le temps nécessaire. C'est comme lorsque l'on reçoit son relevé d'impôt et qu'il y est indiqué : Ah non, vous nous devez 400 \$ de plus que ce qui était indiqué sur votre déclaration de revenus. Parfois, Madame la présidente, il faut plus de temps et d'énergie pour contester l'évaluation. Les gens n'ont simplement pas le temps de contester. Ils disent : Je paierai simplement les 400 \$, qu'on en finisse. C'est

By failing to include a comprehensive reform of the request for review process within Bill 49, the government has signalled that it is perfectly content to leave the bureaucratic status quo intact. It would rather use math tricks at the Cabinet table to suppress political anger than open the books and give New Brunswickers a fair, transparent, and easily accessible system through which to challenge their valuations.

Madam Speaker, now I want to pivot from the broad philosophical flaws of this bill to a highly specific, deeply alarming structural discrepancy within the amendments to the *Real Property Tax Act*. This is an issue that may seem dry and technical to casual observers, but to anyone who understands municipal law and statutory interpretation, it represents a massive red flag that can trigger widespread legal chaos across this province. Bill 49 contains explicit language stating that municipalities are now granted the added flexibility to set their non-residential property tax rates at a multiplier of 2.0 for up to twice the established residential rate. I'm going to tell you this, and you have all heard me say it: This is not good. I worked with business owners for two decades and had 12 000 one-on-one meetings. Business owners are at the mercy of these local governments, and I will tell you right now that most municipalities will take advantage of the multiplier. Most of them will take advantage of it because it will be another source of revenue. In the words of some of the CAOs I have met over my eight years of being here: It is low-hanging fruit, so why wouldn't I?

17:30

Now, some local governments have been fair and good.

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: That's right. There's Grand Lake and Nackawic. Do you remember when all that started? When the heavy industrial property rates came in, really, they were designed so that local governments

la même chose pour ce qui est des évaluations foncières et des factures d'impôt foncier.

En omettant d'inclure dans le projet de loi 49 une réforme globale du processus de demande de révision, le gouvernement a indiqué qu'il était parfaitement satisfait de maintenir le statu quo bureaucratique. Il préfère avoir recours à des artifices mathématiques à la table du Cabinet pour calmer la colère politique au lieu d'ouvrir les livres comptables et de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick un système juste, transparent et facilement accessible leur permettant de contester leur évaluation foncière.

Madame la présidente, je veux maintenant passer des vastes défaillances sur le plan philosophique du projet de loi à une incohérence structurelle bien précise et profondément inquiétante dans les modifications proposées à la *Loi sur l'impôt foncier*. La question peut sembler aride et technique aux observateurs peu familiers avec le dossier, mais, pour toute personne qui comprend le droit municipal et l'interprétation des lois, il s'agit d'un énorme signal d'alarme qui pourrait provoquer un véritable chaos juridique partout dans la province. Le projet de loi 49 énonce explicitement que les municipalités disposent désormais d'une flexibilité accrue d'établir leur taux d'imposition sur les biens fonciers non résidentiels à un multiplicateur de 2,0, soit deux fois le taux d'imposition établi pour les biens résidentiels. Je vais vous dire ceci, et vous m'aurez tous entendu le dire : Ce n'est pas une bonne chose. J'ai travaillé avec des propriétaires d'entreprises pendant 2 décennies et j'ai tenu 12 000 rencontres individuelles avec eux. Les propriétaires d'entreprise sont à la merci des gouvernements locaux, et je vous dirais que la plupart des municipalités profiteront du multiplicateur. La plupart d'entre elles le feront, car il s'agira d'une nouvelle source de recettes. Comme l'ont indiqué certains des directeurs généraux que j'ai rencontrés pendant les huit ans que j'ai passés ici : C'est une cible facile à atteindre, alors pourquoi les municipalités ne le feraient-elles pas?

Bon, certains gouvernements locaux se sont montrés justes et bons.

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : C'est vrai. Il y a Grand Lake et Nackawic. Souvenez-vous du moment où le tout a commencé? Lorsque les taux d'imposition sur les biens industriels lourds ont été fixés, à vrai dire, il avait

that had heavy industrial properties would take that multiplier of 1.7 as an opportunity for just their heavy industrial properties. However, several decided to use it across the board, for small businesses as well. Several municipalities that don't even have heavy industrial properties grabbed that advantage too. So I can guarantee you that, unlike Grand Lake and Nackawic, which did the right thing, the municipalities are going to do it, all the way to the bank. I can see it coming now.

The government has highlighted this...

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: Oh yeah, that's right. Our Premier has said a minimum of five times that she's frozen taxes here in New Brunswick. Well, I don't think so. Yes, assessments have been frozen, but why does our Premier consistently say that property taxes are frozen?

(Interjections.)

Ms. M. Wilson: She doesn't understand it. She just doesn't. She can't. I just don't understand it for the life of me, but anyway.

The government members have highlighted this provision in their briefings, framing it as a major win for local autonomy. They claim it will allow local councils to shift a greater portion of the local tax burden onto large commercial and industrial operations if they choose to, providing targeted relief to residential homeowners. I'll tell you that they will choose to, and I'll tell you that it's not just going to be the large commercial and industrial operations that fall under the category of heavy industrial properties. Local councils will hit small business owners as hard as they hit the big ones because they've already done it, Madam Speaker.

However, when you conduct a rigorous line-by-line comparison of this bill and the existing statutory framework, an extraordinary omission appears. According to the detailed briefing materials and a careful reading of the text, the current statutory range,

été conçu afin que les gouvernements locaux propriétaires de biens industriels lourds puissent profiter du multiplicateur de 1,7 comme avantage s'appliquant uniquement à leurs biens industriels lourds. Toutefois, plusieurs gouvernements locaux ont décidé de l'utiliser pour tout, y compris les petites entreprises. Plusieurs municipalités qui n'ont même pas de biens industriels lourds en ont également profité. Ainsi, je peux vous garantir que, contrairement à Grand Lake et Nackawic, qui ont fait ce qui s'imposait, les municipalités y auront recours et en tireront un maximum de profit. Je peux l'imaginer maintenant.

Le gouvernement a souligné...

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : Ah oui, c'est exact. Notre première ministre a dit à cinq reprises qu'elle a gelé les impôts fonciers ici au Nouveau-Brunswick. Eh bien, je ne pense pas que ce soit le cas. Oui, les évaluations ont été gelées, mais pourquoi notre première ministre dit-elle constamment que les impôts fonciers sont gelés?

(Exclamations.)

M^{me} M. Wilson : La première ministre ne comprend pas la situation. Elle ne la comprend simplement pas. Elle en est incapable. Pour ma part, je n'arrive pas du tout à comprendre cela, mais bon.

Les parlementaires du côté du gouvernement ont mis en évidence la disposition dans leurs séances d'information et la définissent comme une grande victoire pour l'autonomie locale. Ils affirment qu'elle permettra aux conseils locaux de transférer, s'ils le souhaitent, une plus grande portion du fardeau fiscal local aux grandes entreprises commerciales et industrielles, et, ainsi, de fournir une aide ciblée aux propriétaires résidentiels. Je vais vous dire qu'ils choisiront de le faire et que ce ne sera pas seulement les grandes entreprises commerciales et industrielles qui appartiendront à la catégorie des biens industriels lourds. Les conseils locaux s'en prendront aux propriétaires de petites entreprises autant qu'à ceux des grandes entreprises, car ils l'ont déjà fait, Madame la présidente.

Toutefois, une comparaison rigoureuse de chaque ligne du projet de loi et du cadre législatif existant révèle une omission extraordinaire. Selon les documents détaillés de la séance d'information et une lecture attentive du texte, la fourchette actuellement

which strictly mandates that the non-residential multiplier, intended for commercial businesses, must fall between 1.4 and 1.7 times the residential rate, has not been explicitly repealed within the concurrent schedules of this legislation. Let's pause and consider the gravity of that reality. If this bill passes in its current form, we'll have two contradictory, mutually exclusive statutory provisions coexisting within the laws of New Brunswick. There is the non-residential multiplier of 1.4 to 1.7, and now it's times 2. Any beginner student of administrative law can tell you what happens when a Legislature enacts contradictory statutes. It creates an immediate, highly lucrative playground for corporate tax lawyers and an absolute nightmare for municipal finance officers.

If a council votes to utilize the new authority granted under Bill 49 and sets its commercial multiplier at 1.9 times the residential rate, what will happen? A multinational industrial corporation or a massive commercial retail developer will immediately file a lawsuit against that municipality, Madam Speaker. Their legal council will argue before the courts that the narrower, unrepealed statutory range of 1.4 to 1.7 times the residential rate remains fully in force. Because it was not explicitly struck down, it legally supersedes the broader ambiguous enabling language found in Bill 49.

This is not a minor drafting issue that can be brushed aside as opposition hyperbole. This goes directly to the operational integrity of municipal taxation and authority across the entire geography of New Brunswick. It raises incredibly serious questions about the competence of the legislative drafting process under this administration. Was this bill rushed through the Department of Justice so quickly, in a desperate bid to meet a political timeline, that the government completely forgot to clean up the existing statutory linkages? Or did the government intentionally leave this contradiction in place to create a veneer of local flexibility while quietly ensuring that large corporate interests have the perfect legal loophole to strike down commercial property tax increases in court?

prescrite par la loi, qui exige strictement que le multiplicateur applicable aux biens non résidentiels, c'est-à-dire aux entreprises commerciales, doive se situer entre 1,4 et 1,7 fois le taux résidentiel, n'a pas été abrogé explicitement dans les annexes correspondantes du présent texte législatif. Arrêtons-nous un instant pour mesurer la gravité de la réalité. Si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle, nous aurons deux dispositions législatives contradictoires et mutuellement incompatibles qui coexisteront dans les lois du Nouveau-Brunswick. Le multiplicateur applicable aux biens non résidentiels doit être fixé entre 1,4 et 1,7 fois le taux résidentiel, mais il s'élève maintenant à 2 fois le taux résidentiel. Tous les étudiants débutants en droit administratif peuvent vous dire ce qui se passe lorsqu'une Assemblée législative adopte des lois contradictoires. Cela crée immédiatement un terrain de jeu très lucratif pour les avocats spécialisés en fiscalité des entreprises et un cauchemar absolu pour les responsables des finances municipales.

Si un conseil vote en faveur d'utiliser le nouveau pouvoir conféré par le projet de loi 49 et fixe son multiplicateur commercial à 1,9 fois le taux résidentiel, que se passera-t-il? Une société multinationale ou un promoteur d'un énorme commerce de détail intentera immédiatement une poursuite contre la municipalité, Madame la présidente. Son conseiller juridique soutiendra devant les tribunaux que la plage plus restreinte et non abrogée de 1,4 à 1,7 fois le taux résidentiel, laquelle est prescrite par la loi, reste pleinement en vigueur. Puisqu'elle n'a pas été expressément abrogée, la disposition a préséance, en droit, sur le libellé habilitant, plus large et ambigu, du projet de loi 49.

Il ne s'agit pas d'une simple question de rédaction que l'on pourrait écarter en la qualifiant d'exagération de l'opposition. Le tout va directement à l'encontre de l'intégrité opérationnelle du régime d'imposition et des pouvoirs municipaux dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Cela soulève des questions très sérieuses sur la rigueur du processus de rédaction législative sous le gouvernement actuel. Le projet de loi a-t-il été étudié si rapidement par le ministère de la Justice afin de respecter un échéancier politique que le gouvernement a complètement oublié de régler les liens qui subsistaient avec les dispositions législatives existantes? Le gouvernement a-t-il plutôt délibérément laissé cette contradiction pour donner l'apparence d'une marge de manoeuvre locale tout en veillant discrètement à ce que les grandes entreprises disposent d'une échappatoire juridique parfaite pour

invalider devant les tribunaux les hausses de l'impôt foncier applicable aux biens commerciaux?

17:35

Municipalities cannot afford to base their annual balanced budget projections on contradictory and vulnerable legal statutory language. If a local government builds its entire fiscal plan around a 1.8 times commercial multiplier—I'm being kind, as I know they will go to 2—commits that revenue to repairing local infrastructure or upgrading community facilities, and then sees that entire revenue stream frozen or struck down by a judicial review in the Court of King's Bench, the local taxpayers will be left holding the bag. The government must provide absolute clarity on this point before this bill proceeds one inch further.

Madam Speaker, if the structural errors in the *Real Property Tax Act* amendments are alarming, then the proposed changes to the *Local Governance Act* are downright dangerous to the future of local democracy. The government is attempting to establish what it calls a "local rate stabilizer". Just like its provincial counterpart, the political rhetoric surrounding this mechanism is highly polished. The government claims that the stabilizer will protect local taxpayers from overspending by municipal councils, forcing local governments to operate within strict and predictable fiscal guardrails. However, when we step away from the podium to examine the actual statutory text of this bill, we discover an extraordinary total absence of operational detail.

The legislation repeatedly uses highly consequential legally binding phrases like "revenue growth components" and "tax rate components". These terms are the entire foundation upon which the local rate stabilizer is supposed to sit. Yet, when you search the bill for their definitions, you find absolutely nothing. Nowhere in the text of Bill 49 is a single one of these components defined. Nowhere does the legislation outline the actual mathematical formula that will be used to restrict municipal revenue. Nowhere does it explain how these components will be weighed against localized economic indicators. Instead, the government has inserted a sweeping, highly troubling

Les municipalités ne peuvent pas se permettre de fonder chaque année leurs prévisions budgétaires équilibrées sur des dispositions législatives contradictoires et vulnérables. Si un gouvernement local établit l'ensemble de son plan financier en fonction d'un multiplicateur commercial de 1,8 fois le taux résidentiel — je fais preuve d'indulgence, car je sais qu'il utilisera un multiplicateur de 2 —, consacre ces recettes à la réparation d'infrastructures locales ou à la modernisation d'installations communautaires et constate ensuite que cette source de revenus est gelée ou éliminée par une révision judiciaire devant la Cour du Banc du Roi, ce sont les contribuables locaux qui devront assumer les conséquences. Le gouvernement doit apporter une clarté absolue sur la question avant que le projet de loi n'aille plus loin.

Madame la présidente, si les erreurs structurelles dans les modifications de la *Loi sur l'impôt foncier* sont alarmantes, les modifications proposées de la *Loi sur la gouvernance locale* sont carrément dangereuses pour l'avenir de la démocratie locale. Le gouvernement essaie d'établir ce qu'il appelle un « stabilisateur des taux locaux ». À l'instar de son équivalent provincial, la rhétorique politique concernant ce mécanisme est soigneusement peaufinée. Le gouvernement affirme que le stabilisateur protégera les contribuables locaux contre les dépenses excédentaires des conseils municipaux et obligera les gouvernements municipaux à mener leurs activités en respectant des balises financières strictes et prévisibles. Toutefois, lorsque nous prenons du recul et examinons le libellé même du projet de loi, nous découvrons une absence extraordinaire et totale de précision quant à son fonctionnement.

Le projet de loi emploie à maintes reprises des expressions très lourdes de conséquences et juridiquement contraignantes comme « composantes relatives à la croissance des recettes foncières » et « composantes relatives aux taux d'imposition foncière ». Ces termes sont le fondement même sur lequel le stabilisateur des taux locaux est censé s'appuyer. Pourtant, si l'on cherche la définition de ces expressions dans le projet de loi, on ne trouve absolument rien. Le libellé du projet de loi 49 ne définit aucune des composantes en question. Le projet de loi n'établit aucunement la formule mathématique qui sera utilisée pour limiter les recettes municipales.

clause that leaves the entire definition, operation, and calculation of these critical components to future regulations determined by the Lieutenant-Governor in Council, which is the legal and constitutional term for the provincial Cabinet sitting behind closed doors.

Madam Speaker, this is a profound and unacceptable accountability problem. This House is being explicitly asked to vote on and approve a sweeping regulatory framework without having a single clue as to how that framework will actually function in the real world. We are being ordered by the executive branch to sign a massive financial contract in which the middle pages have been left completely blank. The government's entire defence amounts to: Trust us. We have heard that before. I think the phrase was: They don't need to trust us. Was that the phrase, Finance Minister? They don't need to trust us. This bill says: Trust us. We are the Cabinet. We will fill in the complex mathematical details later, long after the Legislature has finished voting and everyone has gone home.

As legislators, our primary constitutional duty is to scrutinize details before statutory power is granted, not to abdicate our responsibility and hand over blank cheques to the executive branch. If local governments are going to be subject to a provincially imposed stabilizer system, those municipalities have a right to absolute clarity from day one. By leaving the entire operational engine of the local rate stabilizer to future closed-door Cabinet regulations, this bill leaves a massive list of critical, real-world questions completely unanswered. What specific economic factors will Cabinet use to calculate these components? Will it account for localized crises, or will it apply a single blind blanket formula across the entire province? How much raw, unreviewable political discussion will the minister and Cabinet possess to reward friendly municipalities while squeezing communities represented by the opposition?

Il n'explique aucunement la façon dont ces composantes seront comparées aux indicateurs économiques locaux. Le gouvernement a plutôt ajouté au projet de loi une disposition générale et fort préoccupante qui laisse entièrement le soin de définir ces composantes essentielles, d'en déterminer le fonctionnement et d'en établir le mode de calcul aux règlements futurs, lesquels sont établis par le lieutenant-gouverneur en conseil, soit le terme juridique et constitutionnel désignant le Cabinet provincial qui travaille à huis clos.

Madame la présidente, il s'agit d'un problème de reddition de comptes profond et inacceptable. On demande explicitement aux parlementaires à la Chambre de voter sur un vaste cadre réglementaire et de l'approuver sans savoir comment il fonctionnera concrètement dans le monde réel. Le pouvoir exécutif nous ordonne de signer un énorme contrat financier dont les pages centrales ont été laissées complètement blanches. Toute la défense du gouvernement se résume ainsi : Faites-nous confiance. Nous avons déjà entendu cela. Je pense qu'on a plutôt dit : Les gens n'ont pas besoin de nous faire confiance. Était-ce bien la formulation employée, Monsieur le ministre des Finances? Les gens n'ont pas besoin de nous faire confiance. Le projet de loi envoie le message suivant : Faites-nous confiance ; nous sommes le Cabinet ; nous comblerons le manque de détails mathématiques complexes plus tard, bien après que l'Assemblée législative aura fini de voter et que tout le monde sera rentré chez soi.

En tant que législateurs, notre devoir constitutionnel principal est d'examiner soigneusement les détails d'une mesure avant qu'elle soit mise en vigueur, pas d'abdiquer notre responsabilité et de donner carte blanche au pouvoir exécutif. Si les gouvernements locaux sont assujettis à un mécanisme de stabilisateur imposé par le gouvernement provincial, les municipalités concernées doivent avoir le droit dès le départ à une clarté absolue. En prévoyant que soit déterminé ultérieurement et à huis clos, par règlement du Cabinet, l'ensemble du fonctionnement du stabilisateur des taux locaux, le projet de loi laisse sans réponse une immense liste de questions cruciales et concrètes. Sur quels facteurs économiques précis le Cabinet se basera-t-il pour calculer de telles composantes? Prendra-t-il en compte les crises localisées, ou appliquera-t-il simplement une formule générale unique à l'ensemble de la province? Combien de discussions politiques et directes le ministre et le Cabinet tiendront-ils à huis clos pour récompenser les municipalités qui leur sont favorables tout en exerçant

Consider the real-world operational reality of running a community in New Brunswick today. Local councils do not operate in a stable or predictable environment. They are on the front lines of unpredictable infrastructure and social challenges. What happens if a rural municipality faces a catastrophic unexpected failure of its primary waste water treatment facility mid-year? What happens if a massive spring freshet washes out three critical local roads not covered by provincial disaster relief? What happens if localized policing costs surge unexpectedly due to regional contract adjustments over which the community has zero control? What happens if a local water system requires an immediate multi-million-dollar upgrade to comply with provincial and environmental health orders. These are not hypothetical academic scenarios. They are the exact high-stress financial pressures that mayors, councillors, and chief administrative officers across New Brunswick grapple with every single week.

17:40

Under the current system, if a community faces an emergency, the local council has the democratic authority and the fiscal autonomy to adjust its local rate to ensure public safety and maintain essential services. However, under Bill 49, regional local governments are being shoved into an unpredictable regulatory straitjacket. They are being told that their revenue growth will be capped by a hidden formula drafted by bureaucrats in Fredericton and that if an emergency hits, they must wait for permission from a provincial Cabinet that may be completely disconnected from local realities.

Madam Speaker, let's dive deeper into the absurdity of this proposed local rate stabilizer by looking at its supposed enforcement mechanism. In any serious regulatory framework, if a subordinate body violates a mandated cap, there are clear legal and financial consequences. However, when you look at the enforcement mechanism built into the local rate stabilizer framework of Bill 49, you find a mechanism

des pressions sur les collectivités représentées par des gens de l'opposition?

Pensons aux réalités opérationnelles concrètes qui se posent aujourd'hui aux dirigeants d'une collectivité au Nouveau-Brunswick. Les conseils locaux n'évoluent pas dans un environnement stable ni prévisible. Ils sont aux premières lignes et doivent composer avec des infrastructures imprévisibles et des défis sociaux. Que se passe-t-il si, au milieu de l'année, une municipalité rurale doit soudainement composer avec une défaillance catastrophique de son usine principale de traitement des eaux usées? Qu'arrive-t-il si des crues printanières majeures emportent trois routes locales essentielles et non visées par les mesures provinciales d'aide en cas de catastrophe? Qu'arrive-t-il si les coûts des services de police locaux augmentent soudainement en raison de modifications des contrats régionaux sur lesquelles la collectivité n'a aucun pouvoir? Qu'arrive-t-il si un système d'aqueduc local requiert immédiatement une remise à neuf de millions de dollars pour assurer sa conformité aux directives provinciales et aux directives liées à la santé de l'environnement? Il ne s'agit pas là de scénarios hypothétiques ni théoriques. Voilà précisément le genre de grandes pressions financières avec lesquelles composent chaque semaine les maires, les conseillers et les directeurs généraux d'un bout à l'autre du Nouveau-Brunswick.

À l'heure actuelle, si une collectivité doit composer avec une urgence, le conseil a le pouvoir démocratique et l'autonomie financière nécessaire pour modifier son taux local en vue d'assurer la sécurité publique et le maintien de services essentiels. Toutefois, au titre du projet de loi 49, les gouvernements locaux seront pris dans un carcan réglementaire imprévisible. On leur dit que leur croissance de recettes sera plafonnée au moyen d'une formule secrète élaborée par des fonctionnaires à Fredericton et que, si une urgence survient, ils devront attendre qu'une permission leur soit accordée par le Cabinet provincial, lequel pourrait être complètement déconnecté de leur réalité locale.

Madame la présidente, penchons-nous davantage sur l'absurdité du stabilisateur des taux locaux proposé en examinant son prétendu mécanisme d'application. Tout organisme subordonné qui dépasse le plafond fixé au titre d'un cadre réglementaire sérieux doit subir des conséquences légales et financières claires. Toutefois, un examen du mécanisme d'application intégré dans le cadre visant le stabilisateur des taux

that is remarkably and comically weak. The bill states that the sole statutory consequence for exceeding the stabilized revenue amount dictated by the Cabinet's hidden formula is that the municipality must submit a written explanation to the minister. Let's be completely honest and transparent about what this means in practice. It means that the entire local rate stabilizer framework is not a real fiscal restraint mechanism at all. It is purely a political messaging tool. The government wants to have it both ways, Madam Speaker. Its members want to stand up at press conferences before the upcoming election and boast to the public: Look at us. We have passed tough legislation to stabilize and cap our local property taxes. I'm sorry. I meant "to freeze property taxes". Isn't that what our Premier has said five or six times? That happened as recently as a couple of weeks ago, by the way.

In the fine print of the statutory text, the government leaves a wide-open escape hatch for communities to continue to exceed those targets whenever reality demands it, provided that they mail a polite letter to Fredericton explaining why. So, what exactly are we creating here, Madam Speaker? Are we creating a hard fiscal cap? No. Are we creating a rigorous, balanced, and sustainable provincial-municipal fiscal restraint framework? Not in the slightest. We are creating an incredibly confusing, multilayered bureaucratic charade that places local governments in an impossible—impossible—position.

Municipalities will find themselves permanently trapped between the artificial expectations created by provincial political rhetoric and the harsh, unyielding realities of local infrastructure deficits. If a local council faces surging operational costs completely beyond its control, it will still be forced to raise the necessary revenue to keep the community functioning. Roads still need asphalt. Fire departments still require modern and safe life-saving equipment. Waste-collection contracts must be paid. Public recreation facilities must be heated and maintained.

Under provincial law, local governments cannot run deficits, and they certainly cannot print money. If their

locaux que prévoit le projet de loi 49 révèle un mécanisme incroyablement et étrangement faible. Au titre du projet de loi, l'unique conséquence légale du dépassement du montant des recettes stabilisé établi au moyen de la formule secrète du Cabinet est la présentation au ministre d'une justification écrite par la municipalité. Soyons totalement honnêtes et transparents quant à ce que cela signifie en pratique. Cela signifie que le cadre visant le stabilisateur des taux locaux n'est pas du tout un mécanisme vraiment contraignant sur le plan financier. Il s'agit purement d'un outil de communication politique. Le gouvernement veut le beurre et l'argent du beurre, Madame la présidente. Les parlementaires du côté du gouvernement veulent prendre la parole aux conférences de presse avant les prochaines élections et dire à la population : Regardez-nous. Nous avons adopté une mesure législative stricte pour stabiliser et plafonner nos impôts fonciers locaux. Je suis désolée. Je voulais dire « imposer un gel des impôts fonciers ». N'est-ce pas ce que la première ministre a dit cinq ou six fois? C'est d'ailleurs arrivé il y a deux ou trois semaines, à peine.

Dans les détails du texte législatif, le gouvernement laisse aux collectivités une porte de sortie grande ouverte qui leur permet de continuer de dépasser les cibles chaque fois que la réalité l'exige, tant qu'elles envoient à Fredericton une lettre polie justifiant le tout. Que créons-nous donc au juste, Madame la présidente? Créons-nous un plafond financier ferme? Non. Créons-nous un cadre provincial-municipal de restriction financière strict, équilibré et viable? Absolument pas. Nous créons une mascarade bureaucratique incroyablement déroutante et complexe qui met les gouvernements locaux dans une position impossible — impossible.

Les municipalités se trouveront en permanence prises au piège entre les fausses attentes créées par la rhétorique politique provinciale et les réalités brutales et rigides liées aux déficits d'infrastructures locales. Si un conseil est aux prises avec une hausse des coûts opérationnels entièrement indépendante de sa volonté, il devra prélever les recettes nécessaires pour assurer le fonctionnement de la collectivité. Il faut encore de l'asphalte pour les routes. Il faut de l'équipement de sauvetage moderne et sécuritaire pour les services d'incendie. Les services de collecte de déchets doivent être payés. Les installations récréatives publiques doivent être chauffées et entretenues.

Au titre du régime législatif provincial, les gouvernements locaux ne peuvent pas cumuler de

revenue is artificially suppressed by provincial messaging, or if they are subjected to public shaming for writing explanation letters to the minister, they will be left with only two choices. They must either let their local infrastructure collapse and watch public services rapidly decline or raise taxes anyway and absorb the political blowback for violating a provincial stabilizer that was designed to fail from the beginning. This points to a deeply concerning long-term philosophical shift in the relationship between the province and our municipalities.

Over the past several years, we have seen a continuous systemic pattern of the provincial government centralizing authority, dictating terms, and imposing sweeping top-down mandates while completely failing to provide the corresponding long-term fiscal autonomy that local communities need to survive. Bill 49 dramatically accelerates this dangerous trend. It reduces local councils to mere administrative subsidiaries of the provincial Cabinet, stripping them of genuine predictability while pretending to give them flexibility.

17:45

Madam Speaker, although I am running short on time, I want to quickly turn our attention to the proposed changes to the *Residential Property Tax Relief Act* and its associated regulations. To be entirely fair and objective, as any responsible opposition member must be, there are specific isolated elements within this section of the bill that are sensible and deserve our cross-partisan support.

The decision to finally index property tax relief allowances and income thresholds to inflation is a thoroughly logical step. Frankly, it's a measure that should have been enacted years ago. When a government leaves low-income assistance thresholds frozen in place for a decade while the nominal cost of living rises every year, that assistance undergoes a stealthy devaluation. Over time, vulnerable citizens are quietly disqualified from receiving relief simply because their normal income has risen by a few dollars even though their actual purchasing power has been

déficits et ils ne peuvent certainement pas imprimer de l'argent. Si les recettes sont artificiellement éliminées en raison des communications provinciales, ou si les gouvernements locaux font publiquement l'objet de critiques pour avoir adressé au ministre une lettre de justification, il ne leur reste que deux possibilités. Ils doivent soit délaissé l'entretien des infrastructures locales et être témoins d'une diminution rapide de la qualité des services, soit augmenter quand même les impôts et gérer les réactions sur le plan politique qui découleront du dépassement du stabilisateur provincial, qui était, dès le départ, voué à l'échec. Cela met en évidence une transformation philosophique à long terme très préoccupante quant à la relation entre le gouvernement provincial et les municipalités.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins d'une tendance systémique du gouvernement provincial à centraliser les pouvoirs, à dicter les modalités et à imposer des directives d'en haut tout en faillissant complètement à la tâche d'accorder aux collectivités locales l'autonomie financière à long terme dont elles ont besoin pour survivre. Le projet de loi 49 accélère cette tendance dangereuse. Il contraint les conseils municipaux locaux à jouer le rôle de simples organes subsidiaires du Cabinet provincial en les privant de toute véritable prévisibilité alors que l'on prétend leur accorder de la souplesse.

Madame la présidente, même si mon temps de parole est presque écoulé, je veux que nous portions rapidement notre attention sur les changements proposés de la *Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences* et de son règlement d'application. Pour être entièrement juste et objective, comme se doit de l'être tout parlementaire responsable qui siège du côté de l'opposition, je dois dire qu'il y a des éléments isolés précis dans cette partie du projet de loi qui sont sensés et qui méritent notre appui, peu importe notre affiliation politique.

La décision d'enfin indexer sur l'inflation les allocations de dégrèvement d'impôt applicable aux résidences et les seuils de revenu est une étape tout à fait logique. Franchement, la mesure aurait dû être mise en oeuvre il y a des années. Lorsqu'un gouvernement maintient au même niveau durant une décennie des seuils d'aide aux personnes à faible revenu, mais que le coût nominal de la vie augmente chaque année, l'aide offerte perd discrètement de sa valeur. Au fil du temps, les personnes les plus vulnérables perdent discrètement le droit de recevoir

decimated by inflation. Adjusting these metrics for inflation is a welcome adjustment.

Madam Speaker, when we step back and ask the broader, more urgent question of whether these revised relief amounts are remotely adequate to shield vulnerable New Brunswickers from the economic storm of 2026, the answer is an undeniable and resounding no. To the members opposite: You have a lot of work to do to make this better. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker, it's interesting that the Munk School of Global Affairs at the University of Toronto published a major paper called *How to Reform the Property Tax: Lessons from around the World*. One of the takeaways from that massive review was that taxpayers and local governments must accept the reforms. The authors go into some detail on the kinds of consultations that need to happen for that.

That's not the case in this place. The government hired, at considerable expense, I'm sure, the International Property Tax Institute (IPTI) to review and carry out consultations on the property assessment system. Then, the institute's people made a series of recommendations, basically saying that the system is pretty good to go. However, they felt compelled to provide suggestions for property tax reforms, which they acknowledged was outside the scope of their contract. I hope they didn't charge us for them. Madam Speaker, they made a number of recommendations. One thing they said was that the provincial government should consider relaxing the existing limitations imposed on local governments in relation to their tax rate-setting powers. Well, Madam Speaker, that is not the case.

The verdict is in from local governments. Today, in the Premier's inbox and copied to me, the Minister of Local Government, the Leader of the Official Opposition, the Deputy Minister of Local Government, and the Assistant Deputy Minister of

de l'aide simplement parce que leur revenu normal a augmenté de quelques dollars même si l'inflation a considérablement réduit leur pouvoir d'achat réel. Corriger les indicateurs liés à l'inflation serait une amélioration bienvenue.

Madame la présidente, lorsque nous prenons du recul et posons la question plus vaste et plus urgente de savoir si les montants d'aide révisés arrivent à peine à protéger les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick de la tempête économique de 2026, la réponse est incontestablement et catégoriquement non. Je dirais aux parlementaires d'en face : Vous avez beaucoup de travail à faire pour améliorer les choses. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Madame la présidente, il est intéressant de constater que la Munk School of Global Affairs de la University of Toronto a publié une étude d'envergure intitulée *How to Reform the Property Tax: Lessons from around the World*. L'une des conclusions de cette vaste étude est que les contribuables et les collectivités locales doivent adhérer aux réformes proposées. Les auteurs expliquent en détail le type de consultations qu'il faut mener à cette fin.

Ce n'est pas ce qui s'est passé dans le présent cas. Le gouvernement a engagé, à grands frais, j'en suis certain, les services de l'Institut international de la fiscalité immobilière (IIFI) pour réaliser un examen du régime d'évaluation foncière et mener des consultations à ce sujet. Les experts de l'institut ont ensuite formulé une série de recommandations et ont conclu essentiellement que le régime était en assez bonne posture. Ils ont toutefois jugé bon de formuler des suggestions concernant des réformes de l'impôt foncier, tout en reconnaissant que ces recommandations dépassaient le cadre de leur contrat. J'espère qu'ils ne nous les ont pas facturées. Madame la présidente, ils ont formulé un certain nombre de recommandations. Ils ont notamment indiqué que le gouvernement provincial devrait envisager d'assouplir les restrictions actuelles imposées aux gouvernements locaux en matière de fixation de leurs taux d'imposition. Eh bien, Madame la présidente, ce n'est pas le cas.

Le verdict des collectivités locales est tombé. Aujourd'hui, dans la boîte de réception de la première ministre, avec copie à moi-même, au ministre des Gouvernements locaux, au chef de l'opposition officielle, au sous-ministre des Gouvernements locaux

Local Government, is a letter from the Union of the Municipalities of New Brunswick, which I am going to read. This is what members of the union are saying:

On behalf of the Union of the Municipalities of New Brunswick (UMNB)

By the way, this is signed by Brittany Merrifield, the President of the Union of the Municipalities of New Brunswick. She writes:

I am writing to express our profound disappointment and frustration with your government's approach to property tax reform and the comments made about our order of government. The public communications around this legislation do not meet the standard of partnership and trust set by your government. Additionally, the legislation falls short of your government's commitment to "fix the broken property tax system". We are calling on you to pause this bill

—pause it—

and engage with councils to understand the impact that this will have on our sector. UMNB members feel strongly that more work is needed to address fairness, provide flexibility, and meet the needs of our citizens and communities.

17:50

Ms. Merrifield writes:

Local Governments are the most accountable, transparent and accessible order of government. Our decisions are made in open sessions and we are obligated to balance our budgets on an annual basis.

That is not a requirement for provincial governments. I am adding that in, Madam Speaker. The Union of the Municipalities of New Brunswick did not say that.

Ms. Merrifield writes:

Our residents actively participate in the budget process, and are able to attend all deliberations. Being told by another order of government that local

et à la sous-ministre adjointe des Gouvernements locaux, se trouve une lettre de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick, que je vais vous lire. Voici ce que disent les membres de l'union :

Au nom de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB)

D'ailleurs, la lettre est signée par Brittany Merrifield, présidente de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick. Elle écrit :

Je vous écris pour vous faire part de notre profonde déception et de notre frustration face à l'approche de votre gouvernement concernant la réforme de l'impôt foncier et aux commentaires formulés à l'égard de notre ordre de gouvernement. Les communications publiques entourant ce projet de loi ne respectent pas les normes de partenariat et de confiance établies par votre gouvernement. De plus, ce projet de loi ne tient pas l'engagement de votre gouvernement de « réparer le système d'impôt foncier défaillant ». Nous vous demandons de suspendre ce projet de loi

— de le suspendre —

et de consulter les conseils municipaux afin de comprendre l'impact que cela aura sur notre secteur. Les membres de l'UMNB sont convaincus qu'il faut redoubler d'efforts pour garantir l'équité, offrir de la flexibilité et répondre aux besoins de nos citoyens et de nos collectivités.

M^{me} Merrifield écrit :

Les gouvernements locaux constituent le niveau de gouvernement le plus responsable, le plus transparent et le plus accessible. Nos décisions sont prises lors de séances publiques et nous sommes tenus d'équilibrer nos budgets chaque année.

Ce n'est pas une obligation pour les gouvernements provinciaux. Voilà ce que j'ajoute, Madame la présidente. L'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick n'a pas dit cela.

M^{me} Merrifield écrit :

Nos résidents participent activement au processus du budget, et peuvent assister à toutes les délibérations. Se faire dire par un autre niveau de gouvernement que

governments are spending should be clawed back and that our costs are out of control is not only incorrect, but shows a fundamental misunderstanding of the role of municipalities, and undercuts our impact in the province.

She continues:

We are deeply offended by your government's decision to use Mr. Iwanus as a validator for this process. We have no lessons to take from Mr. Iwanus, while he is an experienced assessor, he is not an expert in property tax or municipal finance. That your government would choose his perspective over your partnership with our association is inexcusable. The statement itself has angered our members, but what is perhaps more disappointing is that your government has many former municipal officials that know better.

In his press conference, the minister of Local Government stated that when assessments increase, tax rates should come down. This only works

—Ms. Merrifield writes—

if municipalities are funded adequately. The data has established clearly that municipalities have been underfunded for decades and are facing existential challenges including climate change, an estimated \$2.5 billion infrastructure deficit, downgraded services, and up until recently, declining provincial funding. This generalization of how municipalities allocate their resources disrespects the hard work that our councils and staff put into building the communities that are the bedrock of our province's success.

Ms. Merrifield goes on:

We have reports that show the average municipal tax burden is proportionate with the reduction of provincial funding and increasing costs. In 2025, municipalities contributed \$1.4B in direct spending to the New Brunswick economy, and research by Jupia Consultants demonstrates that the municipal workforce has a 22% productivity advantage. A continued lack of fiscal flexibility will mean missing out on the economic benefits of public infrastructure

les dépenses des gouvernements locaux devraient être réduites et que nos coûts sont hors de contrôle est non seulement incorrect, mais témoigne d'une incompréhension fondamentale du rôle des municipalités et sape notre influence dans la province.

Elle poursuit :

Nous sommes profondément offensés par la décision de votre gouvernement de faire appel à M. Iwanus pour valider ce processus. Nous n'avons aucune leçon à tirer de M. Iwanus ; bien qu'il soit un évaluateur expérimenté, il n'est pas un expert en impôt foncier ni en finances municipales. Il est inexcusable que votre gouvernement privilégie son point de vue plutôt que votre partenariat avec notre association. La déclaration elle-même a provoqué la colère de nos membres, mais ce qui est peut-être plus décevant, c'est que votre gouvernement compte de nombreux anciens fonctionnaires municipaux qui savent mieux que quiconque de quoi il retourne.

Lors de sa conférence de presse, le ministre des Gouvernements locaux a déclaré que lorsque les évaluations foncières augmentent, les taux d'imposition devraient baisser. Cela ne fonctionne

— comme l'écrit M^{me} Merrifield —

que si les municipalités sont financées de manière adéquate. Les données ont clairement établi que les municipalités sont sous-financées depuis des décennies et font face à des défis existentiels, notamment les changements climatiques, un déficit d'infrastructure estimé à 2,5 milliards de dollars, des services transférés et, jusqu'à récemment, une baisse du financement provincial. Cette généralisation sur la façon dont les municipalités allouent leurs ressources ne tient pas compte du travail acharné que nos conseils et notre personnel consacrent à bâtir les communautés qui constituent le fondement de la réussite de notre province.

M^{me} Merrifield poursuit :

Nous disposons de rapports qui montrent que la charge fiscale municipale moyenne est proportionnelle à la réduction du financement provincial reçu et à l'augmentation des coûts. En 2025, les municipalités ont contribué à hauteur de 1,4 milliard de dollars en dépenses directes à l'économie du Nouveau-Brunswick, et une étude de Jupia Consultants démontre que la main-d'œuvre municipale présente un avantage de productivité de

creation, reductions in local spending and employment, and an inability to partner on provincial priorities.

Ms. Merrifield continues:

We are also disappointed in the Minister of Local Government's comment in his press conference that the reason that decoupling rates did not take place is that he feared by giving municipalities this extra power, they would drive heavy industry out and drive away investment. As stated above, our councils are duly elected and represent the whole community in a transparent way. Comments like this erode trust, perpetuate a paternalistic way of thinking about our sector that is inaccurate. This comment and approach do not meet the standards of building trust among those on the ground as laid out in your mandate letters to ministers.

That is the Premier's mandate.

Ms. Merrifield writes:

We remain committed to accomplishing the goals of fair property tax reform, however that can only be achieved through real partnership between orders of government, not by placing blame and pressure on our members who only have one source of revenue to address the key priorities in our communities. We need to pause and assess why we're putting a blanket policy on local governments, instead of digging deeply into the issue of fairness that our residents have been raising.

She continues:

Additionally, a second phase is needed to address the issues and create comprehensive change. The IPTI report commissioned by SNB noted that the challenges in our tax system come from the close ties between assessment and property tax, and too many incremental changes over a long period of time. We need a more comprehensive reform that addresses fairness for residential taxpayers, decoupling rates to address local realities, addressing the growing divide between the residential base and the industrial base, and tackling tax exemptions. UMN members are

22 %. Un manque persistant de souplesse budgétaire signifie passer à côté des retombées économiques de la création d'infrastructures publiques, des réductions des dépenses locales et de l'emploi, ainsi qu'une incapacité à soutenir les priorités provinciales.

M^{me} Merrifield poursuit :

Nous sommes également déçus par le commentaire du ministre des Gouvernements locaux lors de sa conférence de presse, selon lequel la raison pour laquelle le découplage des taux n'a pas eu lieu est qu'il craignait qu'en accordant ce pouvoir supplémentaire aux municipalités, celles-ci ne chassent l'industrie lourde et ne repoussent les investissements. Comme indiqué ci-dessus, nos conseils sont dûment élus et représentent l'ensemble de la collectivité de manière transparente. De tels commentaires érodent la confiance et perpétuent une vision paternaliste et inexacte de notre secteur. Cette remarque et cette approche ne répondent pas à l'exigence d'instaurer la confiance parmi les acteurs de terrain, telle qu'énoncée dans vos lettres de mandat aux ministres.

Tel est le mandat de la première ministre.

M^{me} Merrifield écrit :

Nous restons déterminés à atteindre les objectifs d'une réforme équitable de l'impôt foncier, mais cela ne peut se faire que par un véritable partenariat entre les ordres de gouvernement, et non en rejetant la faute et en exerçant des pressions sur nos membres qui ne disposent que d'une seule source de revenus pour répondre aux priorités clés de nos communautés. Nous devons prendre le temps de réfléchir et d'évaluer pourquoi nous imposons une politique uniforme aux gouvernements locaux, au lieu d'approfondir la question de l'équité soulevée par nos résidents.

Elle poursuit :

De plus, une deuxième phase est nécessaire pour aborder ces enjeux et mettre en place un changement global. Le rapport de l'IPTI commandé par la SNB a souligné que les défis de notre système fiscal découlent des liens étroits entre l'évaluation foncière et l'impôt foncier, ainsi que d'un trop grand nombre de changements graduels sur une longue période. Nous avons besoin d'une réforme plus globale qui garantisse l'équité pour les contribuables résidentiels, en dissociant les taux pour tenir compte des réalités locales, en s'attaquant au fossé grandissant entre la

resolute that these are the elements that need to be addressed in order to work in partnership and meet the commitment of fixing the broken property tax system.

Ms. Merrifield writes:

The reform as presented reduces municipal autonomy while doing little to address fairness for New Brunswickers.

The UMNB is calling on the provincial government to live up to the partnership promised to us and engage in a phase two that empowers our sector and truly supports building stronger local communities instead of creating mechanisms that reduce municipal autonomy.

She signs off as follows:

*Sincerely,
Brittany Merrifield, President
Union of Municipalities of New Brunswick*

17:55

Madam Speaker, it is extraordinary that the government launched a major investigation into property assessments, with recommendations about property assessments, but has made no such parallel effort when it comes to property tax reform. At the least, whether the government has done that has not been made public.

What we see in this piece of legislation is extraordinary, as Merrifield points out in her letter on behalf of all members of the Union of the Municipalities of New Brunswick. What is particularly concerning, among many things, is the issue of decoupling rates to address local realities, which I will discuss in my remaining time, and which is something the minister has put his thumbs down on in a major way, suggesting that municipalities cannot be trusted.

Madam Speaker, I wonder whether the lack of decoupling has more to do with the fact that J.D. Irving is undertaking a massive renewal of its mill at

base résidentielle et la base industrielle, et en remédiant aux exonérations fiscales. Les membres de l'UMNB sont convaincus que ce sont là les éléments à traiter pour travailler en partenariat et respecter l'engagement de réparer le régime d'impôt foncier défaillant.

M^{me} Merrifield écrit :

La réforme telle qu'elle est présentée réduit l'autonomie municipale tout en ne faisant pas grand-chose pour garantir l'équité pour les Néo-Brunswickois.

L'UMNB demande au gouvernement provincial de respecter le partenariat qui nous a été promis et de s'engager dans une deuxième phase qui renforce notre secteur et soutienne véritablement la construction de collectivités locales plus fortes, au lieu de créer des mécanismes qui réduisent l'autonomie municipale.

Elle conclut ainsi :

*Cordialement,
Brittany Merrifield, présidente
Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
[Traduction]*

Madame la présidente, il est extraordinaire que le gouvernement ait lancé une vaste étude sur les évaluations foncières, assortie de recommandations à ce sujet, sans entreprendre le moindre exercice parallèle de même envergure en ce qui concerne la réforme de l'impôt foncier. À tout le moins, si le gouvernement a mené un tel exercice, cela n'a pas été rendu public.

Ce que nous constatons dans le projet de loi est extraordinaire, comme le souligne M^{me} Merrifield dans sa lettre au nom de tous les membres de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick. Parmi les nombreux éléments préoccupants, il y a notamment la question du découplage des taux pour tenir compte des réalités locales, dont je parlerai dans le temps qui me reste, et à laquelle le ministre s'est fermement opposé, en laissant entendre que les municipalités ne peuvent pas être dignes de confiance.

Madame la présidente, je me demande si l'absence de découplage n'est pas davantage liée au fait que J.D. Irving entreprend actuellement une rénovation

Reversing Falls in Saint John through a project called Project NextGen, worth \$1.5 billion—\$1.5 billion. That amount is being put into J.D. Irving's mill, which will make it worth far more than it is worth today. J.D. Irving is constructing a new, much larger recovery boiler to replace its technology from the 70s and increase its pulp production by 66%, which will make the mill one of the top-producing kraft pulp mills in the world. This represents the largest investment in the Canadian forest products industry since 1993. The value of the mill will increase dramatically when this project is done. This will increase its assessment significantly, and the fact that tax rates are not being decoupled will make it difficult for the city of Saint John to adequately and fairly apply property taxes.

Madam Speaker, supposedly, one of the big motivations for this property tax reform was fairness. That's what we all heard at the door. We heard that the property tax system needs to be fair. There is a widespread view among New Brunswick voters that the system is unfair, but this legislation does nothing to increase that fairness. In fact, in a way, because the legislation maintains the coupling of heavy industrial property taxes and residential property taxes, this government is proposing to expand the industrial transfer grant, which taxpayers, rather than of the industry itself, will pay for. Instead of the industry paying a fair level of property tax, taxpayers, through their property taxes, will pay some of what the industry should be paying. This is patently unfair and increases unfairness.

As the letter from Brittany Merrifield points out, this piece of legislation is extremely problematic. It fails to even address the goals and objectives set out by this government, and it is going to create significant problems for municipalities across the province. As members of a party committed to local decision-making and grassroots democracy, from our perspective, this is particularly egregious. That's how we see this. We want to see—

massive de son usine des chutes réversibles, à Saint John, dans le cadre d'un projet baptisé Project NextGen, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars — 1,5 milliard de dollars. Cette somme est investie dans l'usine de J.D. Irving, ce qui lui confèrera une valeur bien supérieure à celle qu'elle a aujourd'hui. J.D. Irving construit une nouvelle chaudière de récupération beaucoup plus grande pour remplacer sa technologie des années 1970 et d'augmenter sa production de pâte de 66 %, ce qui fera de l'usine l'une des plus productives du monde dans le domaine de la pâte kraft. Il s'agit du plus important investissement jamais réalisé dans l'industrie canadienne des produits forestiers depuis 1993. La valeur de l'usine augmentera considérablement une fois le projet achevé. Il en résultera une hausse importante de son évaluation foncière, et le fait que les taux d'imposition ne soient pas découplés compliquera la tâche de la ville de Saint John lorsqu'il s'agira d'appliquer l'impôt foncier de façon adéquate et équitable.

Madame la présidente, l'équité était censée être l'une des principales motivations de la réforme de l'impôt foncier. C'est ce que nous avons tous entendu sur le terrain. On nous a dit que le régime d'impôt foncier devait être équitable. De nombreux électeurs du Nouveau-Brunswick estiment que le système est inéquitable, mais le projet de loi ne fait rien pour le rendre plus équitable. En fait, d'une certaine manière, puisque le projet de loi maintient le lien entre les impôts fonciers applicables aux biens industriels lourds et celui applicable aux biens résidentiels, le gouvernement propose d'élargir la subvention de transfert destinée au secteur industriel, qui sera financée par les contribuables plutôt que par l'industrie elle-même. Au lieu que l'industrie paie un taux équitable d'impôt foncier, ce sont les contribuables qui, par l'intermédiaire de leur impôt foncier, devront assumer une partie de la facture qui devrait incomber à l'industrie. Voilà une situation manifestement injuste qui ne fait qu'alourdir les iniquités.

Comme le souligne Brittany Merrifield dans sa lettre, le texte de loi actuel est pose de graves problèmes. Il ne répond même pas aux buts et objectifs fixés par le gouvernement et il créera de sérieux problèmes pour les municipalités de la province. En tant que parlementaires d'un parti qui prône la prise de décision à l'échelle locale et la démocratie locale, nous considérons la situation comme particulièrement

révoltante. Voilà comment nous voyons les choses.
Nous souhaitons voir...

Madam Speaker: Thank you, member. It being six o'clock, and according to the Orders of the Day and the rules, the House is now adjourned.

(The House adjourned at 6 p.m.)

La présidente : Merci, Monsieur le député. Puisqu'il est maintenant 18 h, conformément à l'ordre du jour et au Règlement, la séance est levée.

(La séance est levée à 18 h.)